

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE**
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, SCIENCES DE GESTIONS
ET DES SCIENCES COMMERCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUE
SPECIALITE : ENTREPRENEURIAT ET DEVELOPPEMENT LOCAL

THESE DE DOCTORAT

Sujet :

*Formes de coordination territoriale et conditions d'émergence d'une
dynamique entrepreneuriale de filière : cas du bassin laitier du Sébaou*

Devant le jury composé de :

Président :

Mr Chaib BOUNOUA, Professeur à l'université de Tlemcen

Rapporteur :

Mr Saïd DOUMANE, Professeur à l'UMMTO

Examineurs :

Mr Bélaïd ABRICA, Maître de conférences classe à l'UMMTO

Mr Arezki CHENANE, Maître de conférences classe à l'UMMTO

Mme Naima AGHARMIOU, Maître de conférences classe à l'UMMTO

Mr Mohamed Akli ACHABOU, Maître de conférence classe à l'IPAG Business
School

Mr Arezki CHERFAOUI, Maître de conférences classe A à l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Soutenue publiquement le

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse M. DOUMANE Saïd, Professeur à la F.S.E.C.G de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou qui a bien voulu diriger cette thèse et pour ses précieux conseils durant tout ce cursus doctoral.

Je tiens aussi à remercier mes formateurs de l'école doctorale « Entrepreneuriat et développement local », en l'occurrence : Pr Dahmani Mohammed, Dr Abrika Blaid et Dr Akine Rosa, pour leurs orientations et conseils.

Mes remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions.

Je remercie, également, les différents responsables de la Direction des services agricoles de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Directeur de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya de Tizi-Ouzou, de la CRMA de Tizi-Ouzou ainsi que les responsables de l'ANSEJ et de la CNAC qui ont mis à notre dispositions les informations nécessaires pour la réalisation de la partie empirique de notre thèse.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Mes chers parents ainsi que mes frères sœur et belle-sœur ;

La mémoire de ma grand-mère paternelle qui nous a quitté le 24/01/2018 ;

Mes nièces et neveux adorés : Nélia, Thiziri, Thanina, Hamza, Sonya et Meriem

Ma tante et son fils Faredj ;

Ma grand-mère maternelle, mes oncles et tantes ;

Tous mes amis et camarades de la formation doctorale.

« Lukan i yasett-issehhab ufellah, ur tett-izerreε »

« S'il songeait à leur peine (les graines), le fellah ne les sèmerait pas. » (Proverbe kabyle).

Sommaire

Sommaire

Introduction générale	8
Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés	21
Introduction	21
Section 1 : La notion du territoire dans la pensée économique : Genèse et évolution	21
Section 2 : Les bassins de production agricole : Des territoires de système d'acteurs	35
Section 3 : Modes de coordination et structuration des bassins de production agricoles	57
Conclusion	76
Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite	77
Introduction	77
Section 1 : Éléments sur la coordination socialiste de l'agriculture algérienne	77
Section 2 : Du contexte d'émergence de l'initiative privée à la prise en compte des acteurs territoriaux dans la gouvernance du secteur agricole	85
Section 3 : Impacts des réformes dans le secteur agricole et rural sur l'évolution de la filière lait	98
Conclusion	122
Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou	124
Introduction	124
Section 1 : Identification d'une nouvelle démarche de développement par le bas	126
Section 2 : Le dispositif de coordination consulaire	137
Section 3 : La gouvernance mutualiste pour la sécurisation de l'entrepreneuriat agricole	146
Section 4 : Les dispositifs de coordination contractuelle : apports et limites	155
Conclusion	163

Sommaire

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou	165
Introduction	165
Section 1 : Caractéristiques socio-territoriales des éleveurs enquêtés.....	166
Section 2 : Nature des exploitations d'élevage bovin laitier enquêtées.....	171
Section 3 : Vers la construction d'une typologie d'exploitations laitières	190
Conclusion	201
Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou	203
Introduction	203
Section 1 : Ressources territoriales et dynamique de la filière en aval : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou	203
Section 2 : Nature des industries laitières et facteurs de localisation dans le bassin du Sébaou.....	216
Section 3 : Relations des laiteries avec leur écosystème territorial	233
Conclusion	257
Conclusion générale	259
Bibliographie	265
Liste des figures, tableaux et images	279
Annexes	285
Liste des abréviations	302
Table des matières	304

Introduction générale

Introduction générale

Contexte de la recherche

La structuration d'une filière peut-elle être mise en œuvre sans la prise en compte du rôle des acteurs qui la composent ? De la même manière, comment ne pas évoquer le territoire à partir du moment qu'on parle des acteurs ? Dès lors, l'approche territoriale nous paraît indispensable pour appréhender un tel lien de causalité. Le territoire de la filière est en effet le résultat d'une dynamique territoriale. Celle-ci correspond à un processus qui s'appuie sur la coordination des acteurs. Si nous optons pour un tel cheminement théorique et méthodologique dans cette thèse, c'est parce que nous considérons que le territoire d'une filière lait n'est pas un simple réceptacle de maillons dont leur interaction se limite au seul volet technico-économique ; au contraire, la filière est entourée d'un écosystème d'acteurs économiques, associatifs, coopératifs, institutionnels... Ainsi, des dynamiques structurent son fonctionnement. Sa cohérence dépend de l'efficacité de la coordination de l'ensemble des acteurs intervenants.

D'un point de vue territorial, les formes de gouvernance de nature verticale, à elles seules ne suffisent pas pour aboutir à la structuration efficace d'une filière mais il faut inclure d'autres dynamiques d'ordre horizontal. Celles-ci sont négligées par les approches classiques et néoclassiques.

Nous distinguons deux mécanismes de la gouvernance verticale. D'un côté, nous avons la relation contractuelle de type industrielle liant les maillons d'une filière. Celle-ci est décrite par les auteurs néo-institutionnalistes qui ont mis le doigt sur la nécessité de dépasser la seule coordination par le marché et passer à d'autres formes comme la contractualisation. En effet, s'appuyant sur les postulats principaux de l'économie des contrats, l'agriculture contractuelle tente de réduire l'incertitude, l'asymétrie informationnelle et les coûts de transaction.

Le deuxième mécanisme de la gouvernance verticale correspond à la fois aux dispositifs des politiques agricoles centralisatrices et sectorielles et aux dispositifs de la régulation des marchés agricoles.

Les dynamiques horizontales, quant à elles, correspondent aux liens de proximité géographique et non géographique (organisée et institutionnelle) caractérisant la relation entre les acteurs d'une filière. Dans l'approche territoriale les formes de proximités sont considérées comme un lubrifiant pour la coordination des acteurs. C'est dans ce sens que

Introduction générale

l'échelle locale est pertinente pour la prise de décision, d'où la décentralisation et la territorialisation de l'action publique.

C'est pourquoi l'approche territoriale est pertinente pour l'analyse de la complexité des différentes logiques caractérisant tous les acteurs intervenant dans la filière lait. Dans cette optique, la filière et son territoire sont un construit des acteurs composant le bassin de production en mobilisant tous les dispositifs de coordination.

Par ailleurs, ladite approche donne une place particulière aux ressources. Celles-ci sont entendues au sens générique et au sens spécifique. Dans notre cas, nous en distinguons plusieurs types : le lait, les produits laitiers et le bovin mais aussi tous les savoir-faire accompagnant la valorisation de ces ressources.

En effet, le lait est peut être considéré comme une ressource spécifique du fait de « *sa consistance, sa qualité et ses caractéristiques qui sont intimement liées à la zone de production- le territoire- et au savoir-faire des acteurs qui s'y trouvent. Ainsi, il peut s'établir une première relation « produit-territoire-acteurs », centrale stratégie de développement local* » (Boucher et al, 2010, P5). Cela caractérise aussi les produits laitiers et la conduite d'élevage bovin. La coordination des acteurs contribue à la révélation, à la valorisation et à la spécification des ressources.

En Algérie, la filière lait est considérée comme un secteur stratégique, de par le défi de la sécurité alimentaire de la population qui lui est assigné. Le lait pasteurisé fortement demandé avec une moyenne de 115 litres/ habitant/ an, constitue une denrée alimentaire de base pour les ménages algériens.

Afin de répondre à une telle demande mais aussi de s'inscrire dans une logique de justice et développement social, la politique laitière s'est basée sur deux instruments. Le premier correspond à la subvention de l'importation de la poudre du lait qui a permis la couverture de 60 % de la consommation nationale, avec plus de 16.000 tonnes importées en 2016, faisant de l'Algérie le deuxième plus grand importateur du lait après la Chine.

Le deuxième instrument renvoie à la réglementation des prix du lait en sachet et du lait collecté par les laiteries et fromageries auprès des éleveurs de bovins laitiers. Tout en versant des primes à la production, à la collecte et à la transformation, aux différents maillons correspondants. Ces mécanismes de régulation socioéconomique ont conditionné le fonctionnement de toute la filière en amont et en aval. Ainsi, le jeu des acteurs doit être efficace tant d'un point de vue économique que social.

Introduction générale

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que le cadre institutionnel et politico-territorial dans lequel se sont inscrites les logiques des acteurs intervenant dans la filière lait, a connu des évolutions majeures depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Très schématiquement, nous distinguons deux étapes importantes ayant marqué les réformes agricoles en Algérie.

La première étape correspond à l'ère socialiste pendant laquelle l'agriculture et l'industrie laitière étaient des secteurs étatiques. L'industrie laitière y était concentrée géographiquement dans les grandes wilayas du pays et se limitait à la production, en plus du lait en sachet, de quelques produits laitiers d'une qualité de bas de gamme. A ce titre, aucun ancrage territorial de ces industries n'était possible dans une époque où la coordination socialiste de l'économie ignorait les spécificités territoriales et la répartition des activités économiques n'obéissaient pas à des logiques économiques. L'agriculture quant à elle était organisée en domaine de la révolution agraire. Par contre, l'initiative privée dans les deux secteurs était archaïque et marginalisée au profit de la logique socialiste.

La deuxième étape renvoie à la phase de rupture avec le modèle socialiste vers la fin des années 1980 et le début d'une ère plus au moins libérale. La filière lait était concernée par ces réformes. En effet, dans une optique entrepreneuriale et décentralisatrice, l'accompagnement des acteurs intervenant dans ladite filière se voulait l'un des leviers principaux pour sa structuration par l'investissement privé, notamment avec le début des années 2000. Dès lors, les maillons de la filière bénéficient d'un ensemble de mesures incitatives à la production du lait cru, à sa collecte et à son intégration industrielle.

A cet effet, la création des exploitations d'élevage bovin laitier s'inscrit dans le cadre d'une agriculture entrepreneuriale privée se caractérisant par la maximisation du profit par l'optimisation de la production laitière contrairement à la période antérieure où l'élevage bovin était pratiqué dans la logique de l'agriculture vivrière où la production est destinée à l'autoconsommation.

Dans la vallée du Sébaou notamment dans les localités de Fréha et la partie basse de Timizart, la création des exploitations d'élevage bovin tourné vers la production laitière connaît une dynamique soutenue par les programmes de développement de la filière lui conférant le statut de bassin laitier de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Introduction générale

Par contre, dans la partie basse du couloir du Sébaou, essentiellement dans les communes de Draâ-Ben-Khedda et de Tizi-Ouzou, la dynamique entrepreneuriale est orientée plus vers la création des laiteries et fromageries. Au même titre, que la dynamique d'élevage bovin laitier, l'entrepreneuriat agroalimentaire laitier a connu un essor considérable ces 15 dernières années. Malgré la volonté de la prise en compte des spécificités territoriales et de l'existence de plusieurs acteurs au niveau local, quand nous analysons l'évolution des logiques de mises en œuvre des programmes et politiques de développement agricoles et rurales, nous constatons directement qu'ils se heurtent à des considérations de type centralisatrice et sectoriel.

Problématique de la recherche

Partant du constat mettant en relief d'une part, la faible décentralisation des politiques publiques agricoles en Algérie et d'autre part, les enjeux de la sécurité alimentaire nous nous interrogeons sur les formes de coordination « *située* », pouvant structurer un bassin de production laitière au niveau de la vallée du Sébaou.

Notre recherche porte sur les dynamiques de construction d'un bassin laitier au niveau du territoire de la vallée du Sébaou. Pour cela, il sera question d'analyser les liens et les interactions entre les acteurs de l'écosystème territorialisé de la filière lait dans cette vallée.

Notre interrogation centrale dans cette thèse est la suivante : **Dans quelle mesure les formes de coordination territoriale peuvent-elles contribuer à l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale et à la structuration de la filière lait au sein du bassin laitier du Sébaou ?** ».

Hypothèses de la recherche

Afin de répondre à la problématique soulevée, nous avons émis les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : La nouvelle politique agricole, à partir du début des années 2000, a permis l'émergence d'un cadre politico-institutionnel et territorial favorable à la dynamique des acteurs pour la structuration de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

De l'État entrepreneur à l'émergence de l'initiative privée, l'agriculture algérienne a connu des restructurations profondes depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Dans cette hypothèse, nous tentons d'analyser l'apport des réformes agricoles entamées à partir des années 1990 et renforcées par une approche par les acteurs aux années 2000, à l'émergence d'un cadre politico-institutionnel et territorial favorable à la dynamique des acteurs.

Introduction générale

Hypothèse 2 : Plusieurs formes de coordination complémentaires sont mobilisées pour la structuration de la filière lait dans la vallée du Sébaou. Cependant, jusque-là elles sont loin de permettre un jeu des acteurs efficace.

Cette hypothèse est émise pour vérifier la difficulté des acteurs à se coordonner efficacement afin de structurer la filière lait au sein de notre terrain d'étude. Il s'agit essentiellement, d'une part de décrire les différents dispositifs de coordination mis en place, et d'autre part de souligner leurs limites.

Hypothèse 3 : Le couloir du Sébaou, notamment dans son haut, présente des atouts intéressants pour la création et la pérennité des exploitations d'élevage bovin laitier. Les principaux atouts sont liés aux effets positifs de la proximité géographique et non géographique régnant dans certains villages à fortes traditions d'élevage, à l'ancrage familial de l'activité d'élevage et à la pluriactivité des éleveurs.

Certains villages situés dans le haut du Sébaou constituent un vivier pour l'activité d'élevage bovin laitier. Nous soulignons, d'un côté la disponibilité de quelques atouts matériels comme la proximité des surfaces agricoles et fourrages verts, et des atouts immatériels comme les traditions d'élevage et la pluriactivité des éleveurs, de l'autre côté. Cependant, ces exploitations se heurtent à plusieurs difficultés technico-économiques laissant inachevé le processus de modernisation des exploitations agricoles.

Hypothèse 4 : Dans le bas du Sébaou, la dynamique laitière est orientée plus vers l'activité de transformation laitière.

A travers notre thèse, nous essayons de montrer que le bas du Sébaou connaît une dynamique de transformation laitière. Cela s'explique à notre sens, par une trajectoire territoriale ayant permis la structuration de l'amont de la filière lait et de l'orienter vers une spécialisation fromagère.

Méthodologie de recherche

La méthodologie de recherche mobilisée dans notre travail de thèse s'articule autour de certains instruments d'enquête conciliant deux approches quantitative et qualitative, vu la nature de notre problématique. Nous avons aussi tenté de concilier de manière originale deux approches d'étude à savoir la filière et le territoire.

Introduction générale

Le premier apport est de nature théorique où nous avons mobilisé une revue de littérature portant sur le territoire et la coordination des acteurs tout en la ramenant aux questions de filière agricole mais aussi d'ordre rural. Nous proposons une approche innovante et plus adaptée. Le second apport est de nature empirique, puisque nous concilions les résultats d'enquête auprès d'un écosystème d'acteurs, intervenant directement ou indirectement dans la filière lait étudiée, en mobilisant une palette d'outils complémentaires (A.Chenane 2016) (entretiens, questionnaires et études de cas) afin d'apporter un éclairage précis à notre problématique.

L'approche théorique

Afin de répondre à la problématique de notre thèse, nous suivrons un cheminement théorique original consistant à développer un cadre théorique approprié aux questions de développement territorial des filières laitières. Cette approche met au centre de la structuration des bassins de production laitière, les modes de coordination et de gouvernance entre les acteurs autour des ressources territoriales.

A cet effet, nous procédons à l'élaboration d'une revue de littérature s'intéressant d'abord à la notion du territoire et à la méthodologie des approches territoriales pour l'étude des bassins de production. Ensuite, nous passons en revue les approches théoriques ayant traité la notion de coordination, de régulation et de gouvernance des acteurs.

L'approche empirique

Nous avons opté pour une démarche mixte, conciliant observations participantes, entretiens semi directifs, questionnaires. Nous nous sommes centrés sur le système d'acteur intervenant dans le bassin laitier étudié. Nous avons notamment mis l'accent sur les dispositifs et les espaces de coordination entre les acteurs institutionnels et économiques.

Notre démarche méthodologique s'est déroulée en plusieurs phases de collecte et d'analyse des données, en recourant à des sources à la fois quantitatives et qualitatives.

Durant notre enquête de terrain nous avons pu recueillir une documentation liée à la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou auprès de plusieurs organismes institutionnels (Direction des services agricoles, Chambre de l'Agriculture, ANSEJ, CNAC, CRMA). Il s'agit pour la plupart des statistiques et des fiches techniques présentant ces divers organismes. Nous avons eu aussi accès à des informations qualitatives grâce à des entretiens ou à des discussions informelles que nous avons menés auprès de différents représentants institutionnels. Le tableau suivant résume notre enquête de terrain auprès des acteurs institutionnels :

Introduction générale

L'acteur enquêté	Informations sur l'instrument de l'enquête
La Direction des services agricoles (DSA)	<p>Nature des données : Quantitatives et qualitatives ;</p> <p>Instrument de l'enquête : Observation par la participation à des évènements, des rencontres ou regroupements organisés par la DSA et des discussion informelles avec des représentants de la DSA, Documents iconographiques ;</p> <p>But de l'enquête : Le but était d'identifier les acteurs intervenant dans la filière, de disposer d'une information statistique, de cerner les dynamiques territoriales dans le bassin laitier du Sébaou et d'actualiser les données.</p> <p>Durée de l'enquête : Le contact était permanent avec la DSA depuis l'entame du projet de thèse.</p> <p>Mode de traitement : Analyse des contenus, des faits et des statistiques.</p>
La Chambre d'agriculture (CAW)	<p>Nature des données : Quantitatives et qualitatives ;</p> <p>Instrument de l'enquête : Entretien avec le Secrétaire général de la CAW, mise à notre disposition du cadre juridique régissant l'activité de la CAW et de quelques données qualitatives décrivant la dynamique de la chambre.</p> <p>But de l'enquête : Le but était d'analyser comment la CAW défend l'intérêt de la profession, et son rôle dans la diffusion du savoir-faire technique agricole mais aussi son rôle dans la structuration des bassins laitiers.</p> <p>Durée de l'enquête : L'entretien a durée 1h30.</p> <p>Mode de traitement : Analyse des contenus et des documents.</p>

Introduction générale

<p>L'ANSEJ et CNAC.</p>	<p>Nature des données : Quantitatives et Qualitatives</p> <p>Instrument de l'enquête : Discussions sans guide d'entretien avec les représentants, mise à notre disposition des données statistiques décrivant la dynamique entrepreneuriale de filière permise par ces dispositifs.</p> <p>But de l'enquête : Mesurer l'apport des dispositifs dans l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale de filière.</p> <p>Durée de l'enquête : Le contact était permanent avec l'ANSEJ et le CNAC depuis l'entame du projet de thèse.</p> <p>Mode de traitement : Analyse des statistiques .</p>
<p>La CRMA</p>	<p>Nature des données : Quantitatives et qualitatives ;</p> <p>Instrument de l'enquête : Entretien avec le représentant de la CRMA , mise à notre d'une documentation décrivant l'activité de la CRMA et de quelques données statistiques.</p> <p>But de l'enquête : Le but était d'analyser comment la CRMA peut contribuer à la sécurisation des investissements agricoles, son organisation et fonctionnement agricole mais aussi son rôle dans la structuration des bassins laitiers.</p> <p>Durée de l'enquête : L'entretien a durée 1h30.</p> <p>Mode de traitement : Analyse des contenus et des statistiques .</p>
<p>Fête du lait</p>	<p>Nature des données : Quantitatives et qualitatives ;</p> <p>Instruments de l'enquête : Observation par la participation aux 3 dernières éditions de la fête, Documents iconographiques.</p> <p>But de l'enquête : Le but était d'analyser comment l'événementiel peut constituer une espace d'interaction entre les acteurs d'un bassin de production laitière.</p> <p>Durée de l'enquête : Une journée.</p>

Introduction générale

	<p>Mode de traitement : Analyse des faits.</p>
Éleveurs producteurs de lait	<p>Nature des données : Quantitatives et qualitatives ;</p> <p>Instruments de l'enquête : Entretien semi directifs auprès de 62 éleveurs , documents iconographiques.</p> <p>Période : Avril-2016- Décembre 2017</p> <p>Lieux : Imaloussen, quelques villages de Fréha, quelques villages de Ouagnoun, Chaoufa (Mekla)</p> <p>Échantillon : 62 exploitations d'élevage bovin laitier</p> <p>Représentativité : Nous avons choisi la méthode de boule de neige. Cette méthode consiste à mobiliser des personnes comme source d'identification d'unités additionnelles. Certains éleveurs nous ont été indiqués par les différents organismes précédents mais aussi par les laiteries évoluant dans la wilaya.</p> <p>Mode de traitement : Le tri plat et analyse compréhensive des réponses des informateurs.</p> <p>But de l'enquête : Le but était d'analyser les conditions et les dynamiques de création des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin de Sébaou</p>
Entrepreneurs laitiers ou fromagers	<p>Nature des données : Quantitatives et qualitatives ;</p> <p>Instruments de l'enquête : Entretien semi directifs auprès de 10 laitiers , fiche techniques de certaines laiteries/fromageries.</p> <p>Période : Mai 2017- Décembre 2017</p> <p>Lieux : D.B.K, Tizi-Ouzou, Timizart, Mekla, Tizirt.</p> <p>Échantillon : 10 entreprises.</p> <p>Représentativité : Très représentatif.</p> <p>Mode de traitement : Le tri plat et analyse des contenus.</p> <p>But de l'enquête : Le but était d'analyser les industries laitières et la</p>

Introduction générale

	dynamique territoriale à l'aval de la filière lait dans le bassin du Sébaou.
Hypermarché « Rahma »	<p>Objectifs :Caractériser les logiques de territorialisation de la chaîne de valeur de la filière lait en aval en retenant le cas de la grande distribution de l'hypermarché « RAHMA » en Algérie.</p> <p>Outil : Les résultats empiriques de notre étude sont le fruit d'un entretien semi-directif avec le gérant de l'hypermarché « RAHMA ».</p> <p>La représentativité des résultats :De par le nombre des parties prenantes en interaction avec l'entreprise étudiée (2500 clients par jours et 75 fournisseurs de produits laitiers) nous considérons notre cas d'étude comme étant représentatif du moins pour la population de la ville de Tizi-Ouzou.</p> <p>Mode d'administration : entretien semi-directif, face à face avec visite de l'hypermarché.</p> <p>Données : quantitatives et qualitatives</p> <p>Durée : 2 heures</p> <p>Période : Novembre2017</p>

Brève présentation du terrain d'étude

D'un point de vue découpage administratif, la vallée du Sébaou se constitue des territoires des communes suivantes : Azazga, Fréha, Mékla, Timizart, Ouagnoun, Tizi-Ouzou, Tizi-Rached, Tirmatine, DBK, Tadamait. Celles-ci longent la route nationale N°12. L'oued du Sébaou est le plus important cours d'eau dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il est alimenté par les bassins versants de la région. Du nord, la chaîne littorale, (Oueds Diss et Stita) et du sud, le massif du Djurdjura, (Oued Boubhir, Rebta, Aissi et Bougdoura). Le débit hydraulique du Sébaou est très fluctuant. Les plus importants s'enregistrent à la période de la fonte des neiges du massif du Djurdjura en printemps, en plus des eaux de pluies annuelles. La vallée du Sébaou abrite, ainsi, un patrimoine hydrique important sous forme à la fois souterraine et de surface. Les eaux de surfaces sont drainées vers le flanc de Belloua (pont de Bougie). Les eaux souterraines, quant à elles, sont formées par les dépôts de terre, de sables, de graviers laissés

Introduction générale

par le cours d'eau là où le courant est ralenti. Cette eau approvisionne les usages domestiques, agricoles et industriels.

Carte N°1 : Étendu géographique de la vallée du Sébaou



— étendu géographique
de la vallée du
Sébaou

Source : Nos soins

Les rendements agricoles dépendent énormément du régime des précipitations. Les précipitations annuelles atteignent les 1500 mm dans les hauteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou dépassant les 1000 m et elles sont de 800mm à 900 mm dans la vallée du Sébaou. La saison hivernale, connaît les précipitations les plus importantes durant l'année avec un de taux de 75 %, le nombre de jours pluvieux se répartit d'une manière inégale sous forme d'orages, et les plus faibles pendant la saison sèche et chaude. Cependant, pendant les périodes de sécheresse la région se caractérise par une rareté, voire une inexistence, des pluies. En hiver les pluies sont parfois peu suffisantes pour entretenir les terres des cultures. En plus de ce déficit des pluies, on note aussi l'assèchement du climat, qui dure jusqu'à 3 mois, accentuant le phénomène d'évaporation des eaux de surface.

Toutefois, cette situation pluviométrique est plus favorable comparativement au reste des régions de l'Algérie. En effet, le nœud gordien de l'agriculture algérienne est les conditions

Introduction générale

climatiques défavorables. Le pays connaît des années de sécheresse sévères et parfois durables causant ainsi des déséquilibres hydrologiques.

Par ailleurs, sur un total de 98 842 hectares de SAU (surface agricoles utiles) qu'abrite la wilaya de Tizi-Ouzou, les communes représentant les zones de plaine totalisent 19007 ha contre 79835 ha pour les communes dites de montagnes. En outre, la vallée du Sébaou détient les SAU les plus irrigables de la wilaya avec 7050ha sur un total de 12000 hectares. Suivi du bassin de Draa-El-Mizan (3 211 ha) et la plaine d'Azeffoun (1 000 ha). Les autres communes de la wilaya possèdent le reste des SAU irriguées.

Plan de rédaction

Le plan de rédaction adopté est scindé en 5 chapitres. Le premier aborde les fondements théoriques du concept de territoire et la possibilité d'adoption d'une approche territoriale des bassins de production. Il s'interroge aussi sur la coordination des acteurs comme un moyen de structuration des bassins de production. Le deuxième chapitre aborde le cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie. Le troisième tente d'évaluer les formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou. Le quatrième évalue la dynamique et les conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou. Enfin, le cinquième chapitre aborde les industries laitières et la dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou.

**Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par
les systèmes d'acteurs territorialisés**

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Introduction

Ce chapitre se propose de présenter les fondements théoriques et empiriques d'une approche territoriale des bassins de production agricole. A la lumière de ces fondements, nous présenterons dans quelle mesure un système d'acteurs territorialisé peut-il structurer les bassins de productions en mobilisant une multitude de dispositifs et de mécanismes de coordination.

Ce chapitre est au cœur de notre thèse. Nous proposons un cadre théorique adapté aux nouvelles problématiques du développement économique. Il sera à la base de tout notre cheminement théorique et empirique pour le cas de la filière lait dans le territoire étudié.

Quatre sections composent ce chapitre. La première retrace l'évolution de la notion du territoire dans la pensée économique et dans quel contexte cette notion a été mobilisée dans les écrits sur l'économie rurale. La deuxième section met l'accent sur la notion du bassin de production agricole comme étant un territoire composé d'un système d'acteurs. La dernière section met en lumière les modes de coordination mobilisés par les acteurs en vue de la structuration des bassins de production agricole.

Section 1 : La notion du territoire dans la pensée économique : Genèse et évolution

A travers cette section, nous allons donner un aperçu historique de la place du territoire tant dans la pensée économique que dans la pratique. Trois points y seront abordés : le premier tente d'expliquer comment nous sommes passés de la notion de l'espace au fait territorial. Le deuxième point, quant à lui, s'interroge sur la place du territoire comme composante du développement. Enfin, le troisième point traite de la question du développement territorial dans les espaces ruraux.

1. De la notion de l'espace à l'émergence du fait territorial

La notion de l'espace, comme variable économique, a été introduite pour la première fois par J. H. Von Thünen (1826), dans le sillage de son modèle appelé « *l'État isolé* ». L'auteur, à partir d'un certain nombre d'hypothèses, modélise la répartition optimale des activités autour d'une ville en fonction du coût de transport et de l'utilisation optimale des terres.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Les travaux de Thünen ont répandu la notion de localisation spatiale et ont inspiré par la suite d'autres auteurs à l'instar de A. Weber (1909) ayant mis au point la théorie de localisation des entreprises en fonction de la nature des activités et des coûts de transport. Deux facteurs en sont soulignés ; les facteurs régionaux (les coûts de transport et les coûts de main-d'œuvre) et le facteur local (les forces d'agglomération).

Certes, les travaux de A. Weber ont permis une compréhension en termes d'équilibre spatial mais ils ne fournissent aucun éclairage sur l'équilibre général¹ (IG, Lamarlière, 2004). D'où leur élargissement par E. Von Boventer (1966) qui a cherché à aboutir à une « *présentation aussi générale que possible de l'équilibre économique dans l'espace* » (P9, cité dans M.Pierre 1968). Pour cela, il applique une « *analyse néoclassique élargie de l'équilibre situé dans le cadre de modèles économiques d'ensemble dotés d'une dimension spatiale* » (P10). Ainsi, la théorie de la localisation de Weber a été conciliée avec celle de l'équilibre général de Walras en y appliquant des instruments mesurant la productivité marginale (C. Courlet, 2001).

Par la suite, s'inscrivant dans la lignée des travaux de Von Boventer, d'autres écrits ont mis l'accent sur la notion de l'espace afin de traiter la problématique du développement et des inégalités régionales et internationales au-delà de ce qui a été proposé par les approches néoclassique. En effet, les inégalités régionales et les hiérarchies spatiales ont été au cœur d'une pléthore de théories marquant la période des années 45 et 60.

La théorie de la croissance déséquilibrée est au cœur des travaux sur les inégalités spatiales . Son chef de file est l'économiste américain O. Hirschman qui remet en cause les travaux des néoclassiques sur la croissance équilibrée (A. Alouani, 2013). Selon lui : « *ceux qui mettent l'accent sur l'importance de la croissance équilibrée ont apporté une importante contribution, en ce qu'ils ont reconnu que les divers investissements et activités économiques dépendent l'un de l'autre. Mais ils ont tiré de cette intuition la conclusion trop simple que ces activités interdépendantes devraient être mises en place toutes ensemble.* » (P11, cité dans (J.Lhomme 1966). Pour O. Hirschman, au contraire, l'agrégation de déséquilibres peut être

¹ Walras est le père fondateur de la théorie de l'équilibre général. Dans son ouvrage intitulé « *Éléments d'économie pure* (1864) », il conçoit un modèle définissant une « *situation optimale* » de l'économie qui est basée sur le fonctionnement libre du marché et de ses composantes. La situation optimale est atteinte quand les acteurs du marché n'impactent pas les quantités offertes et demandées de biens et services. Walras s'interroge sur les conditions « *d'unicité et d'équilibre général* » (AL .Cot, et J.Lallement 2006). Cependant, il n'a pas intégré l'espace dans son analyse pour l'équilibre.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

derrière l'évolution économique d'un pays La phase de démarrage des activités accuse des entraves pour l'économie nationale, l'effort pour y remédier entraîne la mise en œuvre d'un ensemble d'investissements. En outre, Hirschman, dans le cadre de la stratégie de développement des pays, recommande la mise en liaison des industries. D'abord, en aval en créant des industries en chaîne, cela permet le développement des activités en amont. Chez Hirschman, ce sont alors les espaces connaissant une décroissance qui pourront être derrière la croissance de toute l'économie d'un pays.

Cependant, cette vision s'oppose avec celle de G. Myrdal (1957) pour qui la croissance est « *un processus spatial cumulatif* » capable d'accroître le déséquilibre régional qui, à son tour, conduit à « *la polarisation spatiale de l'économie* » ; les effets des économies d'agglomération et les rendements d'échelle croissants conduisent à un processus cumulatif de croissance créant des différences entre régions et engendrant un cercle vicieux (F. Defourny 2003). La théorie de la localisation de A. Weber se trouve ainsi remise en cause par Myrdal ; les espaces ayant de fortes économies d'agglomération seront toujours attractifs par rapport à d'autres qui n'en ont pas.

La problématique de développement a été traitée aussi par la théorie des pôles de croissance de François Perroux. Elle interroge « *les mécanismes de déséquilibres aux différents niveaux* » où F. Perroux a surtout critiqué l'absence du concept de pouvoir dans les théories néoclassiques. Pour lui, il est aussi opportun de concevoir le monde économique comme un ensemble de rapports patents ou dissimulés entre dominants et dominés que comme un rapport de pouvoir entre égaux (M. Beaudeau, 2003). Ainsi, la théorie des pôles de croissance défend l'idée d'un développement inégalement réparti dans l'espace, et dépendant d'industries motrices ayant des effets d'entraînement locaux, mais aussi des effets de diffusion de la croissance dans l'ensemble régional. Ces pôles constituent des centres d'accumulation de capitaux, de techniques et de personnes, bénéficiant d'effets d'agglomérations puissants. Des relations de domination se créent, irréversibles (M. Beaudeau, Op.cit.), signifiant donc le caractère fondamentalement déséquilibré de sa théorie et la divergence de développement entre les territoires que cela représente.

En remplaçant la firme au centre des pôles de croissance Perroux définit son espace économique. A cet effet, il a mis au point deux types d'espaces (F. Perroux, 1961). D'abord, le premier est « *banal* » ; « *il est défini par des relations géonomiques entre points, lignes, surfaces, volumes. Les hommes et groupes d'hommes, les choses et groupes de choses*

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

caractérisés économiquement par ailleurs y trouvent leur place ; ils sont susceptibles de localisation géonomiques qui procèdent de causes et entraînent des conséquences économiques ». Il s'agit là de l'espace que l'on peut cartographier.

Le deuxième espace est « économique » ; il est constitué d'un ensemble de « relations économiques » entre entités économiques. Afin de le circonscrire, Perroux a défini trois entrées. Premièrement, l'espace correspond à un contenu d'un plan. Celui-ci regroupe l'ensemble des relations existantes entre la firme et d'une part ses fournisseurs, d'autre part sa clientèle. Deuxièmement, l'espace est vu comme champs de forces, centripètes et centrifuges. Autrement dit, il s'agit de la zone d'influence économique d'une firme. Troisièmement, l'espace de la firme correspond aussi à l'homogénéité de ses structures. Contrairement à l'espace banal, l'espace économique ne peut pas être schématisé ou représenté sur des cartes géographiques.

La série de travaux sur les inégalités spatiales a poussé certains chercheurs à « abandonner l'idée de l'existence d'un équilibre spatial stable » (P. Duez 2011) et pour « une reconnaissance académique » d'une telle confirmation, il y a eu la création de l'Association de Science Régionale en 1954 par Walter Isard et d'un département de science régionale à l'Université de Pennsylvanie. Elle sera suivie en France par la création en 1961 de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française par Perroux et Boudeville (P. Duez, Op.cit.).

En outre, la Science Régionale est née dans un contexte d'après-guerre au Nord et postcolonial au Sud. Elle répondait à « un besoin de société » (A. Bailly, 2009) : permettre la reconstruction de l'Europe de l'après-guerre et la construction des pays du Sud nouvellement indépendant tout en se basant sur une approche aménagiste qui intègre plusieurs branches telles que la géographie, la sociologie, la psychologie ... mais par la suite les problématiques ne sont plus les mêmes.

En effet, à partir des années 70-80, dans un contexte de mondialisation accrue, de nouvelles problématiques sont apparues. Le développement économique n'est plus analysé uniquement entre les pays mais aussi entre les territoires d'un même pays. Il s'agit d'une économie des territoires qui s'est constituée.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Chez Philippe Aydalot² (1984) ces nouvelles réalités sont qualifiées de « *retournement des hiérarchies spatiales* » qui correspond « *à une rupture dans l'évolution quantitative des indicateurs, une phase de convergence succédant par exemple à une phase de divergence et conduisant, dans certains cas, au dépassement du leader par un espace suiveur* » (O. Bouba-Olga, 1999, P236). Après le recensement de 1982 en France, P. Aydalot a fait remarquer l'existence de nouvelles dynamiques économiques en Europe notamment en France et en Italie, où les grandes entreprises à partir de 1974 ne contribuent plus dans « *la génération de l'innovation* » ; des dynamiques locales structuraient l'économie de ces pays (DG, Tremblay 2008). Nous sommes alors en face de nouveaux comportements spatiaux (C. Courlet 1989).

Certains comportements spatiaux sont innovateurs, d'où la notion des milieux innovateurs où Philippe Aydalot, cherche à « *réinterroger les fondements du développement économique régional et le rôle que joue l'innovation dans ce développement, ce qui entraîne un intérêt nouveau pour le rôle du territoire dans ces évolutions* » (M. Tabariés, P1, 2006).

O. Crevoisier (2001), considère les travaux sur les milieux innovateurs comme étant « *une axiomatique du développement économique des territoires* ». C'est-à-dire un instrument d'analyse des mutations économiques qui articule trois paradigmes. Premièrement, le paradigme technologique qui s'intéresse à la relation entre l'innovation et les mutations actuelles où l'innovation est vue comme étant un processus de différenciation des ressources. Deuxièmement, le paradigme organisationnel qui s'intéresse à la coordination des acteurs et à l'ancrage des entreprises dans leur milieu. Enfin, le paradigme territorial qui s'intéresse au territoire comme étant une plateforme pouvant générer des ressources et des acteurs pour l'innovation.

Par ailleurs, l'économie des territoires était aussi une réponse à une problématique d'ordre sociétal. Le besoin de passer à un paradigme local était exprimé par la société. Michel Crozier (1970), parlait de la « *société bloquée* » où il considère que la crise française de mai 1968 comme l'« *expression de la société bloquée* ». Il propose des « *voies du changement* » qui consistent à « *secouer le carcan que fait peser sur elle la passion de commandement, de contrôle et de logique simpliste qui anime les grands commis, les patrons, les techniciens et mandarins divers qui nous gouvernent, trop brillants, trop compétents et trop également dépassés par les exigences de développement économique et social... Pour que la participation soit possible et efficace, il faut que les organisations passent d'un modèle rigide*

² Philippe Aydalot a créé en 1984 le Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs (GERMI)

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

bureaucratique contraignant à un modèle plus souple et plus tolérant fondé sur la mobilité, la concurrence et la négociation. Il ne faut donc pas lutter pour contenir les organisations trop puissantes, mais combattre pour qu'elles se modernisent réellement » (M. Crozier 1995). Pour l'auteur, c'est tout le système politico-administratif français qui est bloqué. Cela a poussé les économistes, les sociologues et les géographes à plaider pour la reconsidération du local (C. Le Moëne, 2001).

Dans un autre sillage, M. Théveniaut-Muller (1999) considère le « *local* » comme « *une réponse politique à la mondialisation* ». Pour l'auteur, notre société est devenue « *mondialiste* » de ce fait une décision économique prise dans un lieu donné engendre partout ailleurs des conséquences importantes sur l'emploi, l'activité, la monnaie. Pour cela il est important d'opter pour « *une approche microsociale des faits* » permettant d'ancrer des changements dans un endroit déterminé. A travers, son étude M. Théveniaut-Muller montre que « *des sociétés localisées son capables de ne pas se laisser marginaliser par des modèles dominants comme celui de la mondialisation* » (JY. Gouttebel 2001).

Pour C. Demazière, depuis la seconde guerre mondiale des pertes d'emplois ont atteint des sommums à cause « *de la mondialisation, de l'automation, de la restructuration des entreprises et de la lutte au déficit* » (P. Fillion 1997). Pour cela des « *énergies* » sont libérées afin d'apporter des solutions à la crise. En effet, le développement local est apparu dans les espaces marginalisés, il s'agissait d'un appel aux ressources locales pour des objectifs de développement définis localement ce qui a suscité une dynamique endogène (C. Demazière 2000).

Le développement local se définit comme « *un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire d'« échelle » locale à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources matérielles et immatérielles. Cette notion désigne à la fois une posture vis-à-vis de la question du développement, une méthode pour le développement des territoires locaux ainsi qu'un cadre d'analyse de ses ressorts.* » (F. Santamaria 2014).

L'économie des territoires a été enrichie par des travaux sur les districts industriels en Italie et les Systèmes Productifs localisés en France.

A. Marshall (1890) est le père fondateur de la notion de districts industriels en se référant à la concentration d'entreprises et d'artisans dans un espace géographique restreint. Elle a été

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

renouvelée pour étudier le lien entre la dynamique industrielle et les dynamiques territoriales, ce regain d'intérêt pour le concept de district est expliqué par la relecture de l'œuvre de Marshall par des auteurs tel que Bagnasco qui rend compte d'une industrie diffuse caractérisant la « *Troisième Italie* », cette région se spécialise dans des activités traditionnelles (habillement, chaussure, cuir, meuble) mais aussi modernes (JC. Daumas 2007).

G. Benko (1995) définit le district industriel comme étant « *une entité socio-territoriale rassemblant un certain nombre de caractéristiques :*

- *L'existence d'une certaine gamme de PME spécialisée et organisée autour d'une industrie dominante ;*
- *Une osmose parfaite entre la communauté locale et les entreprises, propre au partage de la valeur et d'une culture commune ;*
- *Une organisation industrielle fondée sur un mélange de concurrence-émulation-coopération ;*
- *Une atmosphère industrielle résultant de la formation et de l'accumulation de compétences ;*

Le qualitatif industriel doit être compris au sens large ; il englobe les activités du secteur tertiaire ».

À la suite des travaux sur les districts industriels de nombreuses recherches ont été effectuées permettant de faire remarquer des formes analogues aux districts (C. Courlet 2001). Parmi ces formes nous y trouvons le SPL. L. Ragni (1997, P24), considère que les travaux de Marshall ont inspiré les travaux contemporains sur les SPL. Il souligne « *l'ensemble de ces contributions appartenant au paradigme évolutionniste, montre l'importance d'une étude de la dynamique territoriale à partir d'une explication des facteurs endogènes déterminant l'histoire de l'implantation des firmes* ».

Le SPL correspond à « *un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives, au sens large (entreprises industrielles, de services, centres de recherche et de formation, interfaces, etc.), qui entretiennent entre elles des rapports plus au moins intenses. L'intensité des liens entre les unités de production dépend avant tout de l'organisation et du fonctionnement du système de production. Les rapports entre unités sont variés et ont des caractéristiques diverses : formels, informels, matériels, marchands et non marchands. Ces*

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

relations peuvent porter sur des flux matériels, de services, de main d'œuvre, de technologie ou encore de connaissance. » (C. Courlet, 2001, P88).

Les travaux sur les milieux innovateurs, les SPL et les Districts Industriels mais aussi sur le Développement Local ont permis une construction théorique de l'économie des territoires. Cependant un approfondissement de la notion du territoire doit être entamé afin de pouvoir le contextualiser même dans les espaces ruraux (C. Courlet, 2001, P88).

2. Le territoire comme composante du développement

Le territoire est conçu par la suite comme un nouvel acteur du développement. A cet effet, trois entrées ont été proposées afin de le définir. Le territoire est avant tout un **espace approprié**. Le concept d'« appropriation » fait objet de deux lectures : « *Propre à soi ou à quelque chose. Il est à la base géographique de l'existence sociale. Toute société a du territoire, produit du territoire. En fait elle a en général plusieurs, voire une multitude : pour habiter, pour travailler, pour se recréer et même pour rêver ; des espaces vécus et des espaces subis ; des cellules locales et réseaux ramifiés* » (R. Brunet 1990 cité par C. Peltier 2005, P 308). Nous pouvons alors parler de territoires appropriés non pas d'un seul uniquement.

F. Ripoll et al, (2005), quant à eux, distinguent deux modalités d'appropriation de l'espace : une appropriation à dominante matérielle et une appropriation à dominante idéale. D'abord, pour la première, les deux auteurs en distinguent trois acceptations : premièrement, nous avons l'usage exclusif par une personne ou un groupe d'individus, dans ce cas l'appropriation « *est synonyme de clôture par le divers dispositifs matériels* ». Deuxièmement, nous avons l'usage autonome signifiant le fait d'utiliser l'espace « *librement* ». Cette autonomie varie d'un espace à un autre, et d'une société à une autre. Elle peut aussi correspondre à des « *pratiques* » allant de la production à la simple occupation de l'espace. Troisièmement, nous avons le contrôle de l'espace qui correspond à l'exercice d'un pouvoir de domination d'un acteur étatique sur un son territoire.

Quant à la modalité d'appropriation idéale de l'espace, F. Ripoll et al (Op cit, P9), soulignent que « *ces formes d'appropriation sont déjà inséparables d'intentions, de perceptions et de représentations, et même de constructions imaginaires ou idéologiques* ». En outre, l'appropriation idéale peut correspondre à l'acquisition d'un ensemble de facultés cognitives via « *l'apprentissage* » ou « *la familiarisation* » pour pouvoir « *s'y mouvoir sans*

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

s'y perdre ». L'appropriation peut être aussi « affective » ou « existentielle » par un sentiment d'appartenance à un espace. Enfin le registre idéal peut contenir une appropriation « symbolique » ou « identitaire » où un espace est lié à un groupe social ou à une catégorie jusqu'à ce que cet espace devienne « l'un de ses attributs » (quartier riche, quartier pauvre...).

Dans cette optique, le territoire constitue « un théâtre d'exploitation et de gestion des ressources, mettant ainsi en relation, de manière parfois conflictuelle, parfois harmonieuse, un ensemble d'institutions et d'acteurs entre lesquels s'établissent des relations de pouvoir dans la perspective de contrôler l'accès à l'espace et aux ressources » (P. Caron et al 2017, P167). En effet, l'imbrication de l'ensemble des appropriations que les acteurs en font donne lieu à cette vision dynamique du territoire. De ce fait, un espace approprié est un espace dynamique.

La deuxième entrée considère le territoire comme **réordination de l'espace**. C'est C. Raffestin (1986, P177) qui a évoqué cette conception de l'espace. Pour lui le territoire « ne renvoie pas à un travail humain, mais une combinaison complexe de forces et d'action mécaniques, physiques, chimiques, organiques, etc. Le territoire est une réordination de l'espace dont l'ordre est à chercher dans les systèmes informationnels dont dispose l'homme en tant qu'il appartient à une culture. Le territoire peut être comme de l'espace informé par la sémiosphère ». Dans cette optique, Raffestin s'oppose à ceux qui considèrent le territoire comme synonyme de l'espace. La sémiosphère est un concept clé dans le travail de Raffestin, c'est celui qui nous permet de passer de l'espace au territoire. La sémiotisation de l'espace pour devenir un territoire se fait grâce aux « arrangements territoriaux »³.

Pour C. Raffestin, l'organisation territoriale résulte d'une analyse à deux niveaux (A. Moine 2007) : d'abord, nous avons l'espace résultant de l'action des sociétés, autrement dit l'espace aménagé qui est le fait de « l'action volontaire d'un groupe social pour organiser, voire transformer l'espace dans le but de générer des effets positifs sur la société. En géographie, l'aménagement de l'espace désigne l'espace dans sa dimension volontariste » (F. Santamaria). Puis, nous avons l'espace résultant d'un « système de représentations », il s'agit d'un ensemble de travaux relevant de la géographie de la perception, celle-ci a passionné des psychologues et géographes. Les sciences régionales ont donné une place importante à la

³ Cette affirmation constitue une idée centrale dans l'élaboration de la suite de notre cadre théorique. En effet, nous pouvons considérer que les bassins de production peuvent se territorialiser par les formes de coordination ou arrangements entre les acteurs qui le composent.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

subjectivité car elles prennent en compte les « *sentiments d'appartenance* » (P. Claval 1974). Les représentations peuvent être ainsi spontanées ou imposées. En effet, comme le souligne C. Camilleri et al (1990, cité par Fourny 1995, P332) : « *l'action politique visant à produire et à imposer des représentations du monde social qui soient capables d'agir sur ce monde en agissant sur les représentations que s'en font les agents* », leurs stratégies visent à définir l'espace et « *en projettent une image dans l'avenir qui suscite l'adhésion* » (Camilleri et al, 1990).

Enfin, la troisième vision du territoire est celle qui le conçoit comme un **construit des acteurs**. C'est H. Gumuchian et al (2003) qui ont mis au point une définition du territoire où ils donnent une place importante aux acteurs. En effet, le territoire est « *une scène où se jouent des représentations en (plusieurs) actes ; l'acteur y est donc omniprésent* ». Dans leur ouvrage « *les acteurs, ces oubliés du territoire* », les auteurs ont mis l'accent sur la relation existante entre le territoire et les acteurs. Ils parlent de l'acteur territorialisé qui correspond à « *tout homme ou femme qui participe de façon intentionnelle à un processus ayant des implications territoriales. Ces acteurs contribuent à la constitution de territoire et ce, quels que soient les niveaux d'implications et/ou leur place dans les systèmes de décisions* ». B. Debarbieux (2009, P29) définit la construction territoriale comme « *l'ensemble des actions, des techniques et des dispositifs d'action et d'information qui façonnent la nature ou le sens d'un environnement matériel pour le conformer à un projet territorial* ».

J. Lapèze (2007, P23), souligne que « *les conditions d'émergence d'un territoire nécessitent une forme organisée de l'action collective, nécessitent une structuration entre les positions des acteurs afin que le territoire accède à une certaine permanence, nécessitent une reconnaissance du fait territorial et/ou de l'action qu'elle induit, (c'est-à-dire une institutionnalisation), nécessitent une représentation ordonnée du réel spatial à partir de laquelle l'action va s'inscrire dans l'espace* » ; Autrement dit, pour qu'une construction territoriale soit réussie, elle doit être le fait des acteurs dont le « *discours* » est reconnu par les « *pairs* ». En outre pour J. Lapèze (OP, cit P23), il y a plusieurs facteurs qui expliquent la réussite de la construction territoriale : « *construction par rejet d'une situation à un moment donné, construction par acteurs polymorphes, construction après une négociation territoriale entre les acteurs d'un même pôle triptyque Citoyen-Elu-Technicien* ». L'auteur pose la condition de réponse à un besoin pour que tous les acteurs adhèrent au projet de construction territoriale où le rôle des « *animateurs territoriaux* » est primordial.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Cette optique oppose deux catégories de territoires : un territoire donné, dépourvu de valeur ajoutée, il est considéré même comme un facteur de blocage ; et le territoire construit, résultant d'un jeu des acteurs à forte valeur ajoutée (F. Giraut et al 2005). B. Pecqueur (2005, P299) nous fournit la définition des deux territoires : D'abord, le territoire donné : *« c'est la portion d'espace (le plus souvent d'un découpage infranational) constituée qui est l'objet de l'observation. Dans ce cas, on postule le territoire comme préexistant et on analyse ce qui s'y déroule. C'est en quelque sorte le territoire a priori, pour lequel on ne cherche pas à analyser la genèse et les conditions d'élaboration, mais qui constitue un support. Il s'agit généralement d'un territoire institutionnel : région, canton, cercle, province, etc. »* Le territoire construit quant à lui : *« est le résultat d'un processus de construction par les acteurs. Le territoire n'est pas postulé, il est constaté a posteriori. Cela veut dire que le territoire construit n'existe pas partout et que l'on peut donc se trouver en présence d'espaces dominés par les lois exogènes de la localisation et qui ne sont pas des territoires »* (B. Pecqueur p. 295-316)

Généralement, on évoque cinq catégories d'acteurs territoriaux (A. Moine op. cit.) :

- L'État qui façonne par son action les collectivités territoriales, la société civile et les citoyens ;
- Les collectivités territoriales, qui constituent une échelle locale ou régionale de l'expression politique ;
- La société civile qui joue un rôle « effectif » ou « potentiel » dans la modification de son environnement ;
- Les intercommunalités qui jouent rôle d'intermédiation entre les différentes échelles ;
- Les entreprises.

Ainsi se dégage une définition qui conçoit le territoire comme : *« le résultat d'un concours d'acteurs ancrés dans un espace géographique repérable, qui vise à identifier puis tenter de résoudre un problème productif jugé ou ressenti comme partagé par ces acteurs. Le territoire devient un espace contradictoire (conflictuel) de solution à des problèmes productifs. On parle donc de d'organisation institutionnelle plutôt que d'échelle, susceptible de se multiplier au gré des problèmes à résoudre et des ressources mobilisées pour y répondre. Le problème à résoudre est un des moteurs essentiels et fédérateur »*. (PA. Landel et al, 2011, P2).

Le raffinement de la notion du territoire, en passant de l'espace au territoire construit a permis de substituer la notion du développement local par celle du développement territorial. Cela

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

s'explique par deux arguments : D'abord le développement local correspond à un développement économique « *autocentré* ». Par contre, le développement territorial n'est pas autocentré puisque il cherche des ressources à l'extérieur en s'intéressant à la création des ressources non pas à leur allocation. Le deuxième argument, quant à lui, renvoie à l'émergence de nouvelles formes de gouvernance qui mettent la participation civile au cœur de l'action où l'État n'est plus le décideur unique sur le sort du territoire. À côté de cette décentralisation de la décision, il y a eu aussi l'émergence de la coordination contractuelle entre les acteurs au niveau local (C. Grasland et al 2017).

Pour B. Pecqueur (2005), le développement territorial peut être défini comme « *tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire* ». Selon l'auteur, cette définition comporte trois idées principales, d'abord le développement territorial est un construit, il ne peut pas être le fait d'un décret. Puis le développement territorial permet aux acteurs de faire face à la mondialisation. Enfin, la territorialisation repose sur la spécification des ressources plutôt que de rester dans l'avantage comparatif.

3. Le développement territorial rural

Le territoire semble ainsi pertinent pour aborder les questions du développement. A cet effet, une conciliation entre l'approche territoriale et celle du développement rural a été entamée dans la littérature économique.

JL. Coujard (1984) considère que l'économie rurale est née avec l'agronomie et, longtemps confondue avec elle, et ne s'en est distinguée que tardivement, au lendemain de la deuxième guerre mondiale où elle s'est véritablement institutionnalisée. JM. Broussard (1965) parle d'une mutation de l'objet de l'économie rurale puisque avant son institutionnalisation ; dans les écrits anciens l'économie rurale était considéré comme étant un domaine à part de par la spécificité biologique de l'agriculture. J. Milhau (cité par J. Lhomme 1955) dans « *traité d'économie rurale* », écrit : « *la théorie économique a été faite pour le monde industriel* ». Milhau semble être convaincu que ce qui est valable pour les marchés industriels ne l'est pas pour les marchés agricoles. Il voudrait une théorie des prix qui soit propre à l'agriculture, comme sont spécifiques les problèmes agricoles (J. Lhomme op, cit).

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

P. Fromont a évoqué les spécificités du secteur agricole (Broussard Op, Cit), pour lui l'agriculture se caractérise par les :

- « *lenteur du processus de production* » ;
- « *manque de latitude pour le choix de l'époque des travaux* » ;
- « *nécessité des soins continus* » ;
- « *fragilité du progrès* » ;
- « *difficulté d'obtenir des produits homogènes* » ;
- « *difficulté de conserver les produits* » ;
- « *incertitude sur les rendement et dépendance vis-à-vis du milieu physique* ».

Cependant à partir de 1945, l'exception de l'économie rurale, a commencé à être remise en question avec l'industrialisation de l'agriculture. En France et en l'Europe, la productivité a augmenté plus que celle de n'importe quel autre secteur. Le progrès technique engendre à la fois des impacts directs et indirects (JB. Bonastre 1971). Sur un plan théorique, cette industrialisation de l'agriculture n'a fait qu'accentuer le caractère agro-centré des approches en termes d'économie rurale. En effet, Berger et al (1997) affirme le caractère agrocentré des descriptions de campagnes françaises relevant de la géographie rurale, pour l'auteur cet « *agrocentrisme* » est le fait de trois catégories de travaux : d'abord, nous avons ceux qui s'intéressent à « *l'étude des formes de l'utilisation de l'espace rural* », puis à « *l'étude des activités des populations rurales* » en se focalisant sur les activités agricoles et enfin à « *l'étude de l'habitat et de l'habitation rurale* » qui a été menée dans une vision « *absolument agricole* ». Ces travaux s'inscrivent alors dans une perspective « *d'agricolisation* » des espaces ruraux (A. Berger et al 1980).

Dans l'optique agrocentrée on parlait de campagne. Le territoire de ces campagnes est défini par le négatif de la ville, il s'agit d'un « *espace de faible densité d'emploi et/ou de population, faiblement diversifié, aux sols peu artificialisés, où l'agriculture tient une place dominante* » (B. Schmitt et al 2000, P43). L'espace rural se réduit ainsi à la définition de la campagne, qui, elle-même, se réduit à ce qui « *reste quand on en soustrait l'espace urbain* » (R. Chapuis 1998). Inversement « *la ville est un milieu technique, qui échappe de ce fait, à la nature. Sa spécificité, aussi nette que celle de la campagne, est à la base d'activités industrielles et tertiaires. Elle est alors un lieu d'accumulation des hommes et des capitaux. Bourgeoisie, classe ouvrière la caractérisent et définissent le citoyen* » (N. Mathieu 1990, P36).

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Cependant, l'approche agrocentrée n'a jamais fait l'unanimité auprès des économistes ruraux. En effet, à titre d'exemple, J. Chevalier (1974) avait déjà mobilisé la notion de territoire afin d'étudier une problématique relevant de l'économie rurale. L'auteur a analysé « *l'espace vécu des ruraux de la France de l'Ouest* ». Il a remis en cause les conceptions classiques de l'espace rural pour envisager celui-ci comme « *un produit (culturel, social, économique, idéologique) dont les valeurs sont acquises par apprentissage et représentative d'une idéologie dominante* » (A. Frémont 1974, P233). La pertinence du territoire a été aussi soulignée par J. Gallais (1979, P13). L'auteur, parlant des problèmes des éleveurs pastoraux en Afrique centrale et occidentale, souligne « *au-delà de la maximisation, la « territorialisation pastorale », c'est-à-dire la gestion par des groupes sociaux cohérents d'unités de pâturages reconnues et exploitées habilement, semble actuellement la base nécessaire de la promotion et, probablement, de la survie des sociétés pastorales* ». Gallais a même parlé de « *territoires de pastoraux* » en confiant une certaine « *unité de pâturage* » à une certaine « *collectivité pastorale* ».

A côté de ces travaux fondateurs de la pensée territoriale appliquée en économie rurale, nous soulignons aussi les transformations des espaces ruraux en Occident vers les années 1970. Ces transformations ont été qualifiées de « *contre urbanisation* » par le géographe américain JB. Berry (1978), celui-ci voulait témoigner « *d'un véritable retournement de tendance dans l'évolution des systèmes urbains des nations industrielles. Après des siècles de concentration urbaine, au bénéfice des grandes agglomérations, une ère nouvelle se signalait par le déclin des grandes villes et par le triomphe de forces de « désagglomération » qui désormais faisaient passer les maxima de croissance démographique dans les espaces ruraux et non métropolitains.* » (C. Chaline 1990). D'autres auteurs ont qualifié ces transformations de « *rurbanisation* » qui est un néologisme fondé sur l'association de deux mots : le concept « *urbain* » et le concept « *rural* » (A. Berger et al 1980). Ce concept désigne « *l'ensemble des processus qui affectent l'espace rural périurbains et traduisent le desserrement des fonctions urbaines* ». B. Kayser (1990) pour qualifier les bouleversements parle de « *renaissance rurale* », l'auteur remet ainsi en cause le courant de pensée conduit par H. Mendras (1967) qui parlait de « *la fin des paysans* ».

Par ailleurs, un fait majeur a contribué à la mobilisation de l'approche territoriale par l'économie rurale, il s'agit de la transformation des attentes de la société globale envers l'agriculture et l'espace rural. En effet, l'espace rural ne se réduit plus à la dimension agricole

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

mais il est aussi « *un paysage, un cadre de vie, un environnement, un patrimoine, un terrain de jeu pour des usages qui exigent souvent des modifications dans les pratiques des agriculteurs* » (JE. Beuret 1997, P46). Idem pour l'agriculture puisque une « *attention portée à la sécurité sanitaire, à la qualité gustative [des aliments]...* » (P. Lacombe 2007). L'approche territoriale est appréhendée ainsi comme étant une réponse aux « *nouvelles demandes* » (B. Kayser 1994). Celles-ci remettent en cause un modèle agricole productiviste correspondant à « *l'utilisation massive d'énergie fossile, d'engrais synthétiques, de pesticides, de machines ou autres techniques destinées à accroître les rendements [sans pour autant se soucier des conséquences sur l'environnement et sur l'homme]* » (M. Prével 2008).

En outre, le « *référentiel* » des politiques publiques a connu, lui aussi, des bouleversements. En effet, selon P. Muller (1990) on est passé d'un « *référentiel modernisateur* » fondé sur le productivisme agricole à un « *référentiel global-local* » fondé sur les stratégies identitaires avec la politique culturelle. Sylvestre (2002) concède que les politiques publiques en faveur des espaces ruraux ont connu trois périodes :

- « *De 1860 à 1945 : phase de désenclavement décisif ;* »
- « *De 1945 à 1974 : une politique d'accompagnement de la modernisation de l'agriculture ;* »
- « *A partir de 1974 : l'orientation vers le développement territorial puis vers le développement durable* ».

Section 2 : Les bassins de production agricole : Des territoires de système d'acteurs

Après avoir présenté les fondements théoriques et empiriques de la notion du territoire, dans cette section nous allons tenter de cerner celle des bassins de production agricole. Cette section est plus consistante que la première, vu qu'elle s'intéresse aux acteurs composant les bassins agricoles ainsi qu'à leur évolution, reconfiguration et aux dynamiques paysannes et entrepreneuriales à l'œuvre.

1. De la notion de filière à celle des bassins de production

Les évolutions qu'a connues le concept de développement rural ont concerné aussi les filières agroalimentaire puisque une partie de leur maillons évolue dans l'espace rural.

Le contenu de la notion de filière est apparu aux années 1950 suite aux travaux de Goldberg, Davis et Léontief qui ont publié en 1957 leur ouvrage intitulé « *A concept of agrobusiness* » (F. Khamassi et al., 2001).

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

L'approche filière fut conceptualisée par les économistes industriels (A. Bencharif 2007). Ceux-ci ont appliqué leur raisonnement aux groupements d'activités. (A. Bencharif op cit). Elle est au carrefour de plusieurs théories (Labonne 1987, Bencharif 2007,). A. Bencharif insère cette approche dans trois courants théoriques: la micro-économie, l'économie de la stratégie industrielle et l'économie néo-institutionnelle. Par contre, M. Labonne, la situe dans quatre théories : la théorie des marchés, théories des organisations sociales, théories des systèmes et les théories de l'articulation.

La notion de filière n'a pas été définie d'une manière rigoureuse. (Montfort 1983) Chaque auteur s'y prend en fonction de ses préoccupations de recherche (Lebailly op cit). Il existe une diversité de définitions dans la littérature économique. Nous passerons en revue quelques unes touchant notamment à l'économie agro-alimentaire.

Pour Fabre (1994), la filière est la formalisation sous forme d'un modèle simple d'exploitation de l'organisation des flux (de matières et financiers) et des acteurs centrés sur les relations d'interdépendance et les modes de régulation. La filière est un concept d'analyse et aussi un mode de découpage et de représentation de l'appareil productif. De manière concrète la filière part de la production jusqu'à la livraison finale au consommateur en passant par la transformation, la commercialisation sans oublier l'approvisionnement en intrant et l'encadrement.

J. Montfort (1983) quant à lui, décrit la filière comme « *un ensemble d'activités cohérentes et articulées au sein du système productif tel que l'output de l'une est l'input de l'autre* » cette définition est structuraliste. Elle étudie les relations entre les différentes composantes de la filière. Dans le même ordre d'idées, nous notons la définition de Labonne, qui décrit la filière comme « *l'ensemble constitué des agents concernés par un produit (ou un groupe de produits) agro-alimentaire, de sa production jusqu'à sa consommation, et par les relations qu'ils entretiennent.* » (M. Labonne, 1987, P138). Le même auteur, signale que cette définition se rapporte automatiquement à la définition d'un système.

Par la suite, Labonne (1985, P 142) dans sa revue de littérature donne la définition de L. Malassis (1979): « *la filière se rapporte aux itinéraires suivis par un produit (ou un groupe de produits) au sein de l'appareil agro-alimentaire ; elle concerne l'ensemble des agents (entreprises et administrations) et des opérations (de production, de répartition, de financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit jusqu'à son stade final*

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des produits et des facteurs de production le long de la filière jusqu'à son stade final . » En outre, Michel Labonne (Op. Cit) distingue trois types de filières :

- La filière d'autosubsistance : celle-ci se caractérise selon l'auteur généralement par un aspect traditionnel dans les modes de production, de stockage et de transformation. La présence des flux de capitaux est faible (voire inexistante). Les agents qui interviennent dans ce type de filière sont d'une taille réduite. Les ventes sont occasionnelles et elles sont incitées par le besoin de monnaie ;
- La filière artisanale : celle-ci se caractérise par un fort échange de proximité qui « *ne doit pas être entendue au simple sens de distance géographique entre opérateurs, mais en terme de capacité pour un opérateur à contrôler un certain espace.* » (M. Labonne, P 147 Op.Cit). Cette filière satisfait la demande au niveau local. Ce type de filière est analogue à la filière d'autosubsistance en termes de flux de capitaux et de taille.
- Filière industrielle : Ce type de filière se base sur des marchés extérieurs. Elles tentent de satisfaire les demandes de masse en utilisant des techniques modernes.

Par la suite, la notion de filière s'est enrichie par les approches méso-dynamiques ou méso-économiques en s'intéressant aux « *dynamiques intermédiaires* » des acteurs (D. De Bandt 1989). Trois apports de ces approches sont à souligner (M. Griffon 1994) : l'analyse des contraintes techniques, des stratégies des acteurs et des différents modes de coordination. En effet, la notion de filière, à elle seule, ne peut pas appréhender l'évolution dynamique d'une activité. Pour cela il faut « *étudier les relations qui s'établissent entre les agents en charge de activité* » raison pour laquelle « *il faut procéder à une analyse systémique* » dont le concept de méso-système offre des éclaircissements en la matière (J. Barreau et al, 1995).

Pour le domaine agricole, un méso-système agricole peut être défini comme « *un sous-système productif intégrant la production, la transformation et l'utilisation d'un groupe de produits agro-alimentaires selon différents modes de coordination, des configurations institutionnelles historiquement déterminées et selon un rapport espace/temps spécifique* » (M. Griffon op, cit). Ainsi, grâce à la mobilisation de concept, P. Hugon (1985) a pu établir une grille de lecture décrivant une typologie composée de quatre « *filières spatialisées* » :

- filières à régulation domestique de dimension locale;

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

- filières artisanales à régulation marchande de dimension régionale;
- filières industrielles à régulation étatique, de dimension nationale;
- filières à régulation capitaliste de dimension internationale.

La spatialisation des filières commence à faire l'objet de la littérature théorique vers le milieu des années 1980. Deux auteurs ont intégré la donnée spatiale dans leur analyse pour les filières agroalimentaires, il s'agit essentiellement de J. Vaudois et de JP. Diry. Ces deux auteurs ont essayé de comprendre l'évolution dynamique des filières en s'intéressant à l'analyse de la filière au sens stricte et de son environnement.

Optant pour une approche systémique en termes d'agrofilières et de bassin de production, les deux auteurs tentent d'analyser les dynamiques spatiales de la production agricole. Pour J. Vaudois (2000), une telle approche permet de prendre en compte de manière effective tous les facteurs interagissants pour expliquer les évolutions constatées. J. Vaudois définit ainsi le concept d'agrofilière comme « *un système à trois comparantes constitué d'un sous-système de production-distribution-consommation, d'un sous-système d'encadrement et du sous-système constituant l'environnement de la filière* ». Dans ce sens, le sous-système de production-distribution-consommation correspond à la filière au sens strict. Il s'agit de tous les acteurs qui interviennent dans la production, la collecte, la transformation et la consommation d'un produit. Le système d'encadrement, quant à lui, regroupe l'ensemble des acteurs économiques, administratifs et politiques qui agissent directement sur le fonctionnement de la filière, en mettant en œuvre un cadre d'activités et des règles de fonctionnement, en mettant à la disposition des acteurs de la filière les moyens intellectuels nécessaires, et en régulant la production. Cela est assuré par l'État, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles et les organismes de financement (J. Vaudois, Op.cit).

Le concept de bassin de production, quant à lui, a été aussi défini par J. Vaudois, il s'agit « *des espaces géographiques spécialisés, structurés par les flux entre les exploitations productrices, entre ces dernières et les acteurs économiques et institutionnels de la filière considérée, entre l'ensemble ainsi formé et les acteurs du territoire support.* » (J.Vaudois, 2006, P67). Ces deux notions permettent de rendre compte de tous les changements structurels, fonctionnels et organisationnels caractérisant les avatars du monde agricole et rural.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Par ailleurs, la formation des bassins de production est expliquée par des facteurs de localisation. Von Thünen (1826) avait déjà montré que la localisation des espaces de production agricole est expliquée par les coûts de transport des produits et des variations spatiales de la rente foncière. Il en résulte une organisation des diverses cultures en cercles concentriques, en tenant compte de la nature plus au moins périssable du produit, en cercles concentriques entourant la ville-marché. Plus récemment la nouvelle économie géographique, initiée par Krugman, a renouvelé profondément l'analyse en termes de localisation ; deux forces expliquent ainsi la nature des localisations des firmes : forces de dispersion et forces d'agglomération . Selon Krugman les agglomérations sont le fait de l'interaction des économies d'échelle, du coût de transport et du facteur de mobilité. Il définit deux secteurs composant une économie, le secteur industriel qui mobilise un seul facteur de production, c'est-à-dire le travail qualifié, pour produire un bien différencié avec des rendements croissants. Le secteur agricole qui mobilise le travail non qualifié comme facteur avec des rendements constants, produit un bien homogène.

Daniel (2005) constate que le coût de transport des produits agricole constitue une autre force de dispersion pour les industries. Ainsi, plus les coûts de transport sont importants, plus les industries ont tendance à se localiser dans les bassins de production. L'auteur résume dans le tableau suivant les forces de dispersions et de concentration contribuant à la formation impactant les bassins de production :

Tableau N°1: Récapitulatif des forces de concentration et de dispersion des productions agricoles

Forces de concentration	Force de dispersion
Coûts de transport relativement élevés	Coûts de production : ajustement du coût fixes de production (terre)
Des produits agricoles et alimentaires	Disponibilité en terre et éventuelles conditions pédoclimatiques de production spécifiques
Concentration au plus près de la demande	Intervention publique
Économies d'échelles externes : complexe agroalimentaire	Aides directes couplées aux facteurs fixes de production
Économies d'échelles internes des entreprises agroalimentaire	

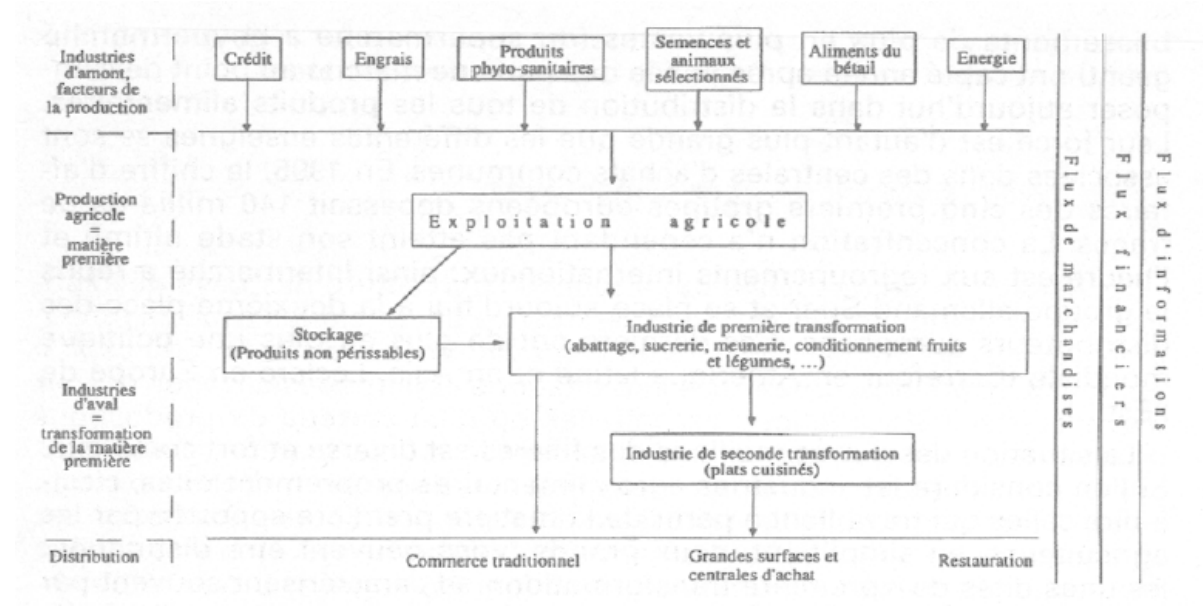
Source : Daniel (Op.cit.)

La traduction spatiale des bassins de production est décrite par JP. Diry (1997). Cet auteur parle de quatre « conséquences géographiques ». Premièrement, les industries

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

agroalimentaires se localisent à proximité des bassins de production et internalisent les coûts de transport. Deuxièmement, chaque bassin de production est constitué de « *noyaux centraux* » : des agriculteurs, des industriels d'amont et d'aval, d'autres fournisseurs d'amont et des débouchés à différentes échelles. Troisièmement, les bassins de production résultent d'une « *jonction entre des acteurs endogènes et des acteurs exogènes* ». Enfin, les bassins de production sont à la fois stables et dynamiques.

Figure N°1: Représentation d'un bassin de production



Source : JP. Diry (Op.cit.)

2. Les composantes d'un bassin de production agricole

F. Sarrazin (2016), dans son travail « *construction social des bassin de production* », propose une liste de seize éléments renseignant sur les facteurs de coordination et sur les forces et faiblesses d'un bassin de production.

- **Une spécificité pédoclimatique, condition nécessaire mais non suffisante** : Selon F. Sarrazin, la spécificité pédoclimatique est associée à un nombre entier de communes constituant une région agricole homogène. Pour F. Sarrazin, les spécificités pédoclimatiques des bassins de production sont certes nécessaires mais insuffisantes pour s'imposer, elles doivent être agencées avec des éléments sociotechniques afin d'être valorisées.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

- **Un système sociotechnique :** Selon F. Sarrazin, le concept de système sociotechnique renvoie à la combinaison des facteurs de production (terres cultivables, agencement et aménagement des parcelles, équipement technique de la production, du stockage et/ ou de la transformation,etc.) et des compétences humaines dans l'appropriation de ces moyens. L'auteur parle des spécificités sociotechniques en agriculture en citant l'exemple des produits laitiers. Pour lui, le lait a des caractéristiques physico-chimiques semblables quels que soient ses modes de production , mais les sociétés ont pu mettre en place des systèmes sociotechniques très particuliers en fonction des spécificités pédoclimatiques de leur territoire. Le fromage Comté en est le meilleur exemple, car il est le fruit d'une expérience centenaire basée sur une invention collective. Ainsi, la convergence et la complémentarité entre l'organisation technique et organisation sociale permet l'émergence d'un savoir-faire spécifique.
- **Un système d'emploi :** Tous les bassins de production sont dotés d'un système de main d'œuvre qui peut-être familial, local, immigré ou informel. Une main-d'œuvre peut être remplacée par la mécanisation. La disparition d'un système d'emploi implique la fin d'un bassin de production car il fait partie du système sociotechnique.
- **Un système d'encadrement technique :** La modernisation agricole s'obtient par la vulgarisation et la diffusion du progrès technique. Cela passe par la mise en place des centres de formation et des groupes de vulgarisation. Les chambres d'agriculture ont aussi un rôle dans la diffusion du savoir faire agricole. Le système d'encadrement comporte deux composantes : celle qui accompagne les agriculteurs et celle d'une recherche expérimentation en amont ayant pour but l'amélioration du matériel génétique et végétal .
- **Un système marchand local :** Dans ce type de système la relation est directe entre les producteurs et les consommateurs. F. Sarrazin qualifie ce type de système de marché élémentaire. L'échange s'effectue dans un espace de proximité. L'auteur souligne que les travaux sur les circuits courts, les systèmes alimentaires territorialisées et les systèmes agro-alimentaires métropolitaines s'inscrivent dans cette logique de marché locaux.
- **Un système marchand de grande envergure :** Les marchés de grande envergure se caractérisent par l'importance des volume échangés, l'existence d'intermédiaire entre les producteurs et consommateurs , la grande distance et l'exportation.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

- **Un système politico administratif local** : F . Sarrazin (Op.Cit. P35), « *le concept de système politico-administratif local rend compte de l'état d'émulation, de concurrence et de coopération entre les différents élus politiques, entre les différents élus professionnels, entre les différents fonctionnaires de la fonction publique territoriale et de la fonction publique d'État, entre les différents élus et les différents fonctionnaires. Mis en œuvre dans un processus quotidien de division du travail de coordination, d'arbitrages, il est contrôlé par des modes de régulation croisés* ». Il s'agit du jeu des acteurs institutionnels à différentes échelles. Leurs interventions dans l'agriculture est plus qu'un indispensable.
- **Un système de banque assurance** : Ce système contribue à la régulation de l'activité agricole et à la mutualisation de ses risques en absorbant les fluctuations du marché ou des aléas climatiques, ce qui permet de maintenir l'offre sur le marché. Par contre, les crédits ont un rôle dans la modernisation des exploitations.
- **Un espace muséographique** : Il s'agit d'une mise en œuvre d'écomusée dans optique de valorisation des patrimoines matériels et immatériels. L'écomusée « *assure, entre autres, des fonctions de conservation, de recherche, d'exposition, d'éducation et de diffusion auxquelles s'ajoute le rôle social et communautaire* » (F . Sarrazin, Op.Cit. P38). Les écomusées peuvent prendre la forme d'un musée ou d'une maison ou encore d'un témoignage.
- **Une route agritouristique** : Les routes agritouristiques ont pour but de faciliter l'accès des touristes au système marchand local, par voie de conséquence, la valorisation du patrimoine alimentaire local.
- **Un salon professionnel avec ses concours** : Les salons professionnels concilient entre le système d'encadrement technique et la logique de valorisation collective des bassins de production. Ils permettent la rencontre entre plusieurs intervenants institutionnels et économiques avec la présentation du machinisme agricole.
- **Une fête populaire professionnelle promotionnelle** : La fête correspond à un « *ensemble de réjouissances collectives destinées à commémorer périodiquement un évènement* » (F . Sarrazin (Op.Cit. P44). Le but des fêtes professionnelles est de créer un lien entre producteurs et consommateurs, elle constitue un moment de détente et de convivialité entre les participants et visiteurs. L'auteur affirme que les fêtes contribuent à la promotion collective des identités professionnelles mais aussi des produits de terroir.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

• **Des fonctions sociales :** La performance au sein d'un bassin de production dépend de cinq catégories de fonctions sociales : « leadorales », « organisatrices », « entrepreneuriales », « orchestratrices » et « identitaires ». Elles sont portées par des individus ou des groupes d'individus.

Les leaders sont des acteurs qui incarnent les normes de qualités au sein du bassin de production grâce à leurs expériences réussies . Ils portent l'identité sociale et professionnelle du bassin. Ils sont considérés comme une locomotive par les autres acteurs du bassin. Par conséquence, ils ont une autorité morale et exercent un influence considérable sur les autres générant ainsi des changements dans les attitudes et dans les pratiques.

Les organisateurs exercent une fonction d'ordre managériale consistant à « administrer, prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler » (H. Fayol, 1918). Afin d'être légitime, l'action organisatrice doit être articulée avec la fonction leadorale.

Les entrepreneurs sont des individus ayant la capacité d'identifier des opportunités d'accéder à des ressources et de mettre en valeur leur produit sur le marché. L'entrepreneur mobilise un ensemble de relations sociales afin d'innover, d'améliorer ou de mettre son produit sur le marché. L'encastrement de l'entrepreneur dans son milieu peut être une alternative aux dispositifs impersonnels.

Les orchestrateurs sont les agents qui fournissent des recommandations (sur la qualité ou sur les prix de revient) en fonction des besoins et des attentes du marché. Dans la mise en œuvre de ces recommandations, les orchestrateurs doivent consulter les leaders et doivent solliciter les organisateurs afin de les généraliser.

La fonction sociale identitaire est le fait des leaders professionnels ou partagée par des groupes sociaux. Elle est exercée notamment pendant les salons professionnels visant à diffuser une certaine fierté professionnelle.

- **Un groupe professionnel dirigeant :** Il renvoie aux personnes détenant la responsabilité des structures opérationnelles du bassin (président de conseil d'administration d'une entreprise, d'une coopérative ou d'une association, directeur d'une chambre d'agriculture, élu local, etc.). ces personnes ont leur mot à dire sur la définitions des orientations techniques, économiques et commerciales de la production du bassin en mobilisant les différentes fonctions sociales.

- **Un milieu innovateur :** Le développement des bassins de production s'appuie aussi sur les apports de « matière grise ». Le milieu innovateur est basée sur la mise en œuvre de nouvelles connaissances scientifiques. Généralement, la production des connaissances est confiée aux centres de recherche dans le cadre de programme recherche-formation-développement. Les milieux innovateurs doivent travailler en coordination avec le groupe professionnel dirigeant.

3. Les bassins de production au cœur des transformations et recompositions des espaces ruraux

Les bassins de production sont au cœur des transformations et recompositions que connaissent les espaces ruraux. J. Bessière (2012) dans sa revue de littérature, présente un aperçu des principales restructurations qu'ont connues les territoires ruraux européens. Son analyse se focalise beaucoup plus sur des dimensions qualitatives que quantitatives des évolutions.

La première recomposition, soulignée par Bessière est d'ordre démographique. Celle-ci se caractérise par le redressement de la courbe de la population rurale au milieu des années 70, où un mouvement de reprise des territoires ruraux était remarqué. Ainsi, ces espaces deviennent de plus en plus attractifs grâce au développement des infrastructures de transport et des moyens de communication.

La deuxième recomposition est d'ordre social qui est la résultante de la recomposition démographique. En effet, l'analyse de la composition sociale de la société rurale montre la réduction des effectifs socioprofessionnels traditionnels au profit d'une ruralité plus variée se caractérisant par un déclin des activités agricoles au profit des activités tertiaires. Les rapports sociaux se trouvent ainsi transformés au sein de la société rurale, et deviennent plus innovateurs telle que l'innovation alimentaire.

La troisième recomposition est liée aux politiques publiques. Celles-ci s'orientent désormais beaucoup plus vers le développement rural dans un contexte de plus en plus décentralisé et territorialisé. De nouvelles formes de gouvernances et des projets de contractualisation, dans une optique de proximité, voient le jour au sein des territoires ruraux.

Enfin, la quatrième recomposition soulignée par Bessière est socio-économique. Il s'agit de la multifonctionnalité de l'agriculture ; de nouvelles missions lui sont ainsi assignées comme l'entretien du paysage, la protection des espèces et des races. De plus, d'autres formes d'agriculture émergent comme l'agriculture du terroir, de montagne, bio... Ce sont alors des

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

fonctions, environnementale, industrielle et tertiaire, résidentielle et récréative qui caractérisent désormais l'agriculture.

4. Des bassins de production structurée par une paysannerie reconfigurée

Les recompositions des espaces ruraux ont été accompagnées d'une reconfiguration des exploitations agricoles. En effet, l'agriculture extensive (composés de micro exploitations) a suscité un regain d'intérêt après la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture. La valeur ajoutée dégagée par cette agriculture n'est pas uniquement économique mais elle est aussi d'ordre social (emploi), territoriale (cohésion territoriale) et environnementale (gestion des ressources naturelles) (P. Mundler et al., 2007).

Mundler et al., (op. cit.) soulignent que le trait principal de ces petites exploitations est leur inscription comme « *un élément d'un système d'activités plus large* » qui a été défini comme : « *l'ensemble des activités du ménage, chacune ayant son rôle propre dans le fonctionnement et le développement de l'ensemble. Ces activités sont liées entre elles, soit par des liens fonctionnels, soit par leur articulation temporelle* » (P 56). Cette stratégie paysanne vise à réduire l'exposition et à diminuer la variabilité du revenu des exploitants (JF. Bélières, 2015).

La deuxième stratégie paysanne, visant la gestion du risque, dans un contexte socioéconomique marqué par l'incertitude, est l'amélioration des capacités des ménages à faire face aux chocs subis en constituant un fond propre et une épargne de précaution à travers les animaux d'élevage (JF. Bélières, Op.cit.).

P. Gasselin (2014), quant à lui, considère que la mise en œuvre d'un système d'activité est le fait de sept registres de motivations :

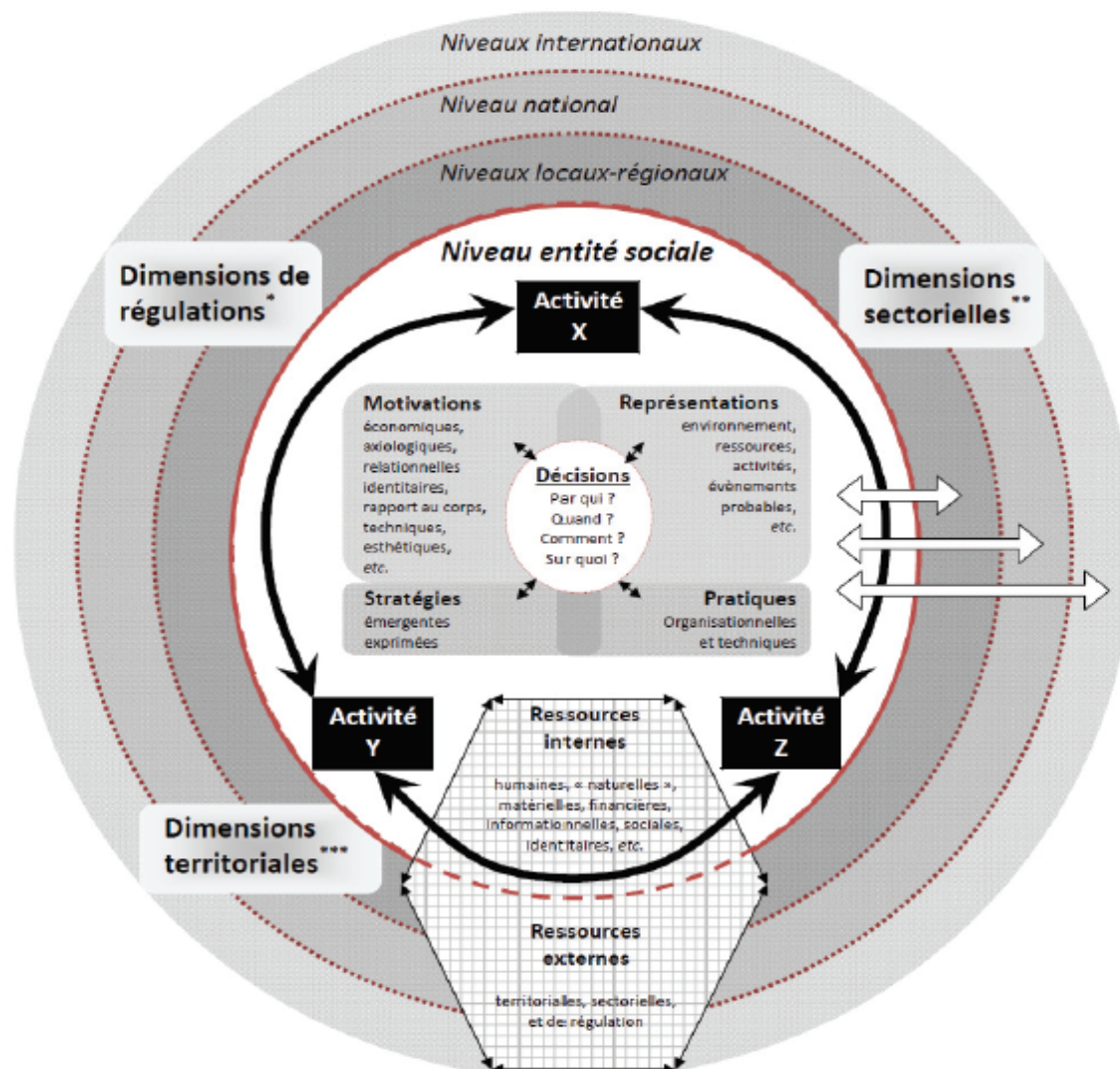
- ✓ Les motivations économiques : renvoient à l'optimisation des ressources limitées en créant une valeur d'échange à travers la commercialisation des biens et services ;
- ✓ Les motivations axiologiques : se réfèrent à l'ensemble des valeurs morales et idéologiques d'un groupe social qui façonnent sa conception du monde, du travail, du bien et du mal ;
- ✓ Les motivations relationnelles : il s'agit d'un ensemble d'investissements affectifs effectués en vue de renforcer l'interaction avec autrui ;
- ✓ Les motivations identificatoires : renvoient à la légitimation d'une activité ou d'une pratique ayant un ancrage identitaire ;

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

- ✓ Les motivations de l'engagement du corps : se réfèrent à la sensation que procure le travail, pénible ou réconfortante ;
- ✓ Les motivations techniques : renvoient à la satisfaction ou l'insatisfaction tiré de la performance technique ;
- ✓ Les motivations esthétiques : elles concernent l'aspect raffiné (du paysage, du geste, du produit).

Prenant en compte plusieurs aspects liés aux reconfigurations que connaissent les exploitations agricoles, P. Gasselin (Op.Cit.) a schématisé le fonctionnement d'un système d'activité agricole

Figure N°2 : Environnement externe et interne d'un système d'activité agricoles



Source : P. Gasselin (Op.Cit. P 107)

Les différentes dimensions d'un système d'activité sont résumées dans l'encadré suivant :

Dimensions sectorielles** : Acteurs de la chaîne de valeur et des professions, marchés, régulations prix, acteurs et règles de la certification, etc.

Dimensions territoriales*** : Identité (histoire, culture, patrimoine, limites, nom, etc.), organisation sociale et politique (coopératives, syndicats, collectivités locales, etc.), dimensions matérielles (conditions biophysiques et aménagement), organisation réticulaire (biens, personnes, services, argent, savoirs), projet d'une société sur son espace, etc.

Dimensions de régulations* : Politiques, dispositifs de soutien et de normes publics et privés (règles, institutions, outils, etc.), gouvernance, rapports de force, etc.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

- ✓ La réduction de la dépendance, surtout la dépendance alimentaire du cheptel (apport protéique), mais aussi la dépendance énergétique des exploitations (carburant) ;
- ✓ La minimisation des impacts des fluctuations du marché des consommations intermédiaires sur les exploitations ;
- ✓ La réduction des charges opérationnelles ;
- ✓ La réduction de l'utilisation des ressources non renouvelables afin de réduire les impacts environnementaux.

A cet effet, les exploitations ont adopté de nouvelles stratégies afin d'atteindre les objectifs sus-cités (L. Delaby, Op. Cit.). Il s'agit de la mise en œuvre d'un système fourrager basé sur la prairie pâturée et un chargement adapté. Ce qui offre une autonomie élevée aux paysans puisque l'essentiel des fourrages est produit sur l'exploitation. Ce système fourrager est fondé sur la complémentarité herbe-maïs se caractérisant par une valeur énergétique élevée. En outre, les conduites d'élevage sont conçues pour s'adapter à la disponibilité en ressources fourragères. cela consiste à regrouper les vèlages pour la période du printemps ce qui réduit davantage les coûts d'alimentation au sein de l'exploitation.

La troisième reconfiguration, qui mérite d'être signalée, concerne le transfert des exploitations agricoles dans les pays industrialisés. En effet, selon F. Lepage (2011), si par le passé les exploitations agricoles n'avaient pas une grande valeur monétaire et étaient automatiquement léguées à l'un des fils, présentement, les exploitations de plus en plus capitalisées et de moins en moins rentables sont difficilement transférables. Le transfert et la pérennité des fermes se heurtent à plusieurs limites et contraintes comme :

- ✓ Le peu de rentabilité de ces exploitations ;
- ✓ La faiblesse des revenus à la retraite ;
- ✓ L'enchérissement des actifs agricoles ;
- ✓ Le manque de préparation ;
- ✓ Le désir des parents d'avoir un revenu à la retraite ;
- ✓ La volonté d'être équitables envers tous leurs enfants.

5. Des reconfigurations paysannes fondées sur l'innovation

L'innovation est l'un des leviers ayant permis la modernisation des techniques au sein des exploitations agricoles. Sa diffusion est le fait des grandes comme des petites exploitations. L'élevage bovin laitier est l'une des activités agricole qui connaît le plus d'innovation.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Celle-ci nécessite plusieurs dimensions pour la caractériser comme le résume la grille suivante :

Tableau N° 2 : Dimensions innovantes en élevage bovin

Domaine d'application	Bâtiment ; équipements d'élevage ; animaux santé animale ; reproduction, gestions d'élevage ; alimentation animale ; production et conservation des fourrages ; organisation de l'exploitation ; organisation de la filière ; organisation du paysage.
Nature de l'objet de l'innovation	Équipement ou matériels ; intrants (produits vétérinaires ; aliments ; semences...) ; pratiques d'élevage ; race animale améliorée ; produits animaux transformés ou non ; outils de gestion ou d'aide à la décision ; système fourrager ; système d'élevage ; système d'exploitation ; mosaïque paysagère ; filière de diversification.
Finalité	Productivité du troupeau ; revenu ; qualité ou quantité de travail ; emploi ; environnement ; santé et bien-être animal ; qualité des produits ; image de la production ; autonomie énergétique, protéique et/ou décisionnelle de l'exploitation.
Origine de l'innovation	Éleveurs ; groupement d'éleveurs ; entreprises d'amont ; entreprise d'aval ; bureaux d'étude ; organismes de recherche et de développement ; et très souvent, partenariats entre différents acteurs.
Originalité de l'innovation par rapport à l'existant	Innovation incrémentale ; innovation radicale ou de rupture.

Source : J-M. Maynard (2014).

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Ces innovations sont portées par chercheurs en élevage mais aussi des éleveurs innovants, qui, grâce à leurs pratiques pertinentes, font face aux changements. L. Delaby (Op. Cit.) souligne : « *Innover, c'est surtout oser. Et au-delà des choix techniques et organisationnels parfois originaux, les systèmes laitiers à bas intrants et les éleveurs qui les assument sont surtout innovants dans leur démarche, en questionnant les normes professionnelles en vigueur [en s'appuyant] sur les potentialités avec lesquels ils composent leur stratégie* » (PP-130, 131).

J-M. Maynard (Op.cit.) a énuméré quatre facteurs expliquant le changement et l'innovation en agriculture, qu'il appelle « *les forces motrices de l'innovation en élevage* » :

- a) L'évolution de la demande alimentaire : L'offre de produits alimentaires doit être en mesure de satisfaire une demande mondiale qui ne cesse d'augmenter. Pour cela, face aussi à la raréfaction des ressources foncières, d'autres stratégies sont adoptées comme l'optimisation de la productivité du cheptel, la minimisation du gaspillage au sein des exploitations... En outre, il y a eu l'émergence d'une demande de qualité à laquelle les industries agroalimentaires doivent répondre, les conditions d'obtention et la manière de produire au sein d'une exploitation se trouvent interrogés.
- b) La maîtrise des nuisances environnementales et la protection des ressources non renouvelables : l'agriculture, notamment l'élevage ne peut pas être pratiqué actuellement sans la prise en compte des enjeux du développement durable car elle a une responsabilité dans la dégradation de l'environnement (pollutions, érosion, gaz à effet de serre, consommation des ressources non renouvelables...). L'innovation agricole intègre actuellement, quoique de manière limitée, une partie de ces préoccupations liées au développement durable.
- c) Travail des agriculteurs et formes d'agriculture : le contexte de forte fluctuation des prix des intrants agricoles ainsi que les reconfigurations des exploitations agricoles soulignées précédemment sont source d'innovation agricole. Le système de travail adopté par les exploitations est au cœur de ces innovations et réorganisation ; désormais il est plus flexible et réactif face aux changements.
- d) Évolution de la place de l'agriculture dans les territoires : de part sa multifonctionnalité, l'agriculture occupe une place importante au sein des territoires. Son rôle ne se réduit pas à la production des biens agricoles mais elle

contribue aussi à la production du « naturel ». De ce fait, des innovations en matière d'appropriation de l'espace sont en pleine émergence.

6. La spécification des métiers et des savoir-faire agricoles : vers une agriculture managériale

Eu égard à l'ensemble des recompositions et reconfiguration au sein des bassins de production, les métiers agricoles exigent de plus en plus la mobilisation de compétences à la fois spécifiques et managériales.

Le métier d'élevage est structuré autour de trois catégories de travail : le travail d'astreinte, le travail de saison et le travail exceptionnel (M. Mallot, 2008).

Le travail d'astreinte : comporte des tâches qui s'effectuent quotidiennement et qui sont difficiles à transférer ou à anticiper comme les soins journaliers apportés aux animaux (alimentation, paillage, raclage, surveillance). Il faut signaler aussi l'existence d'astreintes hebdomadaires (la surveillance hebdomadaire des estives, des cultures, l'approvisionnement en eau tous les deux jours dans les prèes, le tri des factures, etc.)

Le travail de saison : renvoie aux tâches qui s'effectuent durant une période précise de l'année, en fonction du cycle de production (vêlage, semailles, travaux de cultures). Il existe deux catégories de tâches ; celles que l'éleveur puisse anticiper ou différer facilement (bouclage des veaux, clôture, insémination des bovins, paperasse administrative) et d'autres pouvant être tributaire de contraintes d'ordre technique ou climatique (mise à bas, semis de fourrage).

Les travaux exceptionnels : Ce sont les travaux d'aménagement que les éleveurs effectuent afin d'agrandir ou de remettre en état le bâtiment d'élevage .

Cependant, l'exploitant ne doit pas se contenter de la mise en œuvre de ces tâches , il est tenu de suivre un processus managérial composé de trois niveaux de décision à savoir : le niveau opérationnel, tactique et stratégique (M. Mallot, Op. Cit.).

Le niveau opérationnel : Se réfère au travail de production et peut facilement, via une formation, se transférer au personnel. Peu importe la personne, ce travail est effectué d'une manière similaire et les quelques différences ont peu d'impact sur la niveau de production.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Le niveau tactique : Ce niveau, contrairement au premier, exige une qualification comme la mobilisation de règles du métier (zootechnie, repérage d'une évolution) afin de s'adapter à un problème ou la production des informations qui serviront à des décisions ultérieures.

Le niveau stratégique : Exige un arbitrage en prenant en compte les informations qui concernent l'exploitation dans sa globalité et celles liées à son environnement extérieur (les marchés, la recherche, les lois, les évolutions sociétales...). Ces informations ont des répercussions sur la performance et le travail futures. Ce niveau de décision relève de la compétence du propriétaire de l'exploitation.

Prenant en compte les catégories de travail et les niveaux de décision au sein d'une exploitation, M. Mallot (Ibid.) élabore une grille d'analyse du travail au sein des exploitations comme le montre l'encadré suivant :

Encadré : Grille d'analyse du travail au sein d'une exploitation

- Sa temporalité : le travail est rythmé par le système de production (travail d'astreinte, de saison ou exceptionnel).
- Son rapport à un niveau de décision : peut-on appliquer les consignes sans réfléchir ? (travail opérationnel), peut-on avoir à prendre des décisions concernant la conduite technique ? (travail tactique), faut-il prendre des décisions influant sur l'avenir et sur l'orientation de l'exploitation ? (travail stratégique)
- Les tâches de management et de gestion de l'exploitation, les compétences et le nombre de personnes nécessaires, la répartition du travail, la pénibilité et les risques.

Source : M. Mallot (Ibid)

A cet effet, des pratiques d'élevage de précision ont vu le jour comme un aboutissement des recherches effectuées en agronomie et des pratiques innovantes dans les exploitations, ayant pour but de maximiser les performances des élevages. L'élevage de précision est basé sur la mobilisation de techniques modernes, tels que les capteurs, les caméras, les microphones, couplés à des technologies de l'information dans un but de mesurer les différents paramètres directement sur l'élément le plus important du processus de production animale, à savoir l'animal lui-même (S. Chastant-Maillard, 2016). Il consiste à :

- ✓ Surveiller et suivre les animaux individuellement, ce qui permet de réduire les coûts de travail associé ;
- ✓ Avertir l'éleveur immédiatement quand l'un des animaux présente un problème.

7. Les dynamiques entrepreneuriales agroalimentaires et structuration des bassins de production

La petite entreprise est au cœur des réflexions sur le développement territorial de par ses atouts. La petitesse de sa taille, la centralisation de sa gestion et son système d'information peu complexe et peu organisé (M. Kheladi 2012) sont autant de leviers que les propriétaires de ce type d'entreprises peuvent mobiliser afin de rester flexibles et de s'adapter aux changements. Au-delà de ces aspects techniques, la petitesse permet aux entreprises d'entretenir un lien plus solide au territoire. En effet, plusieurs ancrages se présentent à elles : « *une immersion dans le territoire local bien sûr, mais aussi un accrochage à des groupes ou réseaux d'entreprises développant leur activité dans des espaces plus vastes ou bien encore une inscription dans un marché professionnel du travail.* » (S. Michun, 2007, PP37-49).

De ce fait, le facteur territorial est de plus en plus intégré dans les théories économiques pour associer les dynamiques entrepreneuriales (A. Fayolle, 2012) et les dynamiques territoriales (K. Colletis-Wahl, 2008). En effet, le territoire n'est plus un simple réceptacle d'entreprises cherchant une allocation optimale de ressources mais une composante essentielle de leur développement. Nous passons d'une logique d'allocation des ressources à celle de leur création (N. Fandi 2014). En contrepartie, les entrepreneurs doivent concevoir la viabilité des territoires comme étant un bien commun (M. Berbar, 2018). Dans cette optique, des alliances stratégiques interentreprises et entre les entreprises et l'acteur public s'élaborent pour une configuration territoriale attractive (A. Chenane, 2016).

Dans le domaine agroalimentaire, les écrits sur l'entrepreneuriat et le territoire se caractérisent par un foisonnement des idées. Celles-ci s'inscrivent essentiellement dans le cadre des travaux sur les « *Systèmes agroalimentaires localisés-SYAL* » (J. Muchnik, 2011) qui sont une conciliation des approches par les Systèmes productifs localisés- SPL (C. Courlet, 1996) avec les approches en termes de filière agroalimentaire (JC. Montigaud, 1992).

L'entrepreneuriat de filière est à la confluence de plusieurs logiques. D'abord, nous avons la logique des caractéristiques du produit mis en vente ; celles-ci ne se réduisent pas au seul respect d'un certain nombre de normes techniques mais il y a d'autres attributs liés à un savoir-faire spécifique (A. Sassu, 2001) et/ou à une consommation territorialisée (I. Vaileanu Paun, 2011). Ainsi, la donne territoriale imbriquée dans le processus de production s'avère déterminante dans l'émergence de l'intention entrepreneuriale mais aussi dans le processus d'« *ancrage territorial* » des PME agroalimentaires (J. Frayssignes, 2001), d'où la nécessité de

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

mise en œuvre de la certification d'origine comme « *une stratégie d'acteurs* » (A. Benkahla, 2005).

Par ailleurs, l'entrepreneuriat de filière se structure autour d'une logique collective et systémique. Afin d'appréhender cette logique, il est nécessaire de se référer à trois catégories de travaux dont leur conciliation semble très féconde. La première catégorie de travaux porte sur la chaîne de valeur élargie. En effet, R. Kaplinsky (2000) dépasse le niveau intra-entreprise en appliquant le raisonnement de M. Porter sur plusieurs acteurs qui n'appartiennent pas forcément à une seule entité, firme ou entreprise. De ce fait, la chaîne de valeur de Porter fut transposée dans des contextes plus vastes. Ces écrits s'intéressent à la problématique de la répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs intervenant au sein de la chaîne (É. Chantrel et al, 2009). La deuxième catégorie de travaux appréhende l'entrepreneuriat d'un point de vue interactionniste. Il s'agit essentiellement d'analyser les modes de gouvernance entre les acteurs d'une filière dans une optique néo-institutionnaliste pour dépasser l'unique coordination par le marché (O. Williamson, 1975). Enfin, la troisième catégorie correspond à l'ensemble des travaux qui inscrivent l'entrepreneuriat dans une perspective « *évolutionniste* » (T. Lévy-Tadjine, 2015) qui « *met l'accent sur le rôle des réseaux sociaux, notamment pour analyser la constitution des équipes entrepreneuriales ou l'entrepreneuriat des minorités...* ». Les théoriciens évolutionnistes de l'organisation (Nelson et Winter, 1982) considèrent l'entité entrepreneuriale comme « *un système d'apprentissage* » (É. Brousseau, 1999).

La troisième logique structurant l'entrepreneuriat de filière est liée à l'entrepreneur. Dans ce cas, l'analyse se focalise sur la personne de l'entrepreneur. Schumpeter est le théoricien qui rend les lettres de noblesse à la personne de l'entrepreneur en le qualifiant de « *personnalité hors du commun* » (P. De Woot, 2005) et en lui attribuant trois caractéristiques qui lui sont spécifiques à savoir : « *la vision* » d'une opportunité « *identifiée ou construite* » (JM. Degeorge, 2013), un goût du « *risque* » et un « *pouvoir de conviction* ». D'autres approches sont d'ordre psychologique comme l'approche par les traits de l'entrepreneur (J. P. Bréchet, 2009) ou encore l'approche cognitive de l'entrepreneuriat (Z. Aouni, 2007). Ces approches ont pour objectif de mieux « *connaître l'entrepreneur et comprendre ses actes* » (T. Verstraete, 1999).

Enfin, nous avons la logique territoriale de l'entrepreneuriat. Dans cette optique, l'entrepreneur est vu comme un acteur au même titre que les autres agents ; il est appelé à

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

contribuer dans le processus de structuration du territoire à travers ses deux piliers : la coordination des acteurs et la valorisation des ressources (L. Hadjou, 2009).

Les dynamiques entrepreneuriales fromagère et laitière contribuent grandement dans l'émergence et la structuration des bassins laitiers. Elles sont source de diverses valeurs : économique (création d'emploi, valorisation de la production laitière locale, etc.), sociale (intégration des petits paysans) et territoriale (équilibre territorial). Les territoires ruraux sont potentiellement attractifs pour les entreprises travaillant dans la transformation du lait, du fait de la production laitière s'y trouvant.

Les logiques entrepreneuriales sont nombreuses en fonction des objectifs, de la taille de la fabrique, des moyens et du savoir-faire mobilisés par l'entrepreneur, en l'occurrence⁴ :

Le laitier fermier : L'unité de production fromagère est intégrée dans l'exploitation agricole. Le fermier mobilise un savoir-faire artisanal. Le lait incorporé dans le processus de production ne doit pas être autre que celui du cheptel du propriétaire de la ferme, il doit être entier et n'a subi aucune réfrigération ni thermisation. Les facteurs de production mobilisés par le fermier ne sont pas importants ce qui fait varier la qualité et la quantité du fromage produit. Celles-ci dépendent des changements climatiques ou encore de l'alimentation des bovins.

L'artisan fromager : L'unité de production fromagère n'est pas intégrée dans l'exploitation agricole. La collecte de lait se fait auprès de plusieurs exploitations agricoles, plus ou moins éloignées, mais situées dans une région spécifique. Contrairement au fermier, l'artisan fromager commercialise des fromages d'un goût et d'une forme plus réguliers.

Le laitier fromager : Dans ce type de fromagerie, le réseau de collecte est plus important et concerne un territoire plus vaste. Par conséquent, le laitier fromager recourt à la pasteurisation et à la thermisation du lait mais aussi à l'automatisation du processus de production. En outre, le fromage laitier, au même titre que les variétés précédentes, est commercialisé dans des systèmes de marché local.

Les centres collecteurs : Ce sont des « centres relais » qui complètent l'approvisionnement des laiteries. Ils peuvent prendre la forme d'une coopérative. Contrairement aux unités de production fromagère, les centres collecteurs ne fabriquent aucun produit laitier.

⁴ Les informations concernant les trois premiers types de laitiers sont de ce site <http://www.fromage-france.fr>

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Les laiteries de moyenne importance : Elles sont dotées d'un équipement qui leur permet de traiter jusqu'à 20.000 litres de lait par jour. Elles ont pour vocation principale la production du lait stérilisé et du lait pasteurisé. Leur réseau de commercialisation est souvent régional (M-R. Daudé, 1964).

Les grandes entreprises laitières : Celles-ci sont dans une logique de production industrielle, leur réseau de collecte peut contenir jusqu'à 5000 éleveurs, ainsi les quantités collectées peuvent s'élever à 100.000 Litres par jour. Le lait cru collecté est destiné à la production de lait standardisé, yaourt, beurre, etc ou des sous-produits (poudre de lait) (M-R. Daudé, Op. Cit.).

Face aux recompositions territoriales, certains entrepreneurs laitiers misent à la fois sur la territorialisation et sur l'internalisation de leurs parts de marché. En effet, comme l'explique C. Corniaux (2014, P3), les industries laitières « *développent des actifs spécifiques liées à une zone d'implantation qui ne peuvent pas être redéployés partout dans le monde* » avant d'ajouter qu'« *elles peuvent également avoir une activité qui se définit à une échelle plus étendue. En effet, même si leur capacité d'internationalisation reste limitée, du fait notamment d'un manque de ressources (humaines, financières...)* ». (P4). L'évolution technologique dans le domaine laitier a permis de fabriquer des produits qui sont facilement exportables. Ceux-ci prennent généralement deux formes selon la nature de leur destination : ils peuvent faire l'objet d'une consommation intermédiaire (poudre de lait, beurre,...) ou bien, d'une consommation finale (lait UHT, fromage,...).

Par ailleurs, C. Corniaux (Op.Cit) a présenté une grille de lecture intéressante permettant de caractériser la dimension locale et/ ou globale d'une entreprise de transformation laitière comme le montre la grille suivante :

Tableau N°3 : Dimensions en amont et en aval de la transformation laitière

Les dimension en amont de la transformation	Les dimension en aval de la transformation
<p>La nature des matières premières (lait ou poudre de lait), leur origine (locale, nationale, internationale) et leur degré de différenciation</p> <p>Les modes de coordination mis en place pour garantir les approvisionnements (contrats, producteurs laitiers, accord de collecte entre laiteries,etc.)</p> <p>La nature du produit (produit alimentaire ou produit fini) et le degré de différenciation de la qualité, notamment liée à l'origine qui va déterminer le choix de la zone de localisation de l'unité de fabrication</p>	<p>L'échelle du marché visé : local, national, international et l'importance des ventes à l'export ;</p> <p>Les types de canaux de distribution : grande de distribution locale ou non, distribution spécialisée, circuits courts...</p> <p>Les stratégies de marque : marques propres, signes d'identification de la qualité ou de l'origine, marques collectives, marques de distributeur,...</p>

Source : C. Corniaux (Op.Cit)

Section 3 : Modes de coordination et structuration des bassins de production agricoles

Cette section se consacre à l'analyse des modes de coordination comme fondement pour la structuration d'un bassin de production laitier. En effet, la présentation de l'approche territoriale dans les sections précédente , nous a permis de comprendre les enjeux de la prise en compte dans l'étude des bassins de production. Pour ce faire, nous aborderons, dans un premier lieu, la question de la régulation des marchés agricole comme une composante de la gouvernance des filières agricoles, pour ensuite mettre en exergue, la pertinence de l'échelle infra-territoriale comme niveau de décision. Dans un troisième lieu, nous allons faire un éclairage théorique sur la notion d'agriculture contractuelle comme étant un mode de coordination pour la structuration d'une filière.

1. La coordination par le marché régulé comme composante de construction des bassins de production

Au sein d'une société organisée, la coordination est vue comme un système instauré dans le cadre de l'exercice de l'action coordonnée par l'expression d'une autorité reconnue (F. Kinght 1947). C.E. Lindblom (1977) développe cette analyse en intégrant le marché en plus de l'autorité. J. Kornai (1984) définit ce concept comme suit: « *coordination is defined as the regulation of two or several mutually interacting individuals or organization. Not only the control of production and trade of economic goods in everyday sense are included here, but also the regulation of every kind of social transformation and transaction process. Thus, not only coordination of the production and sales of iron or textiles, but also automobile transport and health service are included.* ».

Il en distingue plusieurs formes, parmi lesquelles nous trouvons celles-ci :

- ✓ La « *coordination bureaucratique* » : Elle se caractérise par des relations verticales entre le coordinateur et le coordonné. Plusieurs niveaux hiérarchiques interviennent dans le processus de coordination. Les personnes et les organisations sont tenues de respecter les ordres et les prohibitions de la coordination bureaucratique pour ne pas être sanctionnés légalement. Dans ce type de coordination, les transactions ne sont pas nécessairement monétarisées.
- ✓ La « *coordination par le marché* » : dans ce cas, les relations sont horizontales entre les vendeurs et les acheteurs, ils sont tous les deux égaux devant la loi. Les entreprises sont motivées par la création du profit, les prix de ventes sont le fait d'un équilibre offre et demande sur un marché pur et parfait. Les transactions sont monétaires entre les vendeurs et acheteurs, elle est la seule forme de coordination qui est nécessairement monétarisée.
- ✓ La « *coordination éthique* » : comme pour le cas de la coordination par le marché, les relations entre les acteurs sont horizontales. Les acteurs ne sont motivés ni par le profit ni par la loi. Ce mécanisme de coordination est basé sur la réciprocité, l'entraide... les transactions ne sont pas monétarisées.
- ✓ La « *coordination agressive* » : la relation est verticale et hiérarchique entre les coordinateurs et les coordonnés comme c'est le cas de la coordination bureaucratique. Cette forme de coordination est motivée par la force de vouloir achever un processus de transition.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

- ✓ La « *coordination locale* » : dans ce cas, il s'agit d'une juxtaposition des liens verticaux et horizontaux .

En agriculture, la coordination bureaucratique a constitué le noyau dur des économies socialistes puisque non seulement la propriété des exploitations agricole était étatique mais leur dimension gigantesque a accentué les rapports verticaux. Le recours à la coordination agressive, par contre, a permis certains pays, ayant adopté le système d'autogestion, de procéder à la nationalisation des propriétés agricoles et foncières

La coordination par le marché, quant à elle, est de deux types : la coordination par le marché régulé, et la coordination par le marché dérégulé. En théorie, il existe deux courants de pensée opposés dont chacun tente de justifier le recours à l'une des deux formes de coordination.

2. Les arguments en faveur de la coordination par le marché dérégulé en agriculture

En 1994, lors de la signature de l'accord du dernier cycle de l'Uruguay (AACU) en vue de la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contrairement aux accords antérieurs signés dans le cadre du GATT où l'agriculture y a été exclue au nom d'une « *exception agricole* », les États membres de l'OMC ont décidé d'ouvrir l'accès à leur marché agricoles et agroalimentaires, de réduire les soutiens internes au secteur agricole et de limiter les exportations subventionnées. De ce fait, le pilotage des politiques agricoles n'est pas uniquement l'affaire des acteurs nationaux mais aux aussi de celle des institutions internationales qui définissent des règles applicables par tous les pays (JP. Butault *et al.*, 2004). Selon ces auteurs, les déclarations à l'OMC ont porté sur la réduction des soutiens à l'agriculture, comme suit : « *la conversion de toutes les mesures de protection à la frontière en équivalents tarifaires de ces tarifs ; la diminution du soutien interne à l'agriculture ; la réduction du volume des exportations subventionnées et de la valeur des engagements budgétaires les concernant* ». Les États membres, sont tenus d'envoyer chaque année leurs notifications sur le respect desdits accords. Ces notifications renseignent sur l'évaluation des protections à la frontière, les soutiens internes à l'agriculture et la valeur des soutiens budgétaires aux exportations.

JP. Butault, C. Le Mouël (2012), ont expliqué, quant à eux, « *les arguments en faveur d'une libéralisation des échanges agricoles* ». Le premier argument tient à la loi des coûts comparatifs. En agriculture, les facteurs exogènes comme les conditions pédoclimatiques déterminent amplement les coûts de production. Ainsi la théorie de Ricardo est bien placée

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

pour comprendre le pourquoi d'une libéralisation de l'agriculture. Le deuxième argument renvoie à la sécurité alimentaire mondiale. En effet, la fluctuation des récoltes, due aux conditions climatiques, justifie la libéralisation des marchés agricoles afin que certains pays puissent compenser leurs « *pertes de production* » par les « *gains de production* » des autres pays. La troisième raison évoquée par les auteurs renvoie à la difficulté d'application des principes d'interventionnisme et de protectionnisme sur l'agriculture pour deux raisons : d'abord, il faut signaler que le secteur agricole ne constitue pas une industrie naissante pour laquelle les avantages comparatifs ne peuvent se vérifier qu'en aval et pour laquelle il faut asseoir des conditions préalables au développement, en les accompagnant et/ou en les couvrant de la concurrence rude menées par les entreprises anciennes sur le marché. Deuxièmement, le secteur agricole ne constitue pas un marché en pleine émergence pour lequel la croissance dépend des économies d'échelle réalisées en amont suite à un plan stratégique élaboré par l'État.

En outre, comme quatrième argument, il y a le fait qu'au sein de l'OMC il y a un groupe de pays totalement opposés à l'idée d'intervention publique et subventions peu importe leur origine. Cette thèse part du principe que ces protections déforment les signaux du marché et provoquent une surproduction et une surexploitation de l'environnement (optique environnementale et durable) ; par contre le désengagement de l'État réajuste les prix et permet ainsi la fixation de la production dans les régions ayant des avantages comparatifs. Cela permet la baisse des coûts de production (B. Losch 2002).

3. Les arguments en faveur d'une coordination par le marché régulé en agriculture

Les justifications pour la coordination par le marché régulé remonte au milieu du 19^{ème} siècle. Jean-Edmond Briau a signalé qu'« *à toutes les époques, la sécurité publique a été troublée par les crises alimentaires* » (Calandreau et al., 2016, P1). Ainsi l'agriculture, a été l'objet d'enjeux importants, de par la sécurité alimentaire qu'il fallait assurer. La sécurité alimentaire est d'ailleurs derrière la mise en place en Europe de la politique agricole commune (PAC). En outre, la question de la sécurité se pose aussi avec acuité de par l'instabilité des marchés agricoles. Cette préoccupation est aussi ancienne, elle a été soulevée par G. King au 18^{ème} siècle où les revenus agricoles varient inversement au niveau des récoltes.

J.-P. Butault, C. Le Mouél (2004) distinguent deux raisons pour justifier l'intervention des pouvoirs publics dans l'agriculture. Les premières renvoient à l'importance de l'agriculture dans la bonne structuration des marchés en développant des caractéristiques de l'offre et de la

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

demande des produits agricoles. Les secondes renvoient à des considérations stratégiques et politiques comme la recherche d'une indépendance alimentaire ... Cependant cette distinction ne fait pas toujours l'unanimité car elle est liée aux préférences des acteurs.

En outre, les deux auteurs ont signalé que l'agriculture n'est pas uniquement un secteur de biens marchands. Il faut aussi prendre en compte d'autres économies externes et déséconomies externes, qui sont un ensemble de biens non marchands (comme l'entretien des paysages) vu qu'ils ne sont pas valorisés sur le marché. Cela évidemment n'est pas spécifique à l'agriculture, cependant ces situations sont plus fréquentes en agriculture que dans d'autres secteurs. Si l'agriculture n'a pas une grande part dans la valeur ajoutée, notamment dans les pays développés, elle demeure importante dans l'entretien de l'espace et de l'aménagement du territoire. Nous parlons des « *défaillances de marchés* », c'est-à-dire même si les marchés des biens marchands peuvent réguler facilement l'échange de produits agricoles, nous ne trouvons aucun argument pour réguler correctement la production et la consommation de biens non marchands.

Un autre registre d'arguments justifiant la coordination par le marché régulé est lié à l'instabilité des prix des produits agricoles. En effet, prix mondiaux du blé, des céréales secondaires, du riz et des oléagineux ont doublé pendant la période 2005-2008. Cette augmentation rapide des prix des produits agricoles était déterminante dans l'enchérissement des coûts de produits alimentaires. Ainsi, la question de la sécurité alimentaire et de la faim dans les pays du Sud, a été soulevée avec acuité. Cette hausse généralisée des produits agricoles s'explique par un faisceau de facteurs selon l'OCDE (2008), la sécheresse qui a gagné plusieurs pays céréaliers, la baisse des stockages de céréales et d'oléagineux, la mobilisation de produits agricoles comme intrants pour la production de biocarburants, l'augmentation des prix de pétrole et enfin la chute de la valeur du dollar. L'instabilité des marchés agricoles s'annexe à celle de l'économie mondiale, cela a poussé les « *spéculateurs* » à s'intéresser davantage aux marchés de produits agricoles. Pour l'OCDE (Op.cit), les bouleversements dans les marchés agricoles et alimentaires sont « *inhabituels* » si on se situe dans le court terme, mais ils le sont moins si on se situe dans une démarche « *historique* » de long terme.

F. Galtier (2009) explique les causes de l'instabilité des produits agricoles. D'abord, nous notons l'instabilité naturelle où les aléas naturels qui causent une variabilité de l'offre qui se traduit par une instabilité des prix. Puis nous avons l'instabilité importée quand l'instabilité

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

des prix est due à une variabilité de l'importation ou de l'exportation des produits agricoles. L'origine de l'instabilité est étrangère dans ce cas. Enfin, l'instabilité des prix peut être expliquée par la variabilité des anticipations des acteurs du marché de produits agricoles. Dans ce cas, l'instabilité est endogène car l'instabilité résulte du « *fonctionnement du marché lui-même* ». Dans cette situation le prix est instable sans qu'il y ait un décalage entre l'offre et la demande. Ainsi, le décalage temporel entre la décision de produire et la saison des récoltes, la décision de production se prend suivant les prix anticipés et non les prix réels. J-P Butault et al (Op.cit) expliquent cette instabilité endogène par les caractéristiques propres à l'offre et à la demande de produits agricoles :

- L'inélasticité de la demande globale des produits agricoles ;
- L'offre en produits agricoles est constituée d'un ensemble de cycle de production ayant une certaine durée, cela engendre une certaine rigidité de l'offre dans le court terme, c'est-à-dire elle est difficile à ajuster dans l'immédiat ;
- A moyen terme, par contre l'offre est élastique, c'est-à-dire les agriculteurs peuvent changer de spéculations à chaque nouveau cycle, cela engendre une instabilité en matière de prix ;
- Enfin, la disponibilité de l'offre n'est pas toujours certaine à cause des aléas climatiques.

En outre la dégradation des revenus agricoles explique aussi l'instabilité des marchés agricoles. J-P Butault et al (Op. cit) parle de deux facteurs pour expliquer cette dégradation. D'abord, il parle de la fixité des facteurs de production en agriculture donne lieu à une rigidité de l'offre globale en produits agricoles. La fixité des facteurs s'explique par le caractère familial des structures de production, cette situation est fréquente dans tous les pays du monde. Le facteur travail est peu mobile car les personnes employées en agriculture sont peu qualifiées pour une autre activité ou à cause de l'imperfection des marchés de travail dans les autres secteurs. Deuxièmement, en agriculture les progrès techniques ont remplacé le facteur travail. Troisièmement, la demande est élastique au revenu faible ce qui engendre une croissance modérée avec le temps de la demande de produits agricoles. Jean-Pierre Butault (Op.cit) et al attestent que ces facteurs sont derrière l'importance de l'offre globale par rapport à la demande globale de produits agricoles. Cela engendre une baisse continue des prix agricoles.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Les bouleversements des marchés agricoles ne sont pas sans impacts sur les populations notamment dans les pays en voie de développement. La plupart des agriculteurs pauvres dans ces pays constituent au même temps les producteurs et les consommateurs des produits alimentaires. La flambée des prix a des effets négatifs (directs) sur la consommation et les revenus des ménages et sur l'économie locale (indirects).

La multifonctionnalité de l'agriculture constitue aussi un plaidoyer pour la coordination par le marché régulé. Selon B. Losch (2002), le débat sur la multifonctionnalité se situe à la confluence de quatre grandes approches qui ont animé la réflexion et les discussions pendant les années 80. D'abord, nous avons la remise en cause du modèle productiviste ayant permis une augmentation spectaculaire des performances en agriculture mais en engendrant des externalités négatives importantes : la dégradation des ressources, des coûts élevés en matière de gestion des stocks engendrés par la surproduction, la chute des effectifs agricoles (hémorragie en matière d'emplois, exode rural, déséquilibre territorial). En outre, dans les pays du Sud, la révolution verte a été inégalement diffusée et elle a causé des problèmes d'érosion et de pollution, en outre une partie de la population du sud a été paupérisée et marginalisée, la croissance de la production n'a pas éradiqué la malnutrition de cette population. Ces événements coïncident avec la crise de l'énergie des années 70 qui était marquée par une prise de conscience de l'impact du modèle de croissance. Le troisième repère dans ce débat correspond aux exigences en matière de sécurité alimentaire des aliments, il s'agit des controverses sur la qualité de fabrication des aliments. Il s'agit ici de signaler les conséquences désastreuses du modèle productiviste sur la qualité des aliments où des entreprises cherchent uniquement la minimisation des coûts de production au détriment de la qualité des produits. Dans les pays développés, des ménages à fort pouvoir d'achat notamment ont été derrière un modèle d'offre territorialisé qui se caractérise par la qualité du produit (produit bio et produit du terroir). Enfin, le quatrième repère correspond au mouvement de libéralisation économique sur le plan international qui a mis en lumière l'importance des protections existantes dans l'agriculture des pays industrialisés et la pression qui a été exercée pour leur suppression a fait naître en contrepartie des conséquences d'une « normalisation » des revendications qui portent sur la « *spécificité agricole* ». Il faut signaler que la multifonctionnalité est une spécificité ancienne de l'agriculture, ce qui est nouveau c'est l'attention que lui est accordée par les milieux académiques et pratiques (G. Allaire, 2003).

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

H. Guyomard (2004), parle de cinq fonctions qu'on peut assigner à l'agriculture pour désigner sa multifonctionnalité. D'abord, une fonction marchande de production de biens dans un but de satisfaire des besoins économiques primaires. Deuxièmement, une fonction sociale de maintien et de développement de l'emploi ; en effet, les effectifs agricoles ont été depuis toujours importants. Troisièmement, une fonction territoriale, celle-ci correspond à l'occupation et à l'aménagement de l'espace. Quatrièmement, une fonction environnementale de protection des ressources. Enfin, une fonction de sécurité alimentaire.

Cependant, selon l'auteur, il n'est pas nécessaire de lister de façon exhaustive toutes les fonctions de l'agriculture, reconnues par tous les acteurs et tous les territoires. Le plus important, selon lui, c'est de signaler la reconnaissance par la communauté scientifique de la notion de la multifonctionnalité de l'agriculture. La problématique qui se pose par contre c'est de légitimer ou non l'intervention étatique pour assurer à l'agriculture de jouer à bien son rôle multifonctionnel.

Dans le même ordre d'idées, A. Mollard (2003), considère que le concept de multifonctionnalité a été mis au point afin de répondre à une idée selon laquelle l'agriculture peut assurer à la fois une multitude de « *fonctions* » économiques, sociales et environnementales. L'auteur indique que son cadre analytique a été conçu par l'OCDE (2001). Cependant, Mollard, signale que les économistes sont prudents face à la capacité de ce concept de refléter les « *services environnementaux de l'agriculture* ». De ce fait, son équivalent en sciences économiques correspond au concept d'externalité. Cette notion, très ancienne, mise en œuvre par Marshall, est de retour avec l'émergence des préoccupations d'ordre environnemental et « *l'interdépendance* » de plus en plus importante entre les dynamiques économiques et les territoires dans lesquels elles s'inscrivent. Le terme d'externalités concerne toutes les activités économiques. On en distingue des externalités négatives et des externalités positives. Le débat animant le concept d'externalité tourne autour de l'évaluation de leur impact sur le bien-être des agents et sur les différents mécanismes de leur internalisation : Pigou considère que les externalités peuvent être internalisées avec une taxe ou une subvention, autrement dit par l'intervention étatique, par contre pour Coase l'internalisation peut être le fait des agents.

Mollard. A , à partir de l'interaction entre les agents distingue trois types d'externalités qui correspondent aux dimensions de la multifonctionnalité de l'agriculture : « *directes* », « *indirectes* » et « *de localisation* ». D'abord, les externalités « *directes* », elles sont le fait

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

d'une nature « *conjointe* » des produits qui forment un système de « *complémentarité techniques ou économiques* ». Par exemple, la production du maïs améliore automatiquement la qualité des terres et des eaux : leur culture intensive engendre une pollution agricole. Il y a lieu de signaler que les produits joints ne constituent pas toujours des externalités car la plupart de ces produits sont marchands. Par contre, inversement une grande partie des externalités n'est pas le fait de cette nature conjointe mais de la localisation.

Puis, nous avons les externalités « *indirectes* », celles-ci ne sont pas facile à identifier car leur complémentarité avec les produits agricoles n'est pas claire et il est difficile de l'imputer à un agent. Il est évident que l'agriculture préserve la biodiversité et les paysages, de ce fait au tourisme et à la création des emplois. Cependant, il est difficile de déterminer qui est derrière cet impact commun dans lequel participent aussi acteurs extra-agricoles ? Y'a-t-il une rémunération des générations antérieures pour leur contribution aux paysages d'aujourd'hui ? Avec quelle méthode peut-t-on prendre en considération le retard dans le déroulement des processus qui construisent la biodiversité ?

Enfin, nous avons les externalités de localisation. Celles-ci sont le fait d'une proximité géographique. La plupart des ressources naturelles sont localisées dans les espaces ruraux, leur caractère immobile nous permet de dire qu'elles sont des « *externalités territoriales* », leur valorisation est le fait ainsi des acteurs locaux. Cependant, l'externalité d'ordre géographique est parfois difficile à identifier comme l'émission du gaz à effet de serre. Dans ce cas, plus « *la distance* » est importante plus la source des externalités est difficile à établir.

4. La gouvernance territoriale comme mode de coordination des acteurs autour d'un bassin de production

Eu égard aux recompositions et reconfigurations des espaces ruraux et de la multifonctionnalité de l'agriculture, les nouvelles politiques publiques veulent susciter et renforcer une nouvelle gouvernance rurale. Selon J Bruno(2000), ces politiques misent davantage sur « *des facteurs immatériels de développement* » tels que le partenariat et la concertation entre les différents intervenants économiques et institutionnels.

Plusieurs définitions de la gouvernance existent en littérature socio-économique. Nous distinguons notamment celles données par les institutions internationales sous le vocable de « *bonne gouvernance* » et celles données par les auteurs du développement territorial. Pour le PNUD (Cité par F. Audet,(2018)) la bonne gouvernance « *c'est le processus par lequel les*

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

particuliers, les groupes, les organisations, les institutions et les sociétés accroissent leurs aptitudes à exercer des fonctions essentielles, résoudre des problèmes, définir et remplir des objectifs ; et à comprendre et à gérer leurs besoins en développement dans un contexte global et de manière durable » (Banque mondiale, 2005, p6). Cette définition inclut une pléthore d'acteurs dans le processus de gouvernance et insiste sur le caractère durable de ses effets.

Pour G. Stoker (1998, PP 20-21) dans le même ordre idée, souligne « *la gouvernance fait intervenir un ensemble complexe d'acteurs et d'institutions qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement ; elle traduit une indépendance entre les pouvoirs et les institutions associées à l'action collective. La gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes et part du principes qu'il est possible d'agir sans se remettre au pouvoir de l'État* ».

N. Boivin (2008, P 137) voit la gouvernance comme « *un ensemble de processus liés et intégrés à la gestion des sociétés politisées par une multitude d'acteurs couplés avec des agents élus ou non, afin d'administrer les problèmes et les attentes de ces sociétés sur un espace (un territoire ?). Elle se focalise sur trois points : Une coordination horizontale, une cooptation des discours des acteurs y compris les non dits publics et une structuration des conflits [de pouvoir] notamment par l'intermédiaire d'une prévention. Elle donne des responsabilités aux principaux intéressés sur le principe d'une délégation des décisions. En appliquant en quelques sortes « une démocratie participative » ou du moins une médiation collective sur un territoire fragilisé. La gouvernance s'apparente à un géosystème politico-social globale ».*

Dans une optique relevant de l'économie territoriale, la gouvernance renvoie à « *un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires » (B. Pecqueur, 2000, P 6)*

De ces définitions nous pouvons dire que le concept de gouvernance met en valeur les logiques « *transversales* », « *endogènes* », « *plurielle* » et « *d'arrangement* » plutôt que leur contraire à savoir : les logiques « *verticales* », « *exogènes* », « *individuelles* » et de « *conflits* ». Et pour analyser les configurations de la gouvernance un ensemble de questions (servant comme une grille d'analyse) se posent :

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

« *Qui dispose des informations clés ? Qui décide ? Qui a un pouvoir d'influence ? Comment les décisions sont-elles prises ? Qui en bénéficie ? Qui perd ? Qui rend compte ?* » (AB. Dabiré, 2003).

Dans l'optique territoriale de la gouvernance, un très grand nombre d'acteurs est intégré. Elle dépasse la simple marche de gestion. Elle repose sur une démarche systémique complexe qui prend en compte les « *représentations* » des acteurs et les « *conflits de pouvoir* » (A. Boivin 2008).

La construction du bassin de production passe par le jeu et l'interaction des acteurs. Ceux-ci partagent un espace homogène sur le plan économique, social, culturel, politique et symbolique. L'échelle territoriale permet aux acteurs de concevoir des actions efficaces (A. Educ 2005). Dans le cas où les acteurs territoriaux atteignent la coordination maximale nous parlons alors de « *l'excellence territoriale* » (B. Guernier 2004).

L'approche territoriale est fortement mobilisée dans les territoires spécifiques. Cependant cela n'empêche pas de prendre en considération les actions sectorielles, il s'agira de concilier une logique territoriale et une logique sectorielle en intégrant « *les différents intérêts et acteurs sectoriels dans une dynamique transversale pour faire système* » (G. Chiasson, 2008)

Le contexte de naissance du développement local, notamment suite à la remise en cause du modèle fordiste, est le même que celui de la gouvernance territoriale. En effet, de profondes mutations ont eu lieu dans les années 1970 après la fin des trente glorieuses sur les plans sociaux, économiques et politiques. Dès lors, les structures de régulation étatique devaient y répondre aux conséquences de ces mutations caractérisées par une poussée des demandes sociales. Nous assistons à une entrée en jeu de plusieurs acteurs pour construire les décisions (politiques publiques) en guise de satisfaction de ces fortes pressions sociales et économiques difficilement réalisable par l'unique démocratie représentative. Ainsi, nous sommes passés d'une « *étatisation de la société* » à « *une socialisation de l'état* » (I. Lacroix 2010).

Nous parlons de la restructuration de l'action publique qui n'est plus l'apanage de l'administration centrale. Le système de gouvernance territoriale a constitué une voie de réforme profonde de l'État, Danielle Bell déclarait en 1976 « *l'État était devenu trop grand pour les petits problèmes et trop petit pour les grands problèmes* » (TR. Toupane, 2009). Ce nouveau contexte marque l'ère de la territorialisation de l'action publique où il y a eu le passage d'une logique de gouvernement verticale à une logique de gouvernance à la fois

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

verticale et horizontale. Il s'agit d'un système multi niveau et multipolaire. (Rey-Valette et al 2010)

La territorialisation a pour but de rendre l'action publique plus efficace. Et ce, en prenant en compte les spécificités du territoire d'intervention et des moyens mobilisables suivant ces spécificités. (K. Cailliaud 2013). Elle se concrétise par des décisions démocratisées des acteurs concernés.

Dans les modèles de gestion basés sur la gouvernance, l'État central partage ses responsabilités avec plusieurs acteurs qui ont parfois des intérêts divergents. Il s'agit d'un « *transfert de compétence* » à ces acteurs suivant les deux principes de décentralisation et de démocratie participative basés sur un « *engagement réel et effectif* » de ces acteurs (El-Batal 2012). Les acteurs auront une multitude de rôles, ce qui rend le système plus complexe. Nous parlons alors du « *système actoriel* » (Boivin op.cit).

Les acteurs de la gouvernance disposent d'une « *autonomie relative* ». La construction des politiques publiques territorialisées va s'appuyer sur la coopération entre les acteurs du même territoire (E. Hellier, 2011).

C. Jeffery évoque « *la gouvernance multi niveau* ». Il qualifie la participation de la société dans la construction des politiques publiques territorialisées de « *forces sociales* ». L'auteur parle des « *infrastructures de gouvernance locale* » qui « *au-delà des institutions formelles, elles comptent les règlements et les organisations informelles ainsi que les éléments des organisations formelles [...] elles s'étendent aux institutions de la société civile et étatique* » (P 68). Il s'agit d'une démarche qui met l'accent sur la « *dédifférentiation* » de l'État, c'est-à-dire la construction des politiques par plusieurs acteurs qui sont peu hiérarchisés selon l'approche de Le Gales, M. Thatcher (G. Massardier, 1997).

Cette gouvernance est fondées sur deux principes :

- Le principe de subsidiarité : Selon G. Drago (1994), il s'agit d' « *un principe selon lequel les décisions, soit législatives ou administratives, doivent être prises au niveau politique le plus bas possible, de ceux qui sont concernés par ces décisions* ». Cette échelle basse est restreinte géographiquement, elle est d'une taille humaine et elle se situe à la mesure de l'homme F. Delpérée (2002). Le principe de subsidiarité est d'essence fédérale (F. Chaltiel, 2003).

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

- Le principe de décentralisation : C'est un principe, selon JC. Deberre (2007), qui s'inscrit « *légitimement* » dans la réflexion sur la gouvernance. Deux types de démocraties seront mobilisés, « *représentative* » grâce à laquelle les élus sont choisis, et « *participative* » qui prévoit la collaboration des élus avec la société civile.

La refonte de l'action de l'État, tant dans les pays du nord que dans ceux du sud, par la mise en œuvre de systèmes de gouvernance plus ou moins territorialisés, s'est accompagnée d'une transformation institutionnelle et organisationnelle au niveau rural. Selon O. Bessaoud (2009), dans ces espaces, le rôle de l'État était remis en question et l'on a essayé de promouvoir des modes de gouvernance accordant aux institutions décentralisées et à différents professionnelles, associatives et communautaires un rôle croissant dans les processus de structuration des bassins de production.

5. Les arrangements contractuels entre acteurs de filière dans un bassin de production : portée et limite.

La théorie des coûts de transactions est considérée comme un tournant théorique du concept de la coordination. Désormais, ce dernier est vu comme un nouveau mode de fonctionnement de l'économie. A ce titre, R. Coase (1937) aborde la nature de la firme comme un mode de coordination des transactions alternatif au marché. Coase souligne que si le marché n'est pas le seul moyen de coordonner l'activité économique, c'est qu'il existe des coûts à recourir au système de prix qui sont les coûts de transaction qui correspondent aux coûts de recherche d'information, de négociation des contrats, de contractualisation (Chaudey 2011).

Les travaux de Coase ont été ignorés pendant longtemps, c'est Williamson qui leur rend les lettres de noblesse en mettant place la théorie des coûts de transaction. Williamson pose deux hypothèses relatives aux comportements des agents.

- ✓ La rationalité limitée : les capacités cognitives des agents sont limitées. Quand l'environnement est complexe, ils sont incapables d'anticiper toutes les situations possibles.
- ✓ L'opportunisme des agents : elle est subséquente de la rationalité limitée. En effet, puisque le contrat ne peut pas prévoir toutes les alternatives possibles, un agent peut recourir à l'opportunisme et favoriser son intérêt au détriment de ceux des autres.

Ces deux situations engendrent des coûts de transaction supplémentaires liés à la conception des contrats et au contrôle.

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

En plus des deux hypothèses liées aux agents, Williamson pose aussi trois hypothèses sur les caractéristiques des transactions :

- ✓ La spécificité des actifs : un actif est dit spécifique quand il nécessite des investissements spécifiques. Il s'agit d'un ensemble d'investissements impossibles à redéployer sans coûts élevés vers d'autres usages.
- ✓ Les coûts de transactions augmentent quand la réalisation de la transaction est entouré d'incertitude.
- ✓ La fréquence de la transaction : la répétitivité d'une transaction engendre des occasions d'opportunisme. Cela occasionne des coûts de transactions supplémentaires.

Suite à ces hypothèses, Williamson a défini plusieurs modalités de coordination pour lesquelles l'entrepreneur puisse opter (Martin 2010). D'abord il distingue les deux formes principales qui sont le marché et la firme. Puis, il évoque d'autres formes appelées hybrides. Celles-ci se situent entre les deux premières (sous-traitance, les franchises, les accords de partenariat...). Par la suite, pour chaque forme de coordination Williamson développe une un contrat :

- ✓ « le contrat classique » : dans ce type de contrat, la transaction porte sur des produits standards, c'est un contrat de court terme ;
- ✓ « le contrat néoclassique » : il porte sur les formes hybrides. Dans ce type de contrats, la transaction porte sur des transactions portant sur des investissements spécifiques, quand l'incertitude et le risque d'opportunisme sont élevés. Ce type de contrat est de long terme ;
- ✓ Le « contrat de subordination » : il est caractéristique des relations hiérarchique dans la firme. Il substitue au contrat néoclassique quand le risque d'opportunisme est important et de l'importance de l'incertitude et des investissements spécifiques.

La théorie des coûts des transactions a été par la suite appliquée pour étudier la coordination entre acteurs d'une filière agroalimentaire. Ce qui a donné naissance au concept de l'agriculture contractuelle qui correspond à un « *mode de coordination intermédiaire dans lequel les conditions d'échange sont précisément fixées entre les partenaires de l'opération par une forme d'accord contraignant, dont l'inexécution peut être sanctionnée juridiquement. Les stipulations peuvent être plus ou moins précises et porter sur la technique de production, la détermination des prix, le partage des risques et d'autres caractéristiques des produits et des transactions* » (Da Silva, 2005) ;

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

Comme nous l'avons déjà souligné, trois concepts fondamentaux sont étudiés par l'économie des contrats : l'incertitude, l'asymétrie informationnelle, les coûts de transaction (L. Pascal 2003). L'agriculture contractuelle a pour rôle de lier l'activité agricole et l'activité commerciale. Les parties sous contrat juridique sont les entreprises appelées « *contractant* » et les producteurs agricoles appelés « *contracté* ». L'engagement contractuel est à terme. Enfin, La forme des contrats diffère selon la nature du produit et la négociation des contractants.

L'émergence de l'agriculture contractuelle est récente (A W. Shepherd , 2013). Elle avait pour rôle de substituer aux formes traditionnelles de l'agriculture tel que l'échange ponctuel dans le secteur agricole (S. Rousset 2005). L'industrialisation de l'agriculture et l'émergence des exigences de qualité, la poussée démographique, les progrès technologiques et humains et les nouveaux comportements du consommateur ont favorisé le recours à l'agriculture contractuelle (Unidroit, Fao et Fida 2015).

6. Les effets positifs attendus de l'agriculture contractuelle

L'agriculture contractuelle a des retombées à la fois sur le secteur agricole et sur le secteur industriel. L'efficacité est au cœur de cette théorie. Elle constitue l'objectif principal de toute relation contractuelle. Elle est permise par la productivité qui augmente suite à la conclusion d'un contrat. Cette efficacité n'est pas garantie par les mécanismes du marché compte tenu des coûts de transaction qui en découlent suite à la recherche de l'information. (P.Vavra , 2009), L'agriculture contractuelle contribue à la formation du capital, elle permet une transformation et une distribution efficace tout au long de la chaîne agroalimentaire. Les pouvoirs publics s'y intéressent de plus en plus à l'agriculture contractuelle comme un facteur de développement agricole, d'autant que les chaînes agroalimentaires ont pu intégrer des petits producteurs. Donc elle contribue à une bonne répartition de revenus (Unidroit, Fao et Fida 2015).

Royer et al (2012) ont élaboré une grille d'analyse des principaux avantages de l'agriculture contractuelle, pour ces auteurs il existe cinq facteurs pouvant expliquer le recours à la contractualisation. Ils notent :

- Considérations stratégiques ;
- Diminution de l'incertitude ;
- Economies technologiques ;

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

- Economies transactionnelles ;
- Considérations commerciales.

D'abord pour les considérations stratégiques, la contractualisation peut constituer une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrants au marché. Le capital spécifique à investir est onéreux. Les entreprises peuvent aussi maintenir l'asymétrie de l'information comme un avantage stratégique. Autrement, elles obtiendront des informations auxquelles d'autres entreprises n'ont pas accès grâce à la contractualisation.

De plus, la contractualisation permet aux parties contractantes de réduire l'incertitude. La relation contractuelle permet un accès à l'information stratégique, ce qui permet une meilleure prise de décision. L'incertitude est aussi réduite par la stabilité des approvisionnements entre les contractants (la fiabilité en termes de quantité et de qualité) et par la garantie de débouchés pour les producteurs. Les contractants vont ainsi se prémunir contre les fluctuations des prix. Les entreprises peuvent aussi contrôler la qualité de la production et des normes, grâce à la contractualisation. Un autre avantage stratégique pour les entreprises réside dans la réduction de l'incertitude en transférant une partie du risque aux contractants (le partage de risque), cela permet aux entreprises de s'engager dans des prévisions avec moins de risque et d'avoir une souplesse dans les quantités à produire. La réduction de l'incertitude peut aussi aboutir à une confidentialité en termes de formation des prix, au renforcement de la réputation de l'entreprise et dépasser certaines contraintes (comme le foncier), (Prowse ,2013).

En outre, la diminution de l'incertitude favorise le financement des acteurs de la chaîne de valeur. Ainsi l'agriculture contractuelle est vue comme un vecteur de crédit, elle encourage le financement bancaire de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement. Les entreprises agro-alimentaires, grâce à la contractualisation, contribuent aussi au financement des fonds de roulements des producteurs en leur acquérant des investissements (la terre, le matériel, les produits...Etc.). « *Le contrat peut ainsi définir une conduite d'élevage ou un itinéraire technique de production précis que l'agriculteur s'engage à suivre. L'industriel peut désigner des conseillers techniques pour suivre régulièrement les producteurs* ». De ce fait les stratégies et comportements de chaque acteur d'une filière impactent la performance de toute la chaîne. La relation contractuelle, contrairement au marché, peut inciter les acteurs à avoir des stratégies favorables pour l'ensemble des acteurs. Z. Bouamra-Mechemache (2014) Les agriculteurs utilisent aussi les contrats pour accroître leurs capacités d'emprunts au

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

près des banques. La réduction de l'incertitude permet l'accès des producteurs à un marché fiable, avoir des prix certains et prévisibles, donner accès au crédit et à l'épargne, le transfert technologique et de savoir-faire. La contractualisation permet aussi aux producteurs d'augmenter leur revenu, elle les incite aussi à la diversification. (Prowse, 2013) Les entreprises contractantes peuvent organiser des formations afin d'initier les producteurs aux différentes techniques de production. L'agriculture contractuelle favorise aussi toute introduction d'un nouveau savoir-faire, technique ou procédé permettant l'augmentation de la quantité ou l'amélioration de la qualité. Ces nouveaux procédés sont protégés par cette contractualisation.

La contractualisation permet aussi des économies de transactions, en effet une différenciation de la qualité des produits peut être réalisée grâce à la coordination contractuelle et ce en prenant en compte l'évolution de la demande qui exige des coûts de transactions supplémentaires. Car la prise en compte de l'évolution du comportement du consommateur demande des investissements importants et exige un contrôle de qualité. Enfin un changement de réglementation peut être accompagné d'un ensemble de coûts de transaction qui grâce à la contractualisation peuvent être atténués.

Enfin, pour des considérations commerciales le recours à la contractualisation est justifié. Il permet aux acteurs de connaître les coûts de production et la réduction des coûts unitaires ce qui engendre un gain de rentabilité et éventuellement l'agrandissement des exploitations agricoles. Les considérations commerciales peuvent aussi concerner une promotion des produits.

7. Les effets négatifs de l'agriculture contractuelle

Les effets positifs présentés précédemment ne peuvent pas cacher certaines limites attribuées à l'agriculture contractuelle. En effet, tous les auteurs traitant de l'agriculture contractuelle ont mis l'accent sur cette littérature critique. Les désavantages soulignés concernent tantôt les contractants, tantôt les contractés.

Le premier effet négatif qui peut être repris touche les coûts de coordination interne (A. Royer et al 2012). Ces coûts surviennent directement après l'établissement du contrat, puisque l'entreprise pour honorer ses engagements veille au respect de toutes les clauses contractuelles. Pour cela elle va articuler ses différentes fonctions (achat, transformation,

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

production, distribution), ce qui engendre, cela va de soi, des coûts de coordination. Or ces derniers ne sont pas toujours couverts par le marché.

Les coûts de coordination interne peuvent aussi concerner la surveillance du comportement de la partie contractée vis-à-vis de ses engagements. L'entreprise, comme le signale Da Silva (2005), travaille avec une multitude de producteurs, de ce fait elle doit regagner plusieurs zones géographiques. Ainsi, l'entreprise doit prendre en compte le contexte local. A ce moment là, l'entreprise a un flux de relations important à gérer qui se traduit par des coûts de transaction importants. La conclusion du contrat peut aussi engendrer des coûts pour les producteurs ; ces derniers pour la compréhension des différentes clauses juridiques d'un contrat, ils vont solliciter les services d'un spécialiste ce qui engendre des coûts de transaction supplémentaires (A. Royer et al, op cit).

La littérature critique de l'agriculture contractuelle souligne aussi l'asymétrie de pouvoir entre les parties prenantes (A. Royer et al, 2012). En effet, une entreprise peut exercer une sorte de chantage à l'égard des producteurs agricoles afin que ces derniers pratiquent des prix de vente qui arrangent uniquement ses intérêts. La position des agriculteurs est ainsi relativement faible (P. Vavra, 2009). L'asymétrie de pouvoir donne aussi la possibilité aux entreprises, dans le cas d'un changement de circonstances du marché, de revenir sur les accords signés lors de la conclusion du contrat et exiger aux producteurs la renégociation du contrat sous prétexte que ce dernier a été signé sur la base de données prévisionnelle du marché et que finalement l'écart entre les prévisions et la réalité est très grand. Les entreprises en effet, peuvent être confrontées face à une situation d'incertitude de marché. Il peut s'agir d'une nouvelle politique publique favorisant l'importation des produits compétitifs ou d'une politique de change qui va accentuer la flambée des prix des matières premières. Les entreprises peuvent aussi être tentées de jouer avec les dates de livraison dans un but d'influencer les prix des inputs à leur faveur. Elles peuvent aussi occulter le processus de formation des prix en utilisant des formules complexes qui ne seraient pas bien comprises par les producteurs. Ainsi ils trouveront des ambiguïtés à comprendre la manière dont ils sont payés par l'entreprise (Da Silva 2005, A. Royer, 2012).

Un autre désavantage de l'agriculture contractuelle réside dans la dépendance des producteurs à l'égard des entreprises agro-alimentaires. Ils subissent des coûts importants dans le cas de la rupture du contrat ou du non renouvellement. La dépendance peut aussi être le fait que les agriculteurs doivent respecter à la lettre les normes exigées par l'entreprise. La

Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés

dépendance fait aussi perdre la flexibilité des producteurs de ce fait ils ne pourront pas saisir les opportunités du marché. La contractualisation agricole, suite à cette dépendance, oblige les producteurs à partager les risques avec les entreprises. Elle favorise aussi les méthodes intensives de production ce qui peut nuire à la santé animale et humaine et pourrait avoir des effets environnementaux néfastes.

Conclusion

Ce chapitre a permis de présenter le cadre théorique de notre thèse. Nous avons mis en avant une revue de littérature qui concilie plusieurs concepts théoriques. Un tel croisement semble fécond dans la mesure où il permet la compréhension du fonctionnement des bassins de production agricole.

Un glissement sémantique et politique a eu lieu puisque nous sommes passé d'une logique territoriale à une logique territoriale de développement. Le territoire est devenu une composante principale du développement. Les espaces ruraux n'ont pas échappé à ces nouvelles réalités. Les bassins de production, s'inscrivant à la fois dans des espaces ruraux, périurbains et urbains sont aussi confrontés à ces nouvelles configurations territoriales d'où l'intérêt de s'intéresser à la dynamique des acteurs qui les structurent.

Aussi, il était opportun dans ce chapitre de faire un éclairage théorique de l'existence de trois niveaux d'analyse des formes de coordination. Le niveau national où c'est la coordination de tout le secteur agricole qui est analysée. Le niveau infranational qui interroge le rôle des acteurs locaux dans la prise de décision. Enfin, le niveau microéconomique qui s'inscrit dans la perspective de la théorie des coûts de transactions. Cependant, la conciliation de ces trois niveaux d'analyse présente certaines limites méthodologiques du fait que l'on ne peut étudier pertinemment les formes de coordination sans la prise en compte des spécificités territoriales du bassin de production laitier.

En effet, les territoires des filières varient d'une région à une autre en raison des objectifs assignés à la filière mais aussi des logiques de coordination à l'œuvre. Cependant, face à l'enchérissement des inputs agricoles sur le marché international, les bassins de production doivent être structurés dans une logique d'autosuffisance.

Dans le chapitre deux, il s'agit de mettre en évidence le contexte politico-institutionnel et territorial ayant structuré l'agriculture et l'espace rural en Algérie de manière globale et la filière lait de manière particulière depuis l'indépendance jusqu'à nos jours.

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filère lait en Algérie : portée et limite

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de mettre en évidence le contexte politico-institutionnel et territorial ayant structuré l'agriculture et l'espace rural en Algérie de manière globale et la filière lait de manière particulière depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. A cet effet, trois sections composent ce chapitre.

La première section est consacrée à l'ère de l'État entrepreneur où tout était coordonné dans une logique socialiste. En effet, le collectivisme agricole était le fait de deux phases, la première correspond à l'agriculture autogestionnaire, par contre la deuxième renvoie à la révolution agraire.

Ensuite, dans la deuxième section, nous allons présenter le contexte de libéralisation du secteur agricole qui a permis l'émergence de l'initiative privée en agriculture pour, ensuite, expliquer dans quelle mesure le territoire est pris pour repenser les stratégies de développement agricole et rural. Cela a permis l'émergence de plusieurs acteurs et instruments.

Enfin, dans la quatrième section, nous achèverons le chapitre par la présentation des principaux apports et limites de la nouvelle politiques laitière en Algérie en mettant l'accent sur le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Section 1 : Éléments sur la coordination socialiste de l'agriculture algérienne

L'agriculture algérienne a connu depuis l'indépendance plusieurs restructurations. Dans cette section, nous allons analyser brièvement le fonctionnement des structures agricoles durant l'ère socialiste en Algérie. Celle-ci est essentiellement le fait de deux phases. La première correspond au fonctionnement autogestionnaire, mis en place afin de récupérer les domaines vacants laissés par la colonie européenne à l'indépendance du pays. La deuxième phase, correspond à l'époque où il y a eu la mise en œuvre de la révolution agraire.

1. L'agriculture autogestionnaire : contexte de mise en œuvre

Avant la mise en œuvre des structures autogestionnaires, l'agriculture algérienne juste au lendemain de l'indépendance était pilotée par des « *structures spontanées* ». Il s'agit d'un ensemble de comités créés par les anciens ouvriers des domaines coloniaux ou par certains

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

militants de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), du Front de Libération National (FLN) ou encore par quelques militaires. René Dumont, a fait savoir que la dynamique de ces comités de gestion était « *anarchique* ». Il tirait alors sa sonnette d'alarme : « *un responsable unique doit être placé à tous les échelons ; il consulte les comités, mais prend seul les décisions qui s'imposent.* » et ajoutait « *Si tout le monde, du haut en bas continuait de commander, et parfois de profiter de la situation, les pires conséquences économiques seraient à craindre. Elles entraîneraient bientôt une véritable faillite, donc une déroute de la réforme* » (H. Isnard, 1968, P13).

Afin de mettre fin à une telle gestion anarchique, en mars 1963, l'État algérien a entrepris un processus de récupération et de transformation des terres abandonnées par les colons en domaines autogérés, qui visait la valorisation de ces domaines vacants et de lutter contre la dilapidation qui les guettaient. Des structures autogestionnaires ont été définies se composant des organes d'autogestion et des organismes externes (M. Parodi, 1965). Les organes d'autogestion fonctionnaient avec : une Assemblée générale des travailleurs, un Conseil des travailleurs et un Comité de gestion et le Directeur. Par contre, les organismes externes participaient dans la gouvernance des structures autogestionnaires sont : le Conseil communal d'animation de l'autogestion, les sociétés agricoles de prévoyance, le bureau national d'Animation du secteur socialiste et l'office national de la réforme agraire.

Selon Parodi, M. (op.cit.), la création de la paysannerie autogérée répond à trois exigences. D'abord, l'autogestion a constitué une « *nécessité pratique* », celle-ci en quelque sorte se voulait salvatrice, quand on connaît la quantité et la qualité des terres laissées par la colonie européenne et les modes d'appropriation qui sont apparus aux premières heures de l'indépendance (les structures spontanées). L'autogestion voulait notamment protéger ce patrimoine agricole contre « *les accaparements abusifs* », les « *dilapidations du matériel d'exploitation* » et les spéculations qui en ont suivi.

La deuxième exigence, quant à elle, renvoie à une « *nécessité politique* ». Il s'agit de la prise en compte de la frustration paysanne face aux « *mesures* » postcoloniales ayant ignoré les attentes des paysans. Pourtant, ceux-ci se sont battus principalement pour récupérer leur terre. Franz Fanon, suite à Parodi, M. (Op, cit), souligne : « *Pour le peuple colonisé, la valeur la plus essentielle, parce que la plus concrète, c'est d'abord la terre : la terre qui doit assurer le pain et, bien sûr, la dignité* ». Donc le paysan algérien ne voulait pas se trouver encore une

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

fois privé de la source de son pain et de sa dignité, d'autant plus qu'il a contribué grandement à la libération du pays.

Enfin, la troisième exigence est d'ordre « *idéologique* ». En effet, l'autogestion visait la matérialisation des axes du « *programme de Tripoli* ». Les décideurs de cette époque ont voulu créer à travers cette charte « *un socialisme* » à l'algérienne. Celui-ci visait l'élimination de la « *bourgeoisie* » et au même temps l'émancipation des « *travailleurs* » et « *paysans* » au sein du tissu économique du pays.

Derrière ce processus autogestionnaire, une volonté de garder la mainmise étatique sur l'agriculture performante était claire. En effet, le statut des paysans n'était rien d'autre que celui du prolétariat dont le revenu provient uniquement de la vente de leur force de travail, ils n'avaient aucun pouvoir décisionnel devant des agents envoyés par l'État pour contrôler les toutes richesses créées. À côté de l'agriculture de l'État, il y'a eu une paysannerie traditionnelle des pauvres, négligée par les décisions politiques. Exercée par la grande masse populaire, elle se localisait essentiellement dans les espaces ruraux enclavés tels que les montagnes. Cette paysannerie traditionnelle était composée de structures agraires dépourvues de techniques modernes de production (L. Baci, 1999).

Évoluant dans un tel système, les rendements de la filière lait étaient dérisoires. En effet, l'élevage bovin laitier autogéré n'a pas pu satisfaire que 2 % de la demande nationale durant les années 1960, pour plusieurs raisons, nous soulignons essentiellement : « *la sous exploitation des capacités des étables héritées des colons, les conditions aléatoires d'alimentation et d'accueil des vaches ont contribué à l'échec de ce projet. Les rendements des vaches pastorales se sont dégradées et réduites, qualitativement et quantitativement. Affaiblies par les conditions climatiques et le manque de protection des maladies et des différentes épizooties, la production des vaches a été divisée par plus de la moitié* » (M. Chabane, 2012, P54).

En outre, durant cette période, il n'existait pas d'industrie laitière proprement dite, l'importation du lait concentré et de certains produits laitiers ainsi que leur distribution étaient confiées à l'Office national de commercialisation (ONACO) créé en 1962 et au Groupement d'achat d'importation et de répartition des laits de conserve (GAIRLAC) créé en 1964, en appliquant une tarification réglementée. Cela a ouvert les portes pour le recours massif à l'importation de lait durant cette période comme le montre le tableau ci-dessus :

Tableau N°4: évolution de l'importation de lait (1968-1970)

Années	Importations totales équivalent lait en tonnes
1968	200.000
1969	644.000
1970	873.000

Source : annuaire statistique de l'Algérie, éd ONS (cité par A. Mohammed-Belkacem, 2011)

Enfin, si l'option autogestionnaire a pu structurer l'agriculture algérienne après l'indépendance et lui a évité de tomber dans l'anarchie des appropriations spontanées, elle n'a pas pour autant réussi à insuffler des dynamiques de développement agricole dans les milieux ruraux. Ce modèle était vertical, et de fait, incapable de prendre en compte les spécificités locales . De plus, l'initiative privée tant dans le l'agriculture que dans l'agroalimentaire était quasi-inexistante. Cette période autogestionnaire marque aussi le début du désencrage territorial de la filière lait en Algérie.

2. Situation de la filière lait algérienne à l'ère de la révolution agraire

Les textes juridiques qui servent de fondements à la mise en œuvre de la révolution agraire sont la charte de la révolution agraire, l'ordonnance n° 71-73 du 8 novembre 1971 et la charte nationale de 1976 (D. Kasmi, 1999). Dans une idéologie d'humanisme socialiste, les buts et les défis de cette nouvelle politique agricole sont avancés clairement dans l'ordonnance sus-citée : *« la révolution agraire a pour but d'éliminer l'exploitation de l'homme par l'homme et d'organiser l'utilisation de la terre et des moyens de la travailler de façon à améliorer la production par l'application de techniques efficaces et à assurer une juste répartition du revenu dans l'agriculture »*. Dans ce sens, l'initiative privée est vue comme une source d'inégalités socioéconomiques. Ce qui justifie la mise en œuvre de la révolution agraire dans une logique socialiste.

Centrée sur trois aspects, le paysan, la terre et le machinisme agricole, elle est conçue comme suit, dans la charte nationale de 1976 : *« la révolution agraire a pour but d'assurer une répartition juste et efficace des moyens de production agricole et d'abord du plus important d'entre eux la terre, pour que devienne possible, avec l'aide de l'État, la transformation radicale des conditions de vie et de travail des paysans »* et rajoute *« la révolution agraire*

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

constitue en outre, un stimulant pour l'industrie. La modernisation de l'agriculture et l'élévation du niveau de vie dans le monde rural élargiront le marché national et favoriseront la croissance de l'industrie. La création d'unités de production pratiquant des méthodes de cultures modernes accroîtra la demande vers les industries mécaniques et chimiques. » (D.Kasmi, Op.cit.). Nous comprenons que l'objectif principal de la révolution était la modernisation et l'intensification de l'agriculture algérienne en lui créant des connexions avec le secteur industriel.

Selon N. Abdi (1976), la révolution agraire n'aurait pas lieu sans une conception « *urbano-industrielle* ». Une telle logique est encouragée notamment par la montée en puissance des recettes procurées de l'exportation des hydrocarbures mais aussi du relâchement en parallèle de celles permises par l'agriculture en 1966, dû essentiellement à l'échec de la politique agricole autogestionnaire.

Abdi (op.cit.) signale que cette option « *industrialiste* » s'affirmait clairement dans le budget d'équipement de 1966 où nous pouvons remarquer que le secteur industriel et énergétique a commencé à être favorisé par rapport à celui de l'agriculture comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau N°5 : La place du secteur agricole et de l'industrie dans la stratégie industrialisante (1963-1977) (en %)

Secteurs bénéficiaires	Budgets annuels d'équipement							Plans quadriennaux	
	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970/73	1974/77
Agriculture	36,3	32,2	18,2	19	22	18	16	15	15
Industrie et énergie	17,6	25,1	18,5	32	37	50	39	45	43,5

Source : N. Abdi (Op.cit. P 671)

Le tableau ci-dessus indique comment l'industrialisation a occupé une place dominante dans la logique de fonctionnement politique et économique de l'État, à partir de 1966. Par contre, le secteur agricole n'y occupait qu'une place relativement marginale. Cela est considéré comme une contradiction avec l'un des principes fondamentaux de la charte sus-citée qui stipule que « *la révolution agraire est en même temps le moyen et l'expression la plus riche* » pour la réalisation du « *développement et la mutation profonde du monde rural* » (texte de la charte cité par l'auteur).

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

En effet, selon N. Abdi (Ibid) la réforme agraire consistait à « *projeter sur l'agriculture les normes techniques et sociales de production des secteurs avancés de l'économie ou plus exactement [...] ceux du secteur "d'investissement lourds destinés à l'exportation"* ». Ainsi, la charte n'était qu'un instrument de concrétisation des objectifs de la stratégie des industries industrialisantes au sein de l'espace rural.

Cette concrétisation passe aussi par le changement des normes techniques et sociales. C'est ici justement où réside l'esprit « *urbano-industriel* » de la révolution agraire ; on ne cherchait pas uniquement un changement technique mais aussi une révolution dans le mode de vie des paysans. Le paysan doit être le fruit de l'industrialisation et de l'urbanisation . Le discours même du président, selon N. Abdi (ibidem), était dans ce sens : « *Notre objectif final est l'élimination du gourbi (habitation paysanne rudimentaire) avec tout ce qu'il comporte de pauvreté et d'esprit individualiste* ».

Ce discours plaide pour la modernisation de la paysannerie via l'urbanisation des comportements paysans. Désormais, dépendant de l'industrie, l'agriculture avait un double rôle : augmenter la valeur ajoutée agricole en état de stagnation depuis 1961 et assurer des débouchés aux produits manufacturés du secteur industriel (P. Adair, 1982).

L'élevage bovin laitier était aussi concerné par cette politique modernisatrice. L'intensification du mode de fonctionnement des exploitations était supposée comme l'unique voie pour l'atteinte des objectifs nutritionnels à savoir l'augmentation de l'apport protéique des ménages algériens.

Selon A. Cherfaoui (2003), la politique de cette époque voulait structurer la filière lait sous forme de bassins de production en privilégiant les zones à fortes potentialités naturelles et en ciblant les exploitations du secteur socialiste. Selon l'auteur, les exploitations d'élevage devaient être insérées dans un système de cultures. Afin d'arriver à pareils résultats, la démarche suivie reposait sur :

- Le renforcement des capacités hydrauliques indispensable à l'irrigation des cultures fourragères ;
- Le renforcement du potentiel génétique bovin via l'importation de vaches laitières ;
- La maîtrise technique de l'amont et de l'aval de la filière ;

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

- La promotion de la recherche scientifique par la mise en place d'un ensemble d'instituts destinés au renforcement du potentiel génétique, de l'amélioration des conduites d'élevage et de la vulgarisation technique ;
- La mise en place d'un système de régulation des prix et de subvention des facteurs de production laitière.

L'importation a permis une augmentation significative des effectifs bovins durant la période (1969-1980), comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau N°6 : Évolution des effectifs de vaches laitières entre 1969 et 1980 (têtes)

Années	Effectifs bovins	Effectifs vaches laitières	Part des vaches laitière dans total %
1969		418.000	
1967	800.900	473.300	55.0
1971	871.000	510.600	58.6
1974	910.000	597.790	61.0
1980	1.355.130	840.700	66.00

Source : R. Amellal (1995)

Selon R. Amellal (Op.Cit.), la progression des effectifs bovins est due essentiellement à l'importation par l'État de vaches laitières à hauts rendements laitiers. La part de celles-ci dans l'effectif global n'a pas cessé d'augmenter. En revanche, cette progression était insuffisante vue l'évolution plus rapide de la consommation finale des ménages et de la consommation intermédiaire des industries.

De plus, les exploitations d'élevage bovin laitier issues du secteur socialiste se sont heurtées à une multitude de contraintes (A. Cherfaoui, op.cit.) :

- Une très faible mobilisation des surfaces agricoles utiles pour les cultures fourragères, elles n'étaient que de 1.6 % du total des superficies utilisées par l'agriculture ;
- La concurrence des autres activités agricoles jugées plus rentables et comportent moins de risque comme l'élevage bovin laitier ;

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

- La lourdeur bureaucratique des divers intervenants dans le système d’approvisionnement (ONAPSA⁵-ONAB⁶-ONALAIT⁷) engendrant d’énorme retard dans le processus d’approvisionnement ;
- Échec dans la mise en œuvre des programmes de construction de nouvelles étables, dû tantôt à des contraintes bureaucratiques tantôt à leur inadéquation ;
- Taux élevé de démotivation chez les producteurs à cause du caractère déficitaire de l’activité d’élevage ;
- Défaillance des opérations d’identification sanitaire et zootechnique des bovins ;
- Faible apport en fourrage vert à cause de la faible pluviométrie en Algérie.

Concernant l’amont de la filière lait, il y a lieu de signaler que pendant cette période, une politique d’industrialisation , afin de limiter son extraversion, a été entamée avec la construction de six usines, comme le montre le tableau ci-dessous. Cette stratégie s’inscrivait dans le cadre de l’option industrialisante.

Tableau N° 7 : La composition de l’industrie laitière durant la décennie 70-80

Usine	Lieu et nature des produits
Complexe de Birkhadem	Production de fromage frais, de yaourt et de lait UHT
Laiterie de Constantine	Production de lait, de fromage frais et des yaourts
Complexe d’Oran	Production de lait, de fromage frais et des yaourts
Laiterie- fromagerie Draâ-Ben-Khedda	Production de lait et de pâtes molles type camembert.
Complexe laitier Annaba	Production de lait et de pâtes molles type camembert.
Complexe laitier de Tlemcen	Production de lait, de fromage frais et des yaourts

Source : Nos recoupements basés sur les données de C.Oussedik (1987).

⁵ Office national de l’approvisionnement en produits agricoles

⁶ Office national d’aliments de bétail

⁷ Office National Algérien du Lait et des Produits Laitiers

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

Les industries laitières étaient concentrées géographiquement dans les grandes villes du pays et se limitait à la production de quelques produits laitiers d'une qualité de bas de gamme. Cette industrie n'a pas réussi ni à dynamiser ni à valoriser la production laitière crue locale. Selon S. Bédrani (1998), l'ONALAIT, avait opté pour la reconstitution du lait à partir de la poudre de lait et de matières grasses de lait importée afin de répondre à la demande croissante du lait, en profitant du faible prix des matières premières sur le marché international. En effet, au lieu de contribuer à la dynamisation de la production locale, l'office n'a pas cessé d'augmenter ses capacités de transformation en les faisant passer de 0.2 à 1.8 Millions de Litres/ Jour durant la période 1969-1978.

Au terme de cette première section, nous pouvons conclure que les choix effectués durant la période socialiste ont empêché l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale de filière tant en amont qu'en aval. Les spécificités territoriales ainsi que la dynamique innovatrice locale ont été asphyxiées par la logique verticale de l'économie planifiée. De ce fait, la filière lait a subi un désenclavement territorial structurel comme le note C. Chaulet (1972) « *l'idéologie moderniste a dévalorisé les technologies endogènes* ». Les sections suivantes tentent d'appréhender dans quelle mesure l'entrée à l'économie de marché a-t-elle permis une reterritorialisation de la filière lait en Algérie.

Section 2 : Du contexte d'émergence de l'initiative privée à la prise en compte des acteurs territoriaux dans la gouvernance du secteur agricole

Dans cette section, nous allons aborder deux questions d'une grande importance dans l'histoire des réformes du secteur agricole en Algérie. D'abord, le contexte d'émergence de l'initiative privée, puis celui qui a permis la prise en compte du facteur territorial.

1. Contexte de l'émergence de l'initiative privée dans le secteur agricole algérien

Au milieu des années 1980, des déséquilibres macroéconomiques ont été causés par la chute des recettes hydrocarbures et l'endettement excessif du pays. Ce qui a révélé les limites des politiques agricoles et agroalimentaires antérieures. Des réformes profondes ont été ainsi engagées dans le sens de la libéralisation économique. La loi n°87-19 de 1987 est l'amorce de la réforme juridique permettant l'émergence de l'initiative privée. En effet, en plus des objectifs d'exploitation optimale des terres agricoles en vue de l'augmentation de leur production et productivité, ladite loi souligne la volonté « *de permettre aux producteurs l'exercice de leur responsabilité dans l'exploitation des terres* », « *d'assurer une autonomie*

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

effective des exploitations » et « *d'établir un lien exclusif entre le revenu des producteurs et le résultat de la production* ». Ainsi, cette loi octroie tous les droits sur ces terres aux agriculteurs sauf le droit de propriété.

Selon M. Chabane (Op. Cit.) l'application de la loi de 1987 a été accompagnée d'une restructuration des exploitations agricoles. En effet, sur un plan organisationnel, les nouvelles structures agraires se composaient d'exploitations de taille réduite, car celles-ci sont considérées plus « *rentables* » et la composition humaine est mieux « *maîtrisable* », contrairement à l'ère des exploitations socialistes ou autogérées où le « *gigantisme* » des exploitations empêchait leur pilotage. Ainsi, nous sommes passés de 830 ha comme superficie moyenne des exploitations à 82 ha, soit une division par dix de leur taille. Ces nouvelles structures, ont aussi vu « *la réduction du collectif des travailleurs* », et ce dans un souci de lutter contre l'improductivité de plusieurs postes au sein des exploitations et éradiquer la « *bureaucratie* » qui freinait de leur efficacité managériale. Ainsi, nous sommes passés d'un collectif qui franchit en moyenne 40 producteurs à des exploitations se composant de 5 à 7 producteurs. Toujours sur un plan organisationnel, cette réforme a permis une gestion privée pour les exploitations en attribuant une jouissance illimitée des terres, cela garantissait aux producteurs d'être « *libres* » dans leur choix d'investissements selon les mécanismes du marché.

Les réformes libérales ont continué durant la décennie suivante, notamment avec la mise en application de la loi d'orientation foncière de 1990 ayant éclairci la nature des biens comme suit : biens domaniaux ; biens Melk ou de propriété privée ; biens wakfs. Les biens domaniaux correspondent à tous les biens communs (publics ou privés) qui appartiennent à l'État, à la wilaya ou à la commune. Ceux-ci ne peuvent pas faire l'objet d'une appropriation privée. Ainsi, selon A. Belhimer (2015), ces textes ont remplacé la notion de propriété d'État par celle de propriété publique. Celle-ci recouvre tous les biens du domaine public, par contre la propriété privée de l'administration regroupe les biens du domaine marchand. Cette distinction entre propriété publique et propriété privée annule la vision antérieure du domaine national. Pareillement, la séparation effectuée entre droit de jouissance et droit de propriété implique qu'un bien ne peut pas dépendre du domaine national que s'il est approprié par une personne administrative. Cette loi définit aussi les biens de la propriété privée qui correspondent à la jouissance d'un fonds foncier et/ou de droits réels immobiliers (article 27). Enfin, pour les biens wakfs, la loi les définit comme étant tous les biens fonciers inaliénable par la volonté de

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

leur propriétaire pour affecter la jouissance à titre perpétuel au profit d'une pieuse ou d'utilité générale, immédiatement ou à l'extinction des dévolutaires intermédiaires qu'il désigne (article 31).

Les réformes entamées à la fin des années 1980 et confirmées aux années 1990 ont été un tournant dans l'histoire des politiques agricoles en Algérie, coïncidant avec un contexte sécuritaire et politique très mouvementé, et souffrant des séquelles du passé socialiste du pays, celles-ci n'ont pas permis la propulsion de la production agricole nationale. Pis encore, de nouveaux problèmes sont apparues et d'autres se sont accentués (M. Mesli, 2007). Nous notons essentiellement l'émiettement de la taille des exploitations ainsi que l'inégalité dans le partage des terres. C'est ainsi que 62 % des exploitations, soit 591 967, ayant moins de 5 ha ont occupé 11,36 % de la SAU, alors que 2% des exploitations s'étendant sur plus de 50 hectares se déploient sur 22,62 % de la superficie agricole utile. Les exploitations ayant moins de 10 ha ont augmenté de 437 000 en 1958 jusqu'à 818 238 en 2001. Les exploitations s'étendant sur plus de 100 ha ne sont que de 5 035, soit 1,5 % du nombre totale des exploitations, mais elles se déploient sur une superficie de 990 774 ha soit 11,7 % de la SAU total. Les exploitations relevant de la strate moyenne, c'est-à-dire se situant entre 10 à 50 ha, sont au nombre de 231 110, soit 22,6 % du nombre total des exploitations, s'étalant sur une superficie de 4 381 437 ha, soit près de 52 % de la surface.

Enfin, l'autre point faible bloquant ces réformes renvoie à la pauvreté au milieu rural : il faut rappeler que la période 86-94 est impactée par la mise en application des programmes de stabilisation avec le FMI, qui ont débouché sur le rééchelonnement de la dette extérieure en 1994. De ce fait, pour pallier aux déséquilibres internes et externes, un programme d'ajustement structurel appuyé par les institutions internationales était adopté. Durant cette période, tous les indicateurs socio-économiques ont évolué de façon négative. En effet, le chômage est passé de 17 % en 1987 à 28 % en 1995, par contre les revenus des ménages ont connu une baisse de 20 % durant la même période. S'ajoute à cela, une situation sécuritaire terrible qui a accentué le phénomène de l'exode rural vers les villes où il y a plus de sécurité. Tous ces paramètres ont aggravé le phénomène de pauvreté en Algérie. La population rurale a représenté 70 % de la population totale pauvre. A partir de 1995, les principaux indices socio-économiques ont commencé à connaître une évolution positive. L'inflation et le chômage ont été de plus en plus maîtrisés. Cependant malgré cette reprise économique à partir de 1995, le milieu rural accusait un retard par rapport à l'espace urbain.

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

A l'effet de ces réformes , la filière lait a connu des restructurations profondes. Dans un premier lieu, il était décidé, lors de la Consultation Nationale sur le développement de l'Agriculture, d'identifier l'ensemble des segments intervenant dans le secteur laitier (A. Cherfaoui, Op.Cit.). C'est ainsi deux ans après il y a eu la mise en œuvre du conseil national interprofessionnel du lait (CNIL) regroupant les principaux intervenants suivants (F. Mohamed-Belkacem, 2011) :

- Les éleveurs bovins laitiers ;
- Les producteurs et importateurs d'aliments de bétails ;
- Les industries de la transformation ;
- Les banquiers ;
- Les assurances ;
- Les services techniques : ONAPSA pour les produits vétérinaires, CNIAGG pour l'insémination artificielle, les centres de médecine vétérinaires et des services hydrauliques ;
- Les distributeurs publics et privés.

Le processus des réformes institutionnelles a été renforcé par la mise en œuvre du programme de réhabilitation de la production laitière (Instruction Ministérielle N° 409 du juin 1995). Selon A. Cherfaoui (op, cit), ce programme visait essentiellement :

- La valorisation des ressources identifiées à l'effet de booster la production laitière locale ;
- Renforcement du potentiel concurrentiel national ;
- L'implication de tous les acteurs de la filière avec le dispositif Conseil National Interprofessionnel de la filière lait- CNIFLAIT.

Le programme de réhabilitation de la production laitière s'appuie :

- L'encouragement de la collecte du lait cru via une prime au profit des éleveurs s'élevant à 4 DA par litre de lait produit et livré aux unités de transformation ;
- L'encouragement de la création de mini laiteries de capacité minimale de 5000L/j ;
- Le développement de la production laitière crue par la mise en œuvre d'un système d'insémination artificiel et l'encouragement de l'investissement à la ferme.

2. Le tournant territorial des politiques de développement agricole à partir de 2000

Coïncidant avec une conjoncture politique de plus en plus apaisée et d'une reprise à la hausse des cours du pétrole, l'année 2000 a vu la mise en œuvre d'un programme national du développement agricole visant la mise à niveau des exploitations agricoles, pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire. Par la suite, en 2002, l'État algérien, prenant conscience de l'importance de l'ancrage territorial de ces exploitations, a décidé d'inclure la dimension rurale comme un autre point crucial dans le contenu de ce programme de développement, ainsi on est passé du PNDA au PNDAR (Plan National de Développement Agricole et Rural).

Il s'agit de la reconnaissance de la capacité des acteurs à s'organiser au niveau local afin de mettre en œuvre des stratégies porteuses de développement territorial, et ce en montant des projets pouvant insuffler des dynamiques entrepreneuriale car en effet comme le souligne S. Zenkhri (2017), le « *seul apport technologique et financier ne suffit pas pour assurer le succès* ». Nous sommes ainsi passés d'une conception uniquement agricole à une autre vision systémique et entrepreneuriale du territoire rural. Désormais les objectifs du PNDAR sont : la « *consolidation de la contribution à la sécurité alimentaire* » ; « *la valorisation de toutes les ressources disponibles* » et « *la protection de l'environnement* » (MADRP⁸, 2012).

De plus, à fin d'arriver à la concrétisation de tels objectifs et de l'approche territoriale de développement, ce programme prévoit l' « *établissement de partenariat local et d'une intégration multisectorielles au sein des territoires ; appuis à la mise en œuvre d'activités économiques innovantes ; valorisation équilibrée et gestion durable des ressources et des patrimoines des territoires ; synergie économique et sociale et coordination des actions* ». Les territoires ruraux seront un construit des acteurs. Les partenariats permettent la pérennisation des relations entre les acteurs. L'innovation implique la liberté des acteurs dans la conception de leur projets ce qui nécessite une décentralisation et une forte coordination des actions. Par ailleurs, cette stratégie se voulait être territorialisée et ce en mettant les populations rurales au cœur de ces programmes en les insérant dans les différentes étapes de mise en œuvre de ces axes.

⁸ Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

La loi d'orientation agricole n° 08-16, du 3 août 2008 vient compléter les réformes agraires entamées à partir de 2000. Elle est promulguée juste après la tenue du sommet G8 au Japon en juillet 2008, où les dirigeants des pays les plus industrialisés du globe ont affiché leurs préoccupations par rapport à « *l'escalade des prix alimentaires à l'échelle mondiale, couplée à des problèmes d'offre dans plusieurs pays en développement, menaçant la sécurité alimentaire mondiale* » (FAO⁹, 2009). Cette loi, est venue alors, afin de se prémunir contre les effets de cette insécurité alimentaire mondiale et de se suffire à soi-même en matière de production de denrées alimentaires. Nous pouvons lire dans l'article 1 que cette loi « *a pour objet de déterminer les éléments d'orientation de l'agriculture nationale lui permettant de participer à améliorer la sécurité alimentaire du pays, de valoriser ses fonctions économiques, environnementales et sociales, en favorisant l'accroissement de sa contribution aux efforts du développement économique, ainsi que le développement durable de l'agriculture en particulier et du monde rural en général* ». Une nouvelle fonction est alors assignée à l'agriculture et aux territoires ruraux ; ceux-ci en effet sont directement concernés par les enjeux à la fois nationaux et globaux.

En plus des objectifs de sécurité alimentaire, cette loi a aussi donné une importance à des concepts relevant du jargon territorial. Nous y trouvons la notion de région et celle de l'espace rural (article 3), pour la première elle est définie comme étant un « *espace constitué d'un ensemble de wilayas présentant des caractéristiques naturelles et de développement homogène dans les domaines agro-sylvo-pastoraux* ». Ceci est considéré comme un pas important dans la reconnaissance des spécificités régionales et de l'homogénéité existante dans certains espaces qui sont le fait de plusieurs wilayas. Ce texte devrait ainsi permettre la synergie régionale entre les wilayas homogènes. Pour l'espace rural, nous pouvons y lire la conception suivante : « *partie du territoire, comportant peu de constructions, constitué de surfaces consacrées à l'activité agricole, comme activité économique fondamentale ainsi que de zones naturelles, de forêts et de villages* ».

Par ailleurs, la loi d'orientation agricole de 2008 en plus de la dimension durable du développement, elle a insisté sur le caractère territorialisée de l'agriculture et du monde rural. En effet, cela est clairement prononcé dans son article 4. Celle-ci voulait instaurer une approche territoriale dans la conduite des dynamiques de développement agricole et rural. Cela est le fait, selon cette loi, de plusieurs mécanismes, à travers notamment :

⁹ Food and Agriculture Organization of the United Nations

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

- Le financement et l'équipement du secteur agricole en matériel nécessaire pour garantir la pérennité et durabilité des exploitations agricoles ;
- Le soutien aux populations rurales visant l'amélioration de leur cadre et niveau de vie ;
- Encouragement du rajeunissement de l'effectif des agriculteurs ;
- La valorisation des terroirs ainsi que leurs spécificités ;
- La valorisation de la terre ;
- La valorisation du potentiel animal et végétal ;
- Favoriser une approche participative *via* la coopération et la coordination des structures agricoles au niveau locale ;
- Favoriser la formation agricole au niveau rural ;
- Encourager l'intégration de la paysannerie dans des filières agro-industrielles ;
- Encouragement de l'intensification et de la modernisation des exploitations agricoles.

Pour les structures agricoles, quant à elle, cette loi définit des organisations professionnelles agricoles qui sont :

- Associations professionnelles d'agriculteurs ;
- Les coopératives agricoles ;
- Les chambres d'agriculture ;
- Les groupements d'intérêts communs ;
- Les établissements et les organismes interprofessionnels ;
- La mutualité agricole.

Pour la gouvernance agricole et rurale, cette loi a institué un « *conseil supérieur du développement agricole et rural* », il implique les représentants des secteurs ministériels en relation avec l'agriculture et le développement rural ; les représentants des organismes et organisations professionnelles et syndicales ; des experts, chercheurs et spécialistes dans les domaines en relation avec le secteur agricole. Selon l'article 72 de la loi 2008, ce conseil constitue « *un espace de dialogue, de concertation et de proposition* », de ce fait un espace de gouvernance agricole, rural, alimentaire et agro-alimentaire. Enfin, cette loi a défini trois canaux de financements du secteur agricole : le soutien financier de l'État à travers une pléthore de subventions et d'aides à la production agricole ; le financement mutualiste et le financement bancaire.

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

Une année après l'adoption de la loi d'orientation agricole de 2008, un autre programme venait de voir le jour, il s'agit de la politique du Renouveau Rural et Agricole. Cette politique s'inscrit dans les mêmes objectifs de politiques qui l'ont précédée (le PNDA et le PNDAR), à savoir : consolidation de la sécurité alimentaire et faire de l'agriculture un « *moteur* » de développement économique du pays. Cependant les pouvoirs publics, pour atteindre cet objectif, ont voulu changer de méthode. C'est pour cela, il y a eu l'utilisation du concept de « *renouveau* » qui signifie une transformation à la fois des espaces ruraux et de leur gouvernabilité. Elle voulait, de par ce fait, inculquer une culture de gouvernance territoriale par l'implication de tous les acteurs au niveau rural.

Le discours présidentiel de Bouteflika à Biskra est considéré comme la pierre angulaire de ce programme: « *l'agriculture doit se transformer en véritable moteur de la croissance économique globale grâce à une intensification de la production dans les filières agroalimentaires stratégiques et grâce également à la promotion d'un développement intégré de tous les territoires ruraux* ».

Dans ce discours politico-économique nous comprenons bien qu'il y a eu la volonté d'approcher l'agriculture et le développement rural avec le concept de filière et celui d'acteurs intégrés dans le processus décisionnel territorial. Ce programme était ambitieux, il s'articulait autour de 9 axes : « *une agriculture au service de la croissance, de la sécurité alimentaire et de la sécurité nationale ; un cadre législatif et réglementaire plus adapté aux exigences du nouveau contexte ; des acteurs mieux mobilisés et plus impliqués ; une mise à niveau et un développement conséquents de l'agro-industrie en amont et en aval ; une régulation économique efficace ; un appareil d'encadrement et de recherche-développement plus performant ; une commercialisation assurant une meilleure valorisation de la production ; une mobilisation et une valorisation durable de la ressource hydrique ; un renforcement nécessaire de la fonction de contrôle* ». Ainsi les espaces agricoles et ruraux connaîtront des dynamiques territoriales porteuses d'un développement harmonieux *via* la recherche d'un ensemble d'instruments économique-managériaux afin d'assurer l'efficacité agricole et sociale au sein de ces espaces.

Par ailleurs le Renouveau rurale s'inscrit dans une démarche prospective. De ce fait, trois piliers complémentaires ont été programmés : « *Le renouveau rural, le renouveau agricole et le programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique PCHAT* ». D'abord, le renouveau rural se consacre aux territoires ruraux et à ses acteurs, il mobilise

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

l'intégration, la proximité, les ressources et la notion de projets comme mots d'ordre de son fonctionnement. Les projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été l'instrument du renouveau rural. L'État voulait insuffler des dynamiques de développement territorial au niveau local grâce à des actions décentralisées et des projets de développement participatifs. La spécificité de ce programme réside dans sa conception pour le rural ; celui-ci n'est pas uniquement un territoire de l'agriculture mais il abrite aussi d'autres secteurs d'activité : artisanat, petites industries rurales...

Le renouveau agricole, quant à lui, s'intéresse à la modernisation de l'agriculture à travers à une approche filière qui vise la mise à niveau de tous les maillons des chaînes de valeur agricoles. Et ce en encourageant l'entrepreneuriat dans les différentes filières agricoles. Ce programme organise le secteur agricole sous forme de filières stratégiques. Afin d'améliorer la production et la productivité agricole ce programme a maintenu « *le système de régulation (SYRPALAC) mis en place en 2008* » et a entrepris une autre action de « *modernisation et d'adaptation du financement et des assurances agricoles* ».

Enfin le troisième pilier, vise la modernisation de l'administration agricole du pays, celle-ci est depuis l'indépendance sclérosée, a constitué et constitue toujours un frein à l'émergence de l'entrepreneuriat agricole à cause de sa rigidité et bureaucratie. Ajoutant à cela, l'administration au niveau local ne fait qu'entretenir un rapport d'autorité au lieu d'être un partenaire irremplaçable pour les exploitants agricoles. Le PCHAT s'adresse à tous les acteurs qui interviennent dans le monde agricole et ce par : « *Une modernisation des méthodes de l'administration agricole ; un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole afin de favoriser la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide en milieu producteur ; un renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les institutions et organismes chargés de l'appui aux producteurs et opérateur du secteur ; d'un renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants, de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts* ».

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

3. Le nouveau paysage institutionnel agricole : acteurs et instruments

Le Renouveau rural, comme il a été déjà souligné vise l'instauration au niveau rural d'une nouvelle gouvernance territoriale. Ainsi plusieurs acteurs sont concernés par ce nouveau cadre politico-institutionnel. Cette nouvelle gouvernance cherche une efficacité institutionnelle. Pour cela, trois actions principales ont été effectuées : « *une révisions des statuts des acteurs, l'assainissement de leur situation et le renouvellement de leur organe de gouvernance* ». Trois grandes mesures institutionnelles ont été prises au profit du secteur privé :

- Réorientation des fonctions de la BADR¹⁰ au profit d'une facilité d'accès au crédit et au soutien de l'Etat ;
- L'opérationnalisation de l'office national des terres agricoles (ONTA) pour faciliter et sécuriser l'accès au foncier ;
- La valorisation et la responsabilisation de l'interprofession dans les différentes filières agricoles.

En plus de ces différentes formes institutionnelles d'autres leviers de gouvernance ont été créés ou renforcés :

Le Fonds national de développement des investissements agricoles (FNDIA) : Ce fonds peut être sollicité par tout agriculteur ou éleveur individuellement ou organisé en coopérative, groupement ou association mais aussi par des entités économiques qui interviennent dans la production agricole, la valorisation et l'exportation de produits agricoles et agro-alimentaire (Article 4 de Décret exécutif n°05-413 du 25 octobre 2005). Le tableau suivant montre les filières subventionnées et les montants plafonnés pour chacune :

¹⁰ Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

Tableau N°8 : Listes des filières agricoles subventionnées dans le cadre du PNDAR

La filière	Le montant plafonné
Grandes cultures (labours, semences, engrais, herbicides, pesticides)	De 6000 à 10000 DA
Oléiculture (densification plantation, nouvelles plantation en masse extensif, semi-extensif, intensif ou en isolé)	De 18750 à 105 000 DA
Viticulture (Vigne de table, vigne de cuve et raisins secs,)	De 60 à 150 000
Agrume (toutes les variétés)	De 10000 à 8000 DA
Arboriculture fruitière	De 10000 à 20000 DA
Plasticulture	De 75 000 à 1200 000 DA
Tomate industrielle	De 2000 à 4000 DA
Fleurs couplées	De 1200 000 à 2800000
Pépinières arboricoles et viticoles	De 25 000 à 1000000 DA
Irrigation	De 55000 à 960 000 DA
Lait	De 20000 à 4000000 DA
Aviculture	De 25 000 à 200000 DA
Apiculture	De 3000 à 1000 000 DA
Valorisation et stockage des productions agricoles	50 000 à 4 000 000 DA
Produits énergétiques	170 à 3500 DA

Source : nos recoupements

Le FNDIA touche pratiquement à toutes les filières agricoles, le but est d'encourager l'entrepreneuriat agricole et agro-alimentaire. La modernisation des pratiques agricoles et agro-alimentaires sont recherchées à travers ce fonds.

Fonds national de régulation des produits agricoles (FNRPA): comme le FNDIA, le FNRPA peut être sollicité par tout agriculteur ou éleveur individuellement ou organisé en coopérative, groupement ou association mais aussi par des entités économiques qui interviennent dans la production agricole, la valorisation et l'exportation de produits agricoles et agro-alimentaire. Il s'agit des subventions aux produits agricoles et agro-alimentaires pour la protection des

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

revenus des agriculteurs afin de prendre en charge les frais causés par la fixation des prix de référence.

En plus de ces deux fonds principaux, d'autres fonds sont à souligner :

- *Fonds de soutien des activités des hauts plateaux ;*
- *Fonds de la mise en valeur de la concession ;*
- *Fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession ;*
- *Fonds de développement social ;*
- *Fonds de lutte contre la désertisation et le développement du pastoralisme de la steppe ;*
- *Fonds national à l'emploi de jeunes ;*
- *Fonds spécial de développement du sud ;*
- *Fonds de promotion des activités de l'artisanat traditionnelle ;*

Par ailleurs, un guichet unique a été créé pour l'accès aux ressources financières a été mis en œuvre par la BADR, plusieurs produits financiers ont été conçus à cet effet :

- *Crédit R'FIG, crédit de compagnie ;*
- *Crédit ETTAHADI, pour l'équipement ;*
- *Crédit fournisseur ;*
- *Crédit LEASING ; destiné aux équipements en machines agricoles et d'irrigation ;*
- *Crédit immobilier rural.*

A côté de ces subventions à la production agricole, les dispositifs d'aide à la création des entreprises, mis en place, au milieu des années 1990, dans une optique de diversification de l'économie, ont tenté d'impulser une dynamique de modernisation de l'agriculture pour l'amélioration de ses rendements. Il s'agit alors, pour la filière lait, d'apporter un appui financier à l'éleveur afin d'acquérir un cheptel bovin de race améliorée permettant une plus grande production laitière et d'autres matériels comme un véhicule avec benne, une machine à traire et des cuves de stockage réfrigéré du lait rendant l'activité plus pratique et moins pénible. L'apport de ces dispositifs à l'agriculture en général et à la filière lait en particulier fera partie de la section suivante.

A partir de 2016, dans un contexte de restriction budgétaire après la baisse drastique des prix du pétrole, de nouvelles orientations ministérielles ont été rendues publiques. Celles-ci sont une actualisation de la Loi n°08-16 du 3 août 2008 portant orientation agricole. Ainsi, trois

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

lettres d'orientation (N°45/2016, N°66/2016 et N°88/2018) ont été publiées par la tutelle de l'agriculture.

La première reconnaît l'importance du mouvement coopératif entrepreneurial dans la mise en oeuvre des programmes stratégiques de développement agricole et rural. De ce fait, l'optique entrepreneuriale s'affirme dans le paradigme des politiques publiques comme levier de structuration des filières ; les coopératives peuvent jouer un rôle dans la modernisation des exploitations. Les principales orientations étaient :

- La promotion de la motoculture en vue d'une mécanisation du fonctionnement des exploitations ;
- Réhabilitation des coopératives par la modernisation de leurs missions de collecte et de commercialisation de produits agricoles ;
- Contribution des coopérative dans le processus d'approvisionnement et de distribution d'aliments de bétail et la promotion de l'utilisation des fourrages verts et l'ensilage au sein des exploitations ;
- Encourager le recours des adhérents au recours à des financements bancaires.

La deuxième lettre d'orientation, quant à elle, a pour objet la mise en oeuvre d'un dispositif de renforcement des capacités des acteurs comme levier de développement des filières. Il y est dit clairement que la conjoncture économique impose une décentralisation de l'action publique dans le domaine agricole. Cette lettre orientation affirme l'intérêt de la démarche territoriale dans la restructuration des filière agricole en s'appuyant sur "*l'intégration et la mobilisation des acteurs économiques privés et publics (agriculteurs, associations, coopératives, opérateurs...) au niveau local et territorial. Les capacités et compétences de tous sont en effet nécessaires pour relever les défis nombreux et pour créer des synergies nécessaires. Le changement attendu sera un changement profond d'attitudes et de relations caractérisé par un dynamisme et une prise d'initiative, d'échanges et d'apprentissages ainsi que de collaboration et de partenariat. Au cœur des futures actions sont les agriculteurs et agricultrices, les éleveurs, leurs associations et coopératives ce qui nécessite d'être à leur écoute et de les accompagner en matière de formation, de communication et, de sensibilisation....*". La mise en oeuvre de ce dispositif vise :

- La dynamisation des acteurs institutionnels et socio-économiques en libéralisant leur action au niveau territorial

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

- Le renforcement des canaux de communication entre les différents intervenants en agriculture comme levier de valorisation ;
- L'intégration de l'appui technique au profits des différents acteurs dans la plate forme de concertation
- La création de liens université-monde agricole et à l'échelle nationale, régionale et locale

La mise en œuvre d'une plate forme locale de pilotage composée de la CAW, des coopératives et des associations . Ces organes de pilotage auront pour mission :

d'identifier et d'accompagner les formes d'organisation professionnels (GIC, coopérative, associations...) en prenant en considération différents facteurs (âge, taille de l'exploitation, type de spéculation, niveau des agriculteurs et éleveurs, spécificités régionales) et structuration des pôle de développement agricole (pôle, cluster)

- recensement et connaissance de la pléthore d'acteurs ;
- Intensifier et faciliter la diffusion de l'information,
- Favoriser les actions de proximité ;
- Organiser des événements sur l'appui technique en impliquant les opérateurs privés ;
- La mise en place des programmes de formation à l'adresse des agriculteurs.

Enfin, la troisième lettre d'orientation a pour objet la promotion de l'entrepreneuriat dans les filières stratégiques en assurant la facilitation et l'encadrement des investissements par la mise à disposition des terres en concessions à l'adresse des entrepreneurs agricoles et agroalimentaires. Ces filières sont dites stratégiques vu les enjeux auxquels elles doivent répondre : la sécurité alimentaire à travers le développement soutenu des productions agricoles et la substitution des importations des produits agricoles, la diversification de l'économie nationale.

Section 3 : Impacts des réformes dans le secteur agricole et rural sur l'évolution de la filière lait

Dans cette section, nous allons esquisser quelques impacts des réformes entamées à partir des années 2000, en mettant l'accent sur le cas de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou, mais aussi dans notre bassin d'étude.

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

1. Portée de la politique laitière au niveau national

La filière lait en Algérie est considérée comme étant stratégique, de par la place qu'occupe le lait comme denrée alimentaire de base. L'État n'a pas cessé d'accompagner les trois maillons qui interviennent dans cette filière, notamment après la mise en œuvre du Programme National du Développement Agricole et Rural (PNDRA), au début, et du Renouveau Rural, à la fin, des années 2000. Contrairement aux politiques antérieures coordonnées par les institutions administratives (A. Akerkar , 2014), le PNDAR a visé la création d'une dynamique entrepreneuriale agricole, en facilitant l'accès des exploitants agricoles au crédit par la mise en œuvre du Fonds National de Régulation et de Développement Agricole qui est établi par l'article 94 de la Loi N 99-11 du 23 décembre 1999. Ainsi durant la période 2000-2005, le FNDRA a représenté 58 % des financements destinés aux activités agricoles, avec un montant de 2,3 milliards d'euros, ce qui représente une dotation de 270 euros par hectare de SAU, permettant à celle-ci de passer de 385000 ha à 835000 ha durant la même période (A. Hadibi , 2009).

Durant la période 2002-2005, la filière lait a représenté, à elle seule, 36% de l'enveloppe FNDRA consacré à tout le secteur (A. Ferrah, 2006). Selon M. Makhoulf (2015), la majeure partie de ces fonds sont mobilisés pour la dynamisation de l'amont de la filière et participe au financement de 30 à 50 % des facteurs de production laitière mais aussi de la production des fourrages. Des primes à la production, à la collecte et l'intégration du lait sont conçues dans un but de propulser la production du lait.

Évaluer les résultats, d'un point de vue quantitatif, du PNDAR, exige la prise en compte de plusieurs indicateurs mesurant le développement de la filière lait. Ceux-ci sont résumés dans la grille suivante :

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

Tableau N°9 : évolution des principaux indicateurs du développement de la filière lait en Algérie

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Production nationale du lait (10⁹ de litres)	2.4	2.6	2.9	3.1	3.4	3.6	3.7	3
Volume du lait collecté (10⁶ de litres)	189	400	572	750	914	979	972	800
Volume du lait collecté / production nationale totale (en %)	7.8	15.4	19.7	24.7	26.8	27.2	27	27
Volume de poudre de lait importée (10⁶ litres)	1, 099	1,216	1,798	1,219	1,336	3.05	2.74	2.2
Nombre d'entreprises impliquées	88	95	135	153	153	153	167	173

Source : MADRP et A. Daoudi 2017

L'évolution des principaux indicateurs est remarquable durant ces 15 dernières années. En effet, depuis la mise en œuvre du PNDAR, la production industrielle du lait est passée de 900 millions de litres en 2000 à 3,7 Milliards en 2015, soit une évolution de 411%. Entre 2009 et 2015, l'évolution moyenne des quantités du lait produites a atteint 3.1 Milliards/an. Cette tendance haussière est permise grâce à la dynamique de créations des exploitations et entreprises de transformation tout au long de la filière. C'est ainsi que le nombre d'éleveurs

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

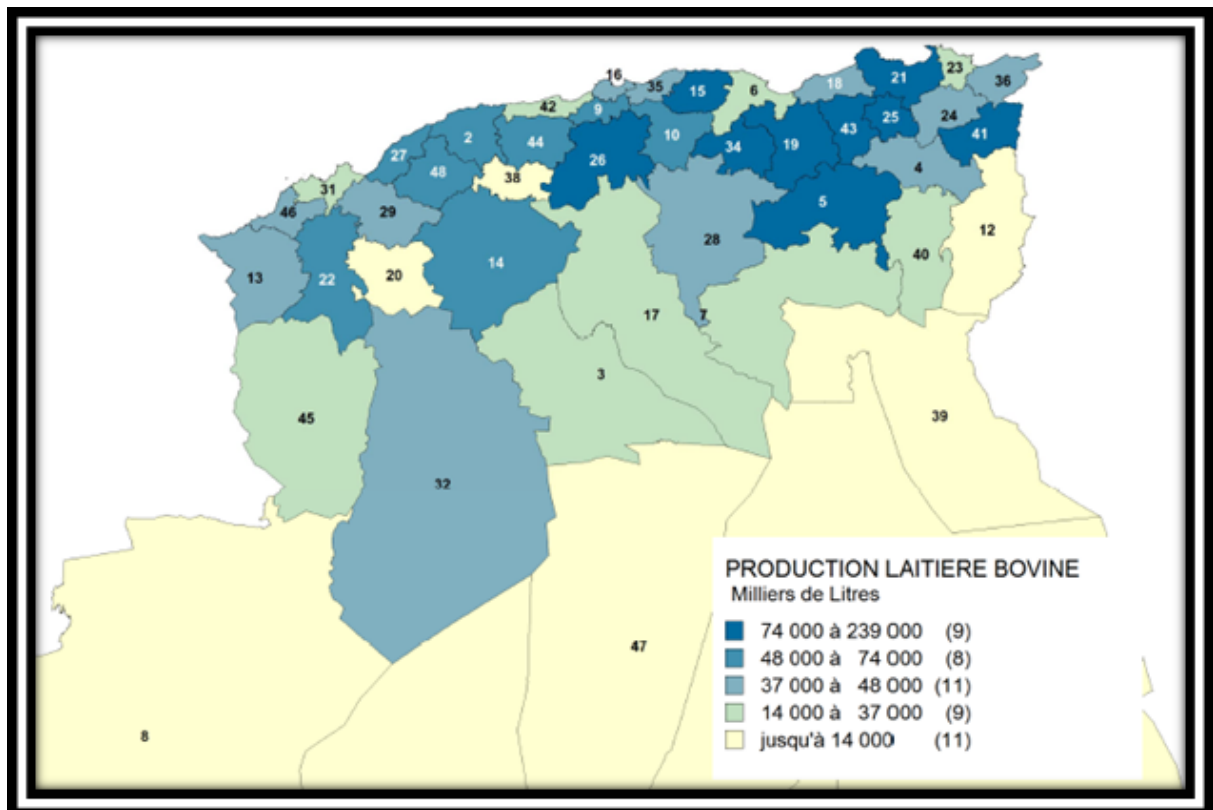
est passé de 13.726 en 2008 à 35.524 en 2015, soit une évolution de près de 259 %. Le nombre d'entreprises travaillant dans la transformation du lait, quant à lui, a doublé, en passant de 88 à 180 unités durant la même période. Cela s'explique par l'effet incitatif des primes d'encouragement à la production, à la collecte et à l'intégration industrielle du lait cru. Ainsi la part intégrée de celui-ci dans le processus de transformation est passée de 7 % en 2009 à 27% en 2015.

En matière de structuration territoriale, suite à la mise en œuvre du PNDAR, certains territoires du pays se sont distingués par leur attractivité territoriale pour toute la filière lait à l'instar de la wilaya de Tizi-Ouzou, rangée parmi les 9 wilayas du pays hautement productive en lait (Cf., la carte 1) ; cette wilaya abrite aussi 22 laiteries dont 3 sont d'une taille nationale (Tassili, Tifra-lait, Pâturage d'Algérie) où une voie de spécialisation dans la production fromagère à pâte molle commence à se structurer. D'autres territoires ont une attractivité pour une partie de la filière comme la wilaya de Bejaïa abritant un aval de la filière plus performant et structuré que l'amont ; cette wilaya accueille 15 industries laitières dont trois sont d'une taille très grande (S. Maziz 2016) leaders nationaux notamment dans la production yaourtière comme Danone Djurdjura Algérie et Soummam et dans la production du lait UHT¹¹ comme Tchîn-lait Candia.

A cet effet, l'analyse de la géographie de la production laitière en Algérie fait remarquer l'existence de plusieurs niveaux en matière de production comme le montre la carte suivante :

¹¹ Upérisation à Haute Température

Carte N°2 : Géographie de la production laitière bovine en Algérie



Source : Institut Technique des Élevages

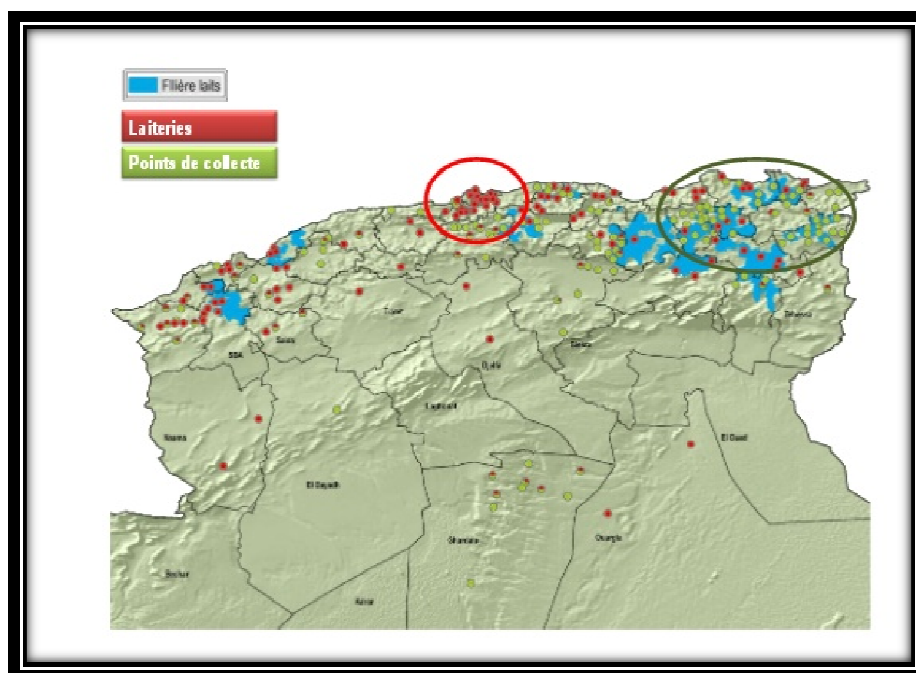
La carte ci-dessus indique une spécialisation de certaines wilayas du pays dans la production laitière ; parmi elles nous y trouvons la wilaya de Tizi-Ouzou. 7 sur 9 de ces wilayas se localisent au nord-est du pays. Cela s'explique par la détention de cette partie du pays de plus de la moitié des effectifs bovins (60). Selon T. Mouffok (2008), une telle concentration des bovins s'explique par la présence des ressources alimentaires favorisée par le niveau des précipitations. Dans la sous-section suivante, nous tentons d'explorer quelques facteurs clés de succès ayant permis à la wilaya de Tizi-Ouzou de se classer parmi les wilayas les plus productives du lait en Algérie.

La carte montre une forte localisation des laiteries dans les grandes villes du pays et un fort contraste entre le nord et le sud algérien. Cela s'explique essentiellement par la recherche d'une proximité géographique urbaine en aval de la filière par les unités de transformation laitière. En effet, la ville c'est le lieu de production du lait consommable par les ménages (lait en sachet) et des divers produits laitiers, de ce fait l'objectif consiste à desservir la population urbaine de plus en plus forte en Algérie (70 % de la population totale en 2016 (Banque Mondiale 2017)). Cela se vérifie en observant la ville d'Alger (la plus grande en Algérie en

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

matière de peuplement) qui possède à elle seule plus de 15 laiteries. On est alors dans une logique de proximité géographique urbaine entre l'industrie agro-alimentaire et la population urbaine permettant la réduction des coûts de transports et de l'information liée à l'étude des besoins et préférences de cette population de plus en plus exigeantes.

Carte N° 3 : Répartition géographique des laiteries et points de collectes par wilayas en Algérie (2016)



Source : MADR 2016

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

Par ailleurs, nous observons une forte localisation des points de collectes dans les bassins à haute production laitière, en l'occurrence le pôle laitier identifié par le MADRP. Cela s'explique essentiellement par la recherche d'une proximité géographique rurale en amont de la filière par les unités de transformation laitière. Ces dernières créent des centres de collecte sous forme de filiales ou d'unités intégrées verticalement dans tous les territoires spécialisés dans la production laitière en essayant d'attirer le maximum d'éleveurs à la contractualisation. Une fois la relation contractuelle est née, les points de collectes essayent de pérenniser les éleveurs en développant une proximité organisationnelle avec eux (conseils, emprunts financiers, diffusion de l'information liée à l'élevage et aux nouvelles techniques). Ces centres de collectes constituent ainsi un espace de gouvernance où les éleveurs expriment leurs attentes et aspirations. Il faut signaler aussi l'importance des centres de collectes dans la dynamisation en amont de la filière en encourageant l'arrivée de nouveaux éleveurs. Sachant que les dispositifs d'aide à la création des entreprises favorisent les éleveurs se situant à proximité de ces centres. Ainsi on peut dire que la forte production laitière peut être considérée comme un atout territorial spécifique permettant des opportunités à l'entrepreneuriat dans les espaces ruraux. Ce modèle de répartition spatiale des activités se vérifie dans la wilaya de Tizi-Ouzou où la plupart des unités de transformations se situent dans les zones urbaines ou périurbaines et les centres de collectes se localisent fortement dans les communes du couloir du Sébaou. Ces centres n'appartiennent pas tous à des entreprises laitières de la wilaya, mais il y'a ceux des deux leaders nationaux à savoir Danone-Djurdjura et Soummam dont les sièges sont sis à Bejaïa.

2. Portée de la politique laitière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

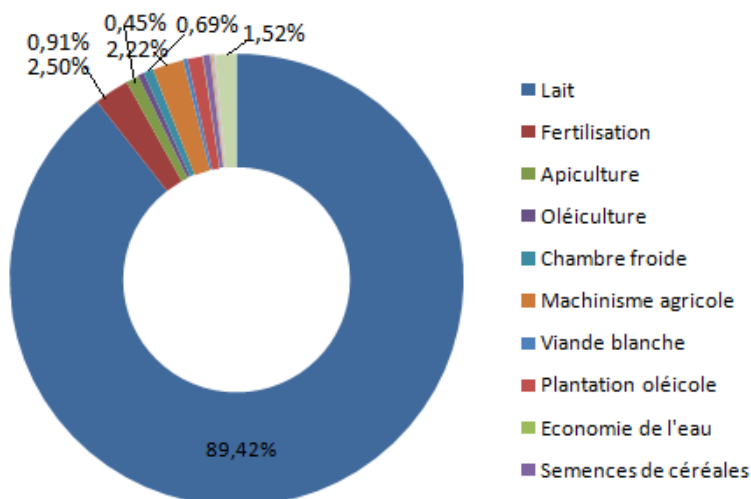
2.1. Programmes ambitieux au profit de la filière lait

Pour ce qui est du cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous remarquons l'existence d'un cadre institutionnel mais aussi territorial (Cf. les résultats de l'enquête dans les chapitres suivants) ayant permis la structuration de la filière lait dans ce territoire étudié.

En effet, cette wilaya, montagnaise et pauvre en SAU¹², a bénéficié de plusieurs programmes du fonds national du développement agricole. Les budgets alloués à ce secteur entre 2010 et 2016 étaient répartis de la manière figurant dans le schéma suivant (DSA 2017) :

¹² Surface Agricole Utile

Figure N° 3 : Répartition des financements agricoles par nature des investissements (2010-2016)



Source : Nos recoupements basés sur les données de la DSA 2017

La figure ci-dessus indique la place centrale qu'occupe la filière lait dans les programmes de développement agricole consacrés à la wilaya de Tizi-Ouzou. Celle-ci était concernée par 89,42 % des budgets consommés, soit un montant de 8.880.209.930 DA sur un total de 9.930.782.620 DA entre 2010 et 2016. La plus grande partie de ces budgets, soit 8,7 milliards de DA, a été consacrée au programme d'incitation à la production et la régulation des produits agricoles. Par contre, l'autre partie, soit 182 millions de dinars, était destinée à l'acquisition de 2250 génisses, de la réalisation de 920 hectares de fourrages, de l'acquisition de 28 chariots trayeurs et de l'aménagement de 74 bâtiments d'élevage. Il faut signaler aussi que les investissements dans le machinisme agricole et l'irrigation agricole contribuent en partie au développement de la filière lait.

Tableau N°10: Évolution des principaux indicateurs du développement de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Année	Nombre d'éleveurs	Collecte de Lait de vache (L)	Effectifs bovins laitiers	Nombre de laiteries
2010	1918	51971230	40 477	10
2011	3262	58106199	42 327	10
2012	3825	69628285	44 850	10
2013	4257	77604772	47 736	12
2014	4590	90490148	54 103	14
2015	4597	91831892	56 222	17
2016	4250	95000000	57 026	19
2017	4000	90000000	40 719	22

Source : Nos recoupements basés sur les données de la DSA¹³ 2017

Les efforts consentis suite à la mise en œuvre du PNDAR dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont donné des résultats remarquables tout au long de la filière lait comme l'indique le tableau ci-dessus, faisant de la wilaya de Tizi-Ouzou un pôle agro-laitier. En effet, durant cette période le nombre d'éleveurs est passé de 1918 à 4250 entre 2010 et 2016, soit près de 12 % de l'effectif national. La collecte du lait, avec 95 millions de litres de lait arrive au 2^{ème} rang au niveau national avec 9,8 % du total du volume de lait collecté. Ainsi, durant cette période ces quantités ont presque doublé. Cela s'explique par la création de nouvelles unités de transformation laitière faisant de la wilaya de Tizi-Ouzou un pôle en matière de production fromagère à pâte molle (camembert).

Parmi ces unités on y trouve des entreprises à caractère national comme Tassili, Tifra-lait, Pâturage d'Algérie, arrivant à produire jusqu'à 15000 unités de camembert par jour mais aussi d'autres petites unités rayonnant au niveau local produisant entre 4000 et 6000 unités par jour. Par contre, le déclin en matière du nombre d'éleveurs connu durant les deux campagnes de 2016 et de 2017 est expliqué par deux faits importants. Premièrement il y a lieu de signaler

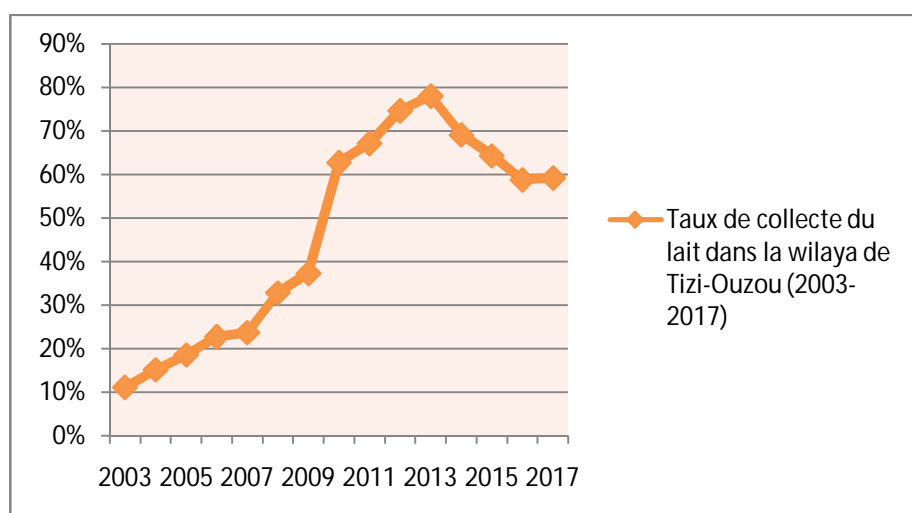
¹³ Direction des service agricole

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

que durant cette période la CAW de Tizi-Ouzou est restée sans président pouvant livrer des cartes d'agriculteurs, ce fait a mis en instance 1980 dossiers éligibles (toutes filières confondues), le deuxième fait correspond à la décision de l'ANSEJ¹⁴ qui a gelé à partir de 2016 le financement des projets agricoles. En plus de ces deux facteurs d'ordre institutionnels, il y'a lieu aussi de souligner qu'il y a parmi ces éleveurs ceux qui ayant cessé leur activité de livraison du lait en se convertissant à l'élevage allaitant de ce fait ils ne sont pas recensés par les services statistiques de la DSA et enfin ceux ayant abandonné l'activité à cause de la conjoncture très difficile qu'a connue l'activité d'élevage durant cette période, en raison de l'enchérissement des aliments de bétail et la chute drastique de la valeur marchande des bovins, ce qui a découragé aussi la venue de nouveaux exploitants à l'activité de l'élevage.

Par ailleurs, le taux de collecte de lait a suivi la dynamique représentée sur la figure suivante :

Figure N°4. Taux de collecte du lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2003-2017)



Source : DSA 2017

La figure indique une évolution très considérable du taux de collecte du lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période 2003-2017 au même titre que les autres paramètres. Cela évidemment est subséquent de la tendance très haussière durant la même période du nombre de laiteries en passant de 2 unités à 22. Ce qui témoigne de l'attractivité territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou pour les IAA¹⁵ fromagères. La plupart de ces unités de transformation sont spécialisées dans la production du camembert. A côté de ces unités, le lait produit par l'élevage de la wilaya de Tizi-Ouzou est aussi collecté par d'autres laiteries issus des autres

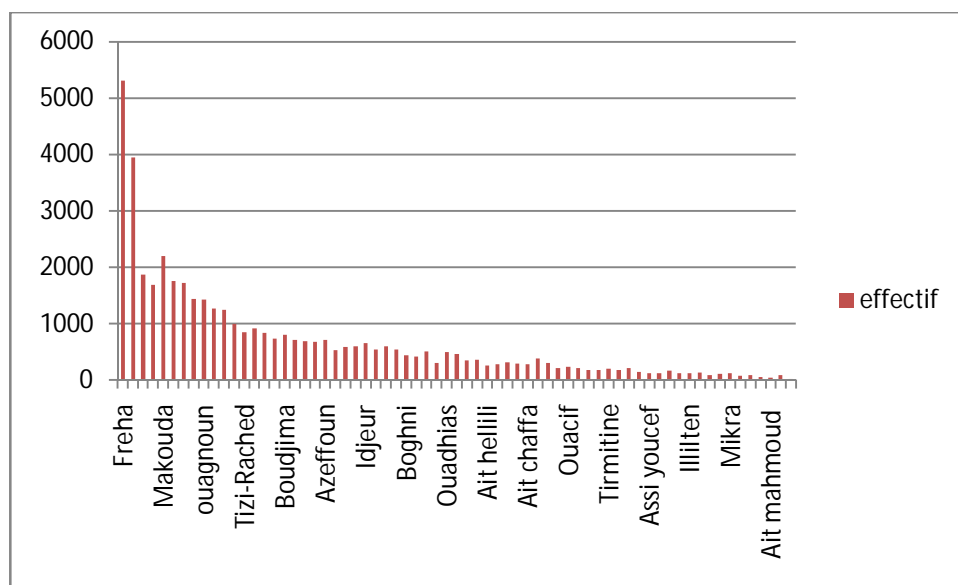
¹⁴ Agence nationale d'aide à l'emploi de jeunes

¹⁵ Industrie agro-alimentaire

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

wilayas, on note essentiellement les deux grandes laiteries Soummam et Danone dont les unités de production sont sises dans la wilaya de Bejaia. Pour ce qui est de la géographie la filière lait en amont, les statistiques indiquent une tendance à une concentration de l'activité dans le haut du couloir du Sébaou comme le montre le graphique suivant :

Figure N°5 : La répartition de l'effectif bovin par communes de la WTO¹⁶



Source : DSA 2015

La figure ci-dessus montre un grand contraste en matière de répartition du nombre de bovins dans la wilaya de Tizi-Ouzou. En effet, les deux communes Fréha et Timizart détiennent à elles seules plus de 20,70 % de l'effectif total avec respectivement 5310 et 3946 têtes. Cela démontre encore une fois l'importance de cette activité dans cette région occupant l'est du couloir de Sébaou. L'effectif se réduit grandement dans les espaces ruraux à forte altitude où le nombre n'atteint pas les 100 vaches. Cette figure explique aussi la répartition spatiale des activités se situant en amont et en aval de la filière mais aussi des coûts de production laitière. Le risque de l'élevage bovin dans les régions de montagne est élevé. Les communes montagneuses se spécialisent, de ce fait, dans la production de lait et de viande caprine et ovine. Les dispositifs d'aide à la création des entreprises ont aussi contribué au façonnage de cette répartition de l'élevage bovin, en appliquant un critère discriminatoire au profit des régions se situant dans les plaines et piémonts. L'effet d'entraînement y est aussi pour quelque chose puisque l'orientation d'un village influence les choix individuels des paysans. Le point

¹⁶ Wilaya de Tizi-Ouzou

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

suivant de l'apport de l'ANSEJ à la structuration entrepreneuriale et territoriale de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

2.2. Apport du dispositif ANSEJ

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes, par abréviation ANSEJ, créée en 1996, est un organisme public à caractère spécifique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'emploi.

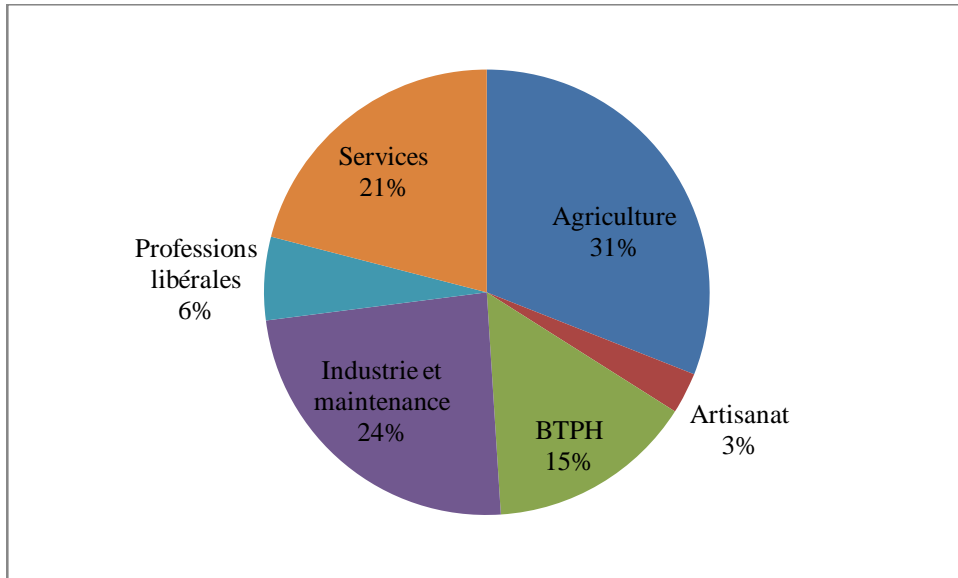
L'ANSEJ accompagne les porteurs de projets pour la création et l'extension des petites entreprises de production des biens et services dans tous les secteurs, quoique certaines activités ne soient plus concernées (temporairement ou pour un délai indéterminé) par l'ANSEJ après la politique de rationalisation budgétaire adoptée par l'Etat suite à la chute des prix des hydrocarbures. L'ANSEJ fonctionne sous forme d'un réseau de 51 antennes, implantées dans toutes les wilayas, ainsi que des annexes situées dans les grandes localités. Les objectifs qui lui sont assignés sont : 1) Favoriser la création et l'extension d'activités de biens et services par les jeunes promoteurs ; 2) Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

Pour cela, les différents appuis interviennent dans les étapes de création, de réalisation et d'extension du projet. La nature des prêts est comme suit : 1) Des prêts non rémunérés ; 2) Des prêts non rémunérés supplémentaires si nécessaire pour le financement triangulaire ; 3) Taux d'intérêt bancaire bonifié à 100%. Pour les avantages fiscaux, on y trouve : 1) Des avantages durant la phase de réalisation de l'investissement ; 2) Des avantages durant la période d'exploitation et à partir du démarrage de l'activité.

2.2.1. L'agriculture, une priorité pour l'ANSEJ ?

Dans un contexte de chute des recettes des hydrocarbures dont l'économie algérienne en dépend toujours, la diversification économique n'est plus un choix, mais une urgente nécessité. La relance du secteur agricole, de ce fait, est porteuse de solutions, essentiellement sur deux plans : d'abord, elle permet la quête de l'autosuffisance ou, du moins, l'autosatisfaction alimentaire ce qui réduira davantage la facture alimentaire, puis l'agriculture est pourvoyeuse d'emplois et source de revenus même dans les espaces les plus fragiles. S'inscrivant dans ce registre, l'ANSEJ a continué à faire de l'agriculture un créneau prioritaire, comme l'indique la figure ci-dessous :

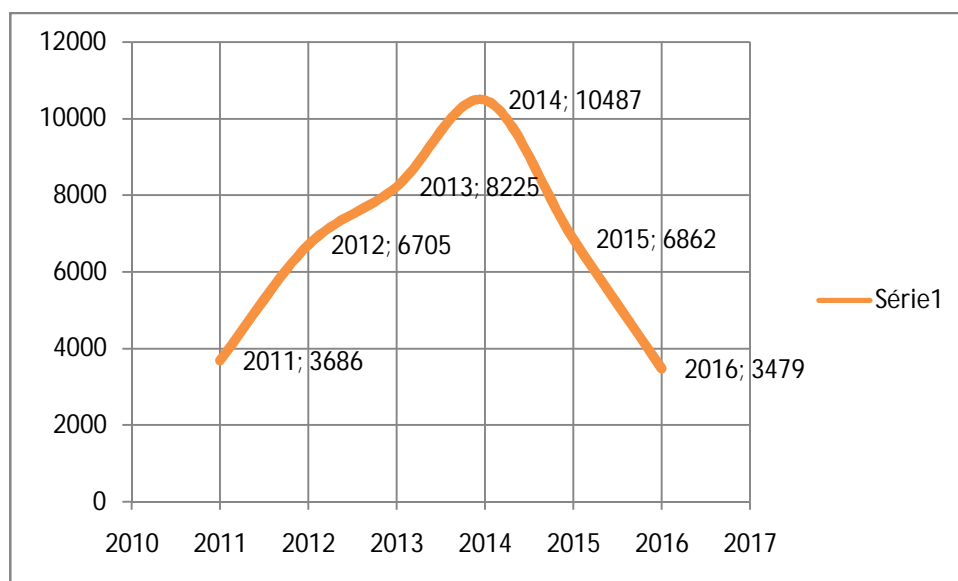
Figure N° 6: Projets créés par secteur d'activité 2016



Source : Nos recoupements basés sur les données de l'ANSEJ

La figure ci-dessus indique la place prioritaire qu'occupe le secteur agricole dans le dispositif d'aide à la création d'entreprises ANSEJ. Cependant, la rationalisation budgétaire qu'a entamée le pays ces dernières années a concerné aussi la stratégie de cette agence, l'ayant poussé à réduire drastiquement le nombre de projets financés comme le montre justement la figure ci-dessous :

Figure N°7 : Évolution du nombre de projets ANSEJ financés dans le secteur agricole (2011-2016)



Source : Nos recoupements basés sur les données de l'ANSEJ

La courbe du nombre de projets soutenus annuellement par l'ANSEJ, prend presque la forme d'un U inversé. En effet, deux tendances complètement contradictoires qui ont prévalu durant la période allant de 2011 à 2016. La tendance haussière est permise par l'embellie financière qui a caractérisé l'économie algérienne durant cette période, par contre la deuxième période, ayant connu une chute drastique du nombre de projets financés est expliquée par la politique de rationalisation budgétaire entamée par le pays comme première réaction à la baisse des cours du baril du pétrole sur le marché mondial. Cependant, cette tendance baissière n'a pas empêché le secteur agricole d'occuper une place plus importante dans la politique de l'agence par rapport aux autres secteurs. En effet, celle-ci a évolué positivement en passant de 26% en 2014, à 29% en 2015 puis à 31% en 2016.

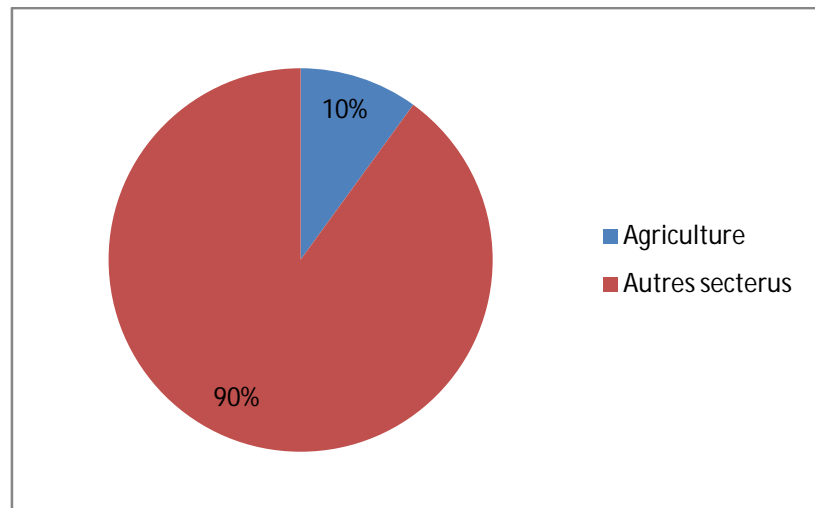
2.2.2. Dynamique entrepreneuriale de filière soutenue par l'ANSEJ de Tizi-Ouzou : quelques paramètres quantitatifs

Une dynamique entrepreneuriale soutenue par l'ANSEJ, est remarquable dans la wilaya de Tizi-Ouzou notamment au cours de ces 4 dernières années où le taux moyen de création par rapport au nombre national d'entreprises créées *via* ce dispositif a avoisiné les 19 % (tous secteurs confondus). Cependant, la contribution des projets ANSEJ relevant du secteur agricole, à cette dynamique entrepreneuriale, reste faible avec, seulement un taux moyen de

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

prés de 3% du total des projets agricoles créés au niveau national, entre 2013 et 2015, et un taux de 10 % du total des projets financés dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période 1997-2016, soit 1920 projets, tous secteurs confondus comme le montre la figure ci-dessus :

Figure N° 8 : Nombre de projets ANSEJ créés dans la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : nos recoupements basés sur les données de l'ANSEJ Tizi-Ouzou

2.2.3. *Quelle place pour la dynamique entrepreneuriale laitière ?*

Étudier, d'un point de vue quantitatif, la dynamique entrepreneuriale laitière soutenue par l'ANSEJ de Tizi-Ouzou, nécessite d'examiner deux paramètres, d'abord, la part des projets agricoles s'inscrivant dans la filière lait, par rapport au total des projets agricoles financés par l'ANSEJ puis leur part dans le nombre total des exploitations laitières que recèle cette wilaya.

Le nombre de projets s'inscrivant en amont et en aval de la filière lait est indiqué dans le tableau suivant :

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

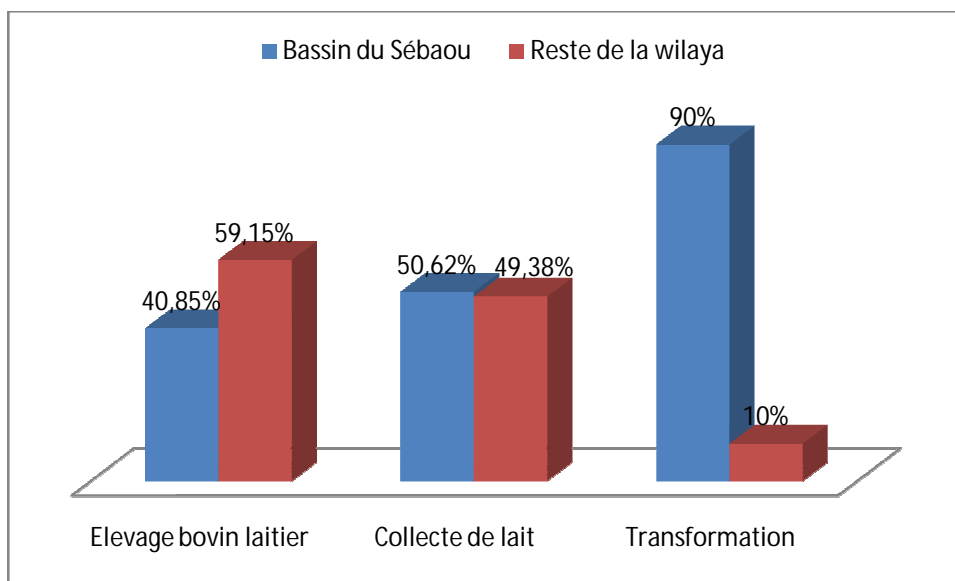
Tableau N°11 : Nombre de projets s’inscrivant dans la filière lait financés dans la wilaya de Tizi-Ouzou par l’ANSEJ (1998-2015)

Type du projet	Nombre de projets financés	
Élevage bovin	798	≅25% du total des exploitations laitières de la wilaya ; ≅ 42 % du total des exploitations agricoles toutes filières confondues financées par l’ANSEJ ;
Collecte de lait	644	Plus de 60 %
Laiterie	10	≅40 % du total des unités de transformations de la wilaya ;
Total	1452	≅ 8 % du total de projets ANSEJ dans tous secteurs confondus créés dans la wilaya.

Source : Nos recoupements basés sur les données de l’ANSEJ (2017) et de la DSA (2015)

Les résultats représentés sur le tableau ci-dessus indiquent une place assez importante du dispositif ANSEJ dans la construction entrepreneuriale, en amont et en aval, de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou. S’insérant dans une chaîne de valeur, considérée comme étant une filière stratégique à relancer, les trois maillons ont ainsi bénéficié d’une politique d’encouragement, en octroyant des primes à la production, à la collecte et la transformation laitière, visant l’autonomie laitière du pays. Dans un tel contexte, l’objectif de l’ANSEJ est d’apporter une dynamique modernisatrice et entrepreneuriale à la filière. Sur un plan territorial, ces efforts de financement convergent vers la construction d’un bassin laitier au niveau du couloir du Sébaou comme le montre la figure ci-dessous :

Figure N° 9 : Place du Bassin du Sébaou dans la stratégie ANSEJ



Source : Nos recoupements basés sur les données de l'ANSEJ (2017)

La vallée du Sébaou se confirme comme étant un bassin laitier dynamisé par l'entrepreneuriat de filière dans ses différents maillons. L'activité d'élevage bovin est concentrée essentiellement dans le haut du Sébaou (Fréha, les plaines de Timizart et de Mekla) et ce pour des raisons de disponibilité des terres plaines et irriguées conjuguées aux traditions d'élevage ayant structuré la plupart des villages de ces communes. Par contre, l'activité de transformation du lait est essentiellement le fait du bas du Sébaou, celui-ci est structuré par l'entreprise « ancienne » Tassili (ex-ONALAIT). Par contre, l'activité de la collecte bénéficie d'un aménagement routier important (axe routier RN° 12) lui facilitant l'intermédiation entre les deux autres maillons.

2.3. Apport du dispositif CNAC¹⁷

2.3.1. Présentation du dispositif

À l'instar de l'ANSEJ, la CNAC a été créée dans un contexte de crise et de transition économique de l'Algérie. Il s'agit d'une institution publique de sécurité sociale ayant pour mission de réduire le chômage massif qu'avait connu l'Algérie suite à l'application du plan d'ajustement structurel (PAS). Elle s'inscrit dans la logique d'un Etat providence, autrement dit la politique sociale d'un pays en phase de transition économique. La CNAC, par la suite a

¹⁷ Caisse nationale d'assurance-chômage

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

évolué pour prendre en charge de nouvelles missions. Ainsi depuis sa création la caisse s'est chargée essentiellement de 5 missions (CNAC 2017) :

- L'indemnisation du chômage : il s'agit de la principale mission pour laquelle a été créée, lancée en 1994, cette opération vise l'indemnisation toutes les personnes ayant été licenciées pour des raisons économiques. L'efficacité de la CNAC dans cette mission, est sans appel. En effet, sur un nombre de dossiers réceptionnés des travailleurs licenciés 94% ont été indemnisés vers la fin de 2006 (CNAC, op cit).
- Les mesures actives : cette mission vise la réinsertion des individus allocataires et ce entre 1998 et 2004 à l'aide d'une équipe de conseillers animateurs. Cette opération s'est soldée par des résultats satisfaisants. Puisque 11583 chômeurs ont bénéficié d'une formation et 2311 chômeurs sont accompagnés dans la création de leur petites entreprises (Ibid.) ;
- L'aide à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans : la réussite de la mission précédente a poussé les pouvoirs publics à concevoir la mission d'aide à la création des entreprises au profit des jeunes ayant plus de 35 ans. Cette mission s'inscrit dans le cadre du Plan de soutien à la croissance économique (PSCE) et du programme de lutte contre le chômage et la précarité. Cette mission a pris fin en 2010.
- Le dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans : le métier précédent de la CNAC a été actualisé avec de nouvelles dispositions encourageant l'entrepreneuriat *via* des financements pouvant atteindre les 10 millions de DA et avec une bonification sur les taux d'intérêts du crédit bancaire à 100% ;
- Dispositif portant mesures d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi : cette mission est complémentaire à la précédente. Elle vise essentiellement la promotion de l'emploi au sein des entreprises et ce en allégeant les charges par l'exonération de la cotisation globale de la sécurité sociale à la charge de l'employeur et en bénéficiant d'une subvention mensuelle à l'emploi.

L'activité d'élevage bovin laitier figure parmi les filières agricoles que la CNAC veut dynamiser. Le tableau suivant indique l'évolution des projets CNAC par sexe créés depuis le lancement du dispositif jusqu'au 30/04/2017 :

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

Tableau N°12: Évolution des projets CNAC par sexe créés depuis le lancement du dispositif jusqu'au 30/04/2017

Année	Nombre de projets créés													
	2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010	
Activité	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Bovin laitier	0	0		1	0	0	0	0	0	0	2	0	5	1

Année	Nombre de projets créés													
	2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017	
Activité	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Bovin laitier	12	1	32	5	49	9	55	17	43	11	34	6	3	0

Source : CNAC 2017

Durant la période étudiée le nombre de projets créés s'élève à 286. Le nombre de projets portés par des hommes est de l'ordre de 236 soit près de 83%, cela est expliqué essentiellement par le caractère masculin de l'activité de l'élevage. La part des femmes entrepreneures s'élève à 17 %, cependant il faut signaler que dans la majorité des cas, ces projets sont portés effectivement par leur conjoint. L'activité d'élevage occupe 48.54 % du nombre de projets créés en agriculture durant la période 2004-2013. En outre, on remarque que l'évolution du nombre de projets portés dans l'activité de l'élevage se scinde sur deux périodes. La première période allant de 2004 à 2009 où il y'avait uniquement 3 projets qui ont été créés, la deuxième période, par contre, est florissante avec 283 projets soit une moyenne de 40 projets par an.

Par ailleurs, le tableau suivant présente l'évolution de l'emploi généré par les projets CNAC dans le domaine de l'élevage bovin :

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

Tableau N°13 : Évolution de l'emploi généré par les projets CNAC dans le domaine de l'élevage bovin

Année	Nombre d'emplois créés													
	2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010	
Activité	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Bovin laitier	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	11	1

Année	Nombre de projets créés													
	2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017	
Activité	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Bovin laitier	14	1	51	5	89	11	115	19	85	13	68	6	4	0

Source : CNAC 2017

Le nombre d'emplois générés par l'activité d'élevage bovine s'élève à 497. Le nombre de femmes employées s'élève à 56. Cependant, il faut prendre de la distance par rapport ces chiffres puisque les porteurs de projets ne recrutent pas forcément les emplois mentionnés dans le plan d'affaires présenté à la CNAC.

3. Limites de la politique laitière en Algérie

L'évolution des indicateurs de développement de la filière lait en Algérie soulignée précédemment n'a pas pu corriger certaines défaillances, ce qui pénalise la cohérence du système d'acteurs composant ladite filière. Quatre registres de limites sont soulignés dans ce chapitre. Le premier registre est lié à l'importation de la poudre du lait où les quantités de lait produites localement n'ont pas permis la réduction du montant de la facture de poudre du lait. Celui-ci s'élevait à une moyenne de 1.2 milliard de dollars entre 2007 et 2017, celle-ci représente le double de ce qu'elle a été entre 2000 et 2006. En 2017, la valeur de l'importation de la poudre de lait s'est élevée à près de 22 % de toute la facture alimentaire.

Figure N°10 : évolution de la facture de la poudre du lait en Algérie (2000-2017) (unité : Milliard de USD)



Source : Nos recoupements basés sur les données du MADRP

La dépendance *vis-à-vis* du marché international de poudre de lait alourdit davantage le coût de la politique laitière algérienne. Avec une consommation moyenne de 148 litres/habitant/an, le besoin du marché local du lait s'élève à près de 5 milliards de lait par année. Cette demande très élevée du lait s'explique par plusieurs facteurs, d'abord, cela est dû aux habitudes alimentaires des Algériens faisant de ce produit une source importante de protéines. Le plafonnement du prix du lait pasteurisé constitue un déterminant crucial qui stimule la consommation de ce produit par les ménages algériens. Pour l'augmentation de la consommation des produits laitiers, il y a lieu de souligner l'augmentation du pouvoir d'achat des Algériens durant ces 20 dernières années mais aussi de la stabilité de leur prix comparativement à d'autres biens alimentaires comme les fruits.

Le deuxième registre est lié à la politique de modernisation des exploitations *via* l'importation de bovins à hautes potentialités laitières en provenance d'Europe principalement qui a été lancée depuis 1964 en constituant un des piliers de la politique laitière algérienne ; ces importations auraient dû permettre au pays d'avoir actuellement un cheptel moderne 20 fois plus importants que celui existant actuellement (S. Bédrani, OP.Cit.). En effet, en se confiant aux résultats de l'étude menée au CREAD (H. Kheffache, 2012), la descendance du total du cheptel importé n'était que de 249990 vaches en 2009 pour une total de 378 549 génisses pleines importées de 1964 à 2012 , alors que ce chiffre devrait s'élever à plus de 4 millions si on considère un taux de fécondité de 80 % et un taux de mortalité de 5% et à plus

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

de 25 millions avec une taux de fécondité de 80 % et un taux de mortalité de 1%, selon les simulations faites dans cette étude. Ces auteurs ont avancé deux hypothèses probantes pour expliquer un tel écart ; il s'agit essentiellement de l'envoi à l'abattage des vaches avant la fin de leur cycle de vie normale mais aussi de la faiblesse du niveau de reproduction de ces vaches à leur arrivée en Algérie.

Le troisième registre est lié aux conditions de rationnement alimentaire des bovins. Il faut signaler que l'évolution de la production laitière du cheptel local est freinée par la saturation des niveaux de production fourragère, puisque ceux-ci n'ont pas pu suivre le rythme de l'évolution de l'effectif de vaches laitières. En effet, comme le souligne S. Kaouche (2015), l'analyse de la balance fourragère indique un déficit en apport énergétique comme le montre le tableau suivant :

Tableau N°14 : Taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel algérien (MUF : milliard unité fourragère)

Année	Balance (Besoins-offre)	Taux de couverture (%)
2011	- 3, 24	- 25,44
2012	- 3, 12	- 23, 52
2016	- 4,0	- 40,6

Source : MADRP (2013, 2016)

Le tableau ci-dessus indique un écart négatif entre les besoins des vaches et l'offre en apport énergétique de manière structurelle. En 2016, ce déficit a franchi la barre des 40 %, s'expliquant par la faible pluviométrie causant une baisse de 40% de la récolte agricole par rapport à 2015. L. Merdjane (2016) signale que toutes les zones, à des degrés différents, sont concernées par ce déficit. Le plus aigu est identifié au niveau des zones semi-arides et arides caractérisant par une forte concentration du cheptel et une dégradation accrue de leurs parcours. Ce déficit s'est répercuté négativement sur les stratégies adoptées par les éleveurs en matière de conduite alimentaire de leur bovin. En effet, des études (F. Ghozlane et al 2010) ont démontré que le rationnement de base dans les exploitations bovines laitières est pauvre, en couvrant à peine les besoins d'entretiens.

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

En effet, l'alimentation est plus énergétique que diversifiée à longueur d'année, les bovins reçoivent des rations similaires sans prendre en compte leurs différents stades physiologiques ainsi que leur production laitière, l'alimentation dépend de la disponibilité des aliments et des capacités financières des éleveurs (N. Bendiab, 2011). Cette situation s'observe même dans les terres les plus fertiles du pays à l'instar de la Mitidja où la moyenne de production /VL ne dépasse pas les 20/VL où les principales déficiences sont liées au rationnement alimentaire et au manque de technicité dans le calcul de la ration à moindre coût au rendement maximal ce qui ne permet pas rentabiliser les investissements coûteux engagés en amont .

A côté de la faible productivité laitière des exploitations algériennes, le coût de production d'un litre de lait devient de plus en plus insupportable par les éleveurs à cause de l'enrichissement des intrants et des charges alimentaires. Ce qui remet en cause la durabilité économique des exploitations. En effet, selon K. Bellil (2015) le coût de production moyen s'élève à 50,78 DA. Ainsi le prix de vente aux laiteries qui s'élève à 50 DA n'est rémunérateur que dans les systèmes d'élevage de grande taille identifié dans l'étude de K. Bellil (2015) où le coût de production s'est élevé à 46,09 DA. Il s'agit des fermes qui font exclusivement du lait où les veaux sont mis en vente à jeune âge (moins de 6 mois) ce qui fait augmenter la productivité annuelle des vaches.

Afin de réduire les coûts de production, d'autres combinaisons en matière de rationnement alimentaire sont proposées par la littérature agro-économique. En effet, C. Darej et al (2011) confirment que l'utilisation de la pulpe de betterave peut réduire les coûts de production. Aussi, l'association de la verdure et de la pulpe de betterave semble améliorer la qualité et l'état d'équilibre du rationnement de base permettant une bonne production. En plus de l'amélioration du rationnement alimentaire, d'autres recommandations vont dans un sens de modernisation des exploitations. En effet, A. Bahmed (2017) recommande dans son étude aux éleveurs d'acquérir un logiciel de gestion d'élevage bovin laitier afin d'accompagner les éleveurs dans la gestion du calendrier alimentaire et pour la rationalisation du rationnement alimentaire.

Le quatrième registre est lié à l'aval de la filière. D'abord, les entreprises sont faiblement orientées vers l'amélioration de la qualité au niveau de la production et de la collecte pour un produit plus compétitif dans un contexte de rude concurrence (C. Darej et al 2014). Certaines limites sont d'ordre managérial. En effet, Nous pouvons lire dans les résultats de l'enquête menée par Z. Maziz (2016) auprès des 15 laiteries localisées dans la wilaya de Bejaia, que

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

plus de 66 % accusent un retard considérable en matière d'usage des TIC ; celles-ci ne sont utilisées que rarement ou occasionnellement. En outre, l'auteur signale que le Marketing exercé par ces laiteries, dans une optique managériale, reste dans un état limité en se limitant juste à quelques techniques opérationnelles. En plus de la faiblesse en matière d'usage des TIC par la majorité des laiteries de la wilaya de Bejaïa, une autre étude menée par M. Taguelmint (2015), révèle une faible pratique de veille stratégique ; celle-ci est l'apanage des grandes entreprises disposant de grandes capacités contrairement aux petites laiteries qui se limitent à la pratique d'une veille commerciale.

Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous pouvons affirmer que les réformes entamées depuis la fin des années 1980, et la prise en compte de l'échelle territoriale dans le PNDAR ont permis l'émergence de plusieurs acteurs afin de prendre en compte le développement territorialisé des filières. Nous avons ainsi confirmé notre première hypothèse.

A ce titre, il y a lieu dans ce chapitre de souligner l'évolution spectaculaire des indicateurs du développement de la filière en Algérie, permettant la création des emplois en amont et en aval de la filière. Cette politique a favorisé l'émergence d'un ensemble de pôles de production laitière à l'instar de la wilaya de Tizi-Ouzou pour la production des fromages à pâte molle et de la wilaya de Bejaïa pour les yaourts.

Les impacts positifs de la politique laitière sont tout autant à l'échelle de la wilaya de Tizi-Ouzou, et notamment dans le bassin du Sébaou. Nous avons aussi remarqué l'apport de l'ANSEJ à la structuration entrepreneuriale de la filière dans le territoire étudié. Il est possible ainsi de confirmer notre première hypothèse.

Cependant, ce chapitre a fait état d'un certain nombre de limites auxquelles le PNDAR n'a pas pu apporter de solutions. Il s'agit essentiellement de la dépendance structurelle *vis-à-vis* du marché international de la poudre du lait, de l'inefficacité de la politique d'importation des vaches de race améliorée et du déficit structurel en matière de rationnement alimentaire.

Dans les prochains chapitres, nous allons traiter de la dynamique des acteurs autour de la filière lait dans le bassin étudié. L'objectif est de savoir, dans une optique critique, quelle appropriation font-ils du nouvel cadre politico-institutionnel et territorial pour la structuration de ladite filière.

**Chapitre 3 : Formes de coordination territoriale autour de la
filère lait dans le bassin du Sébaou.**

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriale autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriale autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou.

Introduction

L'analyse du contexte politico-institutionnel de l'agriculture algérienne depuis l'indépendance jusqu'à la mise en œuvre du PNDAR (Chapitre 2), nous a permis de cerner dans quelle mesure il est opportun de coordonner la filière lait au niveau local. La finalité étant de créer les conditions d'une dynamique entrepreneuriale de filière dans la wilaya de Tizi-Ouzou, de manière générale, et dans le bassin laitier du Sébaou de manière particulière.

Dans ce chapitre, il sera question d'analyser les principales formes de coordination et leur apport à la structuration du bassin laitier étudié au travers une enquête auprès de plusieurs acteurs territoriaux. L'objectif principal est de souligner les limites de la gouvernance de la filière lait dans le terrain étudié, et par conséquent, la nécessité d'une reconsidération de l'échelle infra-territoriale, tant en termes dynamiques institutionnelles qu'en matière de dynamiques territorialisées.

Dans un premier point, nous allons vérifier la possibilité de territorialisation de l'action de la DSA, en retenant le critère de participation des acteurs locaux dans la conception de la décision. En outre, nous vérifions comment la fête du lait dans le village d'Imaloussene peut-elle constituer un levier de spécialisation laitière pour cette partie du haut du Sébaou.

Dans un second deuxième point, nous esquissons une analyse critique du dispositif de la coordination consulaire en évaluant son rôle représentatif de la profession et de la dynamisation du secteur associatif mais aussi coopératif.

Dans la section trois, nous aborderons l'apport de la coordination mutualiste à la structuration de la filière par la sécurisation des exploitations laitières qu'elle assure.

Enfin, nous achèverons ce chapitre par l'analyse critique du dispositif de coordination contractuelle entre les acteurs de la filière lait

Section 1 : Identification d'une nouvelle démarche de développement par le bas

Cette section fait état d'un ensemble de dynamiques par le bas qui sont en complémentarité avec l'action de la Direction des Services Agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elles sont identifiées notamment dans les villages à fortes traditions agricoles comme Imaloussene, El-Hamri, Tala Tgana.

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

1. La Direction des Services Agricoles : un acteur déconcentré au cœur de tous les leviers de la gouvernance laitière au niveau local

Les directions des services agricoles (DSA) sont des organes déconcentrés de l'État. Elles garantissent la mise en œuvre de la politique publique agricole au niveau de la wilaya.

Chaque DSA est chargée essentiellement (DSA de Tizi-Ouzou¹⁸) :

- De mettre en exergue de la réglementation touchant à toutes les filières agricoles ;
- De veiller à garantir une inspection et un contrôle permanent et régulier des activités touchant au domaine vétérinaires et phytosanitaires ;
- De participer à l'organisation au niveau local de campagnes de lutte d'intérêt national ;
- De diffuser des techniques liées au domaine agricole auprès des institutions locales ;
- De participer dans la production et de la mise à jour de l'information statistique agricole au niveau local ;
- De participer dans la conception des instruments de régulation et de veiller à leur application ;
- De piloter l'activité des institutions agricoles au niveau de la wilaya et de les appuyer techniquement ;
- De procéder à l'identification des objectifs de développement agricole et rural de la wilaya et mettre en place les moyens nécessaires à leur réalisation ;
- D'encourager la dynamique entrepreneuriale agricole.

A cet effet, 5 services structurent la DSA :

- Le service des statistiques agricoles et des enquêtes économiques ;
- Le service des inspections vétérinaires et phytosanitaire ;
- Le service de l'aménagement rural et de la promotion des investissements ;
- Le service de l'organisation de la production et de l'appui technique ;
- Le service d'administration des moyens.

A cet effet, la DSA constitue un acteur nodal dans la mise en œuvre du processus de gouvernance de la filière lait au niveau local. En effet, elle est omniprésente dans toutes les institutions et dans la mise en œuvre ; sur le plan local, de tous les dispositifs de développement de la filière lait. Il faut signaler que chaque DSA dispose en moyenne de 6 à 20 subdivisions, selon la spécificité et l'étendue de la surface agricole de la wilaya.

¹⁸ <http://wilaya-tiziouzou.dz/minfloc/agriculture>

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Fonctionnant dans une logique purement sectorielle, de par notamment son statut d'acteur déconcentré, une nouvelle démarche de type territorialisée est remarquée dans la stratégie de la DSA durant ces trois dernières années. Dans les deux points suivants, nous aborderons d'un côté, dans quelle mesure les acteurs locaux notamment dans la région d'Imaloussene et de Fréha sont intégrés dans le processus de décision et de voir dans l'autre côté comment l'événementiel est peut-être considéré comme un levier dans la structuration de la filière lait dans le bassin de production étudié.

2. Vers la territorialisation de l'action de la DSA ?

A partir de décembre 2017, nous assistons à un autre paysage en matière de gouvernance du secteur agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou. En effet un dynamisme institutionnel est affiché par l'acteur administratif agricole de la wilaya. Il s'agit de la programmation pour l'année 2018, de 20 regroupements, 20 journées sur l'investissement agricole et 20 foires dédiées aux différentes filières agricoles. S'il ne s'agit pas d'un effet d'annonce, à notre sens, ce dynamisme est expliqué par trois raisons : premièrement, il faut signaler que l'activité de l'élevage bovin laitier a connu un déclin très significatif pendant ces 2 dernières années . En effet, la production du lait collectée est passée de 95 millions de litres de lait en 2016 à 90 en 2017, cela est conjugué à une diminution de l'effectif du bovin laitier qui est passé de 57000 têtes en 2016 à 40000 en 2017.

Deuxièmement, cette stratégie s'inscrit dans la volonté, d'un côté, de diversification économique du pays notamment dans un contexte de chute des recettes pétrolières et de réduction de la facture des importations alimentaires, notamment celle du lait ; d'un autre côté . Troisièmement, les acteurs institutionnels, à leur tête, le DSA de Tizi-Ouzou ont affiché leur volonté de passer à un modèle de développement par le bas sous le slogan : *«il n'y aurait pas de développement agricole sans une réelle action de proximité »*.

Les journées sur l'investissement agricole sont organisées au niveau de toutes les daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit de l'organisation d'une série de communications, présentées respectivement par des représentants de : la DSA, la CAW, l'ITMAS¹⁹, l'Université de Tizi-Ouzou, Structure de financement et d'assurance et l'ONTA. Chacun d'entre eux essaye de présenter les objectifs, missions et bilan de son organisme. L'objectif est de créer un lien de

¹⁹ Institut de technologie moyen agricole spécialisé

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

proximité avec les paysans relevant de plusieurs filières agricoles afin que ceux-ci découvrent l'intérêt de la formation agricole, de l'assurance agricole et du financement bancaire.

Image N°1: Journée d'information sur l'investissement agricole



Photo prise par nous-mêmes

Image N°2 : Journée de sensibilisation au profit des éleveurs bovins de DBK



Source : DSA

Les regroupements, quant à eux, sont dédiés à la discussion de tous les goulots d'étranglements handicapant les filières agricoles dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Occupant une place de filière stratégique, le premier regroupement était dédié à la filière lait. Celui-ci était organisé au niveau de la commune de Timizart, considérée comme le bassin laitier de la wilaya. Ce regroupement a réuni la DSA, la subdivision agricole de Fréha, les éleveurs, les

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

collecteurs de lait, la CAW, le P/APC de Timizart et le coordinateur du conseil interprofessionnel du lait. Ainsi les principales interventions du côté des éleveurs ont porté sur les thématiques suivantes :

- Le faible accès à l'électricité et à l'eau au niveau des campagnes et des champs agricoles éloignés des villages ;
- La faiblesse en matière d'aménagement des pistes agricoles enclavant davantage les champs et les exploitations agricoles ;
- L'envasement des retenues collinaires créant un stress hydrique pendant une longue période de l'année, impactant grandement le rendement des vaches et mettant en péril leur santé ;
- L'enchérissement des aliments de bétails, notamment les concentrés alimentaires et les fourrages secs, rendant le coût de revient du lait très élevé ;
- Situation de détresse de certains éleveurs endettés envers les fournisseurs d'aliment et les vétérinaires ;
- Retard dans le paiement des diverses primes accordées à la production laitières ;
- Difficultés d'accès au financement bancaire jugé bureaucratique par certains ;
- Eloignement des organismes intervenant en agriculture comme l'ITMAS situé à Boukhalfa.

Image N°3: regroupement de tous les intervenants dans la filière lait



Source : photo prise par nous-mêmes

Enfin, les foires constituent un autre moyen pour la dynamisation des filières. Elles sont un espace de rencontre entre les différents acteurs, du producteur jusqu'au consommateur, dans une ambiance événementielle locale. Il convient de signaler que chaque année dans la wilaya de Tizi-Ouzou, une fête du lait est organisée (5^{ème} édition en 2017) au niveau du village d'Imaloussene. Cette fête attire des fromageries mais aussi des fournisseurs de matériel

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

agricole. Selon, le DSA cette fête sera élargie dans son édition de 2018 pour prendre le statut d'une foire en l'étalant sur deux jours afin d'acquérir une notoriété nationale. De plus, un tel évènement constitue participe à la valorisation de l'activité d'élevage bovin laitier, de la collecte et de la transformation du lait.

3. La fête du lait à Imaloussene : Un levier d'une dynamique de spécialisation dans la production laitière

3.1. Organisation et partenaires

Il convient de signaler que la fête était à sa 5^{ème} édition en 2017, toutes ces éditions ont été organisées en mois de mai, une date qui coïncide avec le pic de production et de collecte laitière. Elle dure une journée de 8h jusqu'à 16h. La fête est organisée par le comité de village d'Imaloussene en partenariat avec la DSA de Tizi-Ouzou ainsi que la chambre de l'agriculture de la wilaya (un acteur consulaire). Elle est sponsorisée par les entreprises agro-alimentaires et les entreprises de matériel agricole. En outre, on note deux types de participation citoyenne, celle qui participe dans l'animation des activités et celle qui assiste à la fête venant de tous les coins de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle bénéficie aussi d'une publicité « *quasi gratuite* » qui est le fait de trois canaux : l'affichage de posters dans la plupart des communes de la wilaya, les médias (*via* la chaîne radio locale et nationale, la presse écrite et l'audiovisuelle) et le bouche-à-oreille .

Déroulement de la fête

Le bon déroulement de la fête est le fruit d'un travail de longue haleine en amont. En effet, tout se prépare un mois avant le jour J. La population d'Imaloussene se mobilise pour aménager les espaces qui vont accueillir l'évènement mais aussi pour bétonner les pistes et ruelles du village. La solidarité villageoise est de mise où chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Image N°4 : Réunion du comité de village d'Imaloussene à la veille de la fête du lait



Source : Photo prise par nous mêmes

Pour ce qui est de l'organisation au jour J, le déroulement de la fête se range dans un certain nombre de protocoles riches en enseignements. D'abord, nous notons la répartition de tâches entre les jeunes et ce en mettant tout un arsenal humain veillant au bon déroulement de la fête et à la gestion des flux de visiteurs qui y arrivent. Entre temps, les vieux du village ainsi que les membres du comité de village attendent à la cour de la mosquée en compagnie de l'Imam afin de faire la bénédiction à tous ceux qui font don au profit de la caisse du village.

Par la suite, il y a l'arrivée des représentants de la DSA qui inaugurent l'ouverture de la cérémonie.

Image N°5 : inauguration de la 5^{ème} édition de la fête du lait à Imaloussene



Source : Photo prise par nous-mêmes

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Le troisième protocole de cette fête correspond au défilé de tous les participants vers les lieux des expositions. Durant la marche sur un chemin de près d'un kilomètre, on entend des chants de femmes, donnant ainsi un aspect folklorique à la fête. Le lait, les produits laitiers et la vie paysanne font l'objet de ces chants, montrant ainsi l'ancrage historique de l'activité agricole dans ce village et le lien que la population a avec son territoire. Trois expositions y sont organisées : la présentation de vaches et de chèvres de races locales candidates au concours ; la présentation du matériel agricole et des agences d'assurance et bancaires. ; la présentation des produits fromagers par les unités agro-alimentaires de la wilaya.

Image N°6 : Exposition des fromageries



Source : Photo prise par nous-mêmes

Image N°7 : Déjeuner collectif « Iwâada »



Source : Photo prise par nous-mêmes

Le quatrième protocole, correspond au déjeuner collectif qui constitue un moment fort de la fête. Un panier de biens ancestraux fait l'objet du menu, (du couscous , du lait caillé, du petit lait , de la galette beurrée). Enfin, la fête du lait s'achève avec la remise des prix.

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Image N°8 : Exposition du matériel agricole



Source : Photo prise par nous-mêmes

Image N°9 : Remise des prix pour le meilleur petit lait



Source : Photo prise par nous-mêmes

3.2. Les acteurs de la fête : apports à la filière et attentes

Dans cet élément nous allons nous concentrer sur l'étude des principaux acteurs qui participent à l'évènement. Schématiquement nous pouvons en distinguer quatre : le village, la population locale, les éleveurs et les entreprises de transformation laitière relevant de l'industrie agro-alimentaire.

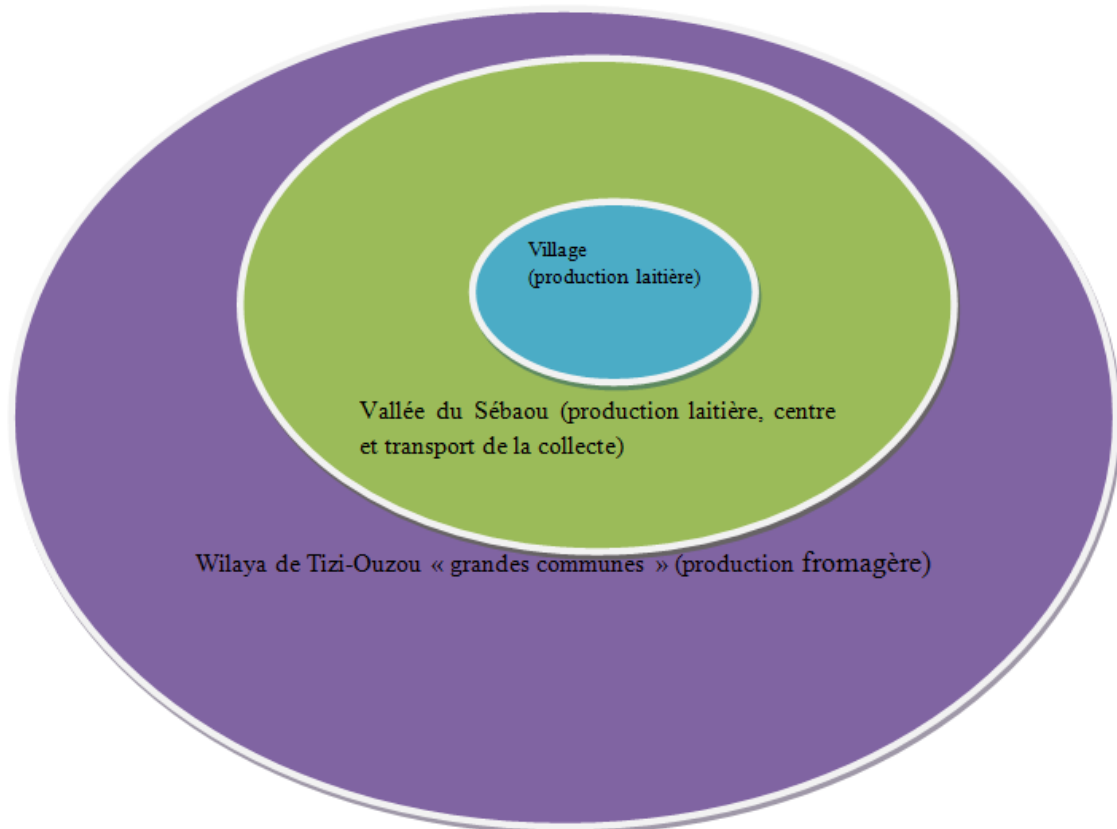
Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

3.2.1. *Le village d'Imaloussene*

Le premier effet escompté de la fête correspond aux visites individuelles et familiales venant d'un peu partout de tous les coins de la wilaya. Ainsi, dans un contexte de compétitivité villageoise notamment dans la wilaya de Tizi-Ouzou et en Kabylie en général, cette fête contribue au renforcement de la notoriété du village d'Imaloussene. Également, nous sommes en droit de penser que cette fête constitue pour le village le début d'une trajectoire de spécialisation laitière. Cet angle de vision nous permet de reconsidérer la fête non pas comme une fin en soi. Redonnons la définition du processus de spécialisation territoriale : « *Le processus de spécialisation se fonde sur une structure organisationnelle forte du tissu économique dominée par une activité industrielle ou un produit. Le terme de spécialisation a une double signification. D'une part le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle, d'autre part la particularité du tissu est établie en favorisant l'émergence, la concentration géographique d'activités qui sont liées par leurs caractéristiques productives, organisationnelles et/ou de marché. Dans ce processus, plus que les externalités pécuniaires, ce sont les perspectives d' "externalités technologiques" liées à la proximité qui favorisent une agglomération et une cohérence de ces activités, desquelles elles émanent.* » (Colletis et al 2005).

En s'en tenant à cette définition, nous pouvons gager que le processus de spécialisation suit la trajectoire sphérique présentée dans la figure suivante :

Figure N°11 : Trajectoire de spécialisation territoriale dans la production laitière



Source : élaboré par nous-mêmes

Une typologie de 3 spécialités se dégage : La première concerne la spécialisation du village d'Imaloussene dans la production laitière. La deuxième, serait située dans la spécialisation de la vallée du Sébaou dans la production, la collecte *via* les centres et le réseau de collecte et la troisième renvoie à la spécialisation de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la production fromagère. Dans notre cas, une démarche collective est en voie d'activation par la fête du lait en visant ainsi la valorisation territoriale de la filière lait.

D'un point de vue économique, la fête permet le renflouement de la caisse villageoise comme le montre l'image suivante :

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Image N°10 : Recettes et dépenses de la 4^{ème} édition de la fête du lait à Imaloussene

IMALOUSSENE: FETE DU LAIT (BILAN DE LA 4em EDITION) 03/06/2016

RECETTES (SPONSORS)

N°	DESIGNATION	MONTANT	O B S
	ETS CHIKH	80 000,00	
	SNC AIT RAMDANE	50 000,00	
	CUISINOX	100 000,00	
	STLD LE FERMIER (+1 machine a traite: ouguemat seid)	50 000,00	
	NOSOCLEAN (cartables+nosogel flacon)	0,00	biens
	CENTRAL AGRI	10 000,00	
	COMINOX	150 000,00	cheque
	ALGERIAN BOVINES (remise sur les produits)	0,00	en instance
	LE FRIAND (site)	0,00	site
	CHAMBRE D'AGRICULTURE (facture a regler)!	0,00	biens
	PATURAGES	50 000,00	cheque
	LAITERIE SIDI MANSOUR	30 000,00	cheque
	FATIS INDUSTRIE	30 000,00	
	FROMAGERIE TAZMALT	40 000,00	
	TAMDA SHOPING (remise sur les produits)	0,00	biens
	ATELIER OUARES OURIDA (vetements/enfants)	0,00	biens
	SNC GAOUAOUI	20 000,00	
	MAHINDRA	50 000,00	
	CASE	50 000,00	
	TASSILI	0,00	en instance
	UNIVERT MILK	0,00	en instance
	TIFRA LAIT	0,00	en instance
	GROUPE FLY	0,00	en instance
	FROMAGERIE FAFI	0,00	en instance
	FROMAGERIE OUERDI	0,00	en instance
	RAMDY	0,00	absent
	EL KSEUR	0,00	absent
	GEA	0,00	absent
	TISSITHA	0,00	absent
	SIM SANDERS ALGERIE	0,00	absent
	LE DELYS	0,00	absent
	LABORATOIRE REGILACQ	0,00	absent
	CRMA	0,00	
	TOTAL	710 000,00	
	TOTAL (RECETTES)*	806 920,00	
	TOTAL (DEPENSES)*	431 240,52	

Source : Comité de village d’Imaloussene

L’image ci-dessus indique la participation de plusieurs entreprises au sponsor de la fête du lait à Imaloussene où le solde des dépenses et recettes s’élève à 375.680 DA. Cette somme est conséquente dans la mesure où elle permet au comité de village de réaliser certains projets d’intérêt commun. Sachant que la durée de la fête sera élargie pour les prochaines éditions ce qui permettra une plus grande entrée d’argent.

3.2.2. La population locale d’Imaloussene

La participation de la population locale dans l’organisation de la fête du lait au village d’Imaloussene renforce le principe d’intégration de la société civile dans la construction des projets de développement territorial. A cet effet nous partons de l’optique, la plus générale, celle de l’approche participative. En nous contentant de la définition de la banque mondiale²⁰, l’approche participative consiste à impliquer les communautés locales dans une, plusieurs ou toutes les phases suivantes d’un projet de développement :

- « *La conception du projet* » : La fête du lait à Imaloussene est avant tout une conception citoyenne, pour que le village met en valeur sa vocation ;

²⁰http://siteresources.worldbank.org/INTMOROCCOINFRENCH/Resources/Participation_comminitaire_developpement_urbain.pdf

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

- « *La réalisation des travaux* » : Comme il a été souligné précédemment, un travail de longue haleine a été consenti avant, pendant et après la fête ;
- « *La gestion et l'exploitation* » : Le volet gestion a été assigné au comité du village ;
- « *La supervision et l'évaluation* » : Celles-ci sont aussi le fait du comité du village d'Imaloussene.

3.2.3. Les éleveurs d'Imaloussene

Les éleveurs occupent une place centrale dans la filière lait. Ils sont à la confluence de plusieurs enjeux : économique, agricole, alimentaire... Ce sont eux le moteur de la production laitière. Ils sont les premiers à ressentir les effets de la politique laitière et ceux des événements touchant à la filière. La fête constitue, à cet effet, un moment adéquat pour l'expression de leurs attentes et des contraintes qu'ils rencontrent, aux responsables locaux et autres acteurs de la filière.

Par ailleurs, l'esprit entrepreneurial chez les éleveurs est l'une des préoccupations principales de la fête. En effet, le croisement des éleveurs avec les agences bancaires et les vendeurs de matériel agricole joue un rôle important dans les choix entrepreneuriaux de ceux-ci. Cela passe par la réduction de l'asymétrie informationnelle sur les dispositifs de création, d'encouragement et de coordination et l'articulation du niveau local et global (éleveurs du village et ceux des autres régions de la wilaya et du pays aussi). Ce croisement permet aussi la réduction des coûts de transaction liés à la recherche de l'information. Nous distinguons trois types d'information : celles liées à l'homme, celles liées à l'exploitation en tant que entité économique qui nécessite un management et celles liées à l'animal (santé). Nous pouvons ainsi dire que c'est une entreprise à trois facettes. Enfin Nous notons l'encouragement de nature psychologique de la société à l'égard des éleveurs. Cette reconnaissance sociétale a une force de maintien et de pérennisation de l'activité.

3.2.4. Les entreprises de transformation laitière

Les entreprises agro-alimentaires bénéficient d'une publicité.. Les raisons données par les spécialistes²¹ du marketing à ce type de publicités renvoient à « *la possibilité de communiquer sur zone géographique précise* » et la capacité d'être « *adaptée à l'attention consommateur* ». En effet, la population ciblée teste et compare la qualité des produits fromagers produits par les différentes entreprises.

²¹ <http://www.matthieu-tranvan.fr/marketing-traditionnel/publicite-exterieure.html>

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

La fête constitue un espace de gouvernance agro-alimentaire, puisque elle permet la rencontre des différents transformateurs laitiers de la région. Elle est aussi un espace de gouvernance contractuelle et territoriale. La première se concrétise dans le cadre de la rencontre avec les éleveurs contractants, la deuxième, avec les autres acteurs territoriaux. À cet effet, la fête contribue au renforcement des liens de proximités entre les différents acteurs.

Section 2 : Le dispositif de coordination consulaire

Cette section traite de l'apport du dispositif consulaire comme instrument de coordination, à la structuration de la filière dans le territoire étudié.

1. Objet et missions de la chambre d'agriculture

Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 10-214 du 16/09/2010 suite à l'article 58 de la loi N° 08-16 du 03/08/2008, les chambres d'agriculture de wilaya constituent un espace de concertation²² et de consultation entre les autorités administratives et les représentants des intérêts professionnels des agriculteurs. Elles permettent la coordination, l'information et l'échange entre leurs membres et entre ceux-ci et les institutions publiques ou privées dont les activités sont en rapport direct ou indirect avec l'agriculture. L'objet des chambres d'agriculture consiste aussi à instaurer le principe de démocratie participative comme levier de construction territoriale des filières agricoles.

Par ailleurs, les chambres d'agriculture ont pour missions de développer des services et des prestations utiles à leurs membres dans tous les domaines, liés à l'activité agricole, la santé des animaux. Elles ont surtout pour mission (article 5) :

- Les chambres peuvent organiser des foires, expositions, concours agricoles et de faciliter la diffusion de l'information scientifique, technique et économique ;
- Elles mettent en place un système d'information ayant pour objet de communiquer des informations au profit du monde rural ;
- Elles mettent en place un système d'observation et d'analyse de l'état des filières agricoles et de leur marché ;
- Elles contribuent à la promotion des produits agricoles et des labels ainsi qu'à l'encouragement et l'accompagnement des opérations d'exportation ;

²² La concertation correspond à la situation où « des organisations mettent en commun leurs efforts dans le but de développer une compréhension partagée d'une problématique ou de la situation d'une population donnée et de convenir de réponses collectives à des problèmes vécus sur le territoire ». (Bourque, 2008).

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

- La mise en œuvre de programmes de formation en coordination avec l'administration agricole, les institutions et centres de formation agricole à l'adresse des agriculteurs et éleveurs ;
- Promouvoir toute action susceptible d'améliorer les performances des producteurs au plan de la production et de favoriser la fourniture des services dont ils ont besoin ;
- Elles éditent des revues et des supports d'information se rattachant à leur objet.

Par ailleurs, les chambres ont pour mission de contribuer à la construction de la politique publique agricole et rurale au niveau national et ce grâce à la chambre nationale qui coordonne les activités de toutes les chambres wilayales (Article 7).

Cependant sur le terrain, ces missions sont loin d'être accomplies dans leur ensemble par les chambres d'agriculture. Ces chambres au lieu d'être un acteur consulaire et contribuer efficacement à la dynamisation de la profession agricole, elles se réduisent à de simples locaux administratifs encaissant les cotisations des agriculteurs. En effet, en ce qui concerne les évènements comme les foires et salons, on remarque un faible dynamisme en la matière ; ces évènements dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont peu nombreux et ils se limitent à une dimension annuelle au lieu d'être organisée deux à trois fois par an.

2. Un dynamisme associatif laitier à l'état embryonnaire

Le statut des chambres agricoles est le fait du décret exécutif n° 10-214 du 16/09/2010 .L'article 2 dudit décret stipule que « *les chambres d'agriculture sont des établissements publics à caractère industriel et commercial placés sous la tutelle du ministre chargé de l'agriculture* ». Les chambres sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Chaque wilaya est dotée d'une chambre d'agriculture qui est fédérée à une chambre mère au niveau nationale (Article 3).

Les membres de la chambre d'agriculture sont tenus de représenter l'intérêt de la profession, ils peuvent être des associations, des groupes d'associations, des coopératives ou des personnes morales ayant pour activité principale la production des biens ou services rattachés à l'agriculture. La CAW de Tizi-Ouzou se compose des membres représentés dans le tableau suivant :

Tableau N°15 : Membres de la CAW de Tizi-Ouzou

Catégorie de l'association	Nombre d'associations
Bovins	4 wilayales 5 communales
Caprin	1 wilayales 2 communales
Apiculture	1 wilayale 2 communales
Cuniculture	1 wilayale
Céréaliculture	1 wilayale
Oléiculture	2 wilayales et 1 communale
Développement rural	3 wilayales 10 communales
Irrigation	1
Total	34

Source : CAWTO 2017

Le tableau montre un faible dynamisme associatif pour la représentation de l'intérêt professionnel des producteurs agricoles dans la wilaya de Tizi-Ouzou. En effet, sur plus de 5178 associations créées dans toute la wilaya jusqu'à 2014²³, uniquement 34 qui s'intéressent à l'agriculture dans toutes filières confondues et au développement rurale, pourtant la wilaya de Tizi-Ouzou est à caractère agricole et rural.

En outre, en ce qui concerne l'élevage bovin, il existe 9 associations qui représentent les éleveurs de la wilaya. Parmi ces 9 associations, nous y trouvons 6 qui se spécialisent dans l'élevage laitier. La majorité est issue du bassin du Sébaou (Fréha, Boudjima...). Cela peut jouer un rôle dans la structuration en amont de la filière dans notre terrain d'étude. Par contre, nous enregistrons aucune coopérative ou personne morale parmi les membres de la CAW de Tizi-Ouzou. Cela est dû à l'inexistence d'une dynamique coopérative dans la wilaya.

3. Représentation de la profession et coordination des acteurs : un processus inachevé

La représentation de la filière est assurée par le conseil d'administration conformément au chapitre 3 du décret exécutif n° 10-214 du 16/09/2010 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la CAW. L'article 9 stipule que les chambres d'agriculture sont dotées

²³ En 2014, les associations de villages et de quartiers arrivent en tête, avec 1394 agréments délivrés, celles à caractère culturel sont au nombre de 860 ; on compte 678 associations sportives, 759 religieuses, 322 pour les handicapés, 136 associations en faveur de la jeunesse et de l'enfance, 116 scientifiques et 50 associations à caractère environnemental.

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

des organes suivants : l'assemblée générale, le conseil d'administration, le président, le secrétaire général.

Premièrement, l'assemblée générale se compose d'agriculteurs et d'éleveurs organisés en associations agricoles. Les représentants doivent être des personnes morales de droit privé établies dans la wilaya et exerçant à titre principal une activité de production de biens ou services liés à l'agriculture (article 10). Cette condition permet certes de viser le rassemblement des professionnels de l'agriculture pour la participation dans la gestion des affaires agricoles, mais elle exclut d'autres acteurs du monde rural qui ne travaillent pas forcément dans l'agriculture. Il s'agit alors d'une logique « agro-centrée », qui limite le développement des territoires ruraux au seul développement de l'agriculture.

Deuxièmement, le conseil d'administration est l'organe qui administre la chambre de l'agriculture (article 23). Il est composé de 14 membres comme suit (article 24) : 6 membres élus par l'AG parmi les représentants des associations professionnels, 2 membres élus par l'AG parmi les représentants des institutions publiques sises dans la wilaya, 2 représentant du secteur de l'agriculture, 1 représentant du secteur des finances, un représentant du secteur du commerce, un représentant du secteur des ressources en eau et un représentant de l'industrie.

Nous pouvons dire que la composition du CA ne garantit pas une représentation optimale de toutes les filières agricoles. En effet, les six membres élus n'ont pas la capacité pour assimiler toutes les problématiques relevant de diverses filières, par exemple si un membre élu est issu d'une association représentant les producteurs de lait, il aurait presque automatiquement un « *penchant* » pour sa filière. Cela réduit l'efficacité des décisions qui sont prises et des idées qui sont défendues par le conseil d'administration. De ce fait, il faut augmenter le nombre de membres élus par filière agricoles dans le conseil d'administration pour que la gouvernance soit plus représentative.

Par ailleurs, l'analyse de sa composition nous renseigne sur la forte présence de l'acteur étatique ce qui réduirait davantage dans l'autonomie décisionnelle dudit conseil. En outre, le président du CA n'est pas élu mais il est désigné par le ministre chargé de l'agriculture parmi les membres des élus du conseil. Cela évidemment ne fait qu'accroître le rôle de l'État central dans le processus de gouvernance de la profession, se traduisant par une faible autonomie du conseil.

4. Organisation de la profession agricole

L'organisation de la profession se fait selon le SG *via* d'abord la délivrance de cartes de fellah pour les ressortissants de la chambre, cela leur permet d'acquérir une identité professionnelle. Puis par la mise à leur disponibilité des informations utiles à leur travail et des formations pour le perfectionnement de leur savoir-faire agricole.

A l'ère actuelle, ces associations jouent peu le rôle qui leur est assigné et ce à cause, tantôt, du manque d'autonomie décisionnelle, et tantôt, de leur incapacité à le faire. En effet, le SG de la CAW de Tizi-Ouzou a signalé qu'« *il y a trop d'associations, dont souvent l'objectif principal de leur création est motivé par des intérêts étroits des uns et des autres* ». L'individualisme des créateurs d'associations se situent ainsi à l'encontre des dynamiques associatives et consulaires pouvant mieux structurer la profession agricole.

A l'individualisme des acteurs s'ajoute une ample rivalité fissurant le mouvement associatif agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou. En effet, deux blocs rivaux sont nés : le premier correspond aux associations déjà citées, c'est-à-dire celles composant le Conseil d'Administration élu le 02/11/2016. Le deuxième bloc, quant à lui correspond à l'UNPA (Union Nationale de Paysans Algériens) qui s'est opposé audit processus électoral. Laissant ainsi la CAW sans président pendant une période de 12 mois. Sur ce point, le SG a confirmé qu'« *Il n'y a pas eu de conseil d'administration depuis plus depuis le mois novembre 2016. Il y avait des élections, l'UNPA avait fait un recours au ministère de l'agriculture sous prétexte qu'il y a eu des associations qui ont été empêchées de participer au processus électoral du 02/11/2016. Ce qui a poussé la tutelle à tout geler jusqu'à nouvel ordre* ». Cela bien évidemment, n'arrange guère les intérêts de la profession au contraire, de novembre 2016 jusqu'à novembre 2017, 1990 nouveaux dossiers qui sont bloqués au niveau de la chambre.

Dans un tel contexte de blocage, on peut dire que la chambre était sérieusement hantée par des conflits d'intérêts étroits, le représentant de la filière oléiculture avait déclaré « *la chambre de Tizi-Ouzou a de l'argent, la preuve elle a acquit un local aussi luxueux, à un prix de 13 milliards de DA, tout cela suscite des appétits* ». Ainsi, la chambre est victime de son caractère économique, ce qui freine son bon fonctionnement. Effectivement, comme l'a déclaré le SG de la CAW de Tizi-Ouzou par rapport à cette situation : « *...ce n'est pas encore remédiable, c'est le côté matériel qui prime* ».

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

En conclusion de cet élément, nous pouvons dire que l'efficacité d'une chambre consulaire nécessite un esprit consulaire, c'est-à-dire les points de concertation et de gouvernance doivent tourner autour de l'intérêt de la profession.

5. Diffusion de l'information scientifique, technique et économique

Le deuxième principe de fonctionnement de la chambre correspond à la diffusion de l'information scientifique, technique et économique. Une telle mission ne peut être que structurante pour l'agriculture en générale et pour la filière lait en particulier. A ce titre, le SG signale « *on diffuse l'information scientifique à travers des formations de courte durée. En 2017, nous avons déjà enregistré trois participations à des séminaires* ». Cependant, un tel chiffre est loin d'être déterminant pour la structuration de la filière laitière. En effet, les séminaires doivent être plus fréquents, et doivent viser le maximum d'éleveurs pour attendre une appropriation plus signifiante du capital d'information scientifique, technique et économique.

Par ailleurs, ces formations se déroulent le plus souvent à Alger. La chambre prend en charge les éleveurs qui souhaitent y prendre part. D'ailleurs notre interlocuteur se félicite du fait que ces formations ont donné leur fruit, en signalant « *toutes les réalisations en matière du lait sont le fait de la maîtrise technique des éleveurs, tout cela, c'est grâce à ces formations* » il rajoute « *actuellement on a des agriculteurs qui sont des experts, lors du dernier salon de l'agriculture c'était un éleveur qui a présenté une communication, il faut voir à quel point il a de la maîtrise* ». Cependant, les résultats auraient pu être améliorés si les formations étaient organisées au niveau de la wilaya pour réduire les coûts de l'information mais aussi pour prendre en compte les réalités locales en la matière.

Pour ce qui est de la diffusion de l'information, le nouveau président du CA de la CAW avait déclaré « *les agriculteurs comptent plus sur les méthodes de diffusion de l'information anciennes, c'est-à-dire par le bouche-à-oreille* ». Cela laisse les agriculteurs soit mal informés ou pas du tout informés. Ainsi, les canaux d'information écrits comme les dépliants et les affichages ou les canaux médiatiques locaux contribuent mal à la construction du capital d'information. Il faut signaler aussi que la chambre a des agents chargé de la diffusion de l'information au niveau de chaque commune, mais le SG déclare que ces postes sont dans leur majorité « *inoccupées* » ou « *oisifs* ».

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

En outre, pour les effets attendus de ces évènements le SG signale « *l'effet réel attendu de ces évènements est tout simplement la modernisation de la filière et des pratiques de l'élevage. En effet, le fait de démontrer aux fellahs qu'il y a un savoir-faire et des techniques modernes, constitue un pas vers la modernisation de la filière* ». Pour notre interlocuteur, l'effet apparaît graduellement, il cite l'exemple de la technique de l'enrubannage : « *avec l'arrivée de cette technique de l'enrubannée, la situation commence à s'améliorer, car elle se généralise de plus en plus* ». Par rapport au processus d'appropriation des techniques modernes l'informateur signale : « *les fellahs ne sont pas dans l'inertie en matière d'appropriation des nouvelles techniques comme on pourrait le croire, mais cela dépend de la conjoncture. L'agriculteur s'il a des moyens il n'a aucune réticence, au pire des cas il consulte son voisinage quand la dépense est importante, c'est légitime.*».

En conclusion de cet élément, nous pouvons dire que l'efficacité de la diffusion de l'information par la chambre d'agriculture dépend de plusieurs paramètres, tantôt liés aux instruments mobilisés par l'organisme consulaire tantôt liés à la personne concernée par l'information en l'occurrence les agriculteurs. Les instruments doivent prendre en compte les spécificités de la profession et du territoire d'intervention, raison pour laquelle les séminaires et différents évènements scientifiques doivent être décentralisés. Les agriculteurs doivent être initiés par les associations pour maîtriser la veille informationnelle dans leur domaine.

6. L'événementiel : un levier de construction territoriale de filière

La CAW de Tizi-Ouzou nous a fourni la liste des évènements, auxquels elle a pris part ces 3 dernières années, que nous avons mobilisés pour appréhender la place de l'événementiel dans la dynamisation de la filière lait au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou (Cf. le tableau suivant) :

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Tableau N°16 : la participation de la CAW dans des évènements territoriaux

Nature et lieu de l'évènement	Objet de l'évènement	Période
Journée technique à l'ITMAS	La culture de la luzerne (20 participants)	2015
Journée technique à l'ITMAS	Le sorgho fourrager et l'hygiène de la mamelle	2015
Journée Nationales au musée de la ville de Tizi-Ouzou	Vulgarisation agricole	2015
Journée mondiale à l'ITMAS	Journée mondiale de l'alimentation sous le thème « Protection et agriculture –briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale »	2015
Fête du lait à Imaloussene	Fête du lait	2015- 2016- 2017
Journée technique à l'exploitation GARDEN (dunes Chéraga)	La luzerne	2016
Journée technique à l'ITMAS	La filière agricole	2016
Journée technique à la coopérative polyvalente de Tizi-Ouzou	Sur l'élevage	2016
Journée technique à l'ITMAS)	Formation des agricultures sur la gestion-technico économique des exploitations agricoles (20 participants)	2016
Journée technique à l'INRAA	La mise en place des réseaux thématiques de recherche et de développement dans les filières stratégiques de l'Agriculture	2016
Journée technique à l'ITMAS	La labellisation des produits du terroir ; Les cultures hydroponiques dans l'alimentation des vaches laitières	2016

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Journée mondiale au Laboratoire vétérinaire régional de DBK	Journée mondiale du lait	2016
Salon	Salon pour la promotion de l'investissement agricole	2016
Salon	L'agriculture de montagne	2016
Salon	Valorisation des produits du terroir	2016
Caravanes	L'investissement de l'investissement agricole	2016
Séminaire à la maison de la culture	Démocratie participative et développement local	2017
Salon	Investissement agricole	2017
Salon	Promotion de l'investissement agricole	2016

Source : CAW de Tizi-Ouzou

Le nombre d'évènements liés directement ou indirectement à la filière lait s'élève à 22 entre 2015 et juin 2017. Sachant que le nombre total d'évènements recensé durant cette période était de l'ordre de 116. La plupart d'entre eux sont des journées techniques organisées au niveau de l'ITMAS, portant dans la plupart des cas sur l'alimentation du cheptel. Il s'agit notamment des thématiques adéquates avec les besoins en matière de formation dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Cependant cela reste peu suffisant puisque le nombre de participants ne dépasse pas les vingtaine dans la plupart des cas. En outre, le lieu où s'organisent ces journées est limité à l'ITMAS de Boukhalfa, ce qui pourrait limiter l'effet souhaité de ces journées. Il faut chercher davantage une meilleure proximité géographique pour cibler le maximum d'éleveurs dans la wilaya en général et dans le bassin laitier du Sébaou.

La CAW, participe aussi à des journées dédiées à l'investissement agricole, dans une vision entrepreneuriale de l'agriculture, cela dans le but d'inculquer la culture entrepreneuriale dans l'esprit des éleveurs. Le paradigme territorial local figure, aussi, parmi les thématiques auxquelles la CAW s'y intéresse avec sa participation à des évènements portant sur la gouvernance, les produits du terroir et l'agriculture de montagne. Quoiqu'un tel paradigme reste à son état embryonnaire en Algérie puisqu'il est confronté à beaucoup de contraintes structurelles. Enfin, le lait en tant que produit constitue aussi une thématique centrale pour la CAW et ce en participant à l'organisation de la fête du lait dans le village d'Imaloussene et à la journée internationale du lait.

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Section 3 : La gouvernance mutualiste pour la sécurisation de l'entrepreneuriat agricole

Dans cette section, nous traitons de l'apport du mutualisme à la structuration de la filière par la sécurisation de l'entrepreneuriat de filière.

1. La gouvernance de la Caisse Nationale de Mutualité Agricole :

La gouvernance de la CNMA repose sur deux organes :

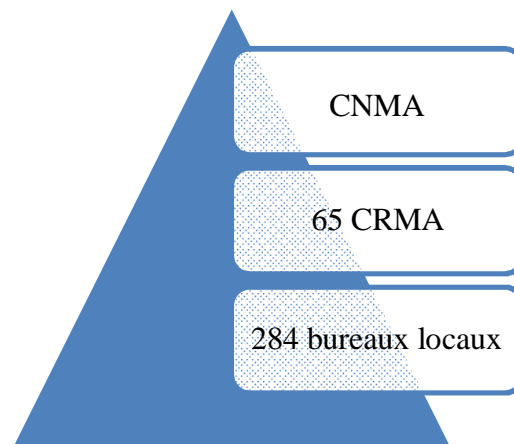
- Un conseil d'administration constitué de 9 membres élus parmi les présidents des caisses régionales et de 3 membres qui représentent le ministère de l'agriculture ;
- Le directeur général, nommé par décret présidentiel sur proposition du ministre de l'agriculture.

Se situant dans une optique critique, on peut souligner deux limites d'une telle gouvernance. En premier lieu, le nombre de membres élus dans le conseil d'administration est peu suffisant pour représenter toutes les régions du pays, d'autant plus que l'Algérie est un vaste pays, pour cela il faut opter pour une approche en termes de spécificités territoriales. En deuxième lieu, la forte présence de l'acteur public dans le conseil d'administration et la nomination du directeur général de la CNMA par décret présidentiel peut constituer un facteur de blocage pour le fonctionnement démocratique de la gouvernance de la mutualité agricole. Pour cela, la direction générale doit être confiée par le conseil d'administration au directeur général.

2. Le réseautage de l'action de la CNMA

La CNMA fonctionne sous forme d'un réseau de caisses régionales dont chacune est représentée par des bureaux locaux au niveau des daïras (65 caisses régionales, 284 bureaux locaux). L'organisation territoriale de la CNMA prend la forme pyramidale suivante :

Figure N°12 : Organisation de la mutualité agricole



Source : Nos soins

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

La figure ci-dessus montre l'organisation de la CNMA. Les liens organiques existants entre les différents niveaux sont d'ordre hiérarchique et quasi vertical. Cela est considéré comme une limite pour le fonctionnement territorialisé de ladite mutualité. En effet, l'un des chefs de service au sein de la CRMA de Tizi-Ouzou, avait déclaré : « *dans le domaine des assurances agricoles chaque cas est un cas, mais nous n'avons pas une autonomie qui nous permettrait de suivre une telle stratégie afin de différencier l'offre au niveau local* ». Ainsi la centralisation de la décision empêche l'émergence d'une offre innovante en matière de produits assurantiels. Par ailleurs, la place de l'État dans la structure de la mutualité agricole est importante, puisque dans chaque niveau nous y trouvons un représentant du ministère de l'agriculture (3 membres dans la Caisse Nationale, 01 membres dans les caisses locales et régionales). Dans un contexte de transformation de l'environnement assurantiel après l'ouverture du marché des assurances à la concurrence et de l'évolution du besoin assurantiel de la population agricole et rurale, le caractère public de la caisse peut constituer un facteur de blocage.

En outre, les clients de la CNMA et de son réseau de CRMA, sont issus de la population agricole et rurale mais aussi des investisseurs dans le secteur agroalimentaire, dans les domaines des assurances des biens. A ce titre, cet établissement mobilise une proximité institutionnelle et géographique pour « *aider les Agriculteurs à identifier et à maîtriser les risques de leurs métiers et de leurs exploitations. L'objectif est de les aider à intégrer les mesures de Sécurité préconisées dans le cadre de leurs activités* » (CNMA 2017). La proximité géographique du monde agricole et rural est le fait des bureaux locaux créés au niveau de chaque Daïra notamment celle ayant une vocation agricole, par contre la proximité institutionnelle est le fait du contrat qui lie l'agriculteur et les sociétaires avec la CNMA. Ces formes de proximités sont centrées autour « *la Famille Rurale* » (concept utilisé par les agents de la CNMA).

La CNMA tente, par ailleurs, d'instaurer une culture d'assurance et de mutualisme dans l'esprit des agriculteurs, en leur montrant l'importance de l'assurance agricole dans la sécurisation des exploitations. Elle considère l'agriculteur comme un entrepreneur au même titre des autres entrepreneurs relevant des autres secteurs. De ce fait, elle les accompagne afin d'acquérir les qualités de l'entrepreneur tels que « *la connaissance des Techniques Agricoles, du Marketing, et de la Gestion Financière dans son exploitation* » (CNMA, Op.cit).

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

3. Les partenaires de la mutualité agricole

La caisse mutuelle signe des accords de partenariat avec divers parties prenantes. La notion de partenariat occupe une place importante dans la littérature sur le développement territorial. Le concept est ressuscité à partir des années 1980. Selon Gagnon et Klein (1991), il « désigne une sorte de nouveau contrat social qui semble s'établir entre les divers acteurs sociaux, notamment entre les gouvernements, les entreprises, les syndicats, les pouvoirs locaux et les mouvements sociaux, et ce à l'échelle locale ». Dans le domaine des assurances agricoles, le partenariat n'est pas sans importance, son rôle c'est de favoriser une culture assurantielle dans l'esprit des agriculteurs.

Les principaux accords de partenariats signés par la CNMA avec certains acteurs clés de l'agriculture et de l'agroalimentaire (CRMA 2017) :

- L'accord de partenariat avec TIMAC AGRO Algérie (2016)
- CNMA-Groupe Industriels ONAB – Aviculteurs : Partenariat triangulaire (2017)
- L'accord de partenariat avec la Banque Nationale d'Algérie (BNA)
- L'accord avec la laiterie Danone 2009
- L'accord avec le groupe Giplait (2017)
- L'accord avec le groupe Lacheb (2017)
- L'accord avec l'Union Nationale des Paysans Algériens (2017)
- L'accord avec la laiterie Pâturage d'Algérie (2017).

Nous remarquons que la CNMA a intensifié les accords de partenariats durant ces deux dernières années. Ils contiennent essentiellement deux volets, d'abord des avantages liés à l'assurance agricole, puis des formations et des appuis techniques visant la modernisation des exploitations. Ainsi le choix de ces acteurs permet à la CNMA de viser le maximum d'agriculteurs et d'éleveurs possibles. Grâce à de tels accords, la mutualité agricole peut mener des actions conjointes, avec ces différents partenaires, pour le renforcement du sociétariat et l'encouragement de la culture assurantielle au milieu des éleveurs.

4. Dynamiques de proximité et sensibilisation assurantielle et mutualiste

La sensibilisation des acteurs agricoles sur les enjeux du mutualisme et de l'assurance agricole constitue le fer de lance de la CNMA, notamment après la mise en œuvre des différents programmes de développement agricole durant ces 15 dernières années.

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Comme toute entité économique, la mutualité agricole mobilise des instruments de sensibilisation. La CNMA adopte essentiellement trois stratégies de communications. D'abord, nous avons l'organisation des journées portes ouvertes. Ces journées sont organisées sur le terrain dans des exploitations agricoles, elles permettent, à travers des techniques de préventions que les techniciens agronomes de la CNMA mettent en place pour gérer les risques liés à l'activité agricole, de sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur les comportements qu'il faut adopter pour mieux sécuriser leur investissement.

Ces journées constituent un espace de doléance pour les éleveurs afin d'exposer toutes les contraintes inhérentes à leur activité. Cela permet à la CNMA de mieux connaître son terrain, ainsi ces journées servent à produire de la connaissance pour la mutualité. En outre, des expériences concrètes sécurisées par la CNMA sont présentées dans un but de démontrer la place de l'assurance agricole dans le développement des exploitations agricoles.

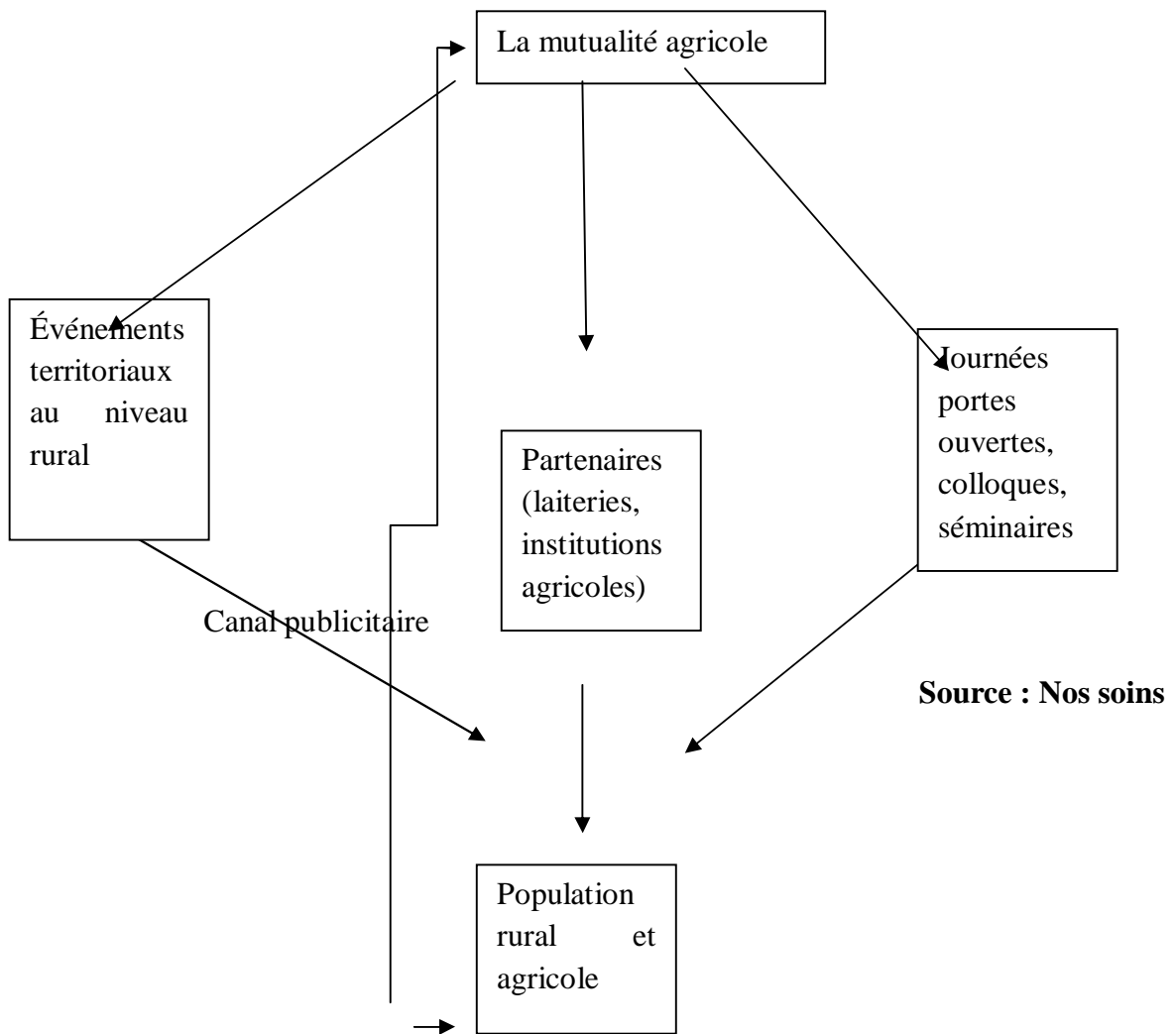
La deuxième stratégie de communication renvoie à la participation dans des salons et des foires de l'agriculture. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la CRMA participe chaque année à la fête du lait qui s'organise au village d'Imaloussene dans la commune de Timizart et au salon de l'agriculture qui a tenu sa deuxième édition en 2017. Cette stratégie de communication vise tous les acteurs intervenant dans différentes filières.

Enfin la troisième stratégie de communication correspond aux différents accords de partenariat présentés précédemment. C'est l'instrument le plus efficace car il est mobilisé conjointement avec les différents partenaires mais aussi grâce aux offres spécifiées mises en place dans le cadre de l'accord partenarial.

En plus de ces trois stratégies de communication, d'autres canaux sont à noter comme les dispositifs d'aide à la création des entreprises qui obligent aux porteurs de projet de recourir aux contrats assurantiels. Selon un agent de la CRMA de Tizi-Ouzou « *les porteurs de projets via les dispositifs d'aide à la création des entreprises ont découvert l'intérêt des assurances agricoles de ce fait ils ne cessent pas de renouveler annuellement leur contrats* ».

Le schéma suivant résume les formes de proximités mobilisées par la mutualité agricole afin de mener une stratégie de sensibilisation assurantielle et mutualiste efficace.

Figure N°13 : dynamiques de proximité et sensibilisation assurantielle et mutualiste



Quatre formes de proximité sont mobilisées par la mutualité agricole pour favoriser une culture assurantielle : une proximité technique qui est le fait des journées ouvertes, une proximité événementielle qui est le fait de salons et foires de l’agriculture, une proximité partenariale qui est le fait des accords et conventions signés avec les parties prenantes et enfin une proximité par le marché qui est le fait des publicités.

Grâce à la mobilisation efficace de ces formes de proximité la mutualité agricole en Algérie et dans notre terrain d’étude pourrait jouer un rôle plus déterminant dans la sensibilisation et l’accompagnement assurantiels. Cela en se présentant sur toute la chaîne de valeur agricole. Un processus de conception de solutions d’assurance en fonction du besoin exprimé devrait être mis en œuvre où la communication jouerait un rôle primordial. Il s’agira d’une approche de spécialisation en segmentant le marché et d’une démarche innovante en modernisant le

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

rapport avec la clientèle agricole : des procédures moins lourdes, des contrats plus légers et compréhensibles, un délai de remboursement court, accueil chaleureux et personnalisé au niveau des bureaux locaux et régionaux cela dans un but d'améliorer l'image du contrat d'assurance agricole.

5. Dynamisation de l'acteur coopératif et associatif : des efforts à l'état embryonnaire

La CNMA est amenée à dynamiser les deux acteurs coopératif et associatif en Algérie. Dans les pays développés les coopératives et les associations à caractère agricole jouent un rôle dans le développement des filières agricoles en tissant des liens verticaux entre les différents maillons de la chaîne de valeur agricole et des liens horizontaux entre les agriculteurs, dans le cadre d'une action collective territorialisée. Ces deux acteurs relevant des OPA assurent une meilleure représentation des agriculteurs dans les processus de gouvernance rurale et agricole. La CNMA pourrait dynamiser ce secteur en signant des accords avec des coopératives et des associations à caractère agricole et rural.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou les coopératives constituent le parent pauvre de l'agriculture et de l'élevage. Cette situation s'explique par un contexte de dysfonctionnement national. Les raisons d'une telle situation sont diverses. Selon J. Abbas (2012), les coopératives socialistes qui ont un patrimoine, fonctionnent toujours mais avec des moyens médiocres tout en transgressant la réglementation qui régit le fonctionnement des coopératives (« mêmes dirigeants, pas d'assemblées... »). Ainsi les adhérents n'accordent plus de confiance à ces coopératives. Ces coopératives restent immobiles et dans l'inertie totale, dépourvue de gouvernance, peu d'investissements et faible retour de bénéfices. Le fonctionnement socialiste a été aussi sclérosant pour les coopératives, car il y avait un manque d'implication des adhérents qui se comportent comme de simples salariés quand ils travaillent au profit du domaine autogéré ou pour les coopératives (en donnant le moins possible de leur temps et de leur énergie pour gagner le maximum possible (S. Bedrani, 1987)

Develtere et al (2009, cité par J. Abbas) parle des contraintes suivantes :

- « Les difficultés de coordination et de mise en marché. »
- « La gestion de la coordination : analphabétisme »
- « La nature du couple Produit-Marché: difficulté de gestion pour le cas des produits périssables (manque de souplesses des décisions) »

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

- « Le rôle de l'État: la création de coopératives n'est pas spontanée ; elle obéit à beaucoup de bureaucratie ; elle est provoquée par des politiques agricoles (obligation pour avoir le crédit...) »
- « Les conditions du marché du travail: Le chômage, et dans le moins mauvais des cas, le sous-emploi rural, est un des problèmes cruciaux évidents. En optant pour une intégration verticale de nature commerciale, on contribue au sous-emploi dans le secteur de la distribution à court terme et on encourage, à moyen terme, l'exode rural. L'intégration verticale de transformation des denrées agricoles en produits agro-alimentaires diminue, par contre, le sous-emploi rural ».
- « Des statuts juridiques qui définissent mal les frontières Etat- coopératives
- manque de maîtrise des relations avec l'environnement institutionnel et administratif »
- « Des ressources financières et humaines limitées ».

La dynamisation du secteur coopératif par la CNMA peut se faire en mobilisant deux instruments : d'abord, la caisse peut procéder à la sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt de s'organiser en coopérative, mais aussi en leur montrant la démarche de création. Puis, la CNMA peut concevoir des produits assurantiels spécifiques aux adhérents des coopératives et ce par la signature des accords avec des coopératives déjà existantes.

Par ailleurs, pour le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, une dynamique de lancement de coopératives est à l'œuvre notamment pour celles touchant aux produits du terroir, par contre pour le lait les responsables de l'association des éleveurs bovins laitiers de la wilaya sont en train de constituer un dossier pour mettre sur pied une coopérative au niveau de la région de Fréha. A cet effet, la CNMA de Tizi-Ouzou sera « prête », selon l'un de ses agents, à accompagner un tel projet dès son lancement.

6. Modernisation des activités assurantielles :

La modernisation des activités assurantielles consiste, d'un côté à introduire des technologies de l'information et de la communication les plus récentes (e-paiement, m-paiement...) dans le fonctionnement administratif de la CNMA, d'un autre côté à adopter une offre innovante en fonction des besoins assurantiels sur le marché. Ce processus de modernisation constitue l'une des missions de la CNMA. Sur le terrain, la modernisation assurantielle en Algérie est en phase de lancement.

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

La modernisation de l'activité assurantielle est devenue partout dans le monde une condition *sin qua none* pour l'amélioration de l'efficacité des actions des organismes d'assurance. Selon l'observatoire des métiers d'assurance (2013), à partir des années 2000 il y a eu un renversement de paradigme assurantiel, il signale que « *passer d'une logique de l'offre à une logique de la demande est devenu une stratégie largement consacrée par l'ensemble des acteurs de l'assurance* ». Cette « orientation-client » est engendrée par un contexte de développement des technologies de l'information et de l'informatique, et par celui d'une rude concurrence entre les entreprises d'assurance.

Un tel processus est plus qu'indispensable en Algérie, où le marché des assurances agricole n'est pas encore développé. En effet, la gamme de contrats d'assurances ne suit pas l'évolution récente des besoins des agriculteurs. S'ajoutant à cela les coûts élevés des produits assurantiels mis sur le marché, l'absence de crédits aux assurances et la non mise en application des dispositions réglementaires en vigueur qui permettent la subvention des assurances *via* le fonds de garantie contre les Calamités Agricoles. Celui-ci a été créé par la loi de finances de 1988 (article 202) et institué par décret exécutif no 90-158 du 26 mai 1990

Présentement la seule démarche dans le sens de la modernisation des produits assurantiels est contenue dans l'accord signé avec la BNA. Comme il a été signalé précédemment, la CNMA et son réseau de CRMA sont domiciliés dans ladite banque en s'inscrivant dans un système de paiement en ligne par le biais d'une carte interbancaire CIB.

Par ailleurs, la modernisation de l'administration assurantielle bute sur certaines difficultés. En effet, en matière des TIC, l'appropriation qu'en fait la population rurale reste faible notamment pour la catégorie des agriculteurs (un niveau scolaire qui n'est pas élevé). En outre, le taux de pénétration du réseau Internet filaire ne dépassait pas les 18 % en 2014.

7. Réalisation dans la CRMA de Tizi-Ouzou

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, l'évolution du nombre d'exploitations laitières assurées à la CRMA était comme le montre le tableau ci-dessus :

Tableau N°17 : Évolution du nombre d'exploitations laitières assurées (2013-2016)

Année	2013	2014	2015	2016
Nombre d'exploitations assurées	240	212	282	319

Source : CRMA de Tizi-Ouzou (2017)

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Avec près de 8%, le nombre d'exploitations laitières assurées reste insuffisant par rapport au nombre total d'exploitations laitières qu'abrite la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon les services statistiques de la CRMA de Tizi-Ouzou 90 % des contrats sont le fait de certains villages de la commune de Fréha et du village d'Imaloussene dans la commune de Timizart.

Au-delà de l'analyse des réalisations en termes statistiques, nous avons effectué un bref entretien avec le secrétaire général de l'organisme. L'entrevue était riche en informations qualitatives, de par l'expérience du SG dans le domaine, qui dépasse les 20 ans. Les questions du guide de l'entretien tournaient autour de notre problématique, c'est-à-dire le jeu de l'acteur mutualiste dans la construction de la filière lait. Dans un second temps, la CRMA nous a montré le cas d'un éleveur ayant bénéficié d'une indemnisation suite à un sinistre.

L'interlocuteur, dès le départ a évoqué la question du dysfonctionnement de l'activité de l'importation des vaches. Selon lui : *« les importateurs de génisses sont dans l'affairisme dans la mesure où ils les acquièrent en Europe à des prix très bas et ici ils les vendent à des prix vertigineux »*. Cette situation est peut être qualifiée d'opportunisme des acteurs qui s'alimente de la complicité des vendeurs européens et de l'asymétrie informationnelle entre les importateurs et les éleveurs algériens. Notre informateur signale aussi le manque de contrôle sanitaire de ces génisses importées, lors de leur arrivée en Algérie. Ce qui accentue l'insécurité sanitaire des cheptels, rendant ainsi l'investissement dans l'élevage de plus en plus risqué. Pire encore, selon notre informateur, ces vaches sont dans la plupart des cas vendus aux porteurs de projets ANSEJ qui sont le plus souvent des jeunes inexpérimentés pour identifier les génisses fragiles. Cependant, il nous a fait savoir que la CRMA peut *« sauver »* le porteur de projets, en lui rédigeant un PV montrant la fragilité de la génisse, pour se faire rembourser par l'importateur.

Par ailleurs, l'informateur nous a parlé de la situation critique qui caractérise les étables, chez la plupart des éleveurs, il souligne *« la majorité des étables que nous visitons sont petites, et les vaches y sont en stabulation permanente. Ce qui se répercute négativement sur leur santé. »* Ainsi le confort réduit, augmente les chances de mortalité des vaches, notamment quand il s'agit des vaches importées. La CRMA tente de réduire de telle conduite pour une meilleure sécurisation des investissements dans l'activité de l'élevage. Selon lui, ces cas sont remarqués notamment chez les jeunes éleveurs qui, selon ses propos : *« cherchent uniquement la maximisation de l'intérêt pécuniaire au détriment de la santé du cheptel »*.

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Concernant le sociétariat, l'informateur avait souligné : « *On a des sociétaires issus de toutes les filières, chaque daïra avec son représentant, ils ont [les sociétaires] leur mot à dire dans les réunions se tenant au niveau du conseil d'administration et ils sont en contact permanent avec les éleveurs assurés à la CRMA. Si un éleveur juge que son dossier est mal étudié, en cas de demande d'indemnisation, il peut informer son représentant au niveau du conseil d'administration pour revoir son cas.* ». En outre, les sociétaires de la CRMA ont la possibilité de demander la création d'un bureau au niveau local pour une meilleure proximité géographique du monde agricole et rural.

Section 4 : Les dispositifs de coordination contractuelle : apports et limites

Trois conventions tripartites permettent la régulation du fonctionnement de la filière lait en Algérie.

1. Convention DSA-Office National Interprofessionnel du Lait -Laiterie

Il s'agit d'une convention conclue entre trois intervenants dans la filière lait dont deux sont institutionnels à savoir, d'un côté la DSA de la wilaya représentée par son directeur et l'ONIL, sis à Blida, d'un autre côté, et la laiterie qui est un acteur économique. Elle se veut un réel « *dispositif de développement de la production laitière nationale, de sa collecte et de son intégration industrielle* », les trois maillons de la filière sont ainsi visés, dans une optique de dynamisation et de diversification de l'économie nationale, afin de réduire la dépendance laitière du pays vis-à-vis des importations de la poudre du lait.

C'est ainsi que l'ensemble des articles de cette convention est conçu sur la base, d'une part, d'une pléthore de textes réglementaires relatifs à plusieurs aspects, notamment ceux touchant à la protection du consommateur et de la santé animale, au paiement des subventions et des primes mais aussi à l'activité de la DSA et de l'ONIL. Et en considérant, d'une autre part, un ensemble de plans, de programmes et d'objectifs et missions définis par la tutelle de l'agriculture. Nous pouvons ainsi dire que cette convention vise la valorisation, sur plusieurs aspects, de la production locale du lait et de sa transformation.

Afin d'atteindre de tels objectifs, 4 primes (à la production, à la qualité sanitaire, à la collecte et à l'intégration industrielle), décrites dans la convention, sont octroyées aux éleveurs, aux collecteurs et aux transformateurs. La DSA se charge de leur paiement, à partir de 2016, après avoir été pour longtemps le fait de l'ONIL. L'ensemble de ces primes sont versés au compte subvention de la laiterie, par la banque BADR, une fois la décision de paiement, établie par la

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

DSA, est notifiée. Par la suite, l'ONIL doit contrôler automatiquement les dossiers de paiement déposés mensuellement par la laiterie à la DSA.

Cette convention définit aussi les obligations de la laiterie. Un ensemble d'objectifs quantitatifs et qualitatifs lui y sont fixés. A titre d'exemple, la fromagerie Tazmalt s'engage à réaliser les objectifs de collecte arrêtés à 885000 Litres pour l'exercice 2017.

La fromagerie, en signant cette convention, est tenue de :

- « Réaliser un programme d'investissement et l'intensification de la collecte de lait cru ;
- Participer aux actions d'appui technique en collaboration avec les services techniques et Instituts techniques spécialisés, à toute action de vulgarisation et de sensibilisation en direction des éleveurs et collecteurs ;
- Respecter les délais fixés, relatifs à la transmission des dossiers de paiement à la DSA pour paiement et à l'ONIL pour le contrôle à posteriori ;
- Réceptionner la totalité de la production des éleveurs auxquels il est conventionnée, dans la mesure où la qualité du lait est conforme aux dispositions réglementaires en vigueur ;
- Procéder aux paiements des primes des éleveurs et des collecteurs concernés exclusivement par virement à leurs comptes bancaires, dans un délai n'excédant pas une semaine à partir de la date de virement au compte de la laiterie ;
- Conserver les bons de collecte justifiant la transaction commerciale, durant la période fixé par la réglementation et ce pour des raisons de contrôle ;
- Appliquer strictement le logiciel informatique de gestion fourni par l'ONIL pour le paiement des primes de production, de la qualité sanitaire, de collecte et d'intégration ;
- Transmettre à la DSA et à l'ONIL, à l'issue de chaque exercice, les états financiers de la société relatifs aux opérations de paiement des subventions et primes correspondant aux quantités et qualités de lait visés par le commissaires aux comptes de la laiterie ;
- Les primes de production, sanitaires de collecte ne doivent en aucun cas faire l'objet de retenue par la laiterie quel que soit le motif ;
- La responsabilité de la laiterie est entièrement engagée en ce qui concerne l'exactitude et l'authenticité des informations déclarées dans la base de données et des documents fournis. »

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

2. Apports et limites de la convention DSA-ONIL-Laiterie à la construction de la filière lait

En matière d'apports, la convention DSA-ONIL-Laiterie, nous pouvons souligner les points suivants :

- Cette convention a pu dynamiser, en partie, la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cela se confirme par le nombre de laiteries, ayant atteint plus de 25, suite à la mise en œuvre du dispositif du développement de la production laitière ;
- Cette convention impose les standards de qualité, les plus en vogue, aux laiteries mais aussi aux éleveurs pour la sécurité sanitaire des consommateurs et des bovins ;
- Cette convention a pu instaurer un paradigme modernisateur de l'activité de production et de transformation du lait, dans l'esprit de tous les intervenants dans la filière ;
- Dans sa nouvelle version décentralisée, cette convention rend l'opération de paiement des primes plus fluide et plus efficace comparativement aux années précédentes où le traitement de tous les dossiers se faisait au niveau central, à l'ONIL ;
- Cette convention est considérée comme instrument de lutte contre tous les comportements opportunistes et illicites puisque elle fait intervenir plusieurs acteurs de contrôle technique et financier ;
- Le croisement répétitifs entre le personnel de la DSA permet de connaître la réalité de la filière, il s'agit alors du renforcement de la proximité entre les acteurs institutionnels et le monde agricole et agroalimentaire ;
- Cette convention permet la traçabilité des exploitations produisant du lait, ce qui permet d'avoir une meilleure information statistique, sur la base de laquelle des politiques et stratégies touchant à l'activité de production animale peuvent être conçues ;
- Cette convention oblige, aux laiteries, le versement des primes aux comptes des éleveurs, dans les délais convenus, ce qui permet d'éviter tout détournement de celles-ci.

Pour ce qui est des limites, nous pouvons souligner les points suivants :

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

- A notre sens, le caractère déconcentré de la DSA et la localisation, hors territoire de la wilaya, de l'ONIL, constituent, de prime abord, une limite pour le fonctionnement territorialisé de ladite convention ;
- Cette convention se focalise sur des aspects de contrôle faisant fi ainsi de la gouvernance des acteurs et leur marge de manœuvre dans le processus d'octroi des primes et des subventions ;
- La démarche à suivre par les laiteries conventionnées, pour obtenir la prime, nécessite la préparation d'un dossier de paiement mensuellement, ce qui fait d'elle un processus plus bureaucratique qu'économique ;
- Les obligations de l'ONIL, définies dans la convention, se limitent au contrôle des dossiers déjà contrôlés par la DSA, réalisant ainsi un double travail ;
- Cette convention est à caractère national, ne prenant pas en compte les spécificités territoriales en matière notamment de formation du prix de revient du lait et de la nature des élevages pratiqués ;
- L'assistance technique prévue dans les termes de la convention reste dans un état embryonnaire ou quasi-existant, où la majorité des éleveurs se sont livrés à eux-mêmes en matière de condition d'exploitation.

3. Convention tripartite DSA-Laiterie-Eleveur

Celle-ci est conclue entre la DSA, la laiterie et l'éleveur, un acteur institutionnel et deux acteurs économiques de la filière. Le développement de celle-ci est assigné à cette convention en définissant le rôle de tout un chacun. Nous y trouvons les définitions suivantes :

- « *éleveur : producteurs de lait cru disposant d'un effectif bovin laitier* » ;
- « *étable : logement de l'animal équipé de matériel qui assure une ambiance permettant au cheptel d'extérioriser ses potentialités génétiques* » ;
- « *laiterie : établissement laitier où le lait cru subit un traitement pour être transformé en un produit fini ou un produit semi fini destiné à la commercialisation* ».

La DSA s'engage à encourager l'adhésion d'un maximum d'éleveurs au « *programme lait* », dans sa wilaya de localisation. Elle détient les leviers de gouvernance de l'activité d'élevage de bovin laitier. Pour cela, la tâche de contrôle et d'inspection des éleveurs conventionnés, est lui attribuée. En outre, un volet encadrement et assistance technique de proximité, au profit des éleveurs adhérant au « *programme lait* », figure dans ses missions. Elle veille aussi au bon déroulement de l'opération de paiement des primes aux éleveurs. Enfin, la DSA possède

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

la compétence de contrôle vétérinaire, inopiné ou non, des exploitations conventionnées audit programme, afin de favoriser une conduite d'élevage responsable.

Par ailleurs, suite à la signature de cette convention, la laiterie est tenue de faire un état des quantités du lait cru intégrées dans le processus de transformation. Elle est dans l'obligation de réceptionner l'intégralité du lait répondant aux standards de qualité physico-chimiques, produit par les éleveurs, et de justifier les quantités rejetées du lait.

Afin d'encourager la production du lait et sa collecte, cette convention n'est pas très exigeante en matière d'éligibilité de l'éleveur, à la prime de production puisque ce dernier a la possibilité de disposer uniquement de l'une des pièces administratives suivantes : une carte d'agriculteur, une attestation éleveur ou d'une fiche d'identification sanitaire. Cela facilite l'accès au statut du producteur de lait. En outre, cette convention, pour réduire au maximum les coûts de transactions, pour les transformateurs et collecteurs, oblige l'éleveur à livrer l'intégralité de son lait, exclusivement, à une seule laiterie en spécifiant les quantités minimales et maximales de litres de lait pouvant être produites par jour. Cela vise aussi la stabilité quantitative et qualitative des transactions entre l'amont et l'aval de la filière lait. Il faut signaler aussi que cette convention met en évidence une fiche technique des caractéristiques que doit présenter le lait livré par l'éleveur à la laiterie. Celle-ci effectue des contrôles systématiques quotidiennement au niveau de son centre de collecte pour chaque citerne ou bidon de lait avant de le verser dans son tank de stockage. Ces contrôles peuvent aussi se dérouler, inopinément, au niveau de l'étable d'élevage.

Par ailleurs, cette convention détermine le prix d'achat du lait en fonction de la grille suivante :

Tableau N°18 : Prix et prime payés aux éleveurs contractants

Nature du prix ou de la prime	Prix
Prix de référence	36 DA/litre de lait pour 34 grammes de matière grasse
Le prix convenu entre la laiterie et l'éleveur	En fonction du taux de matière grasse et de charge microbienne
La prime de production	12 DA/litre de lait Versé par l'État
La prime sanitaire	2 DA/litre de lait pour les éleveurs possédant un agrément sanitaire
La prime de collecte	5 DA/litre de lait pour l'éleveur assurant le transport de son lait
Prime à la matière grasse	0.5 DA par gramme
Autres bonifications	Celles-ci est fixée par l'entreprise

Source : Nos recoupements

« *L'assistance technique aux éleveurs* » fait aussi objet d'un article dans ladite convention. L'objectif souhaité étant l'établissement d'un « *partenariat durable* » entre les éleveurs et les acteurs en aval, en vue de leur fidélisation. L'assistance technique vise la diffusion d'un paradigme modernisateur de l'activité d'élevage bovin laitier permettant l'amélioration des quantités et des qualités du lait produit. Elle peut prendre plusieurs formes, selon la stratégie de la laiterie, il s'agit essentiellement :

- De « *l'approvisionnement en aliments concentrés et fourrages verts et/ ou ensilés et enrubannés à la demande de l'éleveur* » ;
- De « *l'entretien du matériel de traite et de réfrigération* » ;
- Des « *conseils techniques (conduite d'élevage, d'alimentation, d'hygiène de traite...)* »

4. Convention tripartite DSA-Laiterie-Collecteur

Au même titre que les deux conventions précédentes, ici sont définis les obligations et engagements des trois acteurs. Dans son article 2, on y trouve la définition des concepts suivants :

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

- « *Collecte : on entend par collecte le ramassage de lait cru, réfrigéré au niveau de l'étable aux moyens de matériel conventionnel* » ;
- « *Collecteur : toute personne physique ou morale responsable de la collecte du lait cru comme acheteur ou pour le compte d'un acheteur* » ;
- « *Centre de collecte : infrastructure de réception où le lait cru est déchargé, refroidi et stocké avant son transfert et sa transformation par la laiterie. Il doit disposer d'un agrément de collecteur* ».

5. Apports et limites des deux conventions DSA-Laiterie-Eleveur et DSA-Laiterie-Collecteur

En matière d'apports des deux conventions, on peut en souligner les points suivants :

- La mise en place de ces deux conventions a permis une meilleure structuration de la filière en définissant trois fonctions liées au lait : la fonction de production, la fonction de transport et la fonction de transformation ;
- Ces conventions permettent, du moins théoriquement, la durabilité des transactions entre les trois maillons de la filière ce qui permet de réduire les coûts de transactions relatifs à la recherche de nouveaux partenaires ;
- Leur mise en place a permis la modernisation des deux activités d'élevage bovin et de la collecte du lait. En effet, les pratiques archaïques, consistant à commercialiser du lait dans de bouteilles en plastiques, ont été éradiqué complètement ces 10 dernières années faisant de l'hygiène un principe de fonctionnement des étables ;
- L'émergence d'un élevage bovin de plus en plus orienté vers la production laitière avec l'avènement de la coordination contractuelle ;
- La mise au point d'un ensemble de primes, a permis la valorisation de la production laitière , passant ainsi d'une production laitière d'autoconsommation dominé par un élevage allaitant à une production laitière rémunératrice, le lait est ainsi produit dans un logique économique ;
- L'assistance technique, prévue dans ces contrats, a permis la diffusion d'une conduite d'élevage modernisée, notamment d'un point de vue alimentation, en effet beaucoup éleveurs sont passés d'un calendrier alimentaire traditionnel basé d'ordre quantitatif à une conduite qualitative basée sur les rations plus rentable et efficace.

Pour ce qui est des limites, nous pouvons souligner les points suivants :

- La dimension entrepreneuriale des éleveurs est mutilée dans ces conventions, en effet, celles-ci n'évoquent en aucun l'exploitation agricole comme étant une entité

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

économique mobilisant divers facteurs de production qui ne se réduit pas seulement au volet technique, autrement dit il n'y a pas une stratégie, claire, de mise à niveau des exploitations ;

- La dimension territoriale est absente dans l'ensemble de ces conventions, en effet en aucun cas les spécificités territoriales n'ont pas été soulignées ni encore moins la participation des acteurs dans les processus de gouvernance de la filière, en effet aucun espace de dialogue n'est prévu par ces conventions ;
- Pour ce qui est de la grille des prix et primes, aucune information n'a été fournie pour expliquer sur quelle base ces différentes valeurs monétaires sont elle calculées.

Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou

Conclusion

Étant donné que la décentralisation est encore inachevée en Algérie pour plusieurs raisons liées notamment au poids de l'ère planifiée du pays où toute était coordonnée par l'État, la gouvernance territoriale reste loin pour constituer un vrai mode de coordination d'un bassin de production laitière.

L'analyse des perceptions des acteurs institutionnels et locaux intervenants dans le bassin de production étudié, montre que le processus de structuration de la filière lait par le bas est en pleine émergence. En effet, nous y avons identifié de nouvelles démarches dont les soubassements théoriques des approches en termes territoriales et dynamiques de proximités peuvent fournir des éclairages et des croisements théoriques et empiriques féconds. Une intégration des acteurs locaux dans le processus de prise de décision est à l'œuvre notamment dans les territoires à forte production laitière. Nous avons aussi remarqué une mobilisation dans une dynamique solidaire au sein d'un microcosme villageois pour l'organisation d'une fête qui est considérée comme un levier de spécialisation mais aussi d'attractivité territoriale pour les centres de collectes mais aussi pour des structures administrative agricoles.

En outre, nous avons analysé dans quelle mesure la coordination contractuelle a-t-elle contribué dans la structuration entre les différents acteurs de la filière. Toute en montrant ses imperfections.

En plus de ces dynamiques porteuses de développement, notre enquête a révélé des difficultés en matière de rayonnement territorial pour certains acteurs clés comme la chambre d'agriculture qui était divisée par le conflit d'intérêt entre les différentes associations à caractère agricole activant dans la wilaya. En outre, les actions en matière de diffusion de l'information restent limitées. Les mêmes difficultés sont rencontrées par la CRMA, quoiqu'il faut signaler qu'au sein des territoires d'élevage étudiées, la culture assurantielle commence à s'améliorer. A cet effet, nous avons pu répondre positivement à notre deuxième hypothèse de recherche.

**Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des
exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou**

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

Introduction

Dans le chapitre trois nous avons analysé le rôle des acteurs institutionnels et locaux dans la structuration de la filière lait au sein de notre terrain d'étude. Des dynamiques de type territorialisée ont été identifiées cependant elles sont juste à leur début. Dans ce chapitre, il sera question d'analyser le maillon éleveurs bovins laitiers du couloir de Sébaou. L'objectif est de déterminer la nature des exploitations laitières créées.

A ce titre, dans la première section nous allons analyser les caractéristiques socio-territoriales des éleveurs enquêtés en retenant certains indicateurs tels l'âge des éleveurs, leur niveau scolaire, le caractère familial de leurs fermes et leur pluriactivité.

Dans la deuxième section, nous allons étudier la nature des exploitations créées en retenant plusieurs paramètres tels que la surface agricoles mobilisées, la taille du cheptel, la gestion des effectifs bovins, la conduite alimentaire, la démarche qualité suivie au sein de ces exploitations mais aussi d'interroger quelle appropriation font-ils les éleveurs pour l'assurance agricole et pour le dispositif d'aide à la création des entreprises.

Enfin dans la dernière section, nous allons tenter de construire une typologie d'exploitations laitières en fonction d'un certain nombre de paramètres tels que le fonctionnement de ces exploitations, les motivations de création, les relations et le réseau mobilisées et les difficultés rencontrées.

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

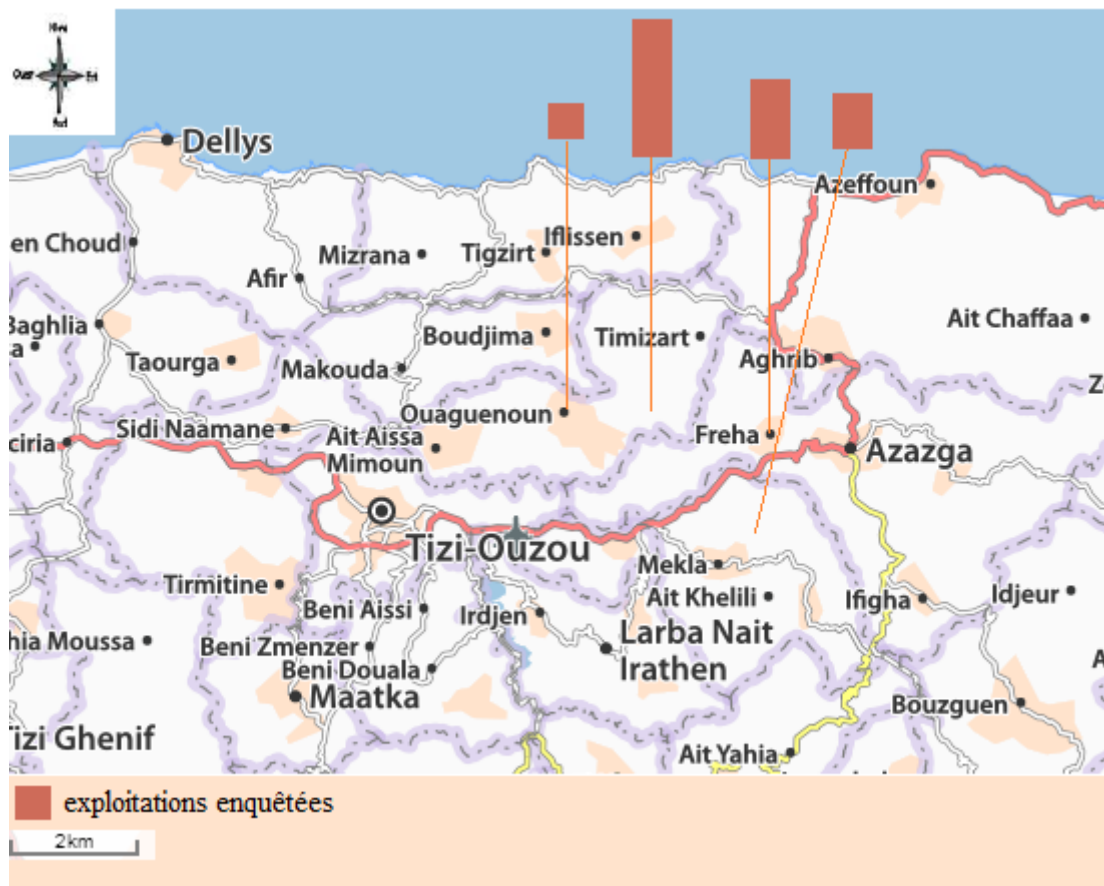
Section 1 : Caractéristiques socio-territoriales des éleveurs enquêtés

Dans cette section nous allons analyser certains paramètres socio-territoriaux relatifs aux éleveurs.

1. Localisation géographique des exploitations

La carte ci-dessous montre la localisation géographique des exploitations enquêtées :

Carte N°4 : Localisation géographique des exploitations enquêtées



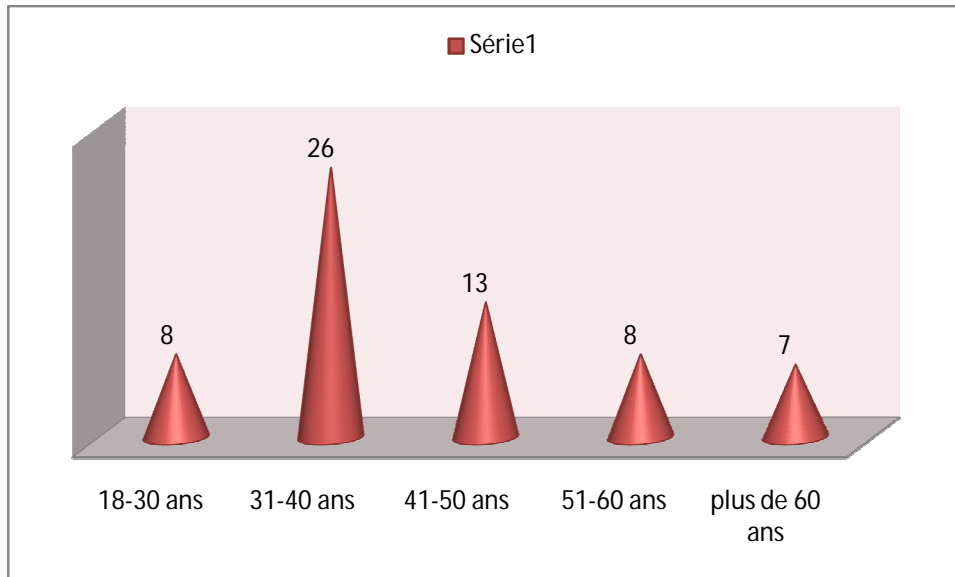
Source : insertion des données (auteur), carte (Google Maps)

Les exploitations enquêtées se localisent dans le haut du Sébaou. Il s'agit essentiellement du village d'Imaloussene, de quelques villages de Fréha, de Mekla et d'Ouagnoune. Cette partie du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou constitue le bassin en matière de production laitière. Les villages accueillant les exploitations enquêtées sont connus pour leurs traditions d'élevage, à l'instar du village d'Imaloussene.

2. Age des éleveurs

Les catégories d'âge des éleveurs enquêtés sont réparties de la manière figurant dans le schéma suivant :

Figure N°14: Age des éleveurs enquêtés



Source : Données de l'enquête

La figure ci-dessus indique la répartition des effectifs des éleveurs enquêtés par catégories d'âge. Le nombre d'intervalle retenu s'élève à 5. La catégorie la plus représentée est celle ayant entre 31 à 40 ans avec 42 % des effectifs des éleveurs. A notre sens, cette catégorie d'âge rassemble au moins 2 déterminants essentiels à la création des exploitations d'élevage bovin laitier. Nous soulignons d'abord, le capital expérience acquis dans le domaine de l'élevage ; ces éleveurs sont, dans leur majorité, issus de familles paysannes, ce qui leur permet de maîtriser tout ce que ce métier exige comme la gestions de la conduite alimentaire des bovins, la gestion des vêlages, la mise en vente des bovins... Puis, ces éleveurs sont dans un âge où leurs capacités physiques restent intactes pour affronter des journées de travail intense. En deuxième position, nous y trouvons des éleveurs ayant un âge se situant entre 41 et 50 ans avec 21 % des effectifs ; ceux-ci ont aussi une expérience dans l'élevage bovin laitier mais aussi des capacités physiques leur permettant d'exercer seuls cette activité. C'est à partir de la 3^{ème} catégorie d'âge retenue que les éleveurs ont besoin d'être assistés par les membres de la famille dans l'exercice des différentes tâches, notamment pour la catégorie d'âge se situant au-delà de 61 ans. Enfin, c'est la première catégorie d'âge (18-30) qui est très

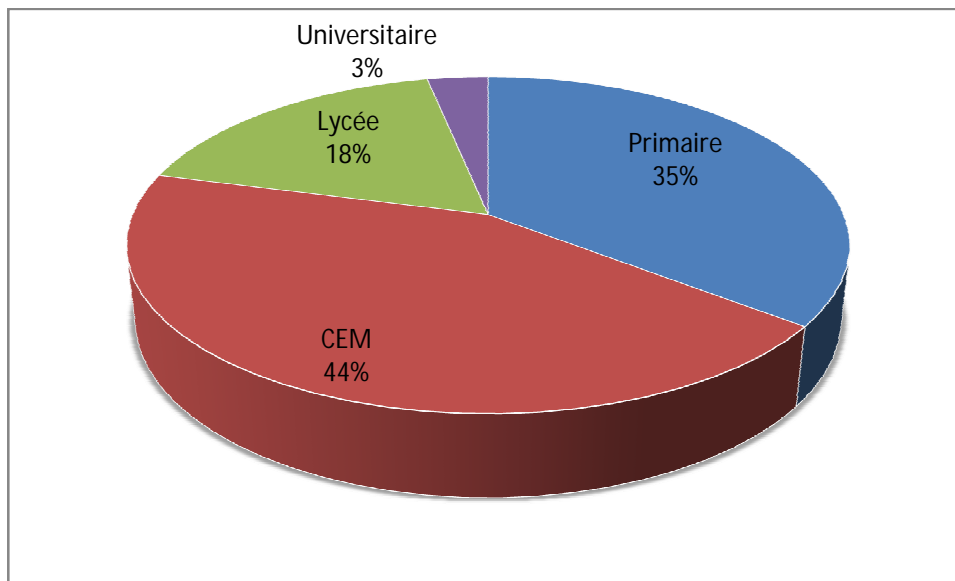
Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

faiblement représentée ; cela s'explique par l'attractivité des autres secteurs d'activité pour la population jeune rurale, de plus l'ascension sociale est incarnée par l'image d'un jeune occupant un poste de travail dans une entreprise ou administration publique, non pas par celle d'un éleveur de bovin laitier.

3. Niveau scolaire des exploitants

Le niveau scolaire des exploitants enquêtés est illustré dans le graphique suivant :

Figure N°15 : Niveau scolaire des éleveurs enquêtés



Source : Données de l'enquête

Le graphe ci-dessus indique la répartition des éleveurs enquêtés selon le niveau scolaire. Ce dernier n'est pas aussi faible qu'on peut l'imaginer puisque 44 % de la population enquêtée a au moins étudié une année moyenne et 18 % de celle-ci a été scolarisée au moins en première année secondaire. Enfin, nous avons rencontré 2 éleveurs qui ont un niveau universitaire, ils sont à la tête des deux plus grandes exploitations enquêtées. Globalement, le niveau scolaire des éleveurs est plus élevé comparativement au passé où le métier d'élevage bovin a été assimilé à l'échec scolaire²⁴. Cela a été vérifié même lors de nos enquêtes de terrain puisque la quasi-totalité des éleveurs entretenue arrive à communiquer en mobilisant des concepts relevant de l'agronomie, ou du moins comprennent de quoi il s'agit. En outre, il faut signaler que nous n'observons pas une différence en termes de conduite d'élevage en passant d'un

²⁴ Pour longtemps, l'ascension sociale est incarnée par l'image d'une personne travaillant dans une administration ou entreprise publiques. Par contre, celui qui abandonnait ses études, s'orientait directement aux métiers agricoles exercés familialement.

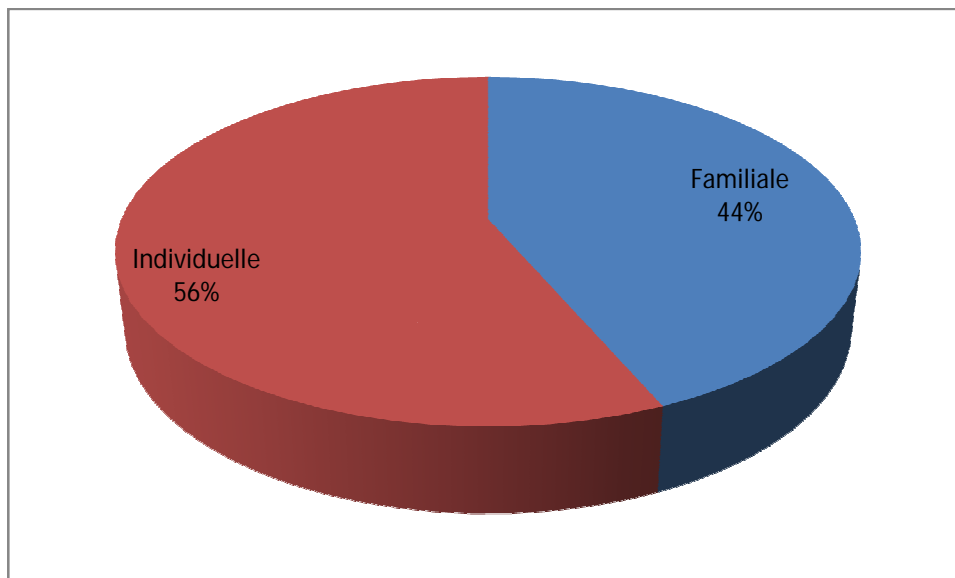
Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

niveau scolaire à un autre ; les techniques utilisées sont quasiment les mêmes dans toutes les exploitations enquêtées. En effet, les rares éleveurs qui recourent au rationnement alimentaire²⁵ sont ceux ayant suivi une formation au sein de l'ITMAS de Boukhalfa²⁶.

4. Caractère familial des exploitations

La figure ci-dessous représente la répartition des exploitations enquêtées en fonction de leur nature :

Figure N°16 : Nature des exploitations enquêtées



Source : Données de l'enquête

Nous distinguons généralement deux types d'exploitations. Premièrement, les exploitations individuelles où les revenus générés appartiennent à une seule personne qui les dépense pour la satisfaction de ses propres besoins et/ou de sa famille nucléaire. Deuxièmement, nous avons les exploitations familiales où l'activité d'élevage est inscrite dans un système d'activité familial élargi. Dans ce cas, le revenu généré de l'activité de l'élevage est dépensé pour couvrir les besoins de la famille au même titre que celui généré des autres activités. Pour ce qui est de notre terrain d'étude, nous y remarquons un élevage bovin laitier de plus en plus individuel (56,45 % des exploitations enquêtées) comparativement au passé où l'élevage de bovin était considéré comme étant une sous-branche, inscrite dans un système

²⁵ Technique permettant de réduire les coûts de production du lait tout en augmentant la productivité des vaches laitières. Dans notre terrain d'étude, elle est à dans un état embryonnaire.

²⁶ Il faut signaler qu'il existe des éleveurs qui sont au courant de cette technique mais continuent dans la conduite alimentaire basée sur l'apport en concentrés énergétiques.

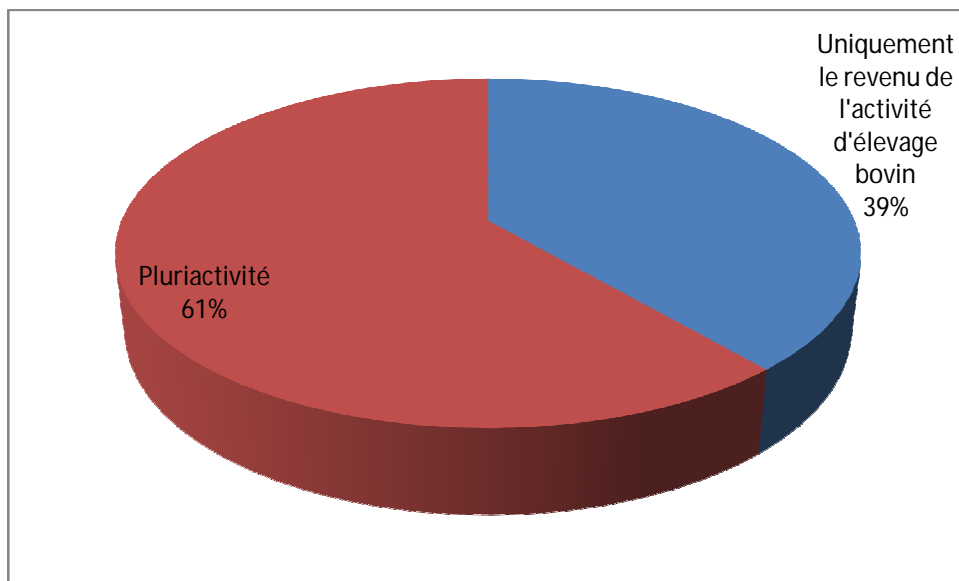
Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

d'activités agricoles, en parallèle avec d'autres activités à l'instar de la culture des maraîchages et de l'élevage caprin et ovin, structurée par une logique d'autoconsommation du lait et de ses dérivés comme le cailler et le beurre. L'éleveur de bovin n'avait pas encore une identité professionnelle à part entière, on parlait du fellah pour désigner toute personne cultivant la terre et vivant de celle-ci et commercialisant une partie de sa récolte dans les souks mais aussi de la mise en vente de quelques têtes bovines chaque année. Cette agriculture était familiale où la division des tâches agricoles constituait un mode de vie des paysans. Par la suite, notamment à la fin des années 1980 avec l'avènement de la privatisation du secteur agricole, l'activité d'élevage bovine en générale et celle de la livraison du lait en particulier, ont commencé à avoir leur propre statut.

5. Pluriactivité des exploitants

La figure suivante indique la répartition des exploitants en fonction de leur source de revenu :

Figure N°17 : Répartition des exploitants en fonction de leur source de revenu



Source : Données de l'enquête

Nous remarquons que 61,29 % des éleveurs enquêtés exercent au moins une autre activité en plus de l'élevage bovin laitier contre seulement 38,71 % qui pratiquent l'élevage bovin laitier comme étant seule source de revenu. Les principales autres sources de revenus sont issues essentiellement :

- D'autres activités agricoles comme l'engraissement de veaux, la céréaliculture, la culture du melon et de la pastèque, les agrumes et l'élevage ovin et caprin ;

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

- Activités commerciales dans divers domaines ;
- Salaire provenant d'un emploi exercé dans une entreprise ou administration ;
- La collecte du lait ;
- Centre de collecte du lait (le cas de 4 grandes exploitations enquêtées).

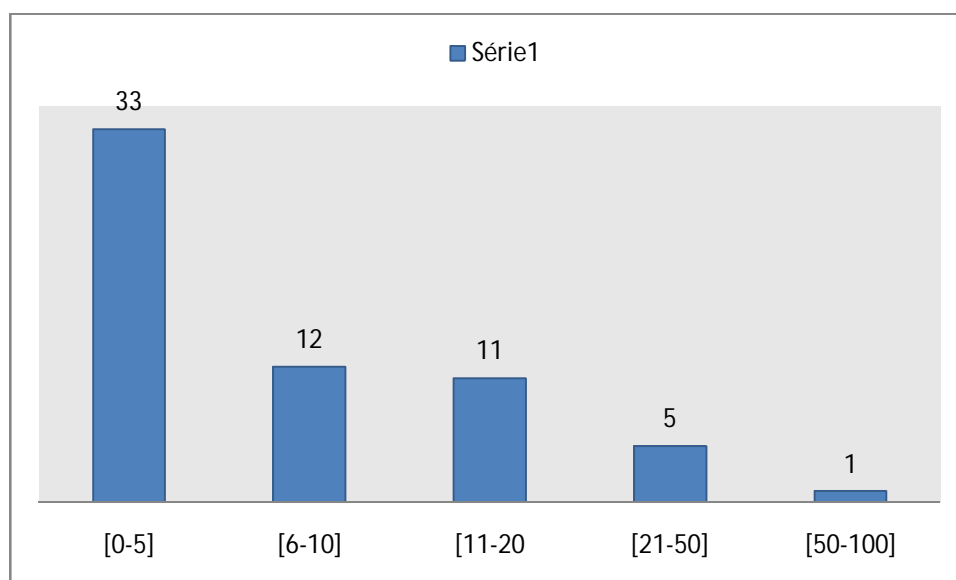
Section 2 : Nature des exploitations d'élevage bovin laitier enquêtées

Dans cette section nous allons décrire la nature des exploitations enquêtées.

1. Surface des exploitations

La figure ci-dessous représente la répartition des exploitations enquêtées en fonction de leur surface :

Figure N°18 : Surface des exploitations enquêtées



Source : Données de l'enquête

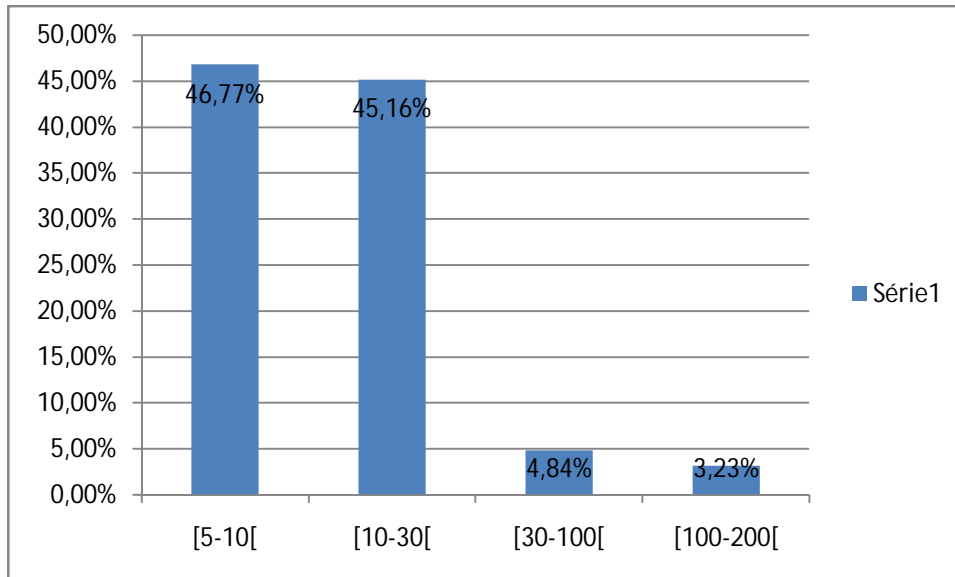
La figure ci-dessus indique la répartition des exploitations agricoles enquêtées en fonction des superficies agricoles mobilisées dans l'activité de l'élevage bovin. Nous remarquons que c'est l'émiettement parcellaire qui caractérise la majorité des exploitations d'élevage bovin enquêtées. En effet, 70,31 % des exploitants ne possèdent que moins de 10 hectares comme surface agricole utile ; 17,18 % de ceux-ci possèdent des surfaces agricoles se situant entre 11 et 20 hectares contre uniquement 8 % ayant des exploitations dépassant les 20 hectares. L'émiettement parcellaire explique la dépendance des exploitants à l'égard du marché des

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

fourrages alourdissant ainsi les coûts de production du lait réduisant aussi la productivité, laitière hors saison du printemps, des vaches à cause du faible de l'apport en fourrage vert.

2. La taille du cheptel bovin dans les exploitations enquêtées

Figure N°19 : Taille du troupeau dans les exploitations enquêtées (vaches)



Source : Données de l'enquête

La figure ci-dessus indique la taille des exploitations enquêtées en fonction du nombre de vaches laitières qu'elles ont accueillies au moment de notre enquête de terrain. Nous remarquons qu'il existe essentiellement deux tailles de troupeau, la première est contenue dans cet intervalle [5-10[vaches [avec 46,77 % des exploitations enquêtées, suivi de la deuxième catégorie, dont le nombre de vaches est situé dans cet intervalle [10-30 [avec 45,16 %. Il est à signaler que l'effectif bovin dépend de plusieurs facteurs :

- La superficie du bâtiment d'élevage. Celle-ci détermine le seuil autour duquel le nombre de vaches doit varier ;
- Le coût de l'alimentation ; son enchérissement pousse les éleveurs à commercialiser quelques bovins pour réduire les quantités de fourrages consommées mais aussi pour payer le prix de l'alimentation de bétails. Par contre, la stabilisation du coût de production pousse les éleveurs à agrandir leur troupeau en sélectionnant les vaches performantes ;
- L'autre facteur est subséquent du précédent ; en effet l'offre et la demande bovine sur le marché déterminent grandement la valeur marchande de la vache. Quand cette

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

dernière est à la hausse, un effet incitatif à l'exercice du métier de l'élevage²⁷ bovin est constaté. Inversement, quand la valeur marchande des bovins est en déclin, nous remarquons un comportement réducteur du nombre de vaches dans les cheptels²⁸. Quand le déclin perdure nous remarquons une cession de l'activité²⁹ ;

- La reproduction des vaches constitue aussi un facteur important dans la détermination du nombre de vaches. En effet, la bonne gestion des mise à bas par les éleveurs peut accélérer le nombre de vaches au sein de l'étable ;
- Les performances des vaches en matière de production laitière et de reproduction jouent aussi un rôle déterminant dans l'évolution de l'effectif bovin. En effet, les éleveurs ont tendance, dans presque toutes les exploitations enquêtées, à sélectionner les vaches, les plus performantes dès leur jeune âge et à mettre en vente celles qui le sont moins ;
- Nous devons souligner aussi le rôle des politiques d'effet incitatif à l'augmentation de la taille de l'effectif bovin, il s'agit essentiellement de la mise en place d'une prime s'élevant à 60.000 DA³⁰ destiné à l'éleveur pour toute génisse gardée au moins jusqu'à sa première portée ;
- En outre, l'encouragement à l'augmentation de l'effectif bovin est aussi le fait des laiteries et fromageries qui se sont lancées dans le financement³¹ des acquisitions de vaches laitières au profit des éleveurs potentiels.

²⁷ Généralement, l'augmentation du nombre d'éleveurs peut résulter, soit de l'arrivée de nouveaux porteurs de projets ou soit du retour des anciens paysans ayant déjà exercé le métier ou encore des agriculteurs voulant intégrer l'élevage bovin laitier dans une logique de pluriactivité .

²⁸ Quand la valeur marchande des bovins est en déclin nous remarquons une orientation des éleveurs envers l'engraissement des bovins. Cette opération concerne tant les vaches et vaches que les veaux.

²⁹ La cession de l'activité de l'élevage bovin peut-être permanente dans certains cas comme elle peut-être conjoncturelle.

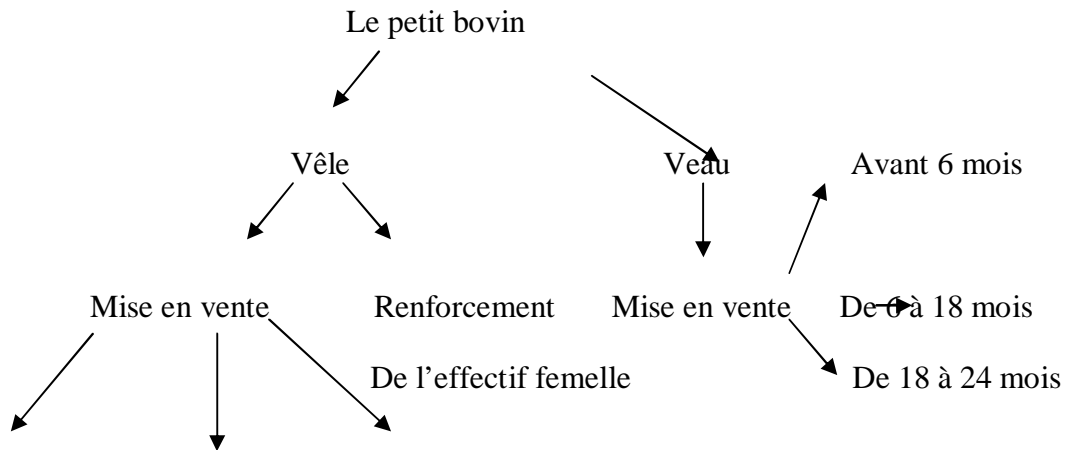
³⁰ Cette prime n'est plus versée avec le contexte de restriction budgétaire qu'a connu l'Algérie ces 4 dernières années.

³¹ Dans ce cas, la laiterie octroie un crédit aux éleveurs qu'ils remboursent sans intérêts mais aussi de manière différée et par facilité avec les quantités du lait produites.

3. La gestion des effectifs et de la reproduction bovine

Concernant la stratégies des éleveurs en matière de gestion des effectifs bovins, notre enquête a révélé l'existence d'une diversité de situations suivant l'arbre de probabilité suivant :

Figure N°20 : Gestion des effectifs bovins de jeune âge



Avant 6 mois De 9 à 18 mois 18 mois et plus

Cet arbre montre une hétérogénéité en matière de gestion de la composition de l'effectif bovin. D'abord, en ce qui concerne les veaux, nous distinguons trois situations possibles : premièrement, il y a des éleveurs qui vendent tout ou une partie importante des veaux ayant 1 à 6 mois. Ce choix s'explique essentiellement par le fait qu'un exploitant cherche une spécialisation dans la production laitière ; ou quand il n'a pas de conditions favorables pour les élever ; ou encore quand il a besoin d'un fond de roulement. Les petits veaux intéressent, sur le marché à bestiaux, soit des éleveurs qui appréhendent le tarissement de leurs vaches dépourvues de leurs petits, soit des engraisseurs de bovins. Le prix des veaux varie entre 30.000 DA et 70.000 DA. La mise en vente des petits veaux présente l'avantage de diversifier les sources de revenus pour les éleveurs ainsi pérenniser le fonds de roulement de leur exploitations, elle permet aussi l'augmentation de la productivité laitière ce qui augmente les revenus laitiers.

Deuxièmement, il y a des paysans qui mettent en vente leurs veaux quand ils atteignent 9 à 18 mois. Ce choix est le fait des éleveurs optant pour un élevage mixte (allaitant et laitier), il est aussi remarqué dans les exploitations spacieuses et dans les exploitations dont le cheptel se limite à une dizaine de têtes. La vente de ces veaux est rentable, leur valeur marchande varie

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

entre 170 000 DA et 250 000 DA, une somme que les éleveurs mobilisent dans la rénovation du bâtiment d'élevage, l'acquisition de matériel agricole et le paiement des différentes charges inhérentes à l'exploitation bovine. Les veaux connaissent une forte demande à cet âge, celle-ci est le fait, soit, des engraisseurs de bétail locaux, ou soit, des bouchers-engrailleurs locaux. L'avantage de ce choix de conduite d'élevage réside dans la constitution d'un capital monétaire élevé sans pour autant dépenser des charges alimentaires importantes ; elles s'élèvent en moyenne à 35 000 DA. Un autre avantage réside dans la stabilité de la valeur marchande de ces veaux sur le marché à bestiaux contrairement à celle des vaches,. Ce qui diversifie davantage la source de revenus des éleveurs.

Troisièmement, nous soulignons l'existence d'une catégorie d'éleveurs optant pour l'engraissement des veaux. Ce type de conduite est remarquée surtout dans les fermes à dominance allaitante, la production laitière n'est pas importante par rapport aux autres conduites. La demande est le fait principalement des boucheries locales. La durée d'engraissement est de 3 mois. La majorité des exploitants parlent d'un coût d'alimentation s'élevant en moyenne à 30.000 DA. La valeur marchande des veaux engraisés peut atteindre les 400.000 DA.

Deuxièmement, pour les vêles, deux situations sont possibles. D'abord, la première possibilité, la plus probable chez la majorité des paysans enquêtés, renvoie au renforcement de l'effectif bovin femelle et à son renouvellement. Les éleveurs, pour cela, essaient toujours de constituer un cheptel de race améliorée en sélectionnant les vêles les plus performantes. La deuxième possibilité renvoie à la mise en vente des vêles. Comme dans le cas des veaux, leur valeur et le motif de commercialisation dépendent de l'âge de l'animal. Il est rare où une vèle soit vendue avant d'atteindre 6 mois car elles ne sont pas très demandées sur le marché à bestiaux. A partir de 9 mois la valeur des vêles commencent à être bien cotée notamment par les éleveurs cherchant le rajeunissement de leur effectif ou par ceux qui cherchent l'amélioration de la race du cheptel, nous notons aussi des bouchers qui cherchent ces vêles pour la qualité de leur viande et ce évidemment avant leur gestation. A partir de 12 mois les vêles deviennent des génisses pleines, ce qui les valorise davantage, cependant d'autres éleveurs préfèrent les laisser jusqu'à leur mise à bas pour les mettre en vente.

4. La coordination de la conduite alimentaire

Le mot « *conduite* » évoque un comportement rationnel de l'exploitant, une démarche à suivre afin d'augmenter la production et la productivité du cheptel. C'est un déterminant crucial dans

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

la décision d'entreprendre ou non dans la filière laitière. Nous pouvons dire que l'alimentation constitue le baromètre de la production laitière. C'est la raison pour laquelle nous pouvons la considérer comme étant un levier de rentabilité au sein de l'exploitation laitière.

A l'ère actuelle la mécanisation de l'agriculture, l'évolution des sciences agronomiques, la professionnalisation du métier de l'élevage et la séparation de la production laitière et de viande, l'existence d'une offre en matière d'aliments de bétail, ajoutant à cela le renouvellement du cheptel par un effectif de race importée de l'Europe et la libéralisation du secteur agricole sont autant de facteurs qui ont fait émerger une agriculture entrepreneuriale qui cherche à se moderniser, ainsi la conduite alimentaire se trouve améliorée.

Cependant, le processus de modernisation de la conduite alimentaire reste inachevé. Cela s'explique essentiellement par l'enchérissement des aliments de bétail, notamment les concentrés et les compléments alimentaires qui proviennent de l'importation, nous parlons dans ce cas d'une inflation importée. En revanche, pour les aliments produits localement comme les fourrages secs et verts, nous parlons d'une inflation qui résulte de la diminution de l'offre fourragère sur le marché local à cause des saisons peu pluviales, notamment dans une agriculture dont la croissance se fait à une grande échelle sans irrigation et par un apport hydrique venant directement des eaux de pluie.

L'information sur la conduite alimentaire est véhiculée par des vétérinaires, des fournisseurs d'aliments de bétail ou par d'autres éleveurs sur le marché à bestiaux. Les chambres et subdivisions agricoles veillent aussi au partage de l'information. Cependant, comme le confirme le président de l'association d'élevage de bovin laitier de la wilaya de Tizi-Ouzou : *« les éleveurs sont réticents par rapport à l'information, ils ne sont pas dans une logique d'appropriation de l'information mais d'imitation des techniques qui ont réussi dans les exploitations voisines. Ces éleveurs croient uniquement au concret ce qui attarde la mise en application de l'information portant sur la conduite alimentaire ».*

Par ailleurs, le calendrier alimentaire dans notre bassin d'étude se compose essentiellement des fourrages, verts et secs, et des concentrés alimentaires. Pour les fourrages, nous distinguons les fourrages naturels et les fourrages artificiels. Les fourrages naturels sont le fait des prairies naturelles et des jachères fauchées. Les prairies naturelles permettent une réduction des charges alimentaires et du temps passé de l'éleveur à la ferme notamment avec l'avènement des clôtures électriques. Les fourrages artificiels, par contre, sont composés

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

essentiellement par : maïs, sorgho, orge avoine, seigle en vert, trèfle et luzerne, vesce-avoine, céréales reconvertis en fourrages secs. Ces cultures sont soit produites localement, soit approvisionnées dans d'autres wilayas du pays.

Si on prend l'élevage laitier dans les bassins français comme référence de conduite alimentaire et comme pays fournisseurs de vaches laitières pour l'Algérie, nous constatons immédiatement qu'il existe un fossé entre les éleveurs des deux rives méditerranéennes en matière de techniques mobilisés. En France, les fourrages ne se limitent pas à la typologie observée dans les exploitations que nous avons enquêtées, mais ils se composent de quatre catégories : les fourrages verts, les ensilages, les fourrages secs et les racines, tubercules et leurs dérivés. En effet, l'élevage bovin en France bénéficie d'un apport riche en matière de fourrages verts, les prairies ne sont pas uniquement le fait de l'herbe naturel mais aussi d'une composition botanique riche comme les graminées (ray-grass anglais, fléole, dactyle, fétuque des prés, pâturins,...), et de légumineuses (trèfle blanc, trèfle violet) et de plantes diverses.

En plus de la richesse de la composition botanique des prairies, les éleveurs dans les exploitations laitières françaises pratiquent aussi les ensilages qui sont une technique de conservation des fourrages par fermentation dans des silos. Une variété d'aliments qui sont ensilés par ces éleveurs : l'herbe, le maïs (plante entière ou grain humide), les dérivés de betteraves et les céréales immatures. Cette technique dans les exploitations enquêtées semble être non maîtrisée par les éleveurs.

5. Démarche qualité dans les exploitations : un processus inachevé

La démarche qualité est peut être évaluée en observant la situation des bâtiments d'élevage accueillant les bovins.

Nous avons remarqué que sont rares les éleveurs ponctuels au renouvellement de la litière. Dans certains hangars, on a observé des défaillances dans les toits où l'on s'aperçoit qu'il y a des trous ou qu'à certains endroits il est mal fait, cela cause l'infiltration de l'eau dans la toiture ce qui mouille la litière se répercutant ainsi négativement sur le bien-être animal. Comme le souligne N. Anderson(2002) : « *Une queue sale, une vache souillée, une stalle malpropre, la mammite, la boiterie ou les blessures sont tous des signes d'inconfort ou de lacunes et de déficiences du système d'élevage* ».

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

Un concours des étables les plus hygiéniques est organisé chaque année³², pour inculquer la démarche qualité dans l'esprit des éleveurs. Durant notre enquête, nous avons visité l'étable de l'éleveur qui a décroché le premier prix. La situation hygiénique de son cheptel est montrée dans l'image suivante :

Image N°11 : L'exploitation décernée la plus hygiénique dans le territoire de Timizart



Source : Photo prise par nous-mêmes

L'image ci-dessus montre une situation acceptable de l'étable ayant remporté la première place dudit concours. En effet, ces vaches sont plus propres par rapport à des bovins enquêtés dans d'autres exploitations. Cela s'explique par la disponibilité de l'eau et de la proximité de l'étable à la maison de l'éleveur, mais aussi par la prime d'hygiène qui a encouragé cet éleveur à adopter une démarche qualité. Cependant, comme c'est le cas dans toutes les autres

³² Ce concours est programmé dans le cadre de la fête du lait organisée chaque année à Imaloussene.

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

exploitations, les aires ne sont pas suffisamment paillées³³ ce qui porte atteinte à l'hygiène du bétail.

Dans les exploitations modernes, la situation hygiénique du cheptel correspond à celle montrée dans l'image suivante :

Image N°12 : Étable moderne en France



Source : l'agriculture moderne (url : <http://agriculturemoderne.blogspot.com/2015/08/les-batiments-pour-les-vacheslaitieres.html>).

Nous y remarquons un aménagement optimal à l'intérieur du bâtiment d'élevage. Des logettes confortables pour les vaches y sont conçues, pour séparer les vaches. L'aire est paillée au sein de ces étables et les opérations de nettoyage et de gestion du fumier sont automatisées.

En outre, comme nous le remarquons sur l'image ci-dessous, un système de ventilation est mis en place pour la régulation de l'air en réduisant le taux d'humidité en hiver et les températures en été dans les étables. Dans le cas contraire, celles-ci seront remplies de gaz de

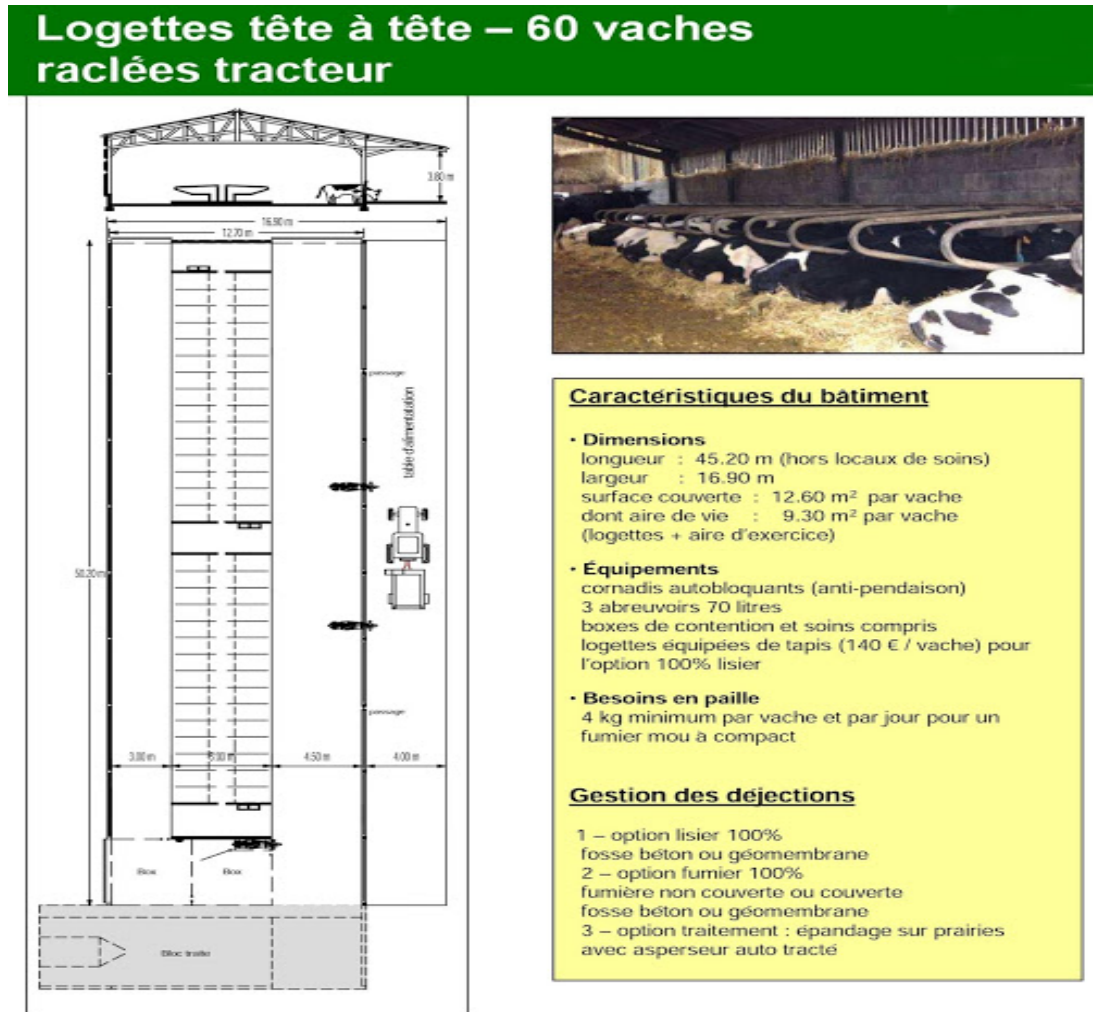
³³ La quantité de paille devrait s'élever à 4 Kg par vache

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

lisier ce qui favorise l'émergence d'agents pathogènes et la pollution de l'air, ce qui se répercute négativement sur le bien-être des vaches mais aussi à leur production laitière (K. Akerma 2012).

A cet effet, l'architecture d'une étable moderne est représentée dans l'image suivante :

Image N°13 : la structuration architecturale d'une étable moderne- 60 vaches



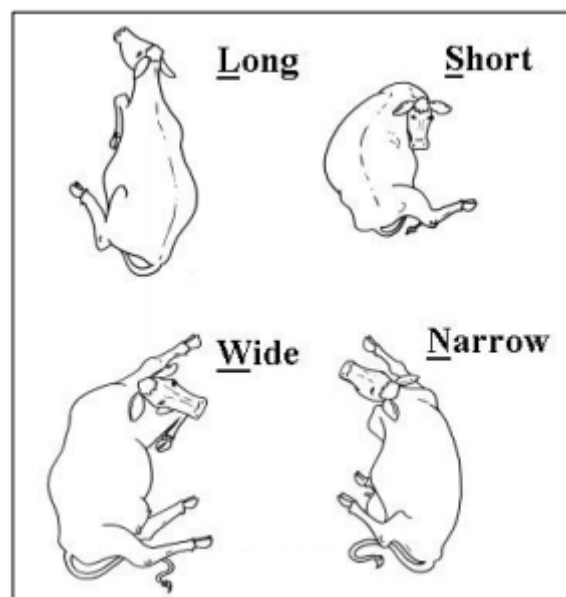
Source : l'agriculture moderne

Il s'agit d'une étable pouvant accueillir 60 vaches dans les normes. En effet, ses dimensions s'élèvent à 16,90m pour la largeur et à 50,20 m pour la longueur. La surface idéale à consacrer pour chaque vache est de 12,60 m². Quand la surface de repos est suffisante et confortable, les cycles repos-activité, les vaches mangent, boivent et ruminent normalement, car le cycle repos-activité sont harmonieux et réguliers (Cf. Image suivante). Dans le cas contraire, « la vache se lèvera fréquemment, son temps de repos se trouvera donc réduit. Conséquence ; en restant debout trop longtemps elle accumulera de la fatigue et restera trop

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

longtemps quand elle pourra le faire. Donc elle boira moins, et sa consommation en matière sèche sera moins importante. Et en prenant moins de repas par jour elle va consommer des rations trop importantes à chaque repas » (K. Akerma 2012). L'étroitesse des étables ne permet pas d'avoir des aires de repos offrant une liberté de mouvement (en long, en large, en boule ou en position étroite) comme c'est illustré dans la figure suivante :

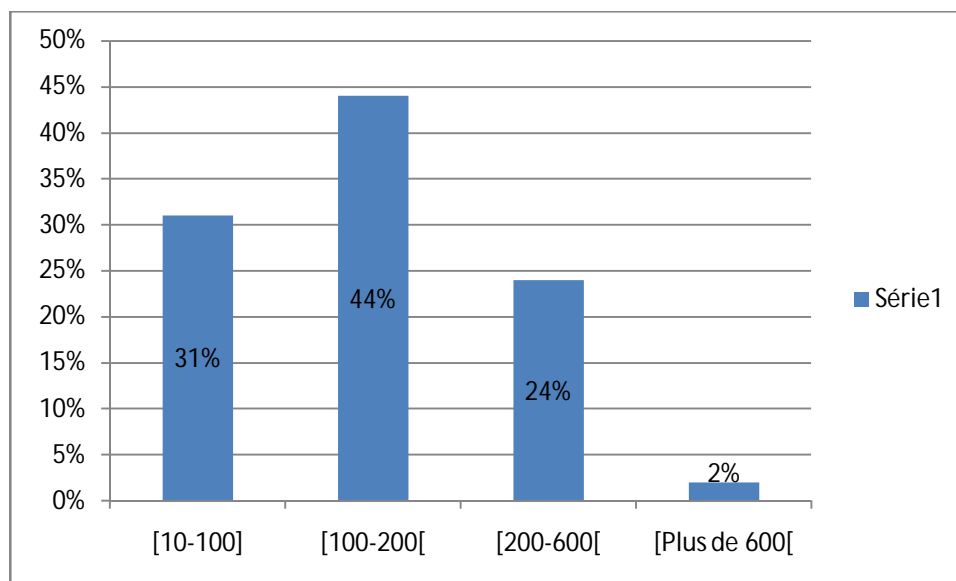
Image N°14 : Les quatre positions normales de repos des bovins



Source : N.Anderson (Op.cit)

Nous comprenons à quel point le confort offert par des étables spacieuses contribue significativement dans l'amélioration des capacités productives et reproductives des vaches laitières. Cependant, dans notre terrain d'étude ce confort n'est pas toujours assuré aux bovins (Cf. Graphique 5). En tous cas, c'est ce que révèle l'analyse des superficies des bâtiments :

Figure N°21 : Superficie des bâtiments d'élevage bovin



Source : Données de l'enquête

Le graphique ci-dessus indique que près de 44 % des exploitations enquêtées sont incluses dans l'intervalle [100 m²-200 m² [. En deuxième position, nous y trouvons celles ayant moins de 100 m² avec un taux de près de 31 %. En outre, 24 % des exploitations sont incluses dans l'intervalle [200 m²-600m²[. Dans la majorité des exploitations (près de 70 %). Le confort dans les étables n'est pas optimisé. Cela produit une situation d'alternance en matière de repos entre les vaches (Cf. Image suivante).

En plus du manque de confort dans les bâtiments d'élevage, il faut signaler qu'aucune étable ne dispose de logettes, ce qui met en risque la vie des bovins. D'ailleurs, des avortements de vaches sont fréquents à cause des traumatisme physiques conséquence directe de la faible distance qui les sépare. L'étroitesse des étables empêche aussi, du moins dans le moyen terme, les possibilités d'élargir la taille du cheptel.

Image N°15 : Situation d'étable peu spacieuse



Source : Image prise par nous-mêmes

L'éleveur possédant le cheptel figurant sur la photo ci-dessus a fait savoir que ses bovins se reposent alternativement. A cet effet, le confort en matière de repos n'est pas assuré dans cette étable. La paysannerie dans notre terrain étude n'est pas encore en mesure d'appropriation de la démarche qualité à cause du coût onéreux des facteurs de production. A titre d'exemple, le coût de réalisation des étables varient entre 500.000 DA à 4.500.000 DA en fonction des dimensions adoptées.

La gouvernance territoriale et contractuelle doit aboutir la mise au point d'un certains nombre de recommandations (Araba 2006) :

- Amélioration du savoir-faire technique des éleveurs en matière de démarche qualité lait, par la mise en place des sessions de formations à leur profit ;
- La mise en place des compagnes de sensibilisation dans les espaces rurales par les subdivisions agricoles ;
- La mise en place d'un système de payement encourageant.

6. La production laitière dans les exploitations

Les quantités produites de lait varient en fonction du nombre de vaches laitières mais aussi en fonction du rendement de celles-ci. Nos entretiens avec les éleveurs enquêtés nous ont permis d'identifier les facteurs principaux permettant l'augmentation du rendement laitier des vaches:

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

- La conduite alimentaire : c'est un élément fondamental dans le cycle de vie de la vache. Plus la conduite alimentaire est rationnée plus le rendement laitier augmente car tous les besoins de la vaches sont satisfaits au mieux. Dans notre cas, la conduite alimentaire rationnée est à son état embryonnaire car elle exige un savoir-faire très pointu mais aussi un coût qui n'est pas à la portée des éleveurs ;
- La race bovine : certaines races de vaches sont plus performantes que d'autres notamment quand elles sont issues de l'importation. Dans notre terrain d'étude, la plupart des éleveurs optent essentiellement pour les deux races montbéliarde et fleckvieh . Quoique la première est moins performante que la deuxième, mais les éleveurs l'apprécient pour la qualité de viande des veaux auxquels elles donnent naissance ;
- Le nombre de portées : Le rendement laitier de la vache, pendant les 2 premiers vêlages, augmente progressivement jusqu'à atteindre un summum dans lequel la vache reste performante durant 3 à 4 portées pour ensuite redescendre au plus bas ;
- La saison de lactation : Le rendement laitier de la vache augmente durant les deux premiers mois de lactation pour ensuite diminuer lentement jusqu'au tarissement de la vache. Ainsi il vaut mieux faire coïncider les deux premiers mois de lactation avec la saison printanière pour optimiser la valorisation du pâturage ;
- Le système d'élevage suivi : deux types de système d'élevage existe. Le premier correspond à l'élevage laitier spécialisé où les veaux sont mis en vente pendant leurs premiers jours naissance. Par contre le deuxième système d'élevage est mixte, dans ce cas les éleveurs gardent les veaux dans l'étable. Ainsi, ces veaux consomment une partie du lait produite, ce qui fait réduire le rendement de l'exploitation.
- Le bien-être de la vache : comme nous l'avons souligné précédemment, l'augmentation du bien-être des vaches contribue largement dans l'amélioration des rendements laitiers des bovins.

Prenant la production laitière du printemps comme critère de différenciation, nous avons obtenu quatre intervalles comme le montre le tableau suivant :

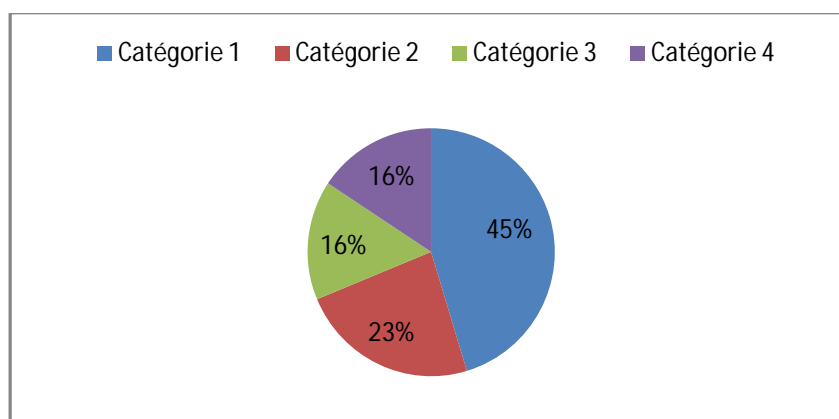
Tableau N°19 : Catégories d'exploitations selon la quantité de lait produite

Catégorie	Quantité du lait (en litres)
Catégorie 1	[5-100 [
Catégorie 2	[100-200[
Catégorie 3	[200-300[
Catégorie 4	300 et plus

Source : Données de l'enquête

Le pourcentage des exploitations par catégorie est représenté sur la figure ci-dessous :

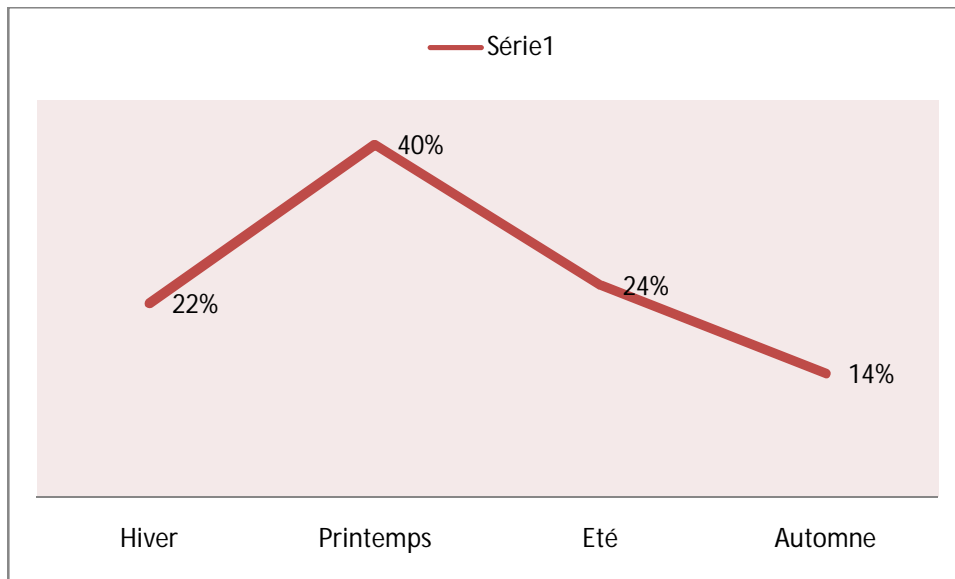
Figure N°22 : Catégories d'exploitations en fonction du rendement laitier



Source : Données de l'enquête

Les résultats de l'enquête révèlent que 45 % des exploitations sont issues de la première catégorie, 23 % de la deuxième catégorie, 16% de la troisième catégorie et 16 % de la quatrième catégorie. La plus grande quantité est observée chez un éleveur dont la quantité de lait produite par son cheptel a atteint 3000 litres en printemps. Il faut signaler que dans toutes les exploitations enquêtées la répartition des quantités produites de lait tourne autour des taux représentés sur la courbe ci-dessous :

Figure N°23 : Répartition par saison de la production laitière



Source : construit sur la base des données de l'enquête

Nous remarquons que le pic de la production laitière est atteint pendant le printemps avec 40 %. Cela s'explique par la forte disponibilité des fourrages verts pendant cette période de l'année. La plupart des éleveurs tente de regrouper les vêlages pour la période février-mars-avril afin d'optimiser la valorisation du pâturage au printemps et de réduire l'effectif bovin en lactation pendant la période Août-Septembre où la production laitière est au plus bas.

7. Quelle appropriation pour les dispositifs d'aide à la création des entreprises

7.1.Principales caractéristiques des exploitations laitières créées *via* le dispositif ANSEJ

Les exploitations créées *via* le dispositif ANSEJ que nous avons enquêtées , lors de leur première année de création, se caractérisent par³⁴ :

- Une taille du cheptel se situant entre 5 à 15 de génisses pleines importées ;
- Une homogénéité raciale des génisses se composant, dans la majorité des cas, de l'une des races suivantes : montbéliarde ; Fleckvieh ; Prime Holstein ; Brune des alpes et Pie rouge ou noire.
- Disposition de l'exploitant d'un matériel de transport : Une Pick-up ou d'un tracteur à benne ;

³⁴ Parmi les 62 exploitations enquêtées, 15 sont créées via le dispositif ANSEJ

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

- les éleveurs bénéficient d'une formation au niveau de l'ITMAS portant sur la bonne conduite d'une exploitation ;
- Le cheptel bovin est généralement assuré au niveau de la CRMA (Caisse régionale de la mutualité agricole) et l'éleveur dispose une assurance vie ;
- L'étable est équipée de matériel qui assure une ambiance permettant au cheptel d'extérioriser ses potentialités génétiques.

L'ensemble des caractéristiques décrites permettent de mener un élevage moderne inscrit dans une logique entrepreneuriale. Les vaches d'importation se caractérisent par un potentiel génétique élevé leur permettant de produire des quantités de lait deux fois supérieures à celles permises par la race locale. La race la plus demandée dans la wilaya de Tizi-Ouzou est la Montbéliarde pour ses quantités de lait et la qualité de viande des veaux qu'elles mettent à bas. Le matériel de transport permet à l'éleveur de réduire l'intensité et la charge du travail, par ailleurs grâce à ce matériel, les éleveurs exercent une deuxième activité en parallèle comme source d'un revenu d'appoint. La formation permet aux éleveurs d'acquérir des connaissances agro-économiques permettant de mener un élevage bovin intensif. Enfin, la CRMA permet aux éleveurs de découvrir l'intérêt de l'assurance agricole, ce qui permet d'acquérir la culture assurantielle comme un pilier dans tout entrepreneuriat agricole.

7.2.Déterminants de l'acte entrepreneurial chez les éleveurs ANSEJ

La création d'une exploitation laitière *via* le dispositif ANSEJ est déterminée par plusieurs facteurs. Ceux-ci sont liés, à la fois, à l'environnement politique, socio-économique et territorial de l'éleveur et à ses intentions et motivations. Ainsi, on peut souligner les points suivants :

- Les formules proposées par le dispositif ANSEJ sont à la portée de tous les jeunes algériens en situation de chômage détenant une qualification ;
- Travailler pour soi-même en indépendant et éviter le travail informel et risqué dans des chantiers de bâtiment ou dans l'extraction du sable dans les oueds ... ;
- En milieu rural, l'ascension sociale est incarnée par l'image d'un jeune promoteur contractant un crédit ANSEJ symbole de la stabilité et d'enrichissement rapide et facile ;
- Le remboursement différé et bonifié des prêts bancaires laissant la chance au porteur de projet le temps pour rentabiliser ses investissements;

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

- Le métier d'élevage, de par les traditions agricole de la wilaya, est plus accessible aux jeunes ruraux, notamment pour ceux issus des communes de Fréha et des plaines de Timizart et de Mekla ;
- La production laitière est encouragée par des primes, non seulement à la production mais aussi sanitaires, au rendement des vaches et hygiéniques, celles-ci sont notamment permises par les conditions d'éligibilité au contrat ANSEJ ;
- La wilaya de Tizi-Ouzou dispose de plus d'une vingtaine de laiteries et fromageries ayant installé une quinzaine de centres de collecte et d'un réseau de collecte performant, classé premier à l'échelle nationale, valorisant ainsi la production au niveau local en lui garantissant des débouchés à longueur d'année ;
- La disponibilité de l'opération d'insémination artificielle, chez tous les vétérinaires de la wilaya, permettant la reproduction de bovins de race améliorée ;
- Dans la région de Timizart et de Fréha, notamment chez les villageois d'Imaloussene et d'El-Hamri, le métier de l'élevage est fortement ancré territorialement au point d'organiser une fête du lait annuellement ;
- La possibilité pour l'éleveur d'exercer une autre activité lui permettant d'avoir un revenu d'appoint ;
- Dans le haut du Sébaou, le caractère familial des exploitations constitue une opportunité pour l'essor de l'activité. On y trouve des familles associant plusieurs activités agricoles en même temps, où une solidarité financière et une répartition de tâches y sont remarquables, dans ce cas l'ANSEJ ne vient que pour renforcer le cheptel déjà existant dans une logique d'extension ;
- Certaines familles dans cette région détiennent de grandes exploitations laitières, beaucoup de collecteurs et des centres de collecte mais aussi un personnel au niveau de l'administration locale ce qui a favorisé l'émergence d'un réseau facilitant l'essor de l'activité.

7.3. Le passage à l'acte entrepreneurial : difficultés, risques et goulots d'étranglement

Le passage à l'acte entrepreneurial se heurte à des difficultés, voire à des goulots d'étranglement, liées à plusieurs volets de l'activité de l'élevage de bovin laitier mais aussi à des choix effectués par les porteurs de projets.

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

Le premier point, à souligner, renvoie aux difficultés, rencontrées par les porteurs de projets ANSEJ, liées à la conduite des génisses d'importation qu'ils acquièrent. Suite à cela, deux hypothèses sont souvent évoquées par les éleveurs corroborées par les agents de la CRMA de Tizi-Ouzou : la première suppose que ces génisses, nées et élevées en Europe dans des conditions (climat, alimentation, confort et bien être animal...) complètement différentes aux nôtres, ne sont pas aussi performantes en matière de production laitière et de reproduction animale et n'atteignent pas leur longévité potentielle, à leur arrivée en Algérie. La deuxième hypothèse, quant à elle, suppose que les importateurs de vaches, conduits uniquement par la recherche de maximisation de leur profit, investissent dans l'achat des vaches bas de gamme. Il est à signaler que le porteur de projet ANSEJ n'a pas une marge de manœuvre lors de l'acquisition de son cheptel bovin.

Le deuxième point, quant à lui, est subséquent du premier. En effet, les vaches d'importation sont très exigeantes en matière de conduite alimentaire sur les deux plans, quantitatif et qualitatif, et ce quel que soit leur rendement laitier, ce qui alourdit les charges alimentaires pour les éleveurs. Cela est accentué dans un contexte d'enchérissement de fourrages secs mais aussi des concentrés alimentaires et des ensilages à cause des saisons peu pluviométriques notamment ces dernières années et de la flambée des intrants alimentaires sur le marché mondial.

Le troisième point, est lié à la valeur marchande très chère des génisses pleines importées s'élevant à 330 000 DA pour une vache en moyenne, posant ainsi des inconvénients majeurs ; en effet, le prix d'achat de ces bovins alourdit le coût d'investissement du porteur de projet, lui créant des risques en matière de remboursement. Ces risques sont accentués quand on sait que juste après une année ces bovins perdent entre 10% à 35% de leur valeur marchande puisque, leur prix n'est plus référencié au marché de leur pays d'origine mais par rapport aux prix de marché à bétails local, cela est ressenti davantage dans un contexte de dévaluation de la valeur du dinar par rapport à l'euro.

Le quatrième point, correspond aux éléments handicapant la filière lait de façon structurelle comme l'émiettement parcellaire caractérisant les exploitations de la wilaya, en effet, 94 % de celles-ci ne dépassent pas le 5 hectares (DSA 2017). Evoluant dans un tel contexte, la quasi-totalité des exploitations sont de nature hors-sol ou semi-sol, cela accentue la dépendance en matière d'aliments de bétail de Tizi-Ouzou *vis-à-vis* des autres wilayas du pays. Ce qui alourdit davantage les charges alimentaires de l'exploitation. Par ailleurs, la

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

faiblesse en matière de politique d'aménagement des espaces agricoles donnant lieu à un manque de pistes agricoles robustes permettant un accès facile aux exploitations notamment en hiver, absence d'approvisionnement en électricité de ces champs et une faiblesse en matière d'irrigation. Tout cela crée des charges supplémentaires pour les éleveurs.

Enfin, le dernier point à signaler, renvoie aux attitudes ainsi que représentations sociales des porteurs de projets ANSEJ. D'abord, l'endettement a des conséquences psychologiques, sociales et familiales qui peuvent être dramatiques. Les porteurs de projets sont souvent dans un état de peur et d'appréhension. D'ailleurs, lors de notre enquête, nous avons trouvé des difficultés énormes pour nous entretenir avec eux. Par ailleurs, cette catégorie d'éleveur est faiblement insérée dans des associations professionnelles sous prétexte que celles-ci n'apportent rien à la filière ou ils n'ont pas le temps pour des actions associatives. Enfin, certains éleveurs jugent que l'Etat doit éponger les crédits ANSEJ aux porteurs de projets comme c'était le cas en 2009, par contre d'autres, demandent l'étalement du délai de remboursement.

Section 3 : Vers la construction d'une typologie d'exploitations laitières

En se basant sur les paramètres présentés précédemment, nous avons tenté d'élaborer une typologie d'exploitations

1. Les très petites exploitations laitières

Le cheptel se compose de moins de 10 bovins (entre vaches laitières, génisses et veaux), ces éleveurs sont souvent des « *néo-exploitants* ». Ils produisent du lait en quantités très minimes. Cet élevage constitue souvent une seconde occupation pour ces éleveurs, qui sont soit des retraités ou bien des ouvriers dont le revenu est juste moyen. Dans ce qui suit, nous détaillons les deux catégories ; les retraités et les ouvriers.

Les retraités

Cette catégorie d'éleveurs déclare qu'ils sont dans l'élevage bovin par passion et amour du métier, ne cherchant pas des gains pécuniaires importants mais plutôt une occupation pour « *se sentir utile* » après une rupture avec le monde de travail ; ces éleveurs possèdent des parcelles de terre qu'ils souhaitent valoriser avec le pâturage au lieu de vendre la « *terre des ancêtres* », cela est considéré comme un ancrage territorial de l'activité. Nous comprenons bien comment la logique territoriale et culturelle peut-elle maintenir ou pousser à la création d'une activité agricole. Ces éleveurs cherchent aussi un lait de qualité pour substituer au lait

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

pasteurisé considéré comme produit d'une qualité moyenne. Ils fabriquent aussi des produits laitiers traditionnels tels que le beurre, le beurre salé, le petit lait et le lait caillé qu'ils utilisent et consomment avec d'autres plats traditionnels tels que le couscous ou avec les dattes notamment au mois de carême. De ce point de vue, nous remarquons aussi comment la recherche de la qualité et des traditions culinaires peuvent dynamiser une activité agricole.

Cependant l'âge de cette catégorie d'éleveurs, dépassant les 60 ans, raccourcit le cycle de vie de ces exploitations. En effet, ce dernier ne dépasse pas les 5 années et ce à cause de l'incapacité des éleveurs à fournir les mêmes efforts à cause de leur vieillissement. Ainsi, deux stratégies s'imposent, soit ils procèdent à la liquidation du cheptel, soit ils la lèguent à leurs enfants.

Les ouvriers

La seconde catégorie (ouvriers), quant à elle, se lance dans l'élevage bovin afin de créer un « *revenu d'appoint* ». Comme dans la première catégorie, ces éleveurs possèdent, dans leur majorité, des parcelles de terres qu'ils ne veulent pas abandonner, ils sont souvent issus des familles ou bien habitent dans des villages à vocation agricole. Ainsi, les expériences réussies de leurs voisins ou cousins, les poussent à opter pour l'élevage, on parle alors de « *l'effet d'entraînement* ». A cet effet, la vocation du village ou bien de la famille contribue largement dans la création des petites exploitations de production laitière. Les quantités moyennes produites de lait varient comme suit : 120 litres/jour en printemps, 100 litres en hiver et 60 à 70 en été et automne. Le revenu ne provient pas uniquement de la vente du lait mais aussi de l'engraissement des veaux.

Dans ce type d'élevage, l'élément familial et féminin joue un rôle important avec l'implication des enfants et de la femme du producteur laitier dans certaines tâches comme la traite, l'alimentation et l'abreuvement du bétail, la préparation des cuves de lait pour le collecteur... Les enfants s'impliquent aussi, notamment en période des vacances, dans le pâturage des vaches. Ainsi, l'ancrage familial de l'activité constitue un grand atout pour ce type d'exploitations.

Les limites de cette catégorie d'entrepreneurs résident dans les risques qu'encourt ce type d'élevage, du fait de l'indisponibilité de l'éleveur qu'à temps partiel. Ceux-ci affirment que les vaches peuvent faire des mises à bas naturelle de manière imprévue ce qui met en péril la vie des petits bovins. En outre, la famille de l'éleveur n'est pas en mesure de détecter

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

certaines symptômes des maladies bovines, ce qui expose la vie des vaches à des risques importants. En plus des risques cités, ce type d'élevage exige une proximité géographique du siège d'habitation au lieu d'élevage pour pouvoir bénéficier de l'implication familiale dans le projet. Cependant, cette proximité géographique peut être aussi source de risques telle que la fuite des taureaux de leur hangar surtout quand celui-ci n'est pas très solide.

Portée et limites des très petites exploitations laitières

Nous pouvons dire que le tout petit élevage bovin est impulsé par des logiques locales de filière. Elles sont dans les deux cas cités, permises par des habitudes situées où nous pouvons même parler des « *territoires d'élevage* ». De ce fait, plusieurs atouts de cet élevage dans la construction de la filière laitière peuvent être soulignés.

D'abord, la souplesse et la facilité d'adaptation sont remarquées puisque on peut passer facilement de la production laitière à l'engraissement des veaux, autrement dit l'adoption d'un élevage mixte (vache laitière et allaitante à la fois) n'exige pas des investissements en plus, le tout peut se réaliser en même temps. De plus, ce type d'exploitation n'exige pas des investissements colossaux dans le milieu rural, ces derniers sont facilement amortissables car les vaches se reproduisent presque chaque année et augmentent leur capacité de production laitière à chaque portée. En outre, cet élevage permet la création d'une valeur ajoutée *via* la production laitière et la production de veaux pour la viande, cette valeur ajoutée se répartit entre les acteurs de la chaîne laitière et ceux de la filière viande. Un autre avantage qui peut être souligné renvoie à la recherche de la qualité, à travers l'autoconsommation d'un lait et de ses dérivés produits localement mais aussi par la production de veaux dont la qualité de leur viande est très demandée. Un dernier atout qui peut être noté, correspond à la maîtrise de la race bovine locale, ainsi contribué à l'augmentation du potentiel de cette race très demandée sur le marché à bestiaux.

En plus des avantages notés, certaines limites de ce type d'élevage sont à souligner. D'abord, le manque d'ancrage de ces entrepreneurs dans des associations locales limite le potentiel de proximités relationnelles qu'ils peuvent mobiliser dans leur activité mais aussi les possibilités de coordination avec les autres éleveurs bovins. Cela leur engendre aussi un manque de représentativité, de ce fait ils sont souvent considérés comme des éleveurs informels, donc ignorés par les statistiques et les stratégies de développement rural, ils sont souvent dans l'isolation. Par ailleurs, ce type d'activité, à cause de sa dimension limitée, ne procure pas des revenus conséquents et stables et ne contribue pas à la création d'emplois, ni permanents ni

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

saisonniers. En outre, cette catégorie d'exploitation n'est pas contrôlée par les subdivisions agricoles à cause de leur caractère informel ce qui expose la santé animale à des grands risques notamment dans les périodes d'épidémie comme la grippe aphteuse.

2. Les petites exploitations laitières

Le cheptel se compose en moyenne de 10 à 30 vaches. Deux catégories d'entrepreneurs sont remarqués ; les nouveaux porteurs de projets *via* les dispositifs d'aide à la création des entreprises (logique de création) et les *fellahs* issus des familles à vocation agricole qui ont opté pour la production laitière dont certains d'entre eux ont eu aussi recours aux dits dispositifs (logiques d'extension). Contrairement à la première catégorie, les éleveurs ici se spécialisent dans la production laitière et font rarement l'engraissement des veaux.

Le facteur sol détermine la conduite de l'élevage, on y trouve des entrepreneurs qui ont des superficies suffisantes de SAU, de ce fait ils font un élevage avec sol ce qui réduit considérablement les charges alimentaires. D'autres entrepreneurs font un élevage hors sol, ce qui alourdit les charges alimentaires, ils achètent toute l'alimentation de leur bétail. Ceux-ci déclarent qu'ils développent une « *veille informationnelle* » en termes de prix de l'alimentation et ce en se rendant régulièrement sur les marchés spécialisés du pays. Cependant cela leur engendre des coûts de recherche de l'information. Les vaches, dans ce cas sont en stabulation permanente ce qui se répercute négativement sur leur santé. A côté de ces deux types d'élevages, avec sol et hors sol, il existe un élevage mixte.

Par ailleurs, dans le petit élevage de bovin laitier plusieurs relations sont mobilisées. On note, la relation contractuelle liant l'éleveur avec le collecteur et le centre de collecte ; la collecte constitue à cet effet des moments d'échange de conseils, de techniques et d'expériences réussies mais aussi de toutes les informations relatives à la production laitière. Les éleveurs mobilisent aussi des relations professionnelles pour pallier à certaines difficultés par l'échange de moyens matériels et financiers dans certains cas, la confiance est d'ailleurs très présente dans ce type de relations et joue un rôle déterminant. La proximité géographique des exploitations compte beaucoup dans la construction de la confiance entre les éleveurs. Ceux-ci manifestent aussi des formes de solidarités importantes puisque chez les *fellahs*, « *tenir à sa parole est une devise* ». La proximité institutionnelle contribue aussi à la construction de la filière lait puisque les éleveurs peuvent solliciter les acteurs consulaires et institutionnels (chambre de l'agriculture, subdivisions agricoles, directions des services agricoles).

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

Portée et limites des petites exploitations laitières

Plusieurs atouts peuvent être alloués à ce type d'entrepreneuriat. D'abord, il permet une augmentation du potentiel de lait produit localement, encourager ces éleveurs de dimension petite est un axe de la politique nationale laitière qui a pour objectif principal la réduction des quantités de poudre de lait importées. Cela contribuera à la création de la valeur ajoutée locale qui sera répartie sur l'ensemble des millions de la filière. Une partie de cette valeur ajoutée sera distribuée à des emplois créés (permanents et saisonniers).

Par ailleurs, l'intégration de ces petites exploitations agricoles dans des chaînes de valeur agro-alimentaires permettra leur évolution technique et économique et ce par le biais de transfert technologique et de savoir-faire. On voit alors le rôle de la coordination contractuelle dans le développement des petites exploitations agricoles, ce type de coordination n'est pas toujours d'ordre formel puisque certains processus se font à l'amiable entre les producteurs laitiers et le reste des acteurs de la filière.

Un autre atout à souligner, il correspond à la dynamisation de l'espace rural *via* la création des centres et des réseaux de transports de collecte, créant ainsi « *une ambiance rurale laitière* » (M.Derville, 2011). Ces réseaux de collecte renforcent la connexion des deux espaces, rural et urbain. Ainsi la gouvernance rurale et urbaine doit intégrer cette nouvelle réalité, ce qui nous laisse dire qu'il faut passer d'une « *dichotomie* » à une « *continuité* » en matière de gouvernance des deux espaces. L'espace rural est devenu ainsi « *un territoire en construction* » (B. Pecqueur, 2005) par les deux piliers « *la coordination des acteurs et la ressource territoriale* » (L.Hadjou 2009).

En outre, le statut formel de ces exploitations agricoles facilite le rôle des acteurs institutionnels comme dans les campagnes de vaccination et de vulgarisation qui réduisent les risques sur la santé de l'animal. Il constitue une condition *sine qua non* pour bénéficier des subventions de l'Etat aux producteurs laitiers. Ce caractère formel permet aussi l'ancrage de l'éleveur dans des associations, des fédérations, des organisations et des syndicats agricoles de ce fait ils jouent un rôle dans le processus de gouvernance territoriale autour de la filière.

Enfin, ce type d'entrepreneuriat de filière permet la valorisation du territoire rural et ce par l'attractivité territoriale qu'il procure au profit de l'espace rural puisque d'autres activités, pas forcément agricoles, se sont implantées sur ces espaces, comme les bureaux d'étude de projets agricoles, les banques de développement rural, certaines prestations de service, les

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

vétérinaires, les producteurs d'aliments de bétails... on est aussi en face d'une logique de valorisation des ressources territoriales comme les prés et les pâturages mais aussi l'émergence d'une race de bovines locaux par la croisement et la reproduction des races améliorées importées.

En plus des atouts notés, ce type d'élevage connaît certaines limites dues à plusieurs facteurs exogènes (l'environnement de l'éleveur) et endogènes (son exploitation et sa culture). D'abord, pour l'environnement de l'exploitation on note la lourdeur et la rigidité administratives en Algérie et ce avant, pendant et après la création du projet, cela influe négativement sur les éleveurs, donc automatiquement sur la gestion de l'exploitation. Ces lourdeurs sont remarquées notamment chez les dispositifs d'aide à la création des entreprises qui retardent le processus de création mais aussi chez les organismes qui versent les subventions octroyées pour les producteurs du lait.

Parmi les limites dues aussi à l'environnement de l'exploitation, nous soulignons le plafonnement des prix de vente du lait en Algérie, cela ne prend pas en compte le prix de revient réel qui varient d'une wilaya à une autre et d'une saison à l'autre. Cela est dû essentiellement au caractère unitaire des politiques publiques en Algérie, ces dernières ne sont pas territorialisées en fonction des spécificités locales. Donc la problématique de la décentralisation se pose avec acuité dans le milieu rural en Algérie, afin de permettre une construction durable des filières et ce en donnant plus d'autonomie décisionnelle et financière aux décideurs locaux et la société civile locale.

En second lieu, pour les limites liées aux facteurs endogènes, nous pouvons citer les difficultés de gestion des exploitations. Ces difficultés sont dues à plusieurs paramètres comme l'endettement des éleveurs qui ont eu recours aux dispositifs d'aide à la création des entreprises, cela se répercute négativement sur leur bien-être, sachant que selon des statistiques officielles 50 % des porteurs de projets ANSEJ³⁵ ne sont pas en mesure de rembourser leur dette dans les délais.

Par ailleurs, nous soulignons les charges alimentaires très élevées notamment pour les élevages hors-sol et les charges vétérinaires qui connaissent une flambée lors des maladies et épidémies comme c'était le cas pour la fièvre aphteuse qui a fait des ravages en 2014. Le manque de matériel dans la plupart des exploitations alourdit aussi les charges d'exploitation

³⁵ ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

et de fonctionnement pour ces éleveurs. Les difficultés en termes de moyens matériels sont mesurées à deux échelles, partielle et totale. En effet, il existe certains éleveurs possédant des moyens de transport mais qui n'ont pas de moyens d'irrigation et vice-versa pour d'autres. Il y a aussi ceux qui ne possèdent rien comme matériel, ils utilisent les moyens de transport animalier comme l'âne et le mulet, les taureaux pour la traction notamment dans les zones montagneuses.

En outre, les éleveurs enquêtés ont souligné les difficultés d'adaptation des vaches importées au climat local, en effet celles-ci s'habituent difficilement aux températures, au calendrier alimentaire et la conduite d'élevage au niveau local, ce qui réduit de moitié leur productivité laitière. En effet, une vache qui produit 40 litres en Allemagne, ne donne que 12 à 20 litres/jour en Algérie. Cela réduit les revenus laitiers des éleveurs, ce qui les pousse à engraisser certains veaux afin de diversifier les revenus.

Enfin, parmi les phénomènes qui contribuent à la déconstruction de la filière laitière dans notre terrain d'étude, nous soulignons l'opportunisme de certains éleveurs qui s'investissent dans certaines pratiques frauduleuses comme le mouillage du lait. Ces derniers rajoutent des quantités d'eau ou du lait pasteurisé en sachet pour le lait cru, livré aux collecteurs. Selon les collecteurs entretenus, ces pratiques sont un fait quotidien au sein des centres de collecte.

3. Les exploitations laitières moyennes

Dans ce cas, le cheptel se compose de 30 à 100 vaches ; elles se localisent dans les terres les plus fertiles et plaines. Ces dernières peuvent être alors considérées comme une « *ressource territoriale spécifique* » activée par ces exploitations laitières. L'attractivité de ces sols ne se limite pas uniquement à l'élevage bovin mais aussi elle contribue au maintien d'autres activités agricoles. D'ailleurs, la majorité des porteurs de tels projets sont pluriactifs. Ils s'investissent dans un « *système d'activités* » qui leur permet de diversifier leur revenu.

Ces éleveurs s'engagent en famille dans la production laitière, la participation de celle-ci constitue un « *facteur clé de succès* », puisque il y a une division des tâches, chaque membre avec la mission qu'il maîtrise, cela afin de garantir une performance technico-économique de l'exploitation. La synergie familiale constitue aussi un « *capital de confiance et de solidarité* » pour l'éleveur. Nous pouvons parler alors de « *l'ancrage familial de l'élevage* » qui tire ses racines des traditions ancestrales de la famille algérienne.

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

Par ailleurs, ces exploitations contribuent à la construction de la filière par la production de quantités très importantes du lait. Cela par le nombre élevé de vaches et la conduite d'élevage améliorée par rapport aux deux précédents types. Cette dimension importante pousse les laiteries à fidéliser ces éleveurs en leur offrant la possibilité de gérer un centre de collecte qui assurera un débouché du lait à long terme et permettra à la famille de l'éleveur d'avoir une autre source de revenu.

En plus de la proximité familiale mobilisée, Nous pouvons encore signaler la proximité professionnelle, ils ont un réseau de relations dense. Ces éleveurs adhèrent à des mouvements associatifs, coopératifs et syndicaux, donc ils sont un acteur important dans la gouvernance territoriale autour de cette filière. La coopération avec les autres éleveurs leur permet la réduction des coûts d'achat des intrants.

En outre, la dimension entrepreneuriale est plus apparente dans ce type d'élevage, cela est permis par la disponibilité non seulement de la ressource humaine familiale mais aussi par celle des moyens matériels (moyens d'irrigation, de transport...) dont jouissent ces exploitations ; ces éleveurs ont aussi un « *capital d'expérience* » important du fait de leur ancienneté, dans le métier. Grâce à leur expérience, ces éleveurs détectent les éléments bovins performants ou non dès leur naissance. Pour eux, « *tout est une question d'observation* » ainsi la sélection et le tri sont mobilisés, afin de garder un cheptel performant. Cette dimension entrepreneuriale contribue à la pérennité de ces exploitations.

Portée et limites des exploitations laitières moyennes

Comme pour les deux types d'entrepreneuriat précédents, les exploitations laitières moyennes ont des atouts et des limites. D'abord, pour les atouts, nous pouvons affirmer que le premier avantage réside dans la taille de l'exploitation permettant de dépasser certaines limites soulignés précédemment ; en effet, sa dimension crée des économies d'échelle grâce aux quantités de lait importantes et à la reproduction régulière des vaches, ce qui renouvelle le cheptel à chaque portée. Le second avantage, c'est que la majorité des atouts notés auparavant sont aussi vérifiés ici, comme l'augmentation du potentiel du lait produit localement, la création de la valeur ajoutée locale, l'intégration dans des chaînes de valeurs agro-alimentaires, la dynamisation de l'espace rural, la facilitation du rôle des acteurs grâce au caractère formel des exploitations et la valorisation des espaces ruraux.

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

Par ailleurs, certains atouts sont spécifiques à ces exploitations. D'abord, nous notons le « *pouvoir charismatique* » dont jouissent ces éleveurs qui l'utilisent afin d'accélérer certaines procédures administratives. Ce pouvoir est légitimé par leur expérience longue dans le métier, de leur ancrage dans les milieux associatifs, coopératifs ou syndicaux et enfin de la confiance qui leur est attribuée par les autres *fellahs* qui les sollicitent du fait de leur expérience. Ils sont aussi à la fois clients et vendeurs sur les marchés des bestiaux, ce qui augmente leur réseau. Ainsi augmenter les chances de coopération avec plusieurs acteurs du secteur bovin. A cet effet, nous remarquons bien l'importance de l'expérience et de l'ancienneté dans la construction de la « *bonne réputation* » qui est « *un facteur clé de succès* » dans l'élevage bovin.

Le système d'activités remarqué dans ce type d'entrepreneuriat constitue aussi un facteur de construction territoriale puisque il crée une valeur ajoutée locale, absorbant ainsi la main d'œuvre en milieu rural et contribuant à « *l'activation* » (B. Pecqueur, 2004) des opportunités territoriales. De ce fait, il y a une relation étroite entre la filière et le territoire dont elle est insérée. La concentration de ces exploitations au milieu rural, permet une spécialisation de celui-ci, Nous parlons alors de « *territoire laitier* », pour dépasser la notion de « *bassin laitier* » qui ne prend en compte que l'étude des acteurs de la filière. De ce point de vue, l'approche territoriale (B. Pecqueur 2004, C. Courlet 2001) semble intéressante pour dépasser la vision technico-économique de l'approche filière.

Cependant, ce type d'entrepreneuriat souffre de certaines faiblesses dues, tantôt à ses caractéristiques, tantôt à l'environnement économique et politique de ces exploitations. D'abord, pour les limites endogènes, nous notons les difficultés relatives au travail dans ces fermes ; puisque plusieurs tâches doivent être effectuées en amont et en aval de la production laitière. Cela s'effectue à l'intérieur et l'extérieur de la ferme ce qui demande un grand effort de coordination entre l'ensemble des tâches. Ce qui peut engendrer des « *coûts de coordination interne* » (frais de transport, de communication).

Par ailleurs, le niveau d'études de la plupart de ces entrepreneurs est limité. Cela engendre des difficultés d'assimilation pour certains procédés importants, ceci se répercute négativement sur la performance technico-économique de l'exploitation. Quoique, des formations et des journées vétérinaires sont organisées, mais cela reste minime par rapport aux besoins grandissants en la matière.

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

En outre, il ne faut pas oublier les maladies bovines et leur fréquence importante, notamment ces dernières années comme la grippe aphteuse et la mammite qui ont causé des pertes financière et animalière conséquentes. Les campagnes de vaccination restent insuffisantes pour éradiquer les maladies contagieuses tant que beaucoup d'éleveurs exercent leur métier informellement, de ce fait ils sont indétectables par les services agricoles de la wilaya. Sachant qu'en cas de perte, le dédommagement par les mutuelles d'assurance n'est pas à 100 %, ce qui encourage l'informel dans la filière.

Une dernière limite endogène, qui peut-être notée, réside dans la difficulté de création de ce type de fermes. Cela exige des moyens matériels et financiers important, mais aussi un temps énorme dans le cas de l'extension des petites exploitations. Cela demande aussi une « *force de travail familiale* », cependant ces conditions sont difficiles à réunir pour un faisceau de facteurs comme l'attractivité des autres secteurs d'activité, l'émergence du modèle de la petite famille....

Pour les limites dues à l'environnement des exploitations, nous pouvons évoquer les performances dépendant des changements climatiques, ce qui donne un caractère instable des revenus agricoles. De ce fait, les éleveurs seront « *en proie* » à l'incertitude. Par ailleurs, nous pouvons noter l'absence d'une politique d'aménagement du territoire rural en Algérie, en effet il n'y a pas une stratégie qui limite l'urbanisation qui se fait au détriment des terres agricoles. Enfin, la plupart des limites citées précédemment sont aussi vérifiées dans ce type d'exploitation.

4. Les grandes exploitations laitières

On parle de l'élevage intensif dont le cheptel se compose de 100 à 300 vaches. C'est le modèle qui domine dans les pays développés comme la France et l'Allemagne. Les moyens d'étable sont importants ce qui permet une alimentation équilibrée et constante. La gestion doit être très organisée (contrôle laitier, insémination artificielle, allaitement suivant les stades physiologiques...). Dans notre terrain d'étude, nous y avons enquêté 4 exploitations de ce type. En Algérie cet élevage est à l'état embryonnaire.

Les exploitations modernes sont importantes pour la construction de la filière pour les raisons suivantes :

- Une production très importante du lait permise par l'amélioration de la productivité laitière suite à l'amélioration des conditions et de la conduite alimentaire des vaches ;

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

- Une production très importante d'un lait de qualité ;
- Réduction des coûts de production du lait pour l'exploitation et d'approvisionnement en lait pour les entreprises agro-alimentaires qui intègrent ce type d'exploitations ;
- Création de l'emploi et de la valeur ajoutée locale ;
- Une attractivité pour les entreprises agroalimentaires ;
- Ces fermes constituent un laboratoire de recherche pour plusieurs disciplines qui s'intéressent à la filière lait. Ainsi une connexion des deux mondes, académique et pratique, est permise par ce type d'exploitations ;

Par ailleurs, ce type d'entrepreneuriat est confronté à plusieurs limites. On note :

- Ce type d'entrepreneuriat exige des moyens financiers et matériels colossaux et spécifiques, cela constitue une barrière à l'entrée pour les entrepreneurs voulant opter pour ce créneau ;
- L'élevage intensif exige « *un savoir-faire pluridisciplinaire* » pour espérer des résultats performants, cela constitue une autre barrière à l'entrée ;
- Les exploitations modernes exigent des surfaces agricoles très importantes. A cet effet, vue la rareté des terres en Algérie, la création d'une seule grande ferme peut engendrer la suppression d'une centaine d'exploitations de taille moyenne ou petite ;
- L'élevage intensif, est un modèle productiviste qui ne prend pas en compte la dimension du développement durable. Il dépend aussi des marchés extérieurs des intrants et des génisses de races améliorées.

Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou

Conclusion

Au terme de ce 4^{ème} chapitre, il est possible d'avancer que l'élevage bovin laitier dans le couloir du Sébaou est caractérisé par des atouts non négligeables mais se heurte aussi à des problèmes multidimensionnels. Notre troisième hypothèse a été ainsi confirmée.

En ce qui concerne les atouts, nous pouvons souligner la localisation des exploitations enquêtées dans des villages à vocation élevage bovin. Cela leur permet de bénéficier des effets de la proximité géographique et non géographique régnant dans ces villages. Le deuxième atout correspond à l'ancrage familial de la plupart des exploitations enquêtées et à la pluriactivité d'une grande partie de leurs propriétaires.

Pour ce qui des problèmes, notre enquête a confirmé le caractère inachevé du processus de modernisation des exploitations. Celles-ci se heurtent à une faible appropriation des techniques de conduite d'élevage moderne, à la pauvreté des exploitations en surfaces agricoles mais aussi à la faible appropriation du machinisme agricole. Les coûts de revient du lait sont élevés tandis que le revenu laitier des éleveurs est faible.

**Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval
de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou**

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Introduction

Dans le chapitre quatre , nous avons analysé la dynamique de création des exploitations d'élevage bovin laitier dans le territoire de la vallée du Sébaou. Les atouts et les problèmes auxquels se heurtent ces exploitations, ont été esquissés. Dans ce chapitre, il sera question d'achever notre thèse avec l'étude du maillon de l'industrie laitière. Cela en mobilisant les éclairages de l'approche territoriale.

A ce titre, dans la section 1, nous allons analyser les liens entre les industries laitières et leur territoire de localisation et ce en prenant en compte certaines fromageries installées dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit surtout de voir la trajectoire territoriale des différentes industries laitières et comment ont-elles contribué à la structuration du territoire de la vallée du Sébaou.

La deuxième section, quant à elle, tente d'expliquer les facteurs qui ont poussé les entrepreneurs enquêtés à créer leur entreprise et choisir leur territoire de localisation.

Enfin, nous achèverons ce chapitre avec la section 3 qui étudie la relation entre les industries laitière et l'écosystème territorial qui les entoure.

Section 1 : Ressources territoriales et dynamique de la filière en aval : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

1. La production fromagère : une ressource en voie de territorialisation ?

Pour parler de ressource territorialisée, il faut réunir au minimum deux conditions. D'abord, la ressource doit être identifiée, puis la coordination des acteurs autour de cette ressource doit être située. A ces deux conditions, nous rajoutons également l'existence d'un territoire attractif permettant de parler des deux premières conditions.

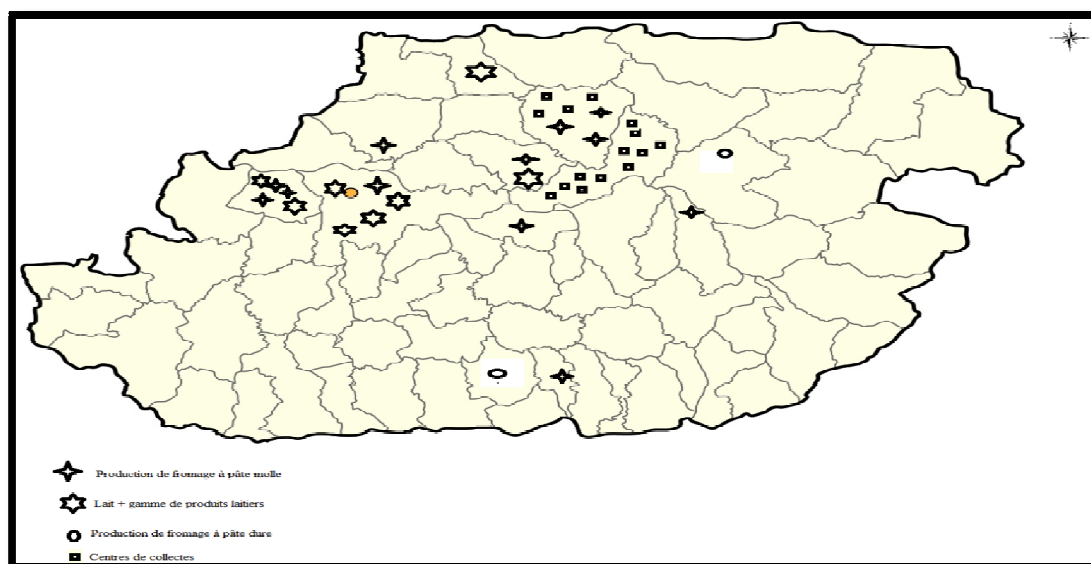
A ce titre, au sein notre terrain d'étude, une dynamique de spécialisation dans la production fromagère est remarquée. Cette spécialisation est considérée à notre sens comme un atout pour le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cependant, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, la coordiantion des acteurs est à peine « située » et elle se concentre sur la résolution des problèmes rencontrés en amont de la filière.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Globalement, dans cette wilaya, la production fromagère est dominée par la fabrication des camamberts. Ceux-ci sont le fait essentiellement de deux logiques entrepreneuriales. Premièrement, il existe des entreprises qui le produisent en parallèle avec le lait pasteurisé. Deuxièmement, nous avons des entités qui se spécialisent dans la production du camembert. Elles sont le plus souvent d'une petite dimension.

La localisation spatiale des différentes entités de production laitière ou fromagère ainsi que des centres de collecte de lait est représentée sur la carte suivante :

Carte N°4: Géographie des entreprises laitières et des centres de collectes dans la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : Réalisée par nos soins avec le logiciel « Paint »

La carte ci-dessus indique l'existence d'une dynamique entrepreneuriale en matière de laitage dans la wilaya de Tizi-Ouzou vu le nombre d'entités économiques qui y sont créées. Nous remarquons que la majorité des industries laitières sont localisées dans le côté ouest du Sébaou représenté par les deux grandes communes Tizi-Ouzou et DBK. Par contre, dans le côté Est, essentiellement dans Fréha et Imaloussene, il y a une forte agglomération des centres de collectes dont deux d'entre eux appartiennent aux deux laiteries Danone et Soummam, toutes les deux sont sises dans la vallée de la Soummam.

2. Liens territoire-entreprises : lecture par le cas des quelques laiteries et fromageries au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou

Il faut déployer une multitude de causalités afin d'expliquer le lien existant entre une entreprise et son territoire.

2.1. Laiterie Tassili : le point de départ d'une voie de spécialisation territoriale dans la production fromagère à pâte molle

La laiterie Tassili de DBK est l'une des plus anciennes industries laitières en Algérie. Créée en 1974, cette laiterie est connue essentiellement pour les deux produits qu'elle commercialise, d'un côté, le lait en sachet pasteurisé au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou dont elle se positionne comme étant le fournisseur principal sur le marché et le camembert Tassili au niveau national de l'autre côté.

Son expérience dans le domaine du camembert lui a permis d'avoir un ancrage territorial qu'elle mobilise comme un levier stratégique pour faire face à la rude concurrence. Le rayonnement de son expérience a eu aussi un effet d'entraînement territorial par la formation d'un personnel maîtrisant la recette de fabrication des fromages à pâte molle. D'ailleurs, il y a une partie de cette main d'œuvre qui est devenue par la suite des entrepreneurs dans le domaine laitier et d'autres qui ont été recrutés pour occuper des postes clés dans les autres laiteries de la wilaya, ou dans d'autres wilayas.

La proximité des surfaces de distribution (commerçants de détails) de par son statut de distributeur principal du lait en sachet pasteurisé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, lui a permis de renforcer son ancrage territorial.

En 2008, l'expérience de privatisation de la laiterie Tassili, ayant suscité des revers au milieu des syndicats et du collectif des travailleurs, lui a permis quand même une certaine revitalisation. En effet, depuis cette date, l'entreprise a commencé à adopter une stratégie marketing plus élaborée et bien étudiée territorialement, puisque dans les villes importantes de la wilaya, un ensemble de points de ventes dédiés uniquement aux produits fromagers portant la marque de Tassili, a été mise en place. En outre, grâce à la privatisation de cette laiterie, il y'a eu une diversification de la gamme de produits commercialisés.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Au terme de ce point, nous pouvons gager que la laiterie DBK (ex-ONALAIT) a joué un rôle dans la construction d'une sorte de spécialisation territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou en général et du bassin de Sébaou en particulier, dans la production fromagère à pâte molle. La décision d'implantation de l'unité de Tassili dans la commune de DBK, a certes, été le résultat d'une politique datant de l'ère socialiste, mais cela a pu constituer, par la suite, un facteur territorial spécifique à la wilaya et notamment à la commune de DBK.

2.2. L'ouverture économique : émergence de plusieurs grandes marques renforçant la voie de spécialisation territoriale dans les fromages

L'émergence d'un modèle de développement économique par l'entrepreneuriat privé a permis l'apparition de plusieurs marques d'envergure nationale dans la production fromagère mais aussi laitière au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou. Nous passerons quelques unes en revue dans ce point.

La laiterie Essendou : l'exemple d'un entrepreneuriat familial réussi

Dans le domaine de transformation fromagère, l'organisation de l'activité sous forme d'un système familial permet une coordination interne du processus de production. Dans cette vision, l'entreprise est considérée comme un patrimoine familial. A cet effet, la solidarité et l'entraide dans les différentes tâches y sont remarquées. Cela est le cas de l'entreprise Essendou, créée en 1992 à Ait Ouanèche dans le cadre d'un entrepreneuriat familial.

A partir de 2002, l'entreprise lance son propre élevage de bovin laitier et intègre le lait de vache dans le processus de production. Cela, évidemment, est considéré comme un levier stratégique pour la maîtrise de la qualité du produit afin de rester concurrentiel sur le marché.

A partir de 2008, après la crise de la poudre du lait sur le marché international, l'entreprise décide de créer son propre réseau de collecte de lait au niveau local dans les localités suivantes : Fréha, Bouzguene, Azefoune, Tizirt, Mekla, Makouda, Sidi Naamane, Baghlia, Michelet. Ainsi, sa fonction de collecte a été essentiellement territorialisée dans les communes constituant le bassin du Sébaou. Nous comprenons, à quel point, les enjeux internationaux contribuent dans la structuration des territoires. Dans ce cas, la production locale est attractive grâce à son prix concurrentiel subventionné par l'Etat. Mais aussi grâce à la prime de son intégration dans le processus de production par les laiteries.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

En 2010, les dirigeants de cette entreprise décident de se délocaliser à la zone d'activité de DBK. Une telle décision s'inscrit dans le cadre de la recherche d'une proximité géographique de l'entreprise historique Tassili mais aussi dans la perspective d'être entouré d'un écosystème territorialisé constitué d'acteurs ayant l'expérience d'avoir travaillé avec la laiterie Tassili : APC, main d'œuvre locale, Subdivision agricole locale... mais aussi la recherche d'une proximité géographique à la ville de Tizi-Ouzou considérée comme un grand bassin de consommation.

Ces décisions stratégiques ont permis à la laiterie Essendou d'acquérir une dimension nationale au même titre que Tassili puisque son produit a acquis plusieurs marchés dans plusieurs wilayas du pays.

Contre toute attente, en 2016, l'entreprise a décidé de mettre fin à la collecte du lait au niveau local et d'opter uniquement pour la poudre du lait en s'approvisionnant sur le marché international. Cela s'explique par deux facteurs : d'abord, il y a une instabilité des flux des quantités de lait produites au niveau local lors de ces quatre dernières années et, en parallèle, les prix de la poudre du lait se sont, plus au moins, stabilisés. Ce retournement de situation, dans le cas de cette laiterie, démontre à quel point les éleveurs doivent-ils prendre en compte les préoccupations des entreprises en matière de régularité dans la qualité et la quantité du lait commercialisé aux laiteries mais aussi de la stabilité de son prix pour rester que leur bassin de production laitière reste toujours attractif.

Laiterie Tifra lait : l'exemple d'un entrepreneuriat en réseau territorialisé

L'entreprise de Tifra lait est l'une des plus anciennes laiteries en Algérie. Elle a été créée en 1987 dans le cadre d'un programme spécial de développement agricole. Au départ, sa vocation était la production de lait en sachet pasteurisé afin d'appuyer la distribution laitière de l'ex ONALIAT dans certaines communes de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Avec l'ouverture économique du pays, la laiterie Tifra Lait s'est lancée dans la production fromagère à pâte molle comme activité principale. Cela s'explique en grande partie par des considérations marchandes, puisque la marche bénéficiaire des produits laitiers est nettement supérieure par rapport à celle du lait en sachet qui reste réglementée.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Bénéficiant d'un contexte politico-institutionnel incitatif notamment après la mise en œuvre du PNDAR et d'une position favorable sur le marché, Tifra-lait a pu réaliser des investissements par voie d'autofinancement, ce qui lui a permis, en 2004, d'acquies le statut de SARL. D'autres investissements ont été effectués par les dirigeants de l'entreprise dans le sens de la maîtrise technologique. Ce qui lui valut, par la suite, la capacité de répondre aux normes internationales, elle a été certifiée ISO 9001 et agréée aux normes HACCP.

D'un point de vue territorial, la normalisation d'un produit imprègne les acteurs territoriaux de l'intérêt de la démarche qualité, la compétitivité du territoire se trouve ainsi renforcée. En effet, la normalisation est synonyme d'accès à des marchés internationaux. En outre, une certaine notoriété territoriale est permise aux entreprises normalisant leur processus de production.

L'ensemble des efforts quantitatifs et qualitatifs entamés par Tifra lait lui ont permis, par la suite, de s'inscrire dans une logique d'extension territoriale plus élaborée sous forme d'entrepreneuriat en réseau territorialisé. En effet, l'entreprise a acquis la SARL MATINALE à Tizi-Ouzou pour la fonction de production du lait en sachet pasteurisé lui permettant de se positionner à proximité du plus grand bassin de consommation laitière de la wilaya. Elle a aussi acquis la SARL IFKI en 2010 à Sidi Bel Abbes spécialisée dans la fabrication de lait et de jus. Cela renforce sa présence sur le territoire national.

En plus de ce réseautage de type national, la fromagerie Tifra-lait s'est lancée en 2017 dans l'établissement d'un accord pour une coopération industrielle avec le consortium américain American International Agriculture Group (AIAG) pour la création d'une joint-venture dans le domaine de l'agro-business dont le coût est évalué à 250-300 Millions Dollars portant sur plusieurs produits agroalimentaires dont la production de 190 millions de litres de lait, 22 000 tonnes de céréales et 105. 000 tonnes d'aliments de bétail (APS, Janvier 2017).

La coordination par le réseautage territoriale des activités de Tifra lait permet à l'entreprise d'insuffler des dynamiques territoriales en matière d'emplois créés d'abord mais aussi en contribuant à la structuration territoriale de la filière lait en aval par les effets d'entraînement que la démarche en réseau permette.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Pâturage d'Algérie : un exemple de résilience entrepreneuriale

L'entreprise a été créée en 1998, sous le nom de « La Montagnarde » dans la commune de Ain El Hammam. En 2002, la famille créatrice de l'entreprise a fait preuve de résilience dans les moments les plus difficiles où un incendie a ravagé l'usine de production sise à Ain El Hammam, mais le choc qu'a dû provoquer un tel évènement n'a pas poussé les créateurs de l'entreprise à l'abandon. Ceux-ci ont décidé de se relancer à nouveau, en s'installant dans la zone d'activité de Tizi-Ouzou. Dès lors, l'entreprise a pris le nom de « Pâturages d'Algérie ».

La décision de se localiser dans la zone d'activité de la commune Tizi-Ouzou était judicieuse. Cela lui a permis d'acquérir une dimension plus importante en matière de capacité de production. Actuellement l'entreprise a une capacité de production s'élevant à 250.000 Litres/jour et emploient près de 250 salariés. Cette entreprise est d'une dimension nationale puisque elle a pu arracher une part importante sur le marché national de lait et de produits laitiers.

Elle figure parmi les trois fournisseurs du lait en sachet pasteurisé de la wilaya, à côté de Tassili et de Tifra Lait. Cela lui confère une bonne connaissance de son aval, par conséquent une meilleure proximité de celui-ci. Cependant, contrairement aux autres unités, l'entreprise Pâturages d'Algérie s'inscrit dans la logique de diversification de sa gamme de produits laitiers. Ce qui est considéré comme un levier stratégique. En effet, en détenant un savoir-faire dans la production de la pâte pressée (produit semi-fini), l'entreprise a constitué un fournisseur principal pour les autres fromageries de la wilaya. Cela, lui permet de créer un lien de proximité avec ses concurrents.

2.3. L'arrivée des deux laiteries Danone et Soummam : un levier d'attractivité territoriale pour le bassin laitier du Sébaou

Les laiteries Danone et Soummam sont deux géants de la production du Yaourt en Algérie. Ces deux entreprises sont sises à Bejaïa dans la vallée d'Akbou mais possèdent toutes les deux des centres de collecte dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

La laiterie « Danone-Djurdjura-Algérie » : une approche globale de la filière

Danone est une multinationale présente dans plus de 130 pays. À partir de 2001, elle décide d'investir en Algérie après une coopération avec le groupe « Djurdjura », qui avait déjà 18 ans d'expérience sous forme d'un entrepreneuriat familial. La coopération a donné naissance à « Danone-Djurdjura-Algérie ». En 2015, Danone achète la grande laiterie « Trèfle » sise

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Blida. Le groupe, à travers ces opérations de fusions-acquisitions, veut concilier son expertise internationale avec la connaissance locale (Danone, 2017). A cet effet, nous pouvons dire que le groupe table sur l'ancrage territorial des entreprises acquises. En effet, les marques sont gardées ; celles-ci véhiculent le savoir-faire de l'entreprise. Conscient de cela, le groupe a lancé en 2017, un produit laitier sous la marque de Djurdjura. La stratégie adoptée par DDA lui a permis de se hisser au deuxième rang sur le marché national avec 30 % de parts de marché. Son réseau de collecte de lait s'étale sur 17 wilayas du pays.

En plus des considérations d'ordre territorial en aval de la filière, DDA tente de territorialiser aussi son action en prenant en compte les spécificités locales. En effet, son dirigeant déclare à la presse : *« Nous estimons qu'il faut renforcer notre collecte en adoptant une approche sociale, en fonction de la taille de chaque exploitation. Nous avons créé des domaines de développement des compétences pour permettre à l'éleveur de disposer des outils et des fonds nécessaires au développement de son activité. Plus en amont, nous travaillons en partenariat avec des céréaliers et des chercheurs sur la réduction des coûts imputés à l'alimentation du bétail, en remplaçant les additifs alimentaires importés par une avoine locale pluviale. Nous avons des projets pilotes très prometteurs dont les premiers résultats indiquent une réduction de coûts de 40% et une amélioration des revenus des fermiers de 70% »* (Revue Binatna 2017).

L'innovation adaptée aux spécificités locales en matière constitue aussi le fer de lance de DDA. Cette innovation consiste à co-construire le futur de l'entreprise futur *« avec et autour de la famille algérienne, la santé et l'alimentation. Nous nous intéressons à la sociologie de l'alimentation en Algérie et travaillons notre innovation en ce sens : comment améliorer nos produits de façon à apporter aux familles plus de plaisir associé à une notion d'équilibre alimentaire et de qualité. Nous sommes convaincus que par cette approche très centrée sur les familles et les pratiques locales, combinée à l'expérience de Danone dans le domaine de la recherche et du développement, la qualité et la construction de marques, les perspectives pour les années à venir sont très positives »* (Revue Binatna, O.cit).

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, l'entreprise DDA est présente avec trois centres de collecte sis dans les trois communes de Fréha, Timizart et Azazga avec des capacités de stockage s'élevant respectivement à : 12400 Litres, 3200 Litres et 6200 Litres. L'entreprise est d'un

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

grand apport à la filière en matière de transfert de techniques d'élevage moderne aux éleveurs de la wilaya de Tizi-Ouzou. Mais aussi en imposant graduellement aux éleveurs une démarche qualité en matière de conduite d'élevage.

La laiterie Soummam : un entrepreneuriat territorialement structurant

La laiterie Soummam a été créée au début des années 1990 dans le cadre d'un entrepreneuriat familial. Aujourd'hui, elle est l'une des plus grandes entreprises dans le domaine agroalimentaire en Algérie et première dans son domaine avec 43 % de parts de marché, en devançant son premier concurrent sur le marché, à savoir « Danone-Djurdjura-Algérie ». son écosystème est composé de près de 7800 travailleurs (entre emplois directs et indirects). Cette laiterie est connue essentiellement par la production du Yaourt mais n'a pas cessé d'élargir sa gamme de produits en atteignant 140 références réparties en 9 grandes familles.

De tels résultats sont permis par la territorialisation de son écosystème à travers tout le territoire national. En effet, sa logistique commerciale se constitue de 4 établissements régionaux de vente (Alger, Oran, Constantine, Annaba) et de deux dépôts centraux à Akbou, en cherchant ainsi à se localiser auprès des plus grands bassins de consommation du pays. En outre, cette logistique regroupe 80 distributeurs agréés et 450 distributeurs promoteurs de la gamme Soummam.

La territorialisation des liens avec son amont se fait par le biais des centres régionaux de collectes de lait installés essentiellement dans les plus grands bassins de production du pays. On en recense 42 jusqu'à Novembre 2017. L'entreprise contribue aussi à l'amélioration de la race de l'effectif bovin à l'échelle nationale en important 8000 vaches qu'elle a distribuées aux éleveurs.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la laiterie Soummam est fortement présente avec 5 centres de collectes de lait d'une capacité totale 29.000 Litres/jour, localisés essentiellement dans les localités de Fréha, de Timizart et d'Azazga. Au même titre que l'entreprise DDA, la laiterie tente de mettre en place des partenariats durables avec ses éleveurs. A ce titre, elle participe fortement dans la modernisation de la filière sur tout le territoire national :

- Avec la distribution de génisses de race améliorée aux éleveurs (plus de 7.500 de génisses ont octroyées) ;

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

- Avec la généralisation du matériel moderne en distribuant plus de 2000 chariots à traire, et 2000 cuves réfrigérantes) ;
- En généralisant le recours à certains intrants alimentaires comme l'ensilage, enrubannage et le lait d'allaitement) ;
- En encourageant la conduite hygiénique lors de la traite et la collecte du lait ;
- En payant chaque fin du mois les différentes primes à ses partenaires ;
- En encourageant l'acquisition des moyens de la collecte (plus de 160 camionnettes et cuves isothermes sont distribuées aux collecteurs partenaires de l'entreprise) ;
- En accompagnant les éleveurs dans des aspects liés à la santé des génisses et à la qualité du lait ;
- En assurant des formations et assistance technique au profit des éleveurs sur l'alimentation, la conduite hygiénique et alimentaire.

L'ancrage de la laiterie Soummam dans le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou dépasse une simple localisation économique. Puisque cette entreprise encourage toutes les dynamiques de types locales ayant pour but la structuration de la filière. En effet, elle est le sponsor principal de la fête du lait à Imaloussene.

2.4. Les petites fromageries : un atout pour la création de l'emploi et la diversification de l'offre

Les petites fromageries emploient entre 2 à 30 ouvriers (composés essentiellement de femmes). Elles se limitent généralement à la production d'un seul produit puisque, le plus souvent, elles sont nouvelles sur le marché. Celui-ci se compose essentiellement des espaces de distributions se situant à proximité de ces entreprises où les transactions se font à prix d'usine. Ce qui renforce la compétitivité de ces fromageries au sein de leur territoire de proximité. Les principales fromageries s'inscrivant dans cette logique sont :

Tableau N°20: Liste des principales fromageries se spécialisant essentiellement dans le camembert

Mekla-Lait (Souamaa), Le Martinet (Iflessen), Univers Milk (Tala Atman), Tissitha (Tizi-Rached), Maâchera (Makouda), Sidi Mansour (Timizart), Tazmalt (Tizi-Ouzou), Royal Camembert (Ait Toudert), Le Semeur (Tala Atman), Fromagerie l'Olivier (DBK), Mini fromagerie Lalami (DBK), Fromagerie le Friand (Tizi-Ouzou).

Source : Nos recoupements

Les micro-fromageries : entre flexibilité par l'innovation et forte présence de l'élément féminin et familial

A côté des logiques entrepreneuriales citées précédemment, d'autres entrepreneurs ont choisi de s'enliser dans un créneau de niche afin de résister à la rude concurrence. Dans ce qui suit nous traitons le cas de deux micro-unités de productions fromagères, « Saint amour » et « FAFI » (Salah-Mansour, 2013).

L'unité « Saint Amour » : l'appropriation d'un savoir-faire spécifique et innovation fulgurante

L'unité « Saint Amour » est le fruit d'un entrepreneuriat familial. Il s'agit d'un couple qui s'est initié à la production des fromages à partir de l'année 2000. L'élément déclencheur de l'acte entrepreneurial était l'appropriation des recettes décrites dans un livre que le mari avait acheté en France lors du Salon de l'Agriculture de Paris ayant pour intitulé « Comment faire son fromage à la maison ». En utilisant des moyens rudimentaires comme la couscoussière à la place du bac à égouttage et leur cuisine comme fromagerie.

L'année 2007, était un tournant dans l'histoire de la fromagerie. En effet, l'association ASMED (Association Migrations Solidarités et Echanges pour le Développement) l'a aidé, dans une démarche solidaire à s'équiper des facteurs de production nécessaires à la production du fromage.

La petite dimension de l'unité « Saint Amour » offre une flexibilité productive à ses deux propriétaires, puisque le couple passe d'une variété de fromage à une autre en fonction des besoins exprimés sur le marché et les opportunités qui y existent. Cela ne serait pas possible sans le savoir-faire qu'ils ont acquis grâce aux formations qu'ils ont dû suivre. Actuellement,

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

ils ont la maîtrise de près de 35 recettes. Au-delà des recettes acquises, ce couple se lance aussi dans l'innovation fulgurante en concevant de nouveaux produits en fonction des ressources locales. Le tableau suivant retrace les principaux produits fromagers que l'unité « Saint Amour » fabrique :

Tableau N°21 : Variété de fromages fabriqués par l'unité « Saint Amour »

Savoir-faire approprié	Tomme de chèvre et de vache ; camembert ; saint Marcellin ; Reblochon ; Chèvrechon ; Labané ; Double crème ; Fromage fondu ; Fromage frais ; Fromage affiné au foin.
Savoir-faire innovant	Fromages aux épices ; Fromages aux olives ; Fromages aux herbes des forêts environnantes (menthes sauvages ; sauge ; romarin ; persil ; ciboulette ; basilic ; ail...), Fromage au gland, Fromage au fruit secs ; mi-chèvre mi-vache

Source : nos recoupements basés sur les données de Salah-Mansour (2013)

En effet, non seulement ils ont la capacité de s'adapter en fonction des besoins du marché, mais ils ont pu forger des recettes sur la base d'inputs spécifiques au territoire local. On parle alors dans ce cas de la territorialisation du processus de production.

La production du lait est intégrée dans le processus de production au sein de cette unité. Cela permet de maîtriser la qualité du lait produite. Nous remarquons que même la femme s'implique dans la traite des vaches, ce qui renforce la flexibilité de l'unité « Saint-Amour » :

Image N°16 : Production de lait cru au sein de l'unité « Saint Amour »



Source : Images de Canal Algérie

Enfin, la commercialisation et la distribution des fromages se fait par commande par le propriétaire de l'unité « Saint-Amour » avec son propre véhicule dans les villages environnants mais aussi dans les grandes communes de la wilaya telles qu'Azazga et Tizi-Ouzou et auprès de deux à trois hôtels à Alger. Cependant, la commercialisation de ces produits reste difficile car certaines variétés restent relativement peu connues des consommateurs algériens.

L'unité « FAFI » : apport de l'entrepreneuriat de diaspora

L'unité « FAFI » de production de gruyère, a été créée en 2010 par un entrepreneur-artisan issu de la diaspora algérienne en suisse. Revenant au pays, cet entrepreneur avait pour but de développer la culture fromagère en Algérie en mobilisant le savoir-faire suisse.

L'unité « FAFI » avait le mérite d'introduire le savoir-faire suisse en Algérie, puisqu'elle y est la première à produire des variétés de fromage, qui sont habituellement, le fait exclusif de l'importation, il s'agit alors d'un créneau de niche pour son propriétaire.

ImageN°17 : cave à fromage au sein de l'unité « FAFI »



Source : Journal Algérie-Focus

La commercialisation des produits se fait auprès des grandes surfaces de distribution comme ARDIS, UNO au niveau d'Alger, de Bouira et d'Ain Defla et du centre commercial « Prix Bas » d'Azazga. Ces circuits de distributions ne seraient pas fidélisés sans la proximité relationnelle de l'entrepreneur avec les responsables de ces surfaces de distributions. Les produits « FAFI » sont aussi appréciés et demandés par certains ambassadeurs européens comme ceux de la Suisse et de la France.

Section 2 : Nature des industries laitières et facteurs de localisation dans le bassin du Sébaou

1. Lieux de localisation et années de création des entreprises enquêtées

Les lieux de localisation et années de création des entreprises enquêtées sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau N°22 : Lieu de localisation et années de création des entreprises enquêtées

L'unité	Siège social	Année de création
FAFI	Aghribs	2010
Sidi-Mansour	Souk El Had	2004
Tazmalt	Village Tazmalt, commune de Tizi-Ouzou	2014
Mekla-Lait	Souamâa	2016
Essendou	D.B.K	1992
Fromagerie Lalami	D.B.K	2005
STLD	DBK à partir de 2017	2004
Pâturages d'Algérie	Tizi-Ouzou (Zone d'activité)	1998
Le Friand	Tizi-Ouzou (Tala âalam)	2014
Laitia	DBK	2008
Tifra-Lait	Tigzirt	2004

Source : Données de l'enquête

Le tableau ci-dessus retrace les marques des entreprises enquêtées, leur lieu de localisation et année de création. La plupart de ces laiteries sont agglomérées dans les deux communes de DBK et Tizi-Ouzou. Cela leur permet de tirer profit de leur proximité des espaces de distribution (grossistes et grandes surface de distribution) mais aussi de la population urbaine. En outre, les grandes fromageries (Pâturages d'Algérie, Essendou, Tifra-Lait, STLD) sont localisées dans la zone industrielle de DBK.

Par ailleurs, nous remarquons que toutes les laiteries enquêtées, ont été créées à partir des années 2000. Ainsi, nous comprenons à quel point le contexte politico-institutionnel algérien était propice pour l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale en aval de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou en général et dans le bassin du Sébaou en particulier.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Enfin, pour ce qui est des marques des fromageries, nous y remarquons un fort ancrage territorial de celles-ci, puisque dans leur majorité, elles portent le nom du territoire d'accueil comme c'est le cas de Tazmalt, de Mekla-Lait, Tifra-Lait, de Sid-Mansour et de FAFI. Cela leur permet de créer un lien de proximité solide avec le consommateur local. En effet, dans l'esprit de celui-ci, la marque doit-être porteuse « d'imaginaire et articuler des niveaux de contenu, de narration et d'expression » (B. Heilbrunn, 2007).

2. Mécanismes de financement des laiteries

Les principaux mécanismes de financement que les entrepreneurs ont mobilisé pour la création de leurs entreprises sont représentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°23 : Mécanismes de financement des laiteries

L'unité de production	Mécanisme de financement
FAFI	Autofinancement
Sidi-Mansour	Apport personnel (2Millions de DA), Financement Bancaire (4Millions de DA)
Tazmalt	ANSEJ (9 Millions de DA)
Mekla-Lait	30 % apport personnel, 70 % financement bancaire
Essendou	10 % apport personnel, 90 % financement bancaire
Fromagerie Lalami	Dispositif ANSEJ
STLD	Autofinancement au départ, puis financement bancaire lors de l'extension.
Pâturages d'Algérie	Apport personnel et financement bancaire
Le Friand	Dispositif ANSEJ
Laitia	Financement bancaire
Tifra-Lait	20 % apport personnel, 80 % financement bancaire

Source : Données de l'enquête

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Notre enquête a fait état de l'existence de quatre mécanismes de financement. Premièrement, nous avons des entrepreneurs qui ont recours à l'autofinancement pour créer leurs entreprises, c'est le cas de la fromagerie « STLD » et de « FAFI ». Le propriétaire de cette dernière déclare à la presse mais aussi à nous quand nous l'avons enquêté *« je suis un petit entrepreneur qui démarre, je ne dégage pas assez de bénéfices pour elles [les banques]. Et pourtant, j'ai un contrat d'engagement avec Cevital, le premier groupe privé algérien, qui s'est engagé à acheter tous mes produits et à m'aider dans mon développement. Mais ça ne suffit pas à avoir leur confiance »* (Algérie-Focus, 2014). Dans ce cas, le recours à l'autofinancement n'est pas un choix mais une nécessité faite comme unique moyen.

Le deuxième moyen de financement, est entièrement bancaire. Le troisième mécanisme de financement est mixte où l'apport personnel de l'entrepreneur varie entre 10 % à 30 %. Enfin, le quatrième mécanisme de financement renvoie au recours aux dispositifs d'aide à la création et à l'extension des entreprises comme l'ANSEJ, qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, a participé au financement de 10 laiteries dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

3. Capacité de collecte de lait

La comparaison des capacités de collecte entre les entreprises enquêtées donne un paysage très contrasté comme le montre le tableau suivant :

Tableau N°24: Capacité de collecte de lait au sein des entreprises enquêtées

L'entreprise	Capacité de collecte (en litres)				
	2013	2014	2015	2016	2017
FAFI	180.000	180.000	180.000	180.000	180.000
TAZMALT			180.000	360.000	720.000
FAFI					
SIDI MANSOUR	360.000	360.000	360.000	360.000	360.000
MEKLA-LAIT	-	-	-	-	1.635.860
PATURAGE D'ALGERIE					
Le Friand	-	-	4.559.664	5.851.568	5.416.515
STLD	9.965.261	12.845.049	18.174.220	18.179.033	17.747.897
TIFRA-LAIT	14.850.548	14.915.675	14.492.095	15.313.880	-

Source : Données de l'enquête

Les écarts des niveaux de collecte entre les entreprises enquêtées sont très significatifs. En effet, la quantité de lait collectée par l'entreprise STLD est 100 plus grande que celle collectée par la fromagerie FAFI. Suivant le tableau, nous pouvons dégager trois niveaux de collecte. D'abord, nous avons une capacité se situant entre 100.000 à 1.000.000 litres de lait par an, il s'agit des micro-fromageries qui ont rythme de croissance peu élevé. Puis, nous avons des laiteries dont la capacité de collecte se situe dans l'intervalle suivante :] 1.000.000-10.000.000 litres de lait/ an [. Le rythme de croissance des capacités de collecte peut atteindre 1 million par an. Ce type de laiterie a une gamme de produits plus variée que la première catégorie. Enfin, nous avons des entreprises dont la capacité de collecte se situe dans l'intervalle suivante :] 10.000.000 litres de lait/ an, 20.000.000 litres/an [. Ces laiteries ont un réseau de collecte très élargi d'un point de vue territorial et possèdent des centres de collectes dans les communes hautement productives de la wilaya.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

4. Contribution à la création d'emploi

En matière de création d'emploi, nous n'avons pas eu accès à l'information dans toutes les laiteries. Ainsi les chiffres fournis étaient comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau N°25 : Contribution à la création d'emploi des industries laitières

	Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Sidi-Mansour	Employés	6	6	6	6	6	6
	Collecteurs	1	1	1	1	1	1
	Distributeurs	6	6	6	6	6	6
FAFI	Employés	1	2	4	3	3	3
	Collecteurs	1	2	1	1	1	1
	Distributeurs	-	-	-	-	-	-
Tazmalt	Employés	-	-	4	4	7	12
	Collecteurs	-	-	1	2	4	5
	Distributeurs	-	-	3	6	10	15
Le Friand	Ouvriers	-	-	26	30	34	34
	Collecteurs	-	-	-	-	-	-
	Distributeurs	-	-	17	15	13	13
STLD	Employés	75	75	90	90	100	100
	Collecteurs	17	17	18	18	18	18
	Distributeurs	60	75	75	80	80	80
Tifra-Lait	Employés	231	242	256	260	263	264
	Collecteurs	26	24	24	24	24	24
	Distributeurs						-
		83	66	81	89	106	

Source : Données de l'enquête

Le tableau ci-dessus montre la contribution des laiteries dans la création de l'emploi. Trois types d'emplois sont à distinguer. D'abord, nous avons les collecteurs utilisant un matériel de transport et de collecte appartenant à l'entreprise ou constituant leur propriété. Ils sont l'intermédiaire entre l'éleveur et la laiterie. Nous remarquons que presque chez toutes les

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

laiteries, le nombre de collecteurs est quasiment stable durant ces 5 dernières années. Le deuxième type d'emplois créés par les laiteries correspond aux employés de l'entreprise, il s'agit principalement des ouvriers mobilisés dans le processus de production. Le nombre d'employés a augmenté presque dans toutes les laiteries enquêtées ces cinq dernières années. Enfin, le dernier type d'emplois renvoie au réseau de distribution travaillant au profit de l'entreprise. Au même titre que les collecteurs, les distributeurs peuvent mobiliser le matériel de l'entreprise ou bien leur propre matériel. Grâce à de nouvelles parts de marché, le nombre de distributeurs n'a pas cessé d'augmenter dans presque toutes les industries laitières enquêtées.

5. Choix du produit au sein des laiteries

Les gammes de produits commercialisés par les laiteries enquêtées sont représentées sur le tableau ci-dessous :

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Tableau N°26 : Gammes de produits commercialisées par les entreprises enquêtées

L'entreprise	Nature du produit commercialisé
Le Friand	Camembert
STLD	Lait de vache pasteurisé, Lait 0 % de matière grasse, Camembert.
TAZMALT	Camembert
FAFI	Fromage à pâte dure
SIDI MANSOUR	Camembert
MEKLA-LAIT	Camembert, Lait de vache, Petit lait
LAITIA	Lait UHT
PATURAGE D'ALGERIE	Lait en sachet pasteurisé, petit lait, lait caillé, fromage en portions, fromage à pâte dure, Camembert, Yaourt.
ESSENDU	Camembert.
ITFRA-LAIT	Lait en sachet, Lait de vache, Fromage fondu, Fromage dur, Camembert
Lalami	Camembert

Source : Données de l'enquête

Nous remarquons que la majorité des entreprises enquêtées (9/11) commercialisent le camembert, quatre d'entre elles le fabriquent comme unique produit. Par contre, 5/11 des fromageries a une gamme de produits plus large, comme c'est le cas essentiellement de Pâturage d'Algérie et de Tifra-Lait. En outre, 2/11 des entrepreneurs enquêtés se sont lancés dans des créneaux de niche à l'image de FAFI et de LAITIA.

Plusieurs raisons ont été évoquées par les entrepreneurs, quant aux choix de la gamme de produits commercialisés. Le tableau ci-dessus retrace les réponses fournies par les entrepreneurs :

Tableau N°27: Attitudes des entrepreneurs par rapport aux gammes de produits commercialisées

Entreprise	Réponse
TAZMALT	« j'ai de l'expérience dans le domaine » ; « la rentabilité, on peut facilement avoir sa place sur le marché » ; « la disponibilité des équipements de production » ; « les habitudes alimentaires » ; « l'imitation ».
FAFI	« Formation » ; « étude de marché ».
SIDI MANSOUR	« Amour du métier ».
MEKLA- LAIT	« une forte demande », « la rentabilité ».
LAITIA	« Un créneau vierge ».
PATURAGE D'ALGERIE	« Nous sommes dans une logique de multitude de produits ».
LE FRIAND	« Une demande supérieure à l'offre sur le marché ».
STLD	« Le lait 0 % de matière grasse est très demandé sur le marché alors que l'offre est presque insignifiante ».
ESSENDU	« Les habitudes alimentaires » ; « Diffusion du savoir-faire par l'ex-ONALAIT ».
TIFRA-LAIT	« suite logique du développement de l'entreprise » ; « Produits difficiles à produire mais facile à commercialiser » ; « Marché non satisfait » ; « savoir faire acquis ».

Source : Données de l'enquête

L'analyse des attitudes des entrepreneurs enquêtés révèle l'existence d'opportunités intéressantes dans le secteur de transformation laitière. Elles sont le fait d'une demande de

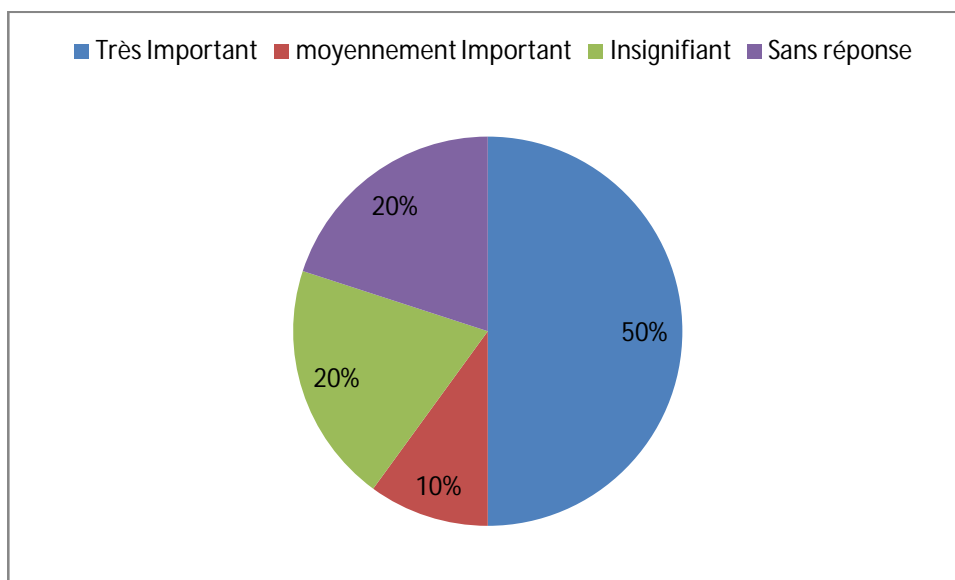
plus en plus tenace et de l'acquisition des techniques de production fromagères permettant de répondre à cette demande. La différenciation explique aussi la spécialisation de certains entrepreneurs comme le cas du propriétaire de FAFI.

6. Les facteurs expliquant l'intention entrepreneuriale et la localisation des entreprises enquêtées

6.1. La proximité des producteurs laitiers et choix du territoire de localisation

Les attitudes des entrepreneurs par rapport à l'importance du facteur proximité des producteurs de lait dans le choix du territoire de localisation sont représentées dans la figure suivante :

Figure N°24 : Proximité des producteurs laitiers et choix du territoire de localisation



Source : Données de l'enquête

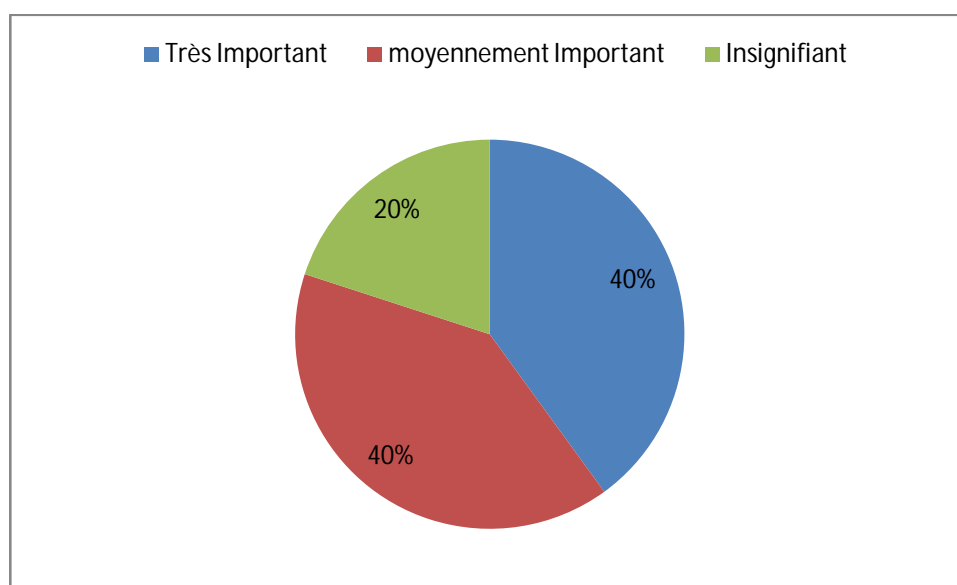
Les résultats de l'enquête révèlent que 50 % des entrepreneurs visités jugent que la proximité des éleveurs était un facteur très important dans le choix du territoire de localisation contre 10 % qui la considèrent comme étant un facteur moyennement important. La raison principale évoquée est la réduction des coûts de transport. Le reste des entrepreneurs a jugé que la proximité des producteurs laitiers était insignifiante dans leur choix de localisation pour des raisons différentes. Premièrement, la laiterie Laitia ne s'approvisionne pas en lait de vache auprès des éleveurs de la wilaya de Tizi-Ouzou mais elle incorpore la poudre du lait importée dans le processus de production de lait UHT. Deuxièmement, le propriétaire de la laiterie

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Essendou juge que les moyens de transport compensent la distance. Sachant que celui-ci a arrêté, en 2016, la collecte du lait auprès des éleveurs locaux. Quatrièmement, le propriétaire de la laiterie STLD a jugé que « l'unité de production de la laiterie doit être au contraire localisée à proximité de la ville et elle doit disposer d'un centre de collecte dans le milieu rural à proximité du bassin laitier ».

Somme toute, la proximité aux producteurs laitiers est certes importante dans les choix de localisation pour réduire les coûts de transport de collecte du lait mais elle ne doit non plus l'éloigner des surfaces de distribution pour réduire au maximum les frais de transport inhérents à la distribution.

Figure N°25 : La qualification de la main d'œuvre et territoire de localisation de l'entreprise



Source : résultats de l'enquête

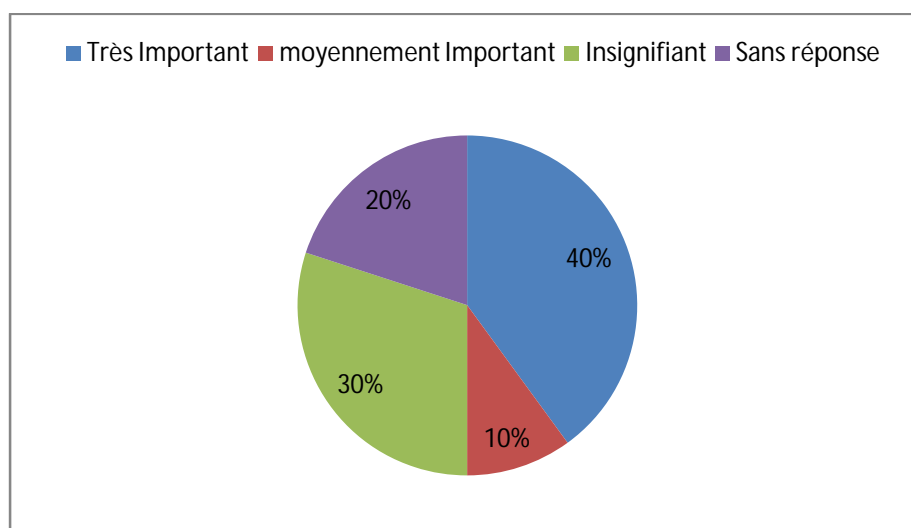
Les réponses des entrepreneurs révèlent que 40 % d'entre eux ont pris en compte la qualification de la main d'œuvre, dans le choix du territoire de localisation, comme un déterminant très important dans le choix du territoire de localisation contre 40 % d'entre eux qui la considèrent comme étant un déterminant moyennement important. Ainsi, en partie la qualification de la main d'œuvre joue un rôle très important dans le choix du territoire de localisation. 10 % des entrepreneurs (le propriétaire de FAFI) juge que ce facteur est peu important dans sa décision de création de son entreprise. 1/10 des entrepreneurs (SIDI

MANSOUR) juge que ce facteur est complètement insignifiant. Somme toute, le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou en général et celui du Sébaou en particulier est attractif en matière de main d'œuvre pour les laiteries. Une grande partie de cette main d'œuvre est issue de l'université de Tizi-Ouzou.

6.2. Production laitière importante dans la région comme déterminant à la création de l'entreprise

La figure ci-dessous explique la relation entre l'importance de la production laitière et la décision de création de la l'entreprise :

Figure N°26: Production laitière importante dans la région comme déterminant à la création de l'entreprise



Source : Données de l'enquête

Les réponses des entrepreneurs révèlent que 40 % d'entre eux ont pris en compte la production laitière importante dans leur territoire de localisation comme un déterminant très important dans la décision de création de l'entreprise contre 10 % d'entre eux qui la considèrent comme étant un déterminant moyennement important. Ainsi, en partie l'intention entrepreneuriale est liée aux ressources locales du territoire dans lequel s'insère l'entrepreneur. 10 % d'entre eux (le propriétaire de Sidi-Mansour) juge que ce facteur est peu important dans sa décision de création de son entreprise, il considère que son amour pour le

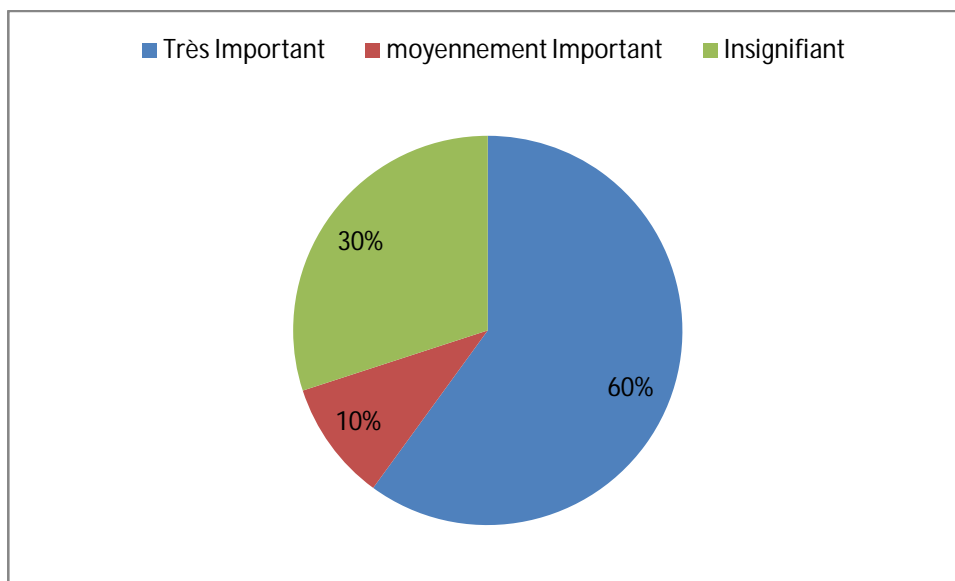
Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

métier était très déterminant lors de sa création pour son entreprise. 10% d'entre eux jugent que ce facteur est complètement insignifiant.

6.3. Le comportement du consommateur comme déterminant de l'intention entrepreneuriale

La figure ci-dessous explique la relation entre l'importance de la production laitière et la décision de création de l'entreprise :

Figure N°27 : Le comportement du consommateur comme déterminant



Source : Données de l'enquête

Les réponses des entrepreneurs révèlent que 60 % d'entre eux ont pris en compte le comportement du consommateur, dans leur territoire de localisation, comme un déterminant très important dans la décision de création de l'entreprise contre 10 % d'entre eux qui la considèrent comme étant un déterminant moyennement important. Ainsi, en partie l'intention entrepreneuriale est liée au comportement du consommateur du territoire dans lequel s'insère l'entrepreneur. 10 % d'entre eux (le propriétaire de FAFI) juge que ce facteur est peu important dans sa décision de création de son entreprise, il estime qu'en Algérie : « *la culture fromagère est à son début* ». 20 % d'entre eux jugent que ce facteur est complètement insignifiant. Pour le représentant du STLD : « *le lait de vache pasteurisé n'est pas très demandé par le consommateur de Tizi-Ouzou, notamment dans les milieux ruraux* ». Par contre, celui de SIDI MANSOUR considère, avec ironie, que « *nous n'avons pas de traditions*

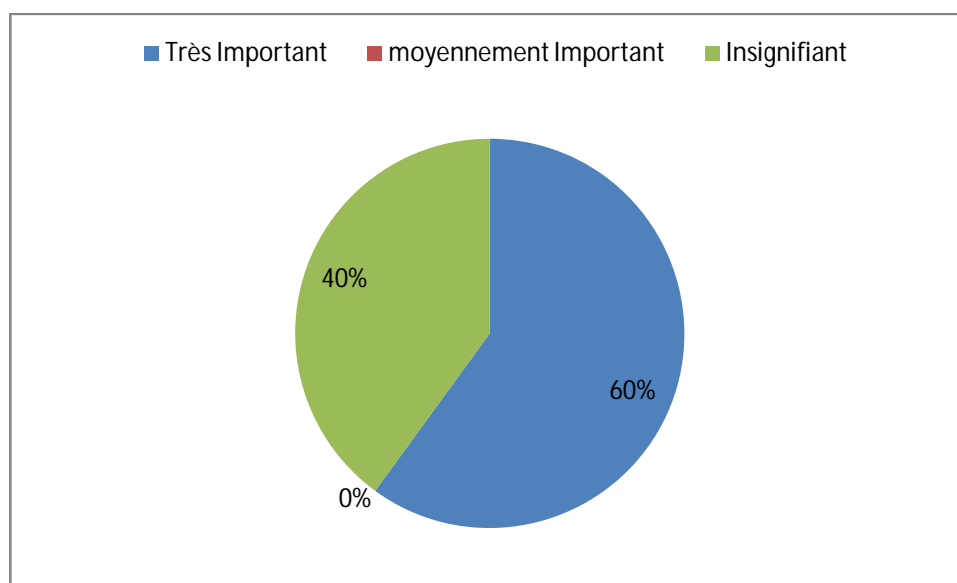
Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

fromagères, chez-nous les gens vivent pour manger, non pas manger pour vivre qui sont deux choses complètement différentes. »

6.4. Dispositif d'aide à la création des entreprises et intention entrepreneuriale

La figure ci-dessous explique l'apport des dispositifs d'aide à la création et à l'extension des entreprises dans l'émergence d'une intention entrepreneuriale chez les créateurs de laiteries :

Figure N°28: Dispositif d'aide à la création des entreprises et intention entrepreneuriale



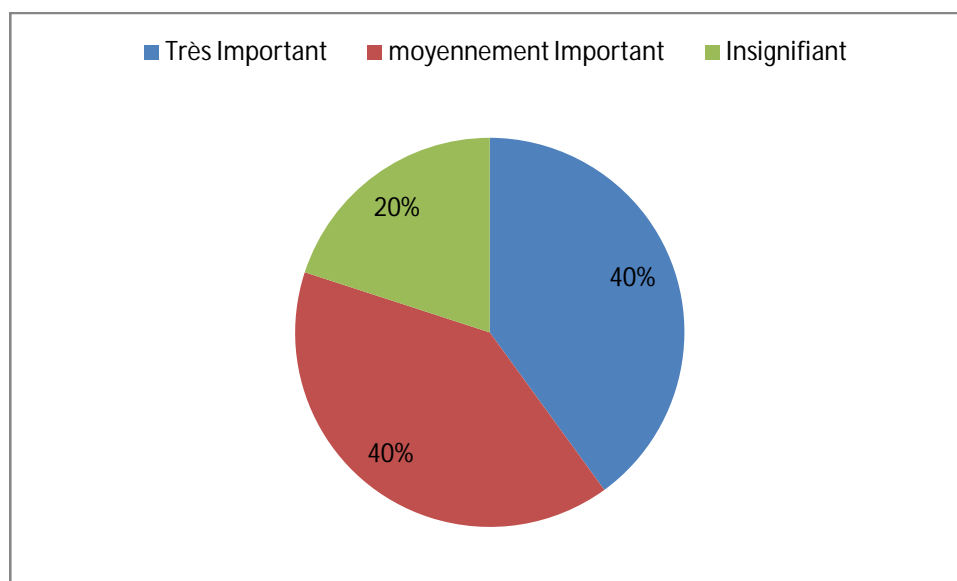
Source : Résultats de l'enquête

Les réponses des entrepreneurs révèlent que 60 % d'entre eux jugent l'existence des dispositifs d'aide à la création des entreprises était très incitatif pour la création de leur laiteries, contre 2/10 d'entre eux qui la considèrent comme insignifiante.

6.5. La politique laitière en Algérie et intention entrepreneuriale

Dans ce point, nous voulons apprécier l'apport de la politique laitière en Algérie à l'émergence de l'intention entrepreneuriale chez les propriétaires de laiteries enquêtés. Nous entendons par politique laitière en Algérie, tous les programmes de développement menés au profit de l'amont et de l'aval de la filière (subvention, primes) :

Figure N°29 : La politique laitière en Algérie et intention entrepreneuriale



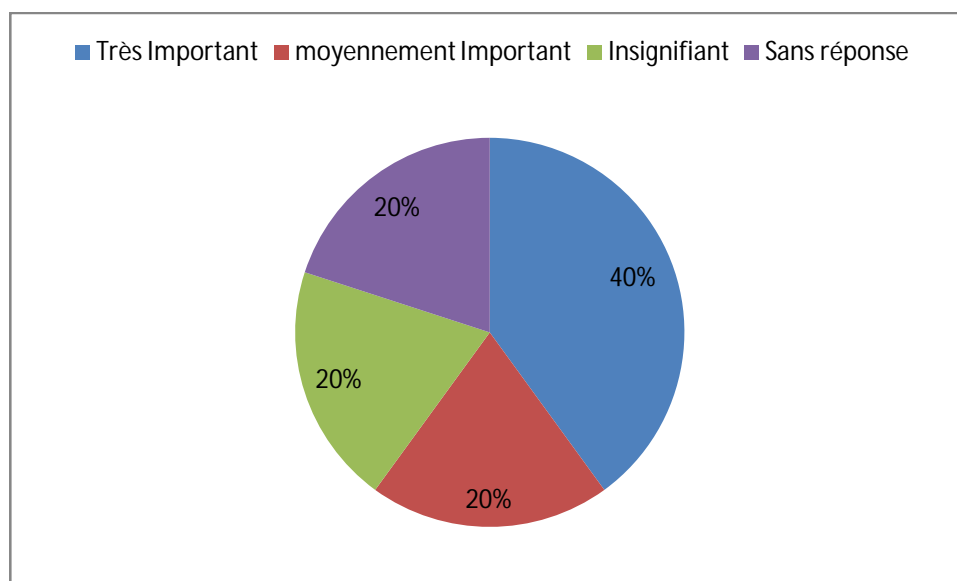
Source : données de l'enquête

La figure ci-dessus, indique que 40 % des entrepreneurs jugent que la politique laitière en Algérie était très encourageante lors de la création de leurs laiteries, contre 40 % qui la considèrent comme un facteur moyennement important. Enfin, 20 % des entrepreneurs jugent qu'elle était un facteur insignifiant dans leur décision de création de leur entreprise de transformation laitière.

6.6. La performance du réseau de collecte de lait et intention entrepreneuriale

A notre sens, la performance du réseau de collecte de lait peut être déterminante dans l'émergence de l'intention entrepreneuriale mais aussi dans le choix du territoire de localisation. Les attitudes des entrepreneurs par rapport à l'importance de ce facteur sont représentées sur la figure ci-dessous :

Figure N°30 : La performance du réseau de collecte et intention entrepreneuriale



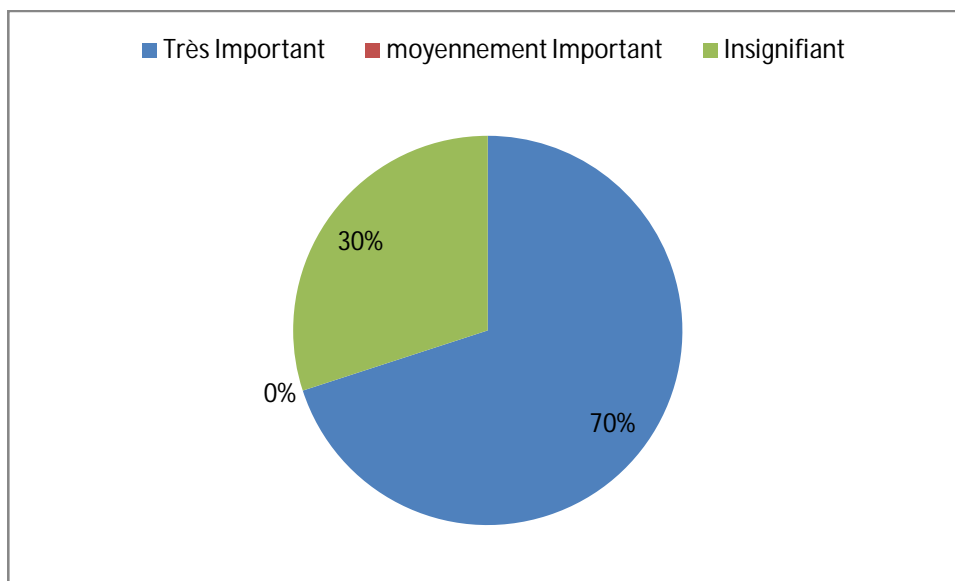
Source : Données de l'enquête

40 % des entrepreneurs enquêtés ont affirmé que le réseau de collecte de lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou constitue un facteur très important dans la décision de création mais aussi dans le choix du territoire de localisation. 20 % de ceux-ci le jugent comme étant un facteur moyennement important. Enfin, 20 % des entrepreneurs considèrent la performance du réseau de collecte de lait comme étant un facteur insignifiant dans leur décision de création de leur entreprise.

6.7. Le rôle de la famille dans l'émergence de l'intention entrepreneuriale

La famille joue un rôle important dans l'émergence de l'activité entrepreneuriale, de par ce qu'elle peut offrir à l'entrepreneur comme moyen financier et matériel mais aussi en matière de conseil. Dans ce point, nous analyserons les attitudes des entrepreneurs par rapport au facteur familial comme étant un déterminant de l'acte entrepreneurial. Leurs réponses sont représentées sur la figure ci-dessus.

Figure N° 31: Environnement familial et intention entrepreneuriale



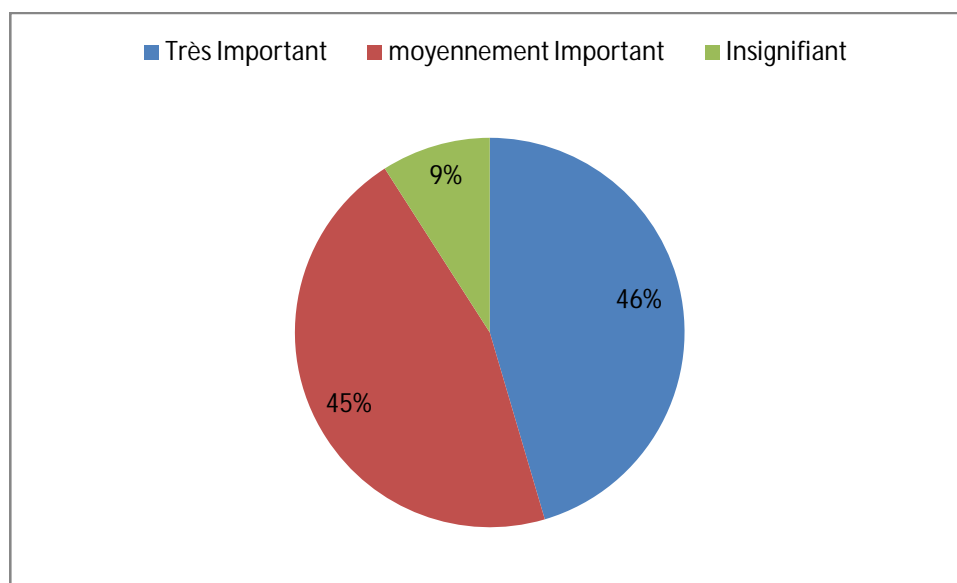
Source : Données de l'enquête

Les réponses des entrepreneurs confirment le poids de la famille dans leur décision de création de laiterie. Le poids peut être symbolique ou concret en apportant un soutien matériel et financier à l'entrepreneur. En effet, parmi ces entrepreneurs, 70 % ont jugé que l'environnement familial était un déterminant très important lors de la création de leur entreprise. Contre 30 % qui le considère comme un facteur insignifiant.

6.8. Opportunités d'investissement et intention entrepreneuriale

Le dernier facteur retenu renvoie aux opportunités d'investissements existantes dans le secteur agroalimentaire en général et dans la filière lait en particulier.

Figure N°32: Opportunité d'investissements et intention entrepreneuriale



Source : Données de l'enquête

50 % des entrepreneurs considèrent que les opportunités d'investissement dans le secteur de l'industrie laitière ont été un déterminant très important contre 40 % d'entre eux qui le considèrent comme un facteur moyennement important. Enfin, 10 % des entrepreneurs le voient comme étant un facteur insignifiant.

Section 3 : Relations des laiteries avec leur écosystème territorial

1. Liens laiteries-éleveurs de bovin laitier

1.1. Le nombre d'éleveurs contractualisé

Certaines entreprises enquêtées nous ont fournis des statistiques portant sur le nombre d'éleveurs de bovins laitiers contractualisés comme le montre le tableau suivant :

Tableau N°28 : Le nombre d'éleveurs dans les entreprises enquêtées

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Entreprises					
TAZMALT	-	-	-	-	32
SIDI MANSOUR		7	7	7	8
FAFI		6	8	10	13
STLD		638	931	1071	983
LE FRIAND	-	-	248	193	286
TIFRA-LAIT	1141	1332	1451	1213	1213

Source : Données de l'enquête

Durant la période 2012-2016, le nombre de producteurs de lait contractualisés a connu une augmentation au sein des entreprises enquêtées. En partie, le nombre d'éleveurs est proportionnel à la taille de l'entreprise en matière de capacité de collecte. Mais il est lié aussi à la production et à la productivité laitière de leur cheptel bovin, plus celles-ci sont grandes plus le nombre d'éleveurs sera réduit. Cela se vérifie quand nous comparons le cas des deux laiteries STLD et TIFRA-LAIT. En effet, en 2016 au sein de la première, plus de 18 millions de litres de lait qui ont été collectées avec 1086 éleveurs contre uniquement près de 16 millions qui ont été collectées avec 1213 éleveurs. Ainsi, les éleveurs à forte production et productivité laitière (éleveurs potentiels) sont un atout pour les laiteries.

1.2. L'intégration du lait cru par les laiteries

Le taux d'intégration du lait cru dans le processus de production des produits laitiers au sein des entreprises enquêtées est représenté sur le tableau ci-dessous :

Tableau N°29: taux d'intégration du lait cru au sein des laiteries enquêtées

Laiterie	Taux
FAFI	100%
Sidi-Mansour	100%
Tazmalt	100%
Mekla-Lait	100%
Essendou	0%
STLD	100%
Pâturages d'Algérie	Non indiqué
Le Friand	100%
Laitia	0%
Tifra-Lait	Non indiqué

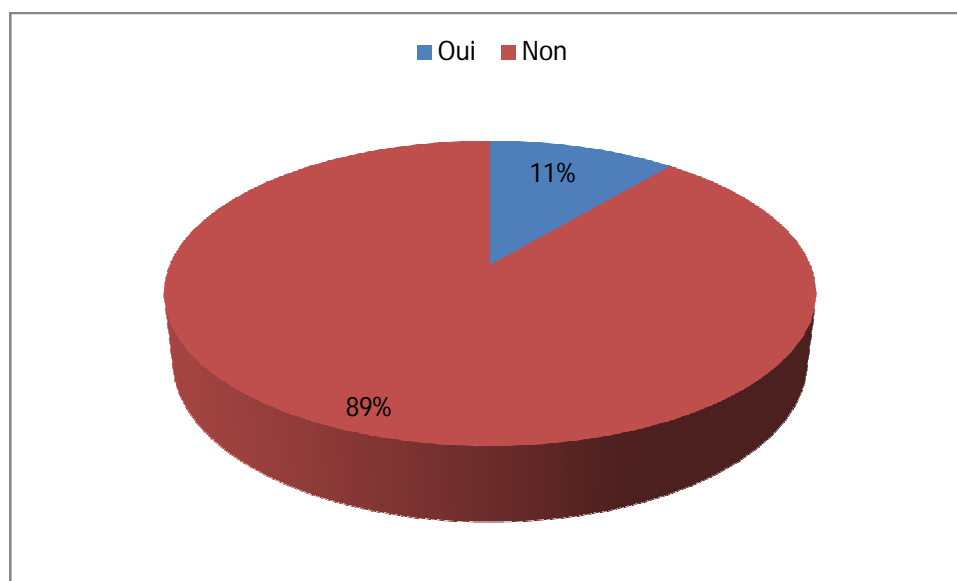
Source : Données de l'enquête

Tous les entrepreneurs ont déclaré que leurs produits laitiers sont constitués à 100 % de lait de vache collecté auprès des éleveurs de bovins. Cela est permis par la prime d'intégration industrielle (5 DA) accordée à toutes les laiteries qui intègrent le cru à raison de plus de 50 % de leurs capacités de production. Cette subvention a rendu le lait cru plus intéressant à incorporer dans le processus de production que la poudre de lait non subventionnée.

1.3. Existe-il un processus de négociation des contrats ?

Notre enquête auprès des laiteries a révélé que dans la quasi-totalité des cas il n'y a aucune négociation entre la laiterie et les éleveurs contractualisés comme le montre la figure suivante :

Figure N°33 : Attitudes des entrepreneurs par rapport à la négociation des contrats



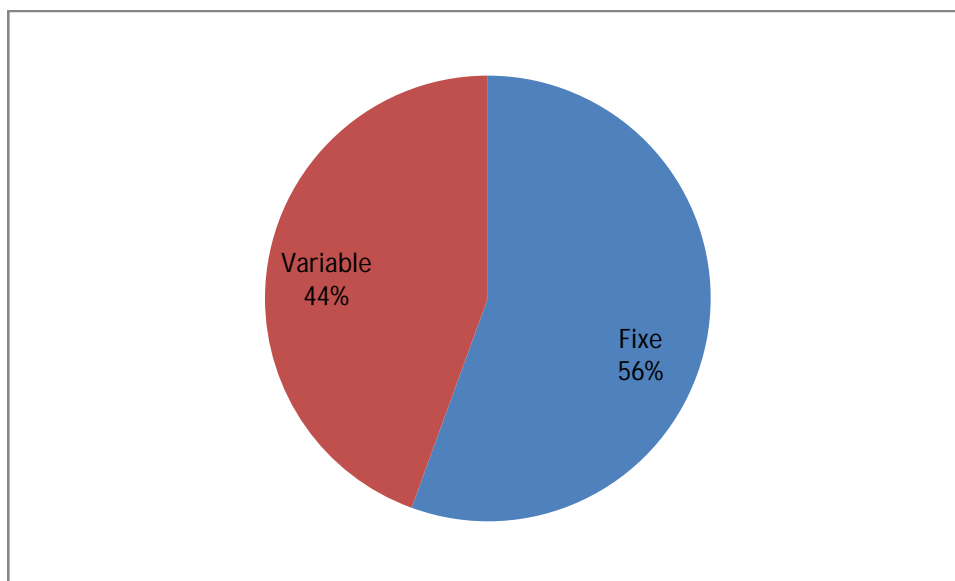
Source : Données de l'enquête

L'enquête révèle que la plupart des laiteries ne procèdent à aucun processus de négociation. Cela est dû à la position de force dans laquelle se trouve les éleveurs puisque la demande en lait cru est excédentaire par rapport à l'offre, de ce fait les laiteries facilitent le processus de contractualisation avec les éleveurs ; raison pour laquelle 89% des laiteries ont affirmé qu'il n'y a aucun processus de négociation avant la conclusion du contrat avec les éleveurs.

1.4. Nature du prix payés aux éleveurs

Afin de savoir si les laiteries appliquent une stratégie en matière de prix, nous avons interrogé les entrepreneurs sur la nature de ceux-ci. Leurs réponses sont représentées sur la figure suivante :

Figure N° 34: Nature du prix payés aux éleveurs



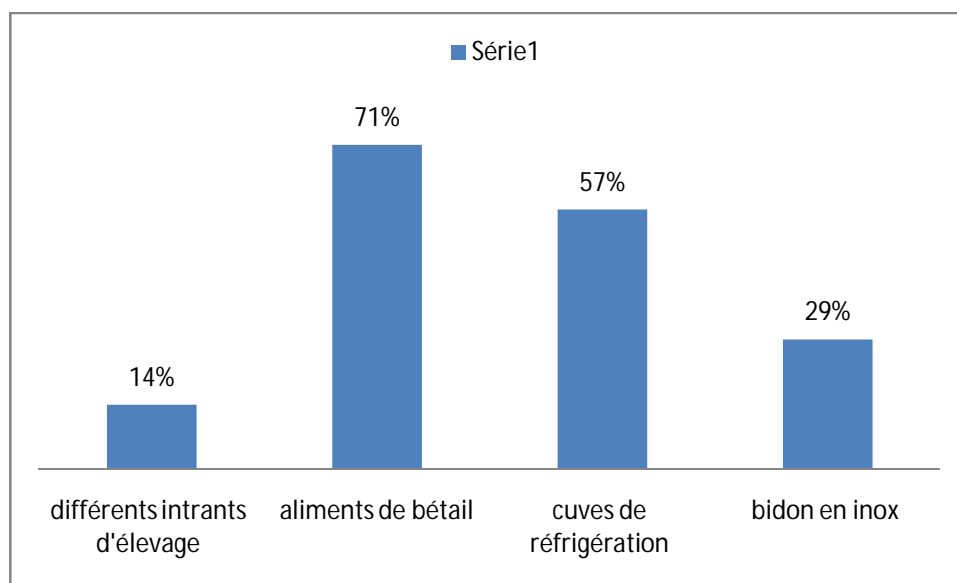
Source : Données de l'enquête

Les résultats de l'enquête révèlent que 56 % des laiteries appliquent des prix fixes contre 44 % qui appliquent des prix variables. Parmi ces dernières, il y a celles qui tentent de fidéliser les éleveurs qu'elles ont déjà contractualisés et d'en attirer d'autres et il y a d'autres qui incitent les éleveurs à livrer un lait de qualité.

1.5. Stratégies de fidélisation adoptées par les laiteries

Plusieurs services sont rendus par les laiteries afin de moderniser l'activité de l'élevage bovin laitier dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'un ensemble d'aide à l'octroi de facteurs de production et d'intrants agricoles nécessaires à l'activité de l'élevage bovin (Cf. La figure). La contrepartie du montant de ces services est la livraison gratuite par l'éleveur d'une quantité de lait pendant une période donnée. Sur notre terrain d'études, 7/10 des entreprises ont adopté une telle stratégie de fidélisation des éleveurs.

Figure N°35 : Stratégies de fidélisation des éleveurs adoptées par les laiteries



Source : Données de l'enquête

Les entreprises qui adoptent la stratégie de fidélisation des éleveurs, ont octroyé des crédits à leurs éleveurs pour l'achat d'aliments de bétails tels que les concentrés alimentaires, les ensilages et le son (71%), des cuves de réfrigérations (57%), des bidons en inox (29%) et des différents intrants d'élevage (14%).

1.6. La rupture des contrats

La rupture des contrats entre la laiterie et ses éleveurs peut intervenir à n'importe quel moment et ce pour des raisons diverses. Dans notre enquête, trois entreprises uniquement qui ont révélé le nombre de contrats rompu et les raisons de la rupture comme le montre le tableau suivant :

Tableau N°30: Nombre contrats rompus par les laiteries

FAFI	1 contrat rompu en 2016	« Concurrence », « retard dans le paiement des primes »
TAZMALT	Le propriétaire a indiqué que le phénomène est fréquent	« l'abandon de l'activité » « les maladies bovines » « les porteurs de projets ANSEJ ».
TIFRA-LAIT	11 (2012), 191 (2013), 238 (2015), 44 (2016).	« Cessation d'activité » ; « retard dans le paiement des subventions par l'état » ; « Concurrence déloyale et rude » ; « Changement d'activité des éleveurs ».

Source : Donnés de l'enquête

Le nombre de contrats rompus n'est pas à négliger notamment chez la laiterie TIFRA-LAIT où en 2015 une importante vague de ruptures des contrats la liant avec les éleveurs de bovins laitiers a eu lieu. Cette laiterie a en effet dû rompre 484 contrats au bout de 5 ans ce qui est énorme dans la vie d'une laiterie. Cela, peut non seulement engendrer des coûts de transactions, puisque ses décideurs sont tenus de chercher d'autres éleveurs à la place de ceux qui ont rompu, mais une atteinte à l'image de l'entreprise auprès des autres éleveurs peut aussi avoir lieu notamment quand il y a un retard dans le paiement des subventions.

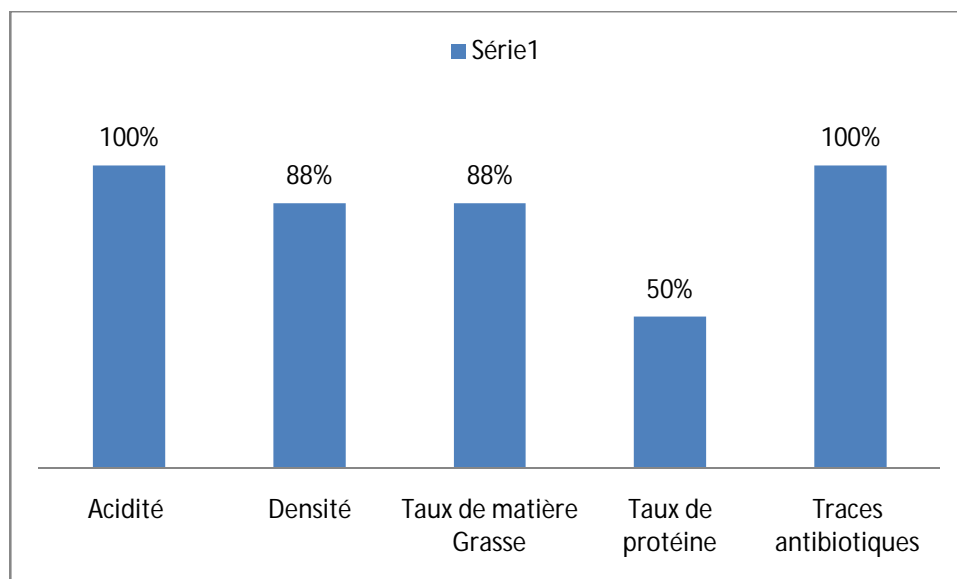
1.7.L'opération de contrôle du lait cru

Lors de la réception du lait cru par la laiterie, plusieurs testes sont effectués pour s'assurer que la qualité du lait répond aux normes. Dans notre enquête nous avons interrogé les

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

entrepreneurs, de nous informer quels sont les tests effectués régulièrement parmi les suivants : l'acidité (PH), la densité du lait, le taux de matière grasse, le taux de protéine et les traces antibiotiques. Les réponses des entrepreneurs sont représentées sur le graphique suivant :

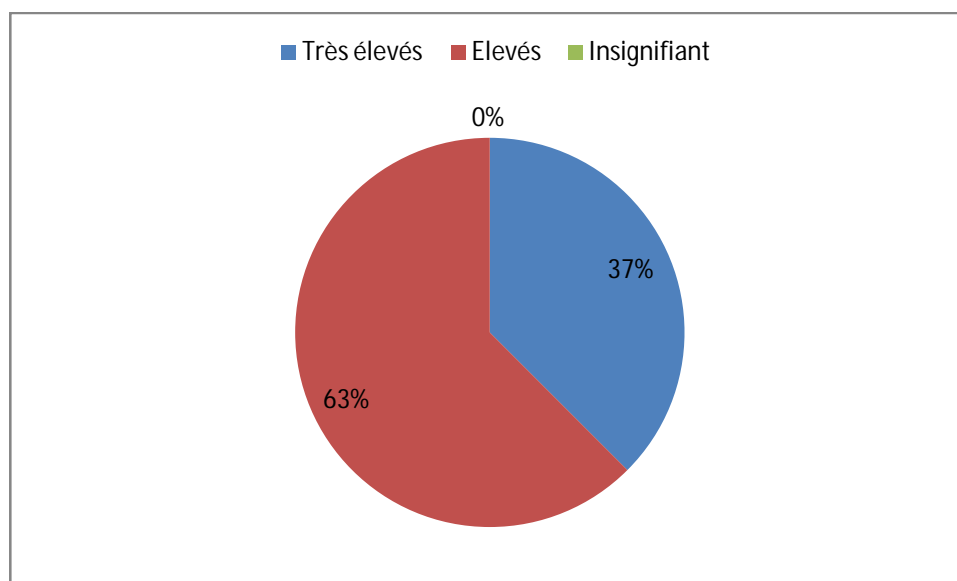
Figure N°36 : Les opérations de contrôle de qualité du lait au sein des laiteries



Source : données de l'enquête

Nous remarquons que la majorité des tests soulignés précédemment sont effectués au sein des laiteries enquêtées sauf celui du taux de protéine qui est jugé « très cher » par les entrepreneurs enquêtés. D'ailleurs, l'ensemble de ces tests coûtent chers à l'entreprise comme le montre la figure ci-dessous :

Figure N°37: Perception des coûts de contrôle du lait au sein des laiteries

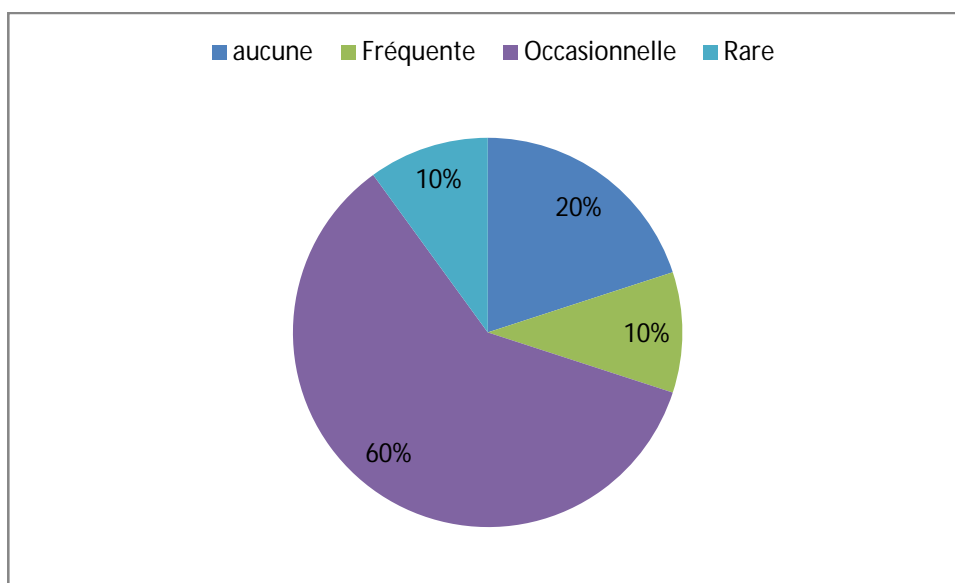


Source : Données de l'enquête

2. Liens interentreprises : quelle appropriation par les laiteries ?

Dans les systèmes agroalimentaires localisés, les liens interentreprises sont forts. Ces liens sont un lubrifiant pour la coopération de ces entreprises tout en restant concurrentiel sur le marché. Il s'agit alors de l'application du principe de coopétition. Dans notre terrain d'étude, les liens interentreprises sont faibles pour déclencher une dynamique de coopération, ils sont en pleine émergence. En effet, la communication entre les entrepreneurs est très occasionnelle comme le montre la figure ci-dessous :

Figure N° 38 : Communication interentreprises



Source : Données de l'enquête

60 % des entrepreneurs enquêtés tiennent une communication occasionnelle avec leurs concurrents, contre uniquement 10 % qui la pratiquent de manière fréquente. Les 30 % d'entrepreneurs qui restent ont déclaré qu'ils n'ont, soit, jamais eu de communication avec les concurrents, ou soit, c'est fait de manière rare. Le contenu des échanges entre les entrepreneurs est représenté sur le tableau suivant :

Tableau N°31 : Contenu des échanges entre entrepreneurs agroalimentaires

MEKLA-LAIT	« le marché laitier ».
PATURAGE D'ALGERIE	« les problèmes rencontrés »
STLD	« entraide amicale »
FAFI	« stabilisation des prix du lait »
LE FRIAND	« Les marchés »
TAZMALT	« Problème de production » « dépannage en matière d'équipements »
TIFRA-LAIT	« Tendance du marché ; Problèmes communs de l'activité ».

Source : Données de l'enquête

Les différentes thématiques soulignées par les entrepreneurs sont nécessaires pour la dynamisation de leur activité. Mais cela, reste insuffisant tant que ce n'est pas mené dans le cadre d'une organisation professionnelle qui fédère l'ensemble des entrepreneurs intervenants dans la filière.

3. L'événementiel : un levier pour la création des liens de proximité

L'événementiel est un levier stratégique permettant un meilleur ancrage territorial des laiteries, de par les espaces d'échanges avec les différents acteurs intervenants dans la filière, qu'il permet. En Algérie, une dynamique d'évènements sous plusieurs thématiques est enclenchée ces dernières années. 80 % des entreprises enquêtées ont déclaré avoir participé à des évènements dédiés à l'agroalimentaire. Le tableau suivant retrace les principaux évènements auxquels les laiteries enquêtées ont pris part :

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Tableau N° 32: Participation des laiteries aux évènements agroalimentaire

Laiteries	Evènements	Nombre de participations ces trois dernières années
TAZMALT	Salem 2015, fête du lait; Journée de vulgarisation	3
ESSENDU	Tous les salons régionaux : Siagro (Bejaia, Oran), Batna, Safex.	10
STLD	Salon d'exportation de Tizi-Ouzou.	3
FAFI	SIMA SIPSA.	6
MEKLA-LAIT	Djazagro, La fête du lait Imaloussene.	3
LE FRIAND	La fête du lait Imaloussene La fête du lait Imaloussene.	2
PATURAGE D'ALGERIE	Djazagro, foire agroalimentaire internationale, salon agroalimentaire.	6
TIFRA-LAIT	Sima Sipsa, Djazagros, Fête du lait	16

Source : Données de l'enquête

Le tableau ci-dessus retrace le nombre et le nom des événements auxquels les entreprises enquêtées ont pris part. Nous remarquons qu'il existe une corrélation positive entre la dimension des laiteries et le nombre d'évènements. Ces derniers sont dans la majorité des cas payants. Les perceptions des entrepreneurs par rapport à l'importance de la participation aux différents évènements sont représentées sur le tableau suivant :

Tableau N°33 : Perceptions des entrepreneurs par rapport à la participation aux évènements

Entreprise	Perceptions des entrepreneurs
PATURAGE D'ALGERIE	« Nouvelle clientèle, se situer par rapport aux concurrents, renouer des relations ».
STLD	« rencontre des éleveurs »
MEKLA-LAIT	« présenter nos produits au public, rencontrer d'autres partenaires »
FAFI	« Publicité, vente directe »
LE FRIAND	« Publicité »
ESENDU	« accroître nos ventes, nouveaux marché, trouver des distributeurs »
TAZMALT	« Publicité, contacts, opportunités de commercialisation et d'investissement »
TIFRA LAIT	« Amélioration de l'image de marque de Démontrer la puissance aux concurrents et la solidité pour le consommateur, Faire intéresser les fournisseurs et clients »

Source : Données de l'enquête

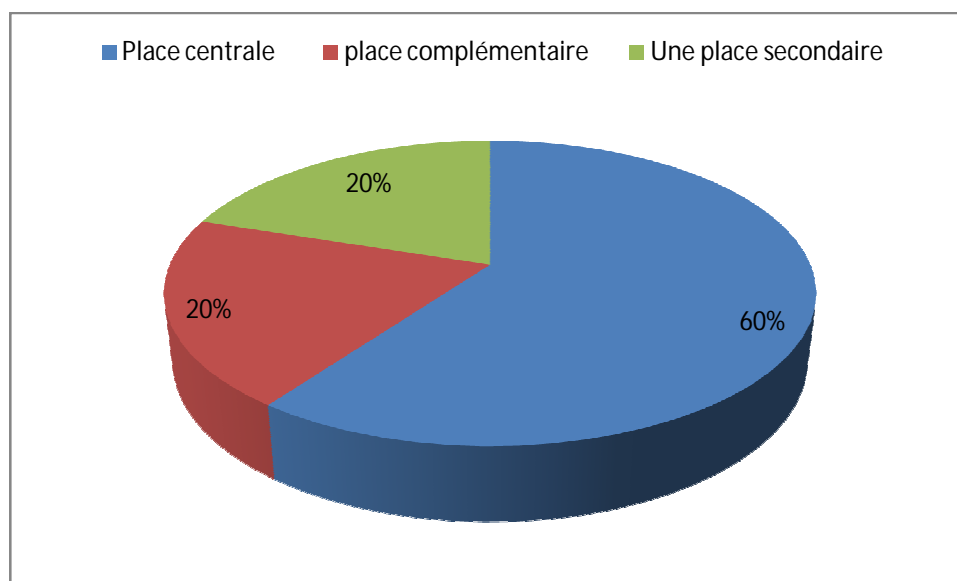
Les évènements constituent une opportunité pour les industries laitières afin de construire des liens de proximité avec leur amont mais aussi avec leur aval. Des liens interentreprises peuvent être aussi renoués dans le cadre de ces évènements. A cet effet, 80 % des entrepreneurs enquêtés ont jugé que ces évènements sont très déterminants dans leur activité.

4. Liens industries laitières-acteurs publics : quelle place des laiteries dans la gouvernance de la filière lait ?

4.1. Perception des entrepreneurs par rapport à la place de l'acteur public dans le secteur

L'État doit occuper, en matière de gouvernance, une place complémentaire dans le secteur de transformation laitière au même titre que le reste des intervenants. Dans notre terrain d'étude, la plupart des entrepreneurs enquêtés jugent que l'acteur public occupe une place centrale en matière de gouvernance de la filière lait en Algérie. La figure ci-dessous retrace les attitudes de ces entrepreneurs par rapport à la place de l'acteur public dans le processus de gouvernance :

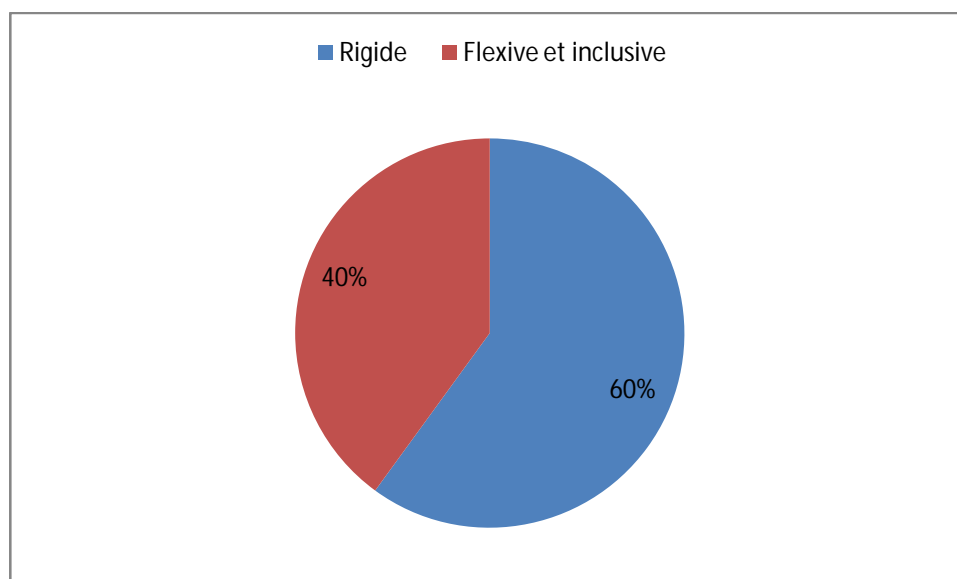
Figure N°39 : Place de l'acteur public dans la filière lait



Source : Données de l'enquête

La place centrale de l'État dans le processus de gouvernance du secteur laitier a rendu son action rigide selon la majorité des entrepreneurs enquêtés (Cf. Figure).

Figure N°40 : Nature de l'action de l'acteur public selon les entrepreneurs



Source : Données de l'enquête

La figure ci-dessus montre que 60 % des entrepreneurs jugent que l'action de l'État est rigide contre 40 % qui la jugent flexible et inclusive. Cette rigidité est due au caractère centralisateur

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

des politiques publiques en Algérie. En effet, 80 % des entrepreneurs ont affirmé de jamais être consulté par la co-construction d'une décision publique tant au niveau wilayal qu'au niveau national.

4.2. Attentes et revendications des entrepreneurs

Les principales attentes et revendications des entrepreneurs enquêtés sont représentées sur le tableau ci-dessous :

Tableau N° 34 : attentes et revendications des industries laitières

Entreprise	Perceptions des entrepreneurs
PATURAGE D'ALGERIE	« Plus d'accompagnement et d'assistance » ; « plus de quotas de poudre de lait ».
STLD	« Impôts très chers » ; « Contrôle très fréquents ».
FAFI	« Accès au foncier » ; « stabilisation du marché » ; « contrôle des importations ».
LE FRIAND	«Revoir à la hausse les subventions versés pour les éleveurs pour les encourager davantage ».
ESENDOU	« accès au foncier » ; « aménager les zones industrielles » ; « la rigidité de l'administration » ; « faible coordination des acteurs »
TAZMALT	« Facilité d'accès aux zones industrielles » ; « aménager les zones industrielles » ; « le foncier » ; « faciliter l'accès au crédit ».
LAITIA	« Facilité d'accès à la matière première » ; « l'aménagement des zones d'activités ».
TIFRA-LAIT	« facilitation d'accès au foncier agricole ».

Source : Données de l'enquête

Les revendications et attentes des entrepreneurs sont multiples en fonction des spécificités de l'activité mais aussi du territoire de localisation. Ainsi, les laiteries qui utilisent la poudre du lait dans le processus de production ont tendance à demander une augmentation des quotas de cette matière subventionnée. Par contre, les laiteries travaillant dans des zones d'activités revendiquent un meilleur aménagement de celles-ci. L'accès au foncier constitue aussi une problématique chez les industries laitières dans la wilaya notamment chez celles qui sont dans la logique d'extension. Toutes ces revendications doivent être prises dans le processus de

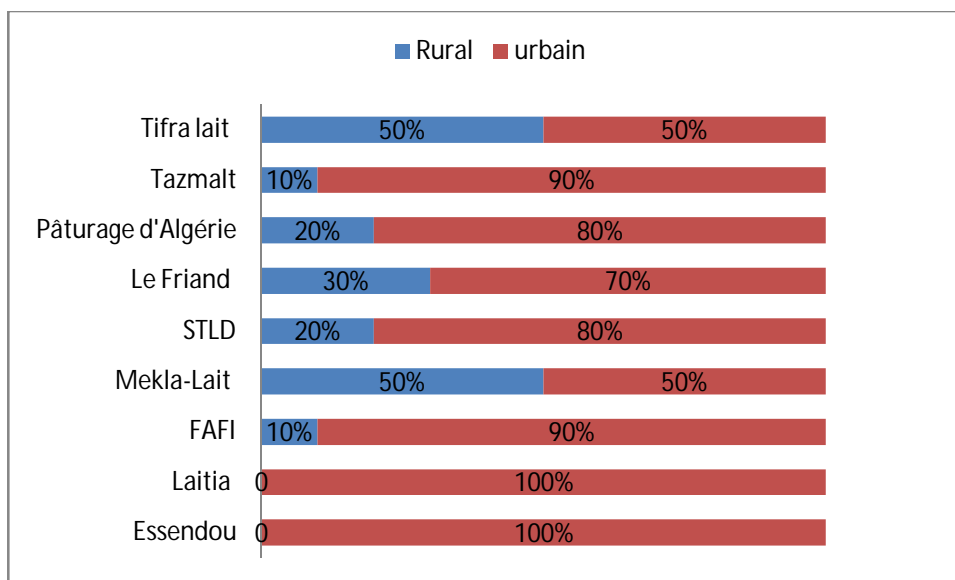
Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

gouvernance de la filière pour une meilleure structuration de la filière tant en aval qu'en amont.

5. Liens laiteries- maillon de distribution : cas de l'hypermarché « RAHMA »

Les grandes surfaces de distribution ainsi que les grossistes constituent des maillons stratégiques pour les industries laitières. De ce fait, la fonction de distribution des entreprises enquêtées est orientée plus vers l'espace urbain comme le montre la figure suivante :

Figure N°41 : La spatialité urbaine/rurale de la fonction de distribution au sein des laiteries



Source : Données de l'enquête

La figure ci-dessus montre que l'espace urbain constitue en effet un lieu stratégique pour les différentes industries laitières enquêtées. Il s'agit essentiellement des chefs-lieux des grandes daïra de la wilaya de Tizi-Ouzou où se trouvent des supermarchés mais aussi des grossistes. Afin de mieux cerner les espaces de distribution, nous avons effectué un entretien avec le propriétaire de l'hypermarché « RAHMA ». L'analyse des résultats de l'entretien est abordée dans les points suivants.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

5.1. Le lait en sachet pasteurisé est commercialisé dans une logique de produit d'appel

Notre interlocuteur qualifie le lait en sachet pasteurisé de « produit d'appel ». Ce dernier correspond à tout produit mis en vente par un distributeur, à un prix qui ne génère pas une marge bénéficiaire en mesure de couvrir le coût de revient global. La finalité étant d'attirer le consommateur sur le lieu de vente et dans l'espoir qu'il achètera en parallèle d'autres produits dont la marge est plus rémunératrice. Dans notre cas, le prix réglementé à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné est réglementé conformément aux dispositions contenues dans le JORADP 2016 :

Tableau N° 35 : Réglementation des prix du lait pasteurisé en Algérie

Rubriques	Lait partiellement écrémé pasteurisé subventionné conditionné en sachet
Prix de vente quai-usine	23.20 DA
Marge de distribution de gros	0.90 DA
Prix de vente produit rendu détaillant	24.10 DA
Prix à consommateur	25.00 DA

Source : JORADP (OP, cit)

Le lait pasteurisé en sachet est potentiellement un produit d'appel puisque son achat s'effectue par les ménages généralement lors de leur transaction marchande essentielle de la journée. Cependant, notre interlocuteur explique que : « *non seulement le lait n'est pas rémunérateur mais aussi il est un produit causant quelques problèmes notamment dans les périodes de pénurie où il ne joue pas son rôle de produit d'appel du fait qu' il fait venir des clients qui n'achètent pas d'autres produits, à l'instar des cafétérias ou d'autres clients venant uniquement pour l'achat du lait.* »

La gestion des quantités de lait approvisionnées est résumée dans le tableau suivant :

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Tableau 36 : Gestion des quantités de lait en sachet par l'entreprise « RAHMA »

Les quantités du lait approvisionnées	Rythme d'approvisionnement	Le nombre de fournisseurs	Le choix du rythme d'approvisionnement	Quantités de lait vendues
4500sacs / semaine	3 fois/ semaine	3 (Tassili, Pâturage, Tifra)	Le choix du fournisseur	Il n'y a pas de limitation
100 sacs de lait de vache pasteurisé				

Source : Données de l'enquête

L'hypermarché « RAHMA », en matière de commercialisation du lait en sachet pasteurisé, constitue une surface laitière par excellence, notamment au milieu urbain où la ténacité de la demande est plus accentuée. Le rythme des approvisionnements s'élève à 3 fois par semaine, il est essentiellement le fait de la laiterie « Tassili » et des deux autres grandes laiteries de la région, en l'occurrence « Pâturage d'Algérie » et « TifraLait », en matière de gouvernance de la distribution l'hypermarché enquêté n'a pas une grande marge de manœuvre puisque ce sont les fournisseurs qui imposent leur rythme de distribution, cela constitue une limite notamment lors des périodes de pénuries ou pendant l'été où la demande du lait en sachet baisse. Par ailleurs, les distributeurs des laiteries imposent aussi des sachets de lait de vache pasteurisé à l'hypermarché « RAHMA », cela constitue aussi une limite à la gouvernance de la distribution laitière, sachant que notre interlocuteur nous a confirmé que la demande en matière de lait de vache pasteurisé n'est pas importante.

5.2. Des leviers de développement de la distribution des produits laitiers en amont et en aval

Des leviers de développement de la distribution des produits laitiers se présentent à l'entreprise « RAHMA », compte tenu de sa vocation de grande distributeur dans la wilaya de Tizi-Ouzou où elle est seule sur le marché³⁶. Ces leviers sont de deux natures. D'abord, l'aval qui est le fait d'une pléthore de logiques entrepreneuriales des unités de transformation du lait, puis l'amont qui est le fait d'une logique de consommation quantitative et qualitative.

³⁶Derrière elle il y a le supermarché « DYLIA » sis aussi dans la commune de Tizi-Ouzou.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Logiques entrepreneuriales variées et ancrées territorialement en amont de la grande distribution

Le tableau suivant montre les produits laitiers commercialisés par l'hypermarché « RAHMA » tout en montrant la marque et la provenance territoriale du produit :

Tableau N° 37 : Marque et provenance territoriale des Produits Frais Libre-Service (PFLS) commercialisés au sein de l'Hypermarché « RAHMA »

Nature du produit	Marque Provenance territoriale
Yaourt	Soummam (Bejaia), Danone-Djurdjura (Bejaia), Ramdy (Bejaia) Hodna (M'sila) Trefle(Blida), Bettouche(Alger)
Fromage en portion et fondu	La jeune vache (Oran), la vache qui rit (marque étrangère), Tartino (Alger), Kiri(France, groupe Bel), Président (France), Picon (France), Le berbère (Alger), Tassili (Tizi-Ouzou), Ramedy (Bejaia), Rifi (Alger), Bravo (Blida), Yasmine (Alger), Soummam (Bejaia), Yakourene (Alger), Malaki (Blida), Ade Malak (Alger), Marin (Tizi-Ouzou)
Fromage à pâte molle	Le fermier (Tizi-Ouzou), Essendou(Tizi-Ouzou), Le friand (Tizi-Ouzou, Tassili (Tizi-Ouzou), Sidi Sâada(Relizane), Le Président (France, Univertlait (Tizi-Ouzou), Sidi Mansour (Tizi-Ouzou).
Fromage à pâte dure	Gruyère (France) Edam (Hollande) Edam VQR (France), Falait(Alger).
Total des fournisseurs	50

Source : Données de l'enquête

Le tableau ci-dessus indique une variété de marques que l'hypermarché « RAHMA » met en vente, celles-ci prennent essentiellement deux provenances territoriales, nationale et étrangère

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

: en premier lieu, la provenance nationale concerne la Wilaya de Bejaia en matière de Yaourt et la Wilaya de Tizi-Ouzou en matière de Camembert, Blida et Alger en matière de fromage fondu. En second lieu, la provenance étrangère est le fait essentiellement de la France pour les fromages à pâtes dures mais aussi pour les fromages fondus et molles. Ainsi, la dimension territoriale joue un rôle important dans la structuration du marché des produits laitiers.

Proximité relationnelle et coopération commerciale avec les entreprises de transformation laitière

M. Damperat (2006), souligne : « *Nous sommes passés d'une vision traditionnelle focalisée sur le transfert de biens, à une approche plus large centrée sur l'interaction sociale, et plus récemment, à une perspective relationnelle privilégiant la notion de relation* ». En effet, la proximité relationnelle est devenue un facteur clé de succès fort longtemps ignoré par les analyses économiques classiques. La grille suivante illustre les attitudes du responsable de l'entreprise « RAHMA » par rapport à certains indicateurs mesurant la proximité relationnelle.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Tableau N°38: Attitude du propriétaire de l'entreprise « RAHMA » par rapport à certains items

L'item	Attitude
La confiance comme critère déterminant dans le choix des fournisseurs	Le responsable est en accord
La marque de l'entreprise comme critère déterminant dans le choix du fournisseur	Le responsable est en accord
Le prix comme critère déterminant dans le choix des fournisseurs	Le responsable est moyennement d'accord
Le responsable n'aime pas trop changer les fournisseurs de produits laitiers	Tout à fait d'accord
Les fournisseurs accordent des facilités en matière de règlement des factures	C'est toujours le cas
Aide financière de la part de laiterie ou fromagerie	Parfois
Aide matérielle de la part de la laiterie ou fromagerie	Jamais
Marchandising	Parfois

Source : Données de l'enquête

La confiance peut constituer un critère crucial dans le choix d'un fournisseur .Pour K. Arrow (1974, cité par SIMON, 1994), « *la confiance est un 'lubrifiant' important du système social ; elle est extrêmement efficace ; elle évite de se donner la peine d'avoir à apprécier le crédit que l'on peut accorder à la parole des autres. Malheureusement ce n'est pas une marchandise que l'on peut facilement acheter* ». Dans le domaine des produits laitiers, elle est plus qu'indispensable vu la nature périssable de ces produits et la délicatesse de la gestion des chaînes de froid. En outre, la confiance joue un rôle important dans le renforcement de la proximité relationnelle. Dans ce sens, A. Torre(2004 : 1) souligne : « *De manière générale, la confiance est souvent présentée comme un ingrédient essentiel de l'action collective et de la*

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

constitution de collectifs au niveau local, voire plus simplement comme un élément indissociable des interactions locales ».

Par ailleurs, la confiance se renforce, d'une part, par la présence de trois volets dans une marque à savoir la crédibilité, l'intégrité et la bienveillance (P. Gurviesz et al, 2002) ce qui suppose que « *la confiance de X en Y signifie que X sait, de manière certaine ou de manière probable, que la maximisation par Y de son intérêt propre le conduire à respecter ses engagements* » (R. Wintrobe et al, 1986). Dans le cas où, l'entreprise « RAHMA » est dans la position de X, cela signifie que Y respecte ses engagements du fait de son appartenance à une entreprise qui ne tente pas de maximiser ses intérêt au détriment des exigences de la chaîne de froid. D'autre part, la confiance se renforce avec la répétition des transactions bilatérales entre l'entreprise RAHMA et les distributeurs de produits laitiers. La durée d'un lien, entretenu par la confiance, est considérée comme synonyme de coopération (Y Rizopoulos, 2001). Dans notre cas, il s'agit d'une coopération commerciale qui prend des formes diverses telles que les facilités en matière de paiement, des aides financières et des formations merchandising au profit de l'entreprise « RAHMA ».

5.3. La consommation en aval : un levier stratégique durable pour la distribution des produits laitiers

Ces 20 dernières années la consommation des produits laitiers en Algérie, a connu une augmentation significative. Cela s'explique essentiellement par l'émergence d'une classe moyenne ayant stimulé la demande en produits laitiers (l'alimentation représente 45% des ménages algériens, ONS, 2011), mais aussi par une forte tendance pour les fabricants de proposer des produits de plus petit format, plus abordables (RIA,2017). D'un point de vue qualitatif, la population de la Wilaya de Tizi-Ouzou, terre d'émigration vers la France, avait découvert le goût des fromages français aux premières années de l'indépendance grâce aux émigrés emmenant dans leurs valises quelques boites ou portions de fromage quand ils rentrent au pays. Dans les villes, les habitudes de consommation de produits fromagers ainsi que le café au lait, ont été déjà instaurées pendant l'ère coloniale par la colonie européenne.

Dans notre enquête, nous avons tenté de comprendre, *via* notre entretien avec le gérant de l'entreprise « RAHMA », la logique de consommation des produits laitiers par les clients fréquentant cet hypermarché. Nous considérons les attitudes de notre interlocuteur comme étant représentative notamment pour la population urbaine puisqu'en moyenne le nombre de

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

clients s'élève à 2500 par jour dont près de 60 % sont issus de la Nouvelle Ville. Ainsi sur une échelle allant de « Pas du tout d'accord » à « Tout à fait d'accord », les attitudes du gérant était comme le montre le tableau suivant :

Tableau N°39 : Attitude par rapport à certains items

L'item	Attitude
Les camemberts produits dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont demandés pour leur qualité	Tout à fait d'accord
Ces dernières années la consommation des produits laitiers (Yaourt, Fromage de toute pâte confondue) a augmenté	D'accord
Les prix du Yaourt et du crème dessert sont accessible à tous les clients de « RAHMA »	D'accord pour certaines marques
Les prix des fromages de marques locales sont accessibles à tous les clients de « RAHMA »	Tout à fait d'accord
Les prix des fromages de marques étrangères ne sont pas accessibles à tous les clients de « RAHMA »	Tout à fait d'accord
Les ventes de produits laitiers suivent une saisonnalité	D'accord

Source : Données de l'enquête

Les camemberts produits dans la Wilaya de Tizi-Ouzou bénéficient d'une « qualité perçue ». Celle-ci, résulte notamment de la provenance territoriale du produit. Ce qui constitue un levier stratégique pour la distribution. Les marques de camembert les plus demandées selon notre interlocuteur sont : Tassili (entreprise historique), Tifra lait, Essendou et le Fermier. Il faut signaler que ces entreprises ont une longue expérience dans le domaine du Camembert. Par

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

ailleurs, le gérant de l'entreprise « RAHMA » nous a confirmé l'augmentation de la consommation de produits laitiers durant ces dernières années. Cela s'explique essentiellement par l'augmentation de l'offre sur le marché, avec l'arrivée de plusieurs opérateurs créant une rude concurrence, qui, à son tour, a amélioré le rapport qualité-prix dans tous les segments de produits laitiers. D'ailleurs, les prix de ces derniers n'a pas connu un enchérissement significatif comme c'est le cas des autres produits alimentaires, notamment les desserts. Par ailleurs, les prix des fromages durs et fondus de marques algériennes sont plus accessibles que ceux de l'étranger, quoique la gamme, en matière de qualité, n'est pas la même. Enfin, le dernier trait souligné par l'interlocuteur, correspond à la saisonnalité de la consommation des produits laitiers qui se trouve élevée durant la période fraîche de l'année et diminuée durant la saison chaude.

Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou

Conclusion

Au terme de ce 5^{ème} chapitre, il est possible d'avancer que l'industrie laitière dans la wilaya de Tizi-Ouzou bénéficie d'un contexte favorable lui permettant de mieux structurer l'amont et l'aval de la filière lait. Sachant qu'une voie de spécialisation dans la production des fromages à pâte molle s'est dessinée et ce grâce aux trajectoires spécifiques de chacune des entreprises enquêtées. Ce produit est peut être considérée comme une ressource territoriale qui nécessite tout de même une coordination située des acteurs.

Dans ce chapitre, nous avons aussi étudié les principaux facteurs expliquant l'intention entrepreneuriale chez les entrepreneurs enquêtés. Nous avons constaté que les opportunités d'investissements et l'environnement familial constituent les facteurs les plus déterminants dans l'émergence de l'intention entrepreneuriale.

Enfin, nous avons tenté d'analyser la relation des industries laitières avec leur écosystème territorial. Celles-ci basent leur stratégie sur la fidélisation des producteurs laitiers et des espaces de distributions. Les producteurs sont fidélisés, en leur offrant, certaines facilités en matière d'acquisition des facteurs de production et intrants agricoles. Les espaces de distributions sont aussi fidélisés avec la construction d'un ensemble de liens de proximité menant à la coopération commerciale. Par contre, elles s'approprient peu les liens interentreprises et ils sont peu consultés par l'acteur public dans le processus de gouvernance de la filière

Conclusion générale

Conclusion générale

Cette thèse consacrée à l'étude de la filière lait au sein du bassin laitier du Sébaou dans la wilaya de Tizi-Ouzou a tenté d'identifier les formes de coordination territoriale à l'œuvre visant la structuration de cette filière dans une optique entrepreneuriale. En effet, la création mais aussi la pérennité des exploitations laitières en amont et des unités de transformation en aval de la filière nécessitent un écosystème d'acteurs performant.

Tout au long de ce travail de recherche, nous avons essayé de défendre la thèse selon laquelle la prise en compte de l'échelle territoriale locale en fonction de ses spécificités par l'ensemble des acteurs intervenants dans une filière, permet la construction d'un bassin de production, et, par conséquent, un levier de l'attractivité territoriale pour les espaces ruraux mais aussi périurbains.

Notre recherche s'est appuyée sur une étude critique, d'une part, des dynamiques territoriales et des dynamiques entrepreneuriales de filière de l'autre part, en mettant lien de causalité existant les deux types. Un cadre théorique original est mobilisé pour appréhender la problématique de la filière lait. Il s'agit de l'approche territoriale.

Interrogeant la consistance de cette approche, l'intérêt de notre travail était de mener une réflexion, en s'appuyant sur des travaux ayant démontré l'importance de mise en œuvre des mécanismes territoriaux de régulation des acteurs. Ainsi, le cheminement théorique sur lequel nous nous sommes engagés est justifiée par la trajectoire conceptuelle suivie, nous permettant de cerner au mieux la problématique de gouvernance des acteurs et son impact sur l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale de filière.

A ce titre, afin de répondre à notre problématique, nous avons eu recours à l'analyse des perceptions de plusieurs acteurs intervenant dans la filière lait étudiée. Cela nous a permis aussi de vérifier les hypothèses de départ. Ainsi, plusieurs instruments d'enquêtes ont été combinés de type qualitatif et quantitatif en fonction de la spécificité de l'information recherchée.

Les résultats de notre démonstration sont d'ordre théorique et empirique. Ils sont présentés dans ce qui suit :

Principaux aboutissements théoriques

Le modèle théorique de bassins de production présente un intérêt méthodologique pour l'étude des logiques territoriales et les logiques de filières. Ces bassins sont un construit des acteurs le composant. La spécificité de ces bassins réside dans le fait que les espaces économiques des industries agroalimentaires s'articulent avec les espaces ruraux et

Conclusion générale

périurbains dans lesquels évoluent les exploitations agricoles pour garantir une meilleure production de biens agroalimentaires sur un plan quantitatif mais aussi qualitatif.

L'approche territoriale nous a permis la compréhension du lien de causalité de la coordination des acteurs et de l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale structurante. La régulation des comportements des acteurs dans une logique territorialisée permet d'insuffler des dynamiques entrepreneuriales et territoriales.

En effet, l'approche filière très mobilisée dans les travaux sur les filières agroalimentaires, est d'une nature statique et ne prend pas en compte le territoire dans lequel s'insère les maillons de la filière. Aussi, la démarche systémique qu'offre l'approche territoriale permet d'appréhender la filière comme une étant un élément faisant partie d'un bassin de production fonctionnant avec une logique pluri-acteur et complexe.

La littérature socio-économique offre une pléthore d'instruments de régulation du comportement des acteurs que nous pouvons appliquer pour un bassin de production. Leur conciliation est féconde pour approcher les problématiques liées au bassin de production. Le premier mécanisme qui détermine et façonne grandement les comportements des acteurs correspond à la régulation des marchés agricoles. Ce mécanisme constitue une composante essentielle de la gouvernance des filières agricoles notamment dans les pays du Sud. Le deuxième mécanisme de régulation des acteurs correspond à la gouvernance territoriale considérée comme un pilier pour la construction territoriale d'un bassin de production. Enfin, le troisième mécanisme auquel nous avons fait référence dans notre cadre théorique renvoie à l'agriculture contractuelle qui est une application de postulats de la théorie des coûts de transactions sur le domaine agroalimentaire. En outre, dans notre revue de littérature nous avons décrit les dynamiques de proximité pouvant être comme un lubrifiant des acteurs à l'échelle d'un territoire ou entre les acteurs de la filière.

Dans cette perspective, les instruments de coordination des acteurs conciliés avec les dynamiques de proximité, apparaissent stratégiques adaptés à la structuration d'un bassin de production. En effet, les différentes formes de proximités, quand elles sont activées par les acteurs, permettent au bassin de production d'acquérir une attractivité territoriale pour les industries laitières.

Conclusion générale

Enfin de compte, l'approche territoriale apparaît comme une véritable démarche pour la compréhension du lien logique existant entre les formes de coordination et les conditions d'émergence d'une dynamique entrepreneuriale de filière.

Principaux résultats empiriques

Sur le plan empirique, nous avons abouti à plusieurs résultats originaux.

L'analyse des dynamiques au sein du bassin laitier du Sébaou nécessite une approche pluridisciplinaire. Notre enquête a permis de dégager un certain nombre de pistes pour la compréhension du système d'acteur en place à partir de l'analyse des perceptions et les actions des acteurs.

Si les conditions institutionnelles impliquent plusieurs acteurs, leur mobilisation est cependant peu dynamique. En effet, plusieurs formes de coordination sont mobilisées pour la structuration de la filière lait dans la vallée du Sébaou. Cependant, jusqu'au là elles sont loin de permettre un jeu des acteurs efficaces.

La fluctuation des prix d'intrants agricoles, des bovins de races améliorée et de la poudre du lait accentue le caractère extraverti de la filière lait en Algérie, par voie de conséquence son désenclavement territorial.

Cette filière est d'un enjeu stratégique nécessitant la mobilisation de plusieurs acteurs autour de la filière. Le lait cru est un bien alimentaire stratégique en Algérie. Il constitue une matière première pour les industries laitières afin de fabriquer des laitages variés

Cependant, la démarche territoriale est peu maîtrisée par les acteurs composant le bassin de production étudié. Au regard aux solutions qu'offre l'approche territoriale pour la structuration des territoires. Cependant, sur un plan opérationnel, comme nous l'avons vu dans notre terrain d'étude, la logique territoriale est peu maîtrisée par les différents acteurs.

En outre, la logique territoriale est fragilisée par la nature sectorielle des politiques publiques. Les leviers de gouvernance sont publics au dépend d'une gouvernance collective et consensuelle.

Les acteurs institutionnels restent dissociés et interviennent de façon rarement coordonnée. A notre sens, la réussite de la démarche territoriale exige l'instauration des espaces d'interaction, d'échange de communication démocratiques afin se coordonner et de s'approprier au mieux les problématiques. Cependant, la volonté politique reste une condition *sine qua non*.

Conclusion générale

D'ailleurs une question se pose avec acuité ; **tant d'acteurs pour quelle gouvernance ?** En effet, nous avons constaté que, malgré l'existence de plusieurs acteurs et une pléthore de subventions à l'ensemble des maillons de la filière, mais leur articulation institutionnelle au niveau territorial est confrontée à plusieurs obstacles comme le manque de concertation, la faiblesse en matière de proximité institutionnelle et organisationnelle et une quasi-absence de la démocratie participative.

Concernant les maillons de la filière lait , il y a eu **l'émergence de liens exploitations agricoles- territoire et industrie agroalimentaire- territoire** depuis la mise en œuvre du PNDAR. En effet, **ces deux acteurs sont insérés dans écosystème d'acteurs,** par voie de conséquence, **les interactions y se sont intensifiées par la mobilisation d'un ensemble de dispositifs institutionnels et territoriaux de coordination.** Cependant, ces dispositifs ne se déclinent pas en fonction des spécificités de la nature de l'activité et des territoires. De plus, les fonctions assignées à ces deux maillons se limitent à des considérations quantitatives telle que l'augmentation de la production nationale de lait au détriment des considérations qualitatives (Produit bio, produit de terroir, certification des produits, etc.)

L'enquête auprès des éleveurs a révélé aussi que la dynamique de création et le fonctionnement des exploitations d'élevage sont conditionnés par plusieurs facteurs. Dans certains villages sis dans le haut du bassin du Sébaou, une voie de spécialisation dans l'élevage bovin laitier se dessine qui s'explique par l'ancrage territoriale de cette activité dans cette région. Elle est surtout exercée dans le cadre des exploitations individuelles que familiale. Leur maintien et durabilité s'explique notamment par la pluriactivité de leur propriétaire.

Cependant, l'activité d'élevage bovin laitier est confrontée à plusieurs goulots d'étranglement, . A commencer par la problématique foncière où la petitesse des surfaces agricoles utiles dédiées aux cultures fourragères conjuguée à leur parcellisation accentuent la dépendance des exploitations laitières vis-à-vis du marché des fourrages et des aliments de bétails, et par ricochet, les coûts de la conduite alimentaires restent élevés structurellement. Sachant que le prix de vente d'un litre de lait cru ne peut dépasser pas un certain seuil de par son caractère réglementé. Par conséquent, le revenu laitier des éleveurs est volatile. Ensuite, il y a lieu de souligner, entre autre, que le processus de modernisation de la conduite d'élevage est inachevé, cela s'explique à la fois par sa nature onéreuse et par sa faible appropriation dans la majorité des exploitations. Cela empêche l'émergence d'une filière bovine intensive. Nous

Conclusion générale

achevons ce point par évoquer le faible apport des mouvements associatif, coopératif et mutualiste à la structuration de la filière lait en Algérie.

L'aval de la filière semble être plus structuré et territorialisé. La géographie des entreprises de transformation laitière montre une forte localisation d'une dynamique entrepreneuriale dans le côté ouest de la vallée du Sébaou. Les liens territoire-entreprise se caractérisent par une voie de spécialisation dans la production des fromages à pâte molle initiée par la laiterie Tassili qui est renforcée par la suite avec l'ouverture économique du pays par des entreprises prenant plusieurs formes comme stratégie de pérennisation : l'entrepreneuriat familial, l'entrepreneuriat en réseau, petites fabriques, approche glocal de filière... L'acte entrepreneurial est encouragé notamment par : le comportement du consommateur, la politique laitière en Algérie, le milieu familial et les opportunités d'investissements.

En ce qui concerne les relations des laiteries avec leur écosystème territorial, l'enquête a révélé que les laiteries dans leur majorité ne négocient la contractualisation avec les éleveurs et près de la moitié qui appliquent des prix variables afin de fidéliser leur partenaires. En outre, des crédits professionnels ont été octroyés à éleveurs afin de moderniser leurs exploitations. En plus des éleveurs, nous avons constaté que les événements agroalimentaires (fêtes, salon...) et les espaces de distributions occupent une place stratégique dans les choix des entrepreneurs. Par ailleurs, les liens interentreprises sont faiblement appropriés par les laiteries enquêtées, et les laiteries sont faiblement intégrées dans le processus de construction de politique publique agroalimentaire, cela est considéré à notre sens comme étant un frein à la structuration du bassin de production étudié dans cette thèse.

Implications, limites et perspective de la recherche

Les résultats auxquels nous sommes aboutis nous permettent de dresser quelques recommandations et d'esquisser quelques pistes de recherche :

Implication de la recherche

- Revoir l'ossature de la gouvernance rurale et agricole en Algérie pour une meilleure prise en compte des spécificités locales ;
- Recours à des instruments de régulation prenant en compte l'évolution des marchés d'intrants, à bétail, de matériel agricole ;
- Intégrer les acteurs agroalimentaire dans le processus de gouvernance rurale et agricole ;
- Favoriser la culture assurantielle et mutualiste ;

Conclusion générale

- Favoriser la culture coopérative et associative ;
- Élargir la nomenclature de produits laitiers pour intégrer les innovations locales.

Limites de la recherche

- Portée des résultats : ils sont essentiellement valables pour le cas du bassin du Sébaou , il faudrait élargir à tous les bassins laitiers du pays ;
- Absence d'une base de données consacrée au bassin laitier étudié ;
- Méthodologie : les instruments d'enquête sont essentiellement de nature qualitative et descriptive.

Perspectives de la recherche

- Développer un nouveau modèle d'exploitation agricole basé sur les ressources locales ;
 - Proposer une démarche de création de ferme pilote intégrant la production laitière et fromagère ;
- Élargir la notion de coordination entre acteurs sur la base de stratégies de valorisation des ressources locales.

Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- Audet, F. (2018). *Comprendre les organisations humanitaires: développer les capacités ou faire survivre les organisations?.* PUQ.
- K. Akerma 2012 « La vache laitière », ENS.
- Antheaume, B., & Giraut, F. (2005). *Le territoire est mort, vive les territoires!: une (re) fabrication au nom du développement.* IRD éditions.
- Barreau, J., & Mouline, A. (1995). Méso-système» et dynamique d'une activité: le cas des télécommunications françaises. *Technologies de l'Information et Société*, 7(3), 275-300.
- Beckouche, P., Grasland, C., Guérin-Pace, F., & Moisseron, J. Y. (Eds.). (2012). *Fonder les sciences du territoire.* Karthala éditions.
- Butault, J. P. (2004). *Les soutiens à l'agriculture: Théorie, histoire, mesure.* Editions Quae.
- Benko, G., Dunford, M., & Lipietz, A. (1996). Les districts industriels revisités. *Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'Harmattan, Paris*, 118-134.
- Bessière, J. (2012). Références bibliographiques. In *Innovation et patrimoine alimentaire en espace rural* (pp. 149-153). Editions Quæ.
- Courlet, C. (2001). *Territoires et régions, les grands oubliés du développement économique.* Editions L'Harmattan.
- Filion, P. (1997). Demazière, Christophe, éd.(1996) Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique. Paris, L'Harmattan (Coll.-«Géographes en liberté»), 382 p.(ISBN 2-7384-3819-9). *Cahiers de géographie du Québec*, 41(113), 249-250.
- Heilbrunn, B. (2007). En avant marque!. *Médium*, (3), 153-162.
- JY Gouttebel, « Stratégie de développement territorial », Ed Economica, Paris, 2001
- Kayser, B. (1990). *La renaissance rurale: sociologie des campagnes du monde occidental* (p. 312). Paris: Armand Colin.
- Lacroix, B. (2010). Le nouveau désordre collectif: marché, liberté, autorité. In *L'État démantelé* (pp. 297-308). La Découverte.
- Mallot, L.,.(2008) Comprendre l'organisation du travail au sein de l'exploitation agricole. Educagri Editions
- Malassis, L. (1979). *Economie agro-alimentaire: tome I: économie de la consommation et de la production agro-alimentaire.* Edition Cujas.
- Pecqueur, B. (2004). Territoire et gouvernance: quel outil pertinent pour le développement?. A. Ferguène, *Gouvernance locale et développement territorial, le cas des pays du sud, Paris, L'Harmattan*, 27-48.
- Ponsard, C. (1958). *Histoire des théories économiques spatiales*(Vol. 41). A. Colin.
- Sylvestre, J. P. (2002). *Agriculteurs, ruraux et citadins: les mutations des campagnes françaises.* Educagri Editions.
- Sarrazin, F. (2016). *La construction sociale des bassins de production agricole.* Editions Quae

Articles et actes de colloques

- A, Alouani (2013), « Investissement et développement : approche systémique » Colloque : « évaluation des effets des programmes d'investissements publics 2001-2014 et leur retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique ».
- Abdi, N. (1976). Réforme agraire et voie algérienne de développement. *Revue Tiers Monde*, 663-674.
- AKERKAR, A. étude de la mise en œuvre du plan national de développement agricole et rural (pndar): cas de la wilaya de Bejaia
- Baci, L. (1999). Les réformes agraires en Algérie. *Options méditerranéennes*, 36, 285-294.
- BAHAMED, A. N., & ZAIDA, W. Evaluation de la performance du secteur de l'élevage industriel bovin laitier dans les plaines de la Mitidja. *La Revue des Sciences Commerciales*, 11, 179-196.
- Bailly, A. (2009). La science régionale en perspective. *Géographie, économie, société*, 11(1), 1-7.
- Bouamra-Mechemache, Z., Duvaleix-Tréguer, S., & Ridier, A. (2015). Contrats et modes de coordination en agriculture. *Économie rurale*, (1), 7-28.
- BENDIAB, N., & DEKHILI, M. (2011). Typologie de la conduite des élevages bovins laitiers dans la région de Sétif.
- BELLIL, K., & BOUKRIF, M. (2015). Analyse comparative de la rentabilité économique des différents systèmes d'élevages laitiers à Bejaia. *Agriculture*, 6(2), 59-66.
- Boussard, J. M. (1965). Réflexions sur l'objet de l'économie rurale. *Économie rurale*, 63(1), 89-99.
- BOSCH, P.-M. et B. LOSCH (2002), « Les agricultures familiales africaines face à la mondialisation : le défi d'une autre transition », *OCL*, vol. 9, n° 6.
- Benko, G. (1995). Les théories du développement local. *Sciences humaines*, 8, 35-39.
- Berger, M., Gillette, C., & Robic, M. C. (1997). L'étude des espaces ruraux en France à travers trois quarts de siècle de recherche géographique. L'exemple des thèses de doctorat d'État. *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, (9).
- Berger, M., Fruit, J. P., Plet, F., & Robic, M. C. (1980). Rurbanisation et analyse des espaces ruraux péri-urbains. *L'Espace géographique*, 303-313.
- Beuret, J. E. (1997). L'agriculture dans l'espace rural. Quelles demandes pour quelles fonctions?. *Économie rurale*, 242(1), 45-52.
- Bonastre, J. B. (1971). Progrès technique et évolution agricole. *Économie rurale*, 89(1), 39-52.
- Belhimer, A. (2012). Le régime juridique de la propriété foncière en Algérie. *Les Programmes du Centre Jacques Berque*, 1, 1-16.
- Beaud, M. (2003). Effet de domination, capitalisme et économie mondiale chez François Perroux. *L'Économie politique*, (4), 64-77.
- Billand Pascal. « Rationalité et coopération : le rôle de la confiance en économie ». In: *Revue d'économie industrielle*, vol. 84, 2e trimestre 1998. pp. 67-84;

Bibliographie

- Bencharif, A., & Rastoin, J. L. (2007). Concepts et Méthodes de l'Analyse de Filières Agroalimentaires: Application par la Chaîne Globale de Valeur au cas des Blés en Algérie. *Unité Mixte De Recherche Moisa*.
- Bessaoud, O., Antonelli, A., & Pugliese, P. (2009). Chapitre 8-Améliorer la gouvernance rurale. In *MediTERRA 2009* (pp. 277-308). Presses de Sciences Po (PFNSP).
- CHALINE, C. (1990, July). La «contre urbanisation»: illusion ou réalité. In *Annales de Géographie* (Vol. 99, No. 554, pp. 485-487). Armand Colin.
- Claval, P. (1974). La géographie et la perception de l'espace. *L'Espace géographique*, 179-187.
- Chaulet, C. (1972). la Mitidja autogérée.
- Coase, R. H. (1937). The nature of the firm. *economica*, 4(16), 386-405.
- CHAUDEY M., (2011). L'approche contractuelle de la firme. Synthèse : Les théories de la firme. Dossier en ligne Université de Saint-Etienne et GATE-CNRS, pour SESENS. http://ses.ens-lyon.fr/les-theories-de-la-firme-137664.kjsp?RH=SES_00
- Coujard, J. L. (1984). L'économie rurale: quelle (s) spécificité (s)?. *Économie rurale*, 160(1), 3-8.
- Courlet, C. (1989). Continuité et reproductibilité des systèmes productifs territoriaux italiens. *Revue internationale PME: Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 2(2-3), 287-301.
- Courlet, C. (1989). Continuité et reproductibilité des systèmes productifs territoriaux italiens. *Revue internationale PME: Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 2(2-3), 287-301.
- Caron, P., & Cheylan, J. P. (2005). Donner sens à l'information géographique pour accompagner les projets de territoire: cartes et représentations spatiales comme supports d'itinéraires croisés. *Géocarrefour*, 80(2), 111-122.
- Chiasson, G., Andrew, C., & Leclerc, É. (2008). Territorialiser la gouvernance du développement: Réflexions à partir de deux territoires forestiers. *Canadian Journal of Regional Science*, 31(3).
- Camilleri, C., Kastarsztejn, J., Lipiansky, E. M., Malewska- Peyre, H., Taboada-Leonetti, I., & Vasquez, A. (1990). Stratégies identitaires. *Psychologie d'aujourd'hui*.
- Carrier, M., & Côté, S. (Eds.). (2000). *Gouvernance et territoires ruraux: éléments d'un débat sur la responsabilité du développement* (Vol. 5). PUQ.
- Courlet, C. (2002). Les systèmes productifs localisés. *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, 27-40.
- Courlet, C., Pecqueur, B., & Soulage, B. (1993). Industrie et dynamiques de territoires. *Revue d'économie industrielle*, 64(1), 7-21.
- Courlet, C. (1989). Les industrialisations endogènes. *Revue Tiers Monde*, 413-421.
- Croissier, L. C., & Feito, A. (1975). Les firmes multinationales et le processus d'internationalisation.
- Cornelis, D., Le Bel, S., Mikolasek, O., Caron, A., Aubert, S., Karpe, P., & Müller, J. P. (2017). Vers une gestion territorialisée de la chasse villageoise et des systèmes alimentaires carnés en Afrique centrale.

Bibliographie

- Cot, A. L., & Lallement, J. (1859). 1959: de Walras à Debreu, un siècle d'équilibre général. *Revue économique*, 57(3), 377-388.
- Crevoisier, O. (2001). L'approche par les milieux innovateurs: état des lieux et perspectives. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (1), 153-165.
- Chevalier, J. (1974). Espace de vie ou espace vécu? L'ambiguïté et les fondements de la notion d'espace vécu. *L'espace géographique*, 3(1), 68-68.
- Corniaux, C., Duteurtre, G., & Broutin, C. (2014). Filières laitières et développement de l'élevage en Afrique de l'Ouest: l'essor des minilaiteries.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Économie et institutions*, (6-7), 51-74.
- Caillaud, K. (2013). *Vers une gouvernance territoriale de l'environnement?* (Doctoral dissertation, Université de Strasbourg).
- Chaltiel, F. (2003). Le principe de subsidiarité dix ans après le traité de Maastricht. *Revue du marché commun et de l'Union Européenne*, 365-374.
- Dumas, J. C. (2007). Districts industriels: du concept à l'histoire. *Revue économique*, 58(1), 131-152.
- Drago, G. (1994). Le principe de subsidiarité comme principe de droit constitutionnel. *Revue internationale de droit comparé*, 46(46), 583-592.
- Delpérée, F. (2002). *Le principe de subsidiarité*. Bruylant; Paris: LGDJ.
- Demazière, C. (2000). Le développement local dans les villes européennes. La difficile conciliation de l'économique et du spatial. In *Les annales de la recherche urbaine* (Vol. 86, No. 1, pp. 57-65). Centre de Recherche d'Urbanisme.
- Dabiré, A. B. (2003). Note analytique sur le processus d'amélioration de la gouvernance et de l'application des lois dans le secteur forestier en Afrique.
- DEFOURNY, F. (2003). La Convergence Régionale dans l'Union Européenne. Le rôle des Fonds Structurels.
- Daniel, K. (2005). Éléments sur la géographie de l'agriculture aux États-Unis et dans l'Union Européenne: les productions agricoles se concentrent-elles?. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (4), 533-556.
- Dussault, P. (1984). Les origines et l'évolution du concept d'acteur. *Études internationales*, 15(4), 805-813.
- De Bandt, J. (1989). Approche méso-économique de la dynamique industrielle. *Revue d'économie industrielle*, 49(1), 1-18.
- Diry, J. P. (1997). Filières agro-alimentaires et bassins de production dans les pays développés (Agri-business channels and production areas in the developed countries). *Bulletin de l'Association de géographes français*, 74(4), 434-443.
- Dampérat, Maud. « Vers un renforcement de la proximité des relations client. » *Revue française de gestion* 3 2006: P115-125.
- Daudé, M. R. (1966). Les laiteries et l'industrie laitière toulousaines. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 37(4), 345-365.
- DERVILLE, M., CAHUZAC, E., RABOISSON, D., MAIGNE, E., & ALLAIRE, G. (2011). Déterminants individuels et territoriaux de la restructuration laitière. *Rencontres autour des recherches sur les ruminants*, 373-376.

Bibliographie

- Daoudi, A., Colin, J. P., Terranti, S., & Assassi, S. (2017). L'agriculture contractuelle en Algérie: radiographie de dispositifs public-privé.
- Duez, P. (2011). La place de l'économie des territoires dans la construction d'une théorie générale intégrant l'espace. *Revue d'économie régionale & urbaine*, (4), 735-764.
- Darej, C., Moujahed, N., & Kayouli, C. (2011). Effets des systèmes d'alimentation sur le coût de production du lait dans les fermes laitières du secteur organisé dans le nord de la Tunisie Effects of feeding systems on the cost of milk production in dairy farms from the organized sector in the north of Tunisia.
- D, BELKACEM. (1999). *Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne* (Doctoral dissertation, Thèse de doctorat (NR) en sciences économiques, soutenue le 6 novembre 2008 à l'université Lumière-Lyon 2. BENABDELLAH Y).
- Théveniaut-Muller, M. (1999). *Le développement local: une réponse locale à la mondialisation*. Desclée de Brouwer.
- Debarbieux, B. (2009). Territoire, territorialité, territorialisation: aujourd'hui encore, et bien moins que demain.. *Territoire-Territorialité-Territorialisation: controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Espace et territoires, 19-35.
- Delaby, L., & Fiorelli, J. L. (2014). Elevages laitiers à bas intrants: entre traditions et innovations. *INRA Prod. Anim.*, 27(2)), 123-134.
- Fabre, P. (1994). Note de méthodologie générale sur l'analyse de filière: utilisation de l'analyse de filière pour l'analyse économique des politiques.
- Fontan, C. (2006). L'outil filière agricole pour le développement rural. *Bordeaux, CED, Université Montesquieu-Bordeaux*, 4, 23.
- Fourny, M. C. (1995). Identités territoriales et stratégies d'aménagement Les réseaux de villes en Rhône-Alpes. *L'Espace géographique*, 329-340.
- Frémont, A. (1974). Recherches sur l'espace vécu. *L'espace géographique*, 231-238.
- Fontan, C. (2006). L'outil filière agricole pour le développement rural. *Centre d'économie du développement-Université Montesquieu-Bordeaux IV. Document de travail*, 124, 23.
- Ferrah A., 2006. Aides publiques et développement de l'élevage en Algérie. Contribution à une analyse d'impact (2000- 2005). Alger: Cabinet GREDAAL.COM.
- Gasselin, P., Vaillant, M., & Bathfield, B. (2014). Le système d'activité. Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille. *L'agriculture en famille: travailler, réinventer, transmettre. Les Ullis (France): EDP Sciences*, 101-22.
- Guyomard, H., Butault, J. P., & Le Mouël, C. (2004). Soutien interne, fonctions non-marchandes et multifonctionnalité de l'agriculture. *Les cahiers de la multifonctionnalité*, 4, 9-24.
- Galtier, F. (2009). Comment gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement?.
- Guyomard, H., Le Mouël, C., & Gohin, A. (2004). Impacts of alternative agricultural income support schemes on multiple policy goals. *European review of agricultural economics*, 31(2), 125-148.

Bibliographie

- Gagné, C. A. R. L. (2002). Économie géographique et localisation industrielle rurale versus urbaine. *INRA Dijon*.
- Groupe, S. I. F. I., Andreff, W., Deleplace, G., Dubœuf, F., Gillard, L., Gonzales-Vigil, F., ... & Sardais, L. (1974). Internationalisation du capital et processus productif: une approche critique. *Cahiers d'économie politique*, 1(1), 9-121.
- Ghozlane, F., Belkheir, B., & Yakhlef, H. (2010). Impact du Fonds National de Régulation et de Développement Agricole sur la durabilité du bovin laitier dans la wilaya de Tizi-Ouzou (Algérie). *New Medit*, 3, 22-27.
- G. Myrdal, Théorie économique et pays sous-développés. In: Tiers-Monde, tome 1, n°4, 1960. pp. 552-553; https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1960_num_1_4_1245
- Gallais, J. (1979). La situation de l'élevage bovin et le problème des éleveurs en Afrique occidentale et centrale. *Cahiers d'outre-mer*, 32(126), 113-138.
- Gonin, A. (2014). Territoires de la sédentarité versus territoires de la mobilité: géopolitique de l'élevage en Afrique de l'Ouest. In *Communication au Colloque International SFER AGP*.
- Giordano, Jean-Louis. *L'approche qualité perçue*. Ed. d'Organisation, 2006.
- Gurviez, Patricia, and Michaël Korchia. , « Proposition d'une échelle de mesure multidimensionnelle de la confiance dans la marque. » Recherche et Applications en Marketing (French Edition) 17.3 , 2002, P 41-61.
- Gumuchian, H., Grasset, E., Lajarge, R., & Roux, E. (2003). *Les acteurs, ces oubliés du territoire* (p. 186). Anthropos.
- Herrera, R. (2000). *Les Théories du système mondial capitaliste*. Université de Paris I.
- Hellier, E. (2011). *Collectivités urbaines et gouvernance de l'eau*(Doctoral dissertation, Université Rennes 2).
-
- Hugon, P. (2003). Le concept d'acteurs du développement chez les pionniers du développement: Albert Otto Hirschman et François Perroux. *Mondes en développement*, (4), 9-31.
- Wu, J., Abbas-Turki, A., & El Moudni, A. (2012). Cooperative driving: an ant colony system for autonomous intersection management. *Applied Intelligence*, 37(2), 207-222.
- Jeffery, C. (1997). L'émergence d'une gouvernance multi-niveaux dans l'Union européenne: une approche des politiques nationales. *Politiques et management public*, 15(3), 211-231.
- Kayser, B. (1994). Agriculture et ruralité. *Études rurales*, 175-183.
- Khamassi-El Efrif, F., & Hassainya, J. (2001). La filière lait en Tunisie: une dynamique de croissance. *Les filières et marchés du lait et dérivés en Méditerranée: état des lieux, problématique et méthodologie pour la recherche*. Montpellier: CIHEAM, 64-73.
- Knight F. (1947), "Human Nature and World Democracy", in Freedom and Reform, Harper and Bros, New York

Bibliographie

- Kornai J. (1984) [1990], "Bureaucratic and Market Coordination", *Osteuropa Wirtschaft*, vol. 29, no. 4, pp. 316-319; repris in Kornai J., *Vision and Reality, Market and State, Contradictions and Dilemmas Revisited*, Routledge, New York, pp. 1-20.
- Lepage, F., Couderc, J. P., Perrier, J. P., & Parent, D. (2011). Transfert: les déterminants de la performance des exploitations agricoles familiales. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (324), 3-17.
- Maillat, D. (1992). *Milieux et dynamique territoriale de l'innovation*.
- Manouvrier, E. (2008). Une filière en recomposition et ses incidences territoriales: L'endive dans la France du Nord. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (2), 211-224.
- Mollard, A. (2003). Multifonctionnalité, externalités et territoires: évaluation, jeu du marché et gouvernance locale. *Cah. Multifonctionn*, 2, 101-108.
- Massardier, G. (1997). P. Le Gales, M. Thatcher, dir. Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy networks. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 10(37), 177-183.
- MAZIZ, S. (2016). Orientation marketing des entreprises algériennes: entre approche relationnelle et transactionnelle Cas des entreprises de l'industrie laitière de Bejaia. *مجلة أداء المؤسسات الجزائرية*, 5(9), 11-24.
- Mesli (M. E.), *L'Agronome et la Terre*, Alger, Éditions Alpha, 2007.
- Martin, G. (2010). La nouvelle économie institutionnelle. *Idées économiques et sociales*, (1), 35-40.
- Mathieu, N. (1998). La notion de rural et les rapports ville-campagne en France Les années quatre-vingt-dix. *Économie rurale*, 247(1), 11-20.
- Matteaccioli, A., & Tabariés, M. (2006). *Historique du GREMI-Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation* (No. halshs-00248418). HAL.Mendras, H. (1984). La fin des paysans-suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après. *Actes sud*.
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*, 35(2), 115-132.
- von Böventer, E. (1966). *Théorie de l'équilibre en économie spatiale* (Vol. 7). Gauthier-Villars.
- Morris, N., Schlesinger, P. R., & Mandelsaft, G. (2000). Des théories de la dépendance aux théories de la résistance. *Hermès, La Revue*, (3), 17-33.
- Muller, P. (1990). Les politiques publiques entre secteurs et territoires. *Politiques et management public*, 8(3), 19-33.
- Moran Pierre. Boventer (Edwin Von) - Théorie de l'équilibre en économie spatiale.. In: *Revue économique*, volume 19, n°3, 1968. pp. 503-504; https://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1968_num_19_3_407823_t1_0503_0000_000
- Merle, Aurelie, and Mathilde Piotrowski. « consommer des produits alimentaires locaux comment et pourquoi? ». *Décisions marketing* 67 (2012): 37.

Bibliographie

- Makhlof, M., Montaigne, E., & Tessa, A. (2015). La politique laitière algérienne: entre sécurité alimentaire et soutien différentiel de la consommation. *New Medit*, 14(1), 12-23.
- Milhau, J. (1954). *Traité d'économie rurale*. Presses universitaires de France.
- Bonastre, J. B. (1971). Progrès technique et évolution agricole. *Économie rurale*, 89(1), 39-52.
- Mathieu, N. (1990). La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts. *Économie rurale*, 197(1), 35-41.
- Mendras, H. (1967). *La fin des paysans: innovations et changements dans l'agriculture française*. Sedeis.
- Monfort, J. A. (1983). A la recherche des filières de production. *Economie et statistique*, 151(1), 3-12.
- Mundler, P., Guermonprez, B., & Pluvillage, J. (2007). Les logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles. *Pour*, (2), 55-62.
- Madani, T., & Mouffok, C. (2008). Production laitière et performances de reproduction des vaches Montbéliardes en région semi-aride algérienne= Milk production and reproductive performance of Montbeliarde cows in a semiarid area of Algeria= Producción lechera y rendimiento reproductivo de las vacas Montbeliarden en la región semi árida argelina. *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, 61(2).
- MERDJANE L ET IKHLEF H., 2016. Le déficit énergétique fourrager : Diagnostic régionalisé de la situation des ressources alimentaires destinées aux herbivores domestiques en Algérie. Ed Universitaires européennes, 137 p
- Nevers, J. Y. (2008). La décentralisation contre " La société bloquée".
- N. Anderson (2002) « le comportement, le confort et la santé de la vache laitière », 26^{ème} symposium sur les vaches laitières, Université de Sherbrooke.
- Nouri et Ghidouche, « *Services et distribution dans les pays émergents* », Colloque international organisé conjointement par le LAREEM et le CEPN-CNRS, Juin 2014
- Olivier, V., & Wallet, F. (2005). Filières agro-alimentaires et développement territorial: une lecture des dynamiques de proximités institutionnelles. *Économie et institutions*, (6-7), 75-109.
- OUSSEDIK, C. (1987). L'industrie laitière en Algérie.
- Peeters, D., & Perreur, J. (1996). L'approche weberienne de la localisation industrielle et ses extensions: un bilan. *L'Espace géographique*, 273-287.
- Peltier, C. (2005). *Géographie: territoires, réseaux et développement durable*. Educagri éditions.
- Prével, M. (2008). Le productivisme agricole. Socioanthropologie de l'industrialisation des campagnes françaises. *Etudes rurales*, (181), 115-132.
- Proulx, M. U. (1994). Milieux innovateurs: concept et application. *Revue internationale PME: Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 7(1), 63-84.
- Peixoto, A. C. (1977). La théorie de la dépendance: bilan critique. *Revue française de science politique*, 601-629.

Bibliographie

- Ponsard, C. (1977). Hiérarchie des places centrales et graphes Φ -flous. *Environment and Planning A*, 9(11), 1233-1252.
- Perrin, E. (1972). Crozier Michel, La société bloquée. *Revue française de sociologie*, 13(2), 282-283.
- Prowse, M. (2013). *L'agriculture contractuelle dans les pays en développement: une revue de littérature*. AFD, Agence française de développement.
- Raffestin, C. (1986). Ecogenèse territoriale et territorialité.
- Amellal, R. (1995). La filière lait en Algérie: entre l'objectif de la sécurité. *Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000*, 10(14), 229.
- Ragni, L. (1997). Systèmes localisés de production: une analyse évolutionniste. *Revue d'économie industrielle*, 81(1), 23-40.
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005). Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (195), 7-15.
- Rizopoulos, Yorgos, and LyazidKichou. "L'innovation institutionnelle en tant que processus d'interactions organisationnelles." *Revue d'économie industrielle* 97.1 2001, P 139-152.
- Rey-Valette, H., Chia, E., Soulard, C., Mathe, S., Michel, L., Nougaredes, B., ... & Guiheneuf, P. Y. (2010, June). Innovations et gouvernance territoriale: une analyse par les dispositifs. In *ISDA 2010*(pp. 10-p). Cirad-Inra-SupAgro.
- Rousset S., Qualité et coordination économique sur les marchés agroalimentaires. Analyse institutionnelle comparée de l'industrie du vin en Bourgogne, Californie et Nouvelle-Zélande, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Bourgogne, Dijon, 2004.
- Royer, A., & Vézina, F. (2012). Intégration verticale et contractualisation en agriculture. *État de la situation au Québec, Univ. de Laval*.
- Schmitt, B., & Goffette-Nagot, F. (2000). Définir l'espace rural? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique. *Economie rurale*, 257(1), 42-55.
- Serrate, B. (1991). Industrialisation, développement et territoire: l'exemple d'Annecy. L'analyse du développement économique local: une relecture des hiérarchies spatiales. *Revue de géographie alpine*, 79(2), 69-84.
- Simon, Éric. « La confiance dans tous ses états » *Revue française de gestion* 6 (2007): 83-94 ;
- Stoker, G. (1998). *Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance*.
- Souki. « Les stratégies industrielles et la construction de la filière lait en Algérie : portée et limites », *revue du campus*, N°15, 2009, P 3-15 ;
- Soriano, J. I. (1967). Le développement dans l'espace régional. *Tiers-Monde*, 8(32), 893-910.
- Torre, André. « L'agriculture de proximité face aux enjeux fonciers. Quelques réflexions à partir du cas francilien. » *Espaces et sociétés* 3 , 2014, P 31-48 ;
- Torre, André. « Théorie du développement territorial. » *Géographie, économie, société* 17.3 2015: P 273-288 ;

Bibliographie

- Taguelmint, M. Z., & Boukrif, M. (2015). Les Facteurs Déterminants pour l'Émergence d'une Pratique de Veille Stratégique: Cas des Entreprises Laitières de la Wilaya de Bejaia. *Algerian Business Performance Review*, 379(3376), 1-13.
- Wintrober.,bretona. « Organizational Structure and Productivity », *American Economic Review*, vol. 76, n° 3, (1986);
- Toupane, T. R. (2009). La gouvernance: evolution, approches theoriques et critiques du concept. *Lucrările Seminarului Geografic "Dimitrie Cantemir"*, 29(29).
- UNIDROIT, F. IFAD.(2015). *Le gal guide on contract farming. Rome.*
- Vavra, P. (2009). *L'agriculture contractuelle.* OECD Publishing.
- Vaudois, J. (2000). Les dynamiques spatiales des productions légumières: l'évolution récente des bassins endiviers de Nord-Picardie. *Méditerranée*, 95(3), 65-74.
- VON THÜNEN, J. (1826). L'État isolé. *HURIOT J.-M.(1994) Von Thünen: économie et espace (Paris: Economica) p, 5-20.*
- Wallerstein, I. (1990). Système mondial contre système-monde: le dérapage conceptuel de Frank. *Sociologie et sociétés*, 22(2), 219-222.
- ZENKHRI, S. (2017). *L'agriculture saharienne: Du système oasien traditionnel à l'établissement d'une conception d'économie de marché et de développement durable* (Doctoral dissertation).

Périodiques

- FAIZA, MOHAMMED BELKACEM. *Analyse et orientation stratégique des entreprises publiques vers l'économie de marché: Cas filière lait en Algérie.* 2011. Thèse de doctorat. Université Mohamed Ben Ahmed d'Oran 2.
- Axente, M. (2012). *Construction territoriale et projet touristique. Le cas de l'Estuaire de la Seine* (Doctoral dissertation, Université du Havre).
- Boivin, N. (2008). *Gouvernance territoriale et jeux de pouvoirs dans les espaces du vin en Aquitaine, Bordeaux-Bergerac-Jurançon* (Doctoral dissertation, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III).
- Bouba-Olga, O. (1999). *Changement technique et espaces*(Doctoral dissertation, Université de Poitiers).
- Chenane , (2016). « Réflexion sur les alliances stratégiques et les reconfigurations territoriales dans l'optique du développement durable local en Algérie », Thèse de Doctorat, UMMTO.
- Cherfaoui, A. (2003). *Essai de diagnostic stratégique d'une entreprise publique en phase de transition: le cas de la LFB, Algérie.* Institut agronomique méditerranéen.
- Edouard, R. (2008). *Le développement inégal et la production des conditions de vie: le cas des Inuit de l'Arctique canadien*(Doctoral dissertation, Université Laval).
- Hellier, E. (2011). *Collectivités urbaines et gouvernance de l'eau*(Doctoral dissertation, Université Rennes 2).
- KHEFFACHE, H. (2006). *Etude de la rentabilité de l'investissement dans l'aviculture chair* (Doctoral dissertation, INA).
- Lacombe, P. (2007). Un nouvel espace pour l'économie rurale?. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (300), 17-21.

Bibliographie

- Landel, P. A. (2011). L'exportation du «développement territorial» vers le Maghreb: du transfert à la capitalisation des expériences. *L'Information géographique*, 75(4), 39-57.
- Lindblom C.E. [1977], *Politics and Markets. The World's Political Economic Systems*, Basic Books, New York.
- Le Moëgne, C. (2001). *La communication organisationnelle en débat*. Presses Univ. du Mirail.
- LANTNER, R., & THISSE, J. (1974). UNE RÉVISION DES CONDITIONS D'ÉQUILIBRE DE LA FIRME : L'INTÉGRATION DU FACTEUR SPATIAL. *Revue D'économie Politique*, 84(1), 108-113. Retrieved from <http://www.jstor.org/stable/24695497>
- Lhomme Jean. Hirschman (Albert O.) - Stratégie du développement économique, traduit de l'anglais par Françoise Pons.. In: *Revue économique*, volume 17, n°4, 1966. pp. 696-697; https://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1966_num_17_4_407724_t1_0696_0000_001
- Jean, L., & El KhadiriNacer, L. N., *Éléments d'analyse sur le développement territorial*. Rabat Harmattan, Paris et Économie critique, 2007 ;
- LICHTENSTEIN N. *Walmart, « the face of twenty-first-century capitalism »*, New York, The New Press, 2006;
- Lamara, H. (2009). Les deux piliers de la construction territoriale: coordination des acteurs et ressources territoriales. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*.
- Lapèze, J. (2007). *Apport de l'approche territoriale à l'économie du développement*. Editions L'Harmattan.
- LABONNE, M. (1985). Sur le concept de filière en économie agro-alimentaire. *Montpellier: Institut Nacional de la Recherche Agronomique*.
- Lebailly, P. (1990). Concept de filière, économie agro-alimentaire et développement. *Tropicultura*, 8(1), 9-14.
- Ponsard, C. (1977). *La région en analyse spatiale* (Doctoral dissertation, Institut de mathématiques économiques (IME)).
- Sergot, B. (2004). *Les déterminants des décisions de localisation-Les créations de nouveaux sites des entreprises françaises de l'industrie et des services* (Doctoral dissertation, Université Panthéon-Sorbonne-Paris I).
- Simo, K. D. (2014). *LES DETERMINANTS DE LA LOCALISATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DANS LA REGION DU CENTRE-CAMEROUN* (Doctoral dissertation, Université de Yaoundé II).
- Salah Mansour, S « Les produits de terroir levier du développement local dans les zones rurales et montagneuses : cas des fromageries artisanales de « Saint Amour » et de « Fromagerie Artisanale Fatma Ibersien » (FAFI) » Mémoire de Master, UMMTO, 2013.

Bibliographie

Texte de lois

- Ordonnance no 71-73 du 8 novembre 1971 portant Révolution agraire.
- Charte nationale de 1976
- Loi no 87-19 du 8 décembre 1987 déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et fixant les droits et obligations des producteurs.
- Loi n° 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière
- Loi n° 08-16 03-08-2008. Loi n° 08-16 du Aouel Chaâbane 1429 correspondant au 3 août 2008 portant orientation agricole
- Décret exécutif n° 05-413 du 25 octobre 2005 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-067
- Lettre d'orientation N°45/2016 : Importance du mouvement coopératif entrepreneurial dans la mise en œuvre des programmes stratégiques de développement agricole, rural et de la pêche.
- Lettre d'orientation N°66/2016 : Promotion des investissements intégrés dans les filières agricoles stratégiques.
- Lettre d'orientation N°88/2018 : La mise en place du dispositif d'appui Conseil et d'Innovations techniques au bénéfice des acteurs économiques du secteur
- Décret exécutif n° 10-214 du 16 septembre 2010 fixant le statut des chambres d'agriculture.

Sitographie :

- www.fromage-france.fr
- <http://wilaya-tiziouzou.dz/minfloc/agriculture>
- <http://siteresources.worldbank.org>
- <http://www.matthieu-tranvan.fr/marketing-traditionnel/publicite-exterieure.html>
- <http://agriculturemoderne.blogspot.com/2015/08/les-batiments-pour-les-vacheslaitieres.html>
- Revue Binatna 2017 (<https://dz.ambafrance.org/Editorial-de-l-Ambassadeur-dans-le-numero-12-de-Binatna>)
- <https://www.algerie-focus.com/>
- <https://www.essendou.dz>
- <https://tifralait-dz.com/>
- <https://www.danone.com/>
- www.soummam-dz.com

Bibliographie

- www.RIA.fr
- www.ons.dz
- www.paturages-algerie.com/
- <http://cnma.dz>
- <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/>
- https://www.cnac.dz/site_cnac_new/Web%20Pages/Fr/FR_Accueil.aspx
- www.laiterie-dbk.dz
- http://www.minagri.dz/pdf/Divers/Juillet/LE_RAR-FR.pdf
- www.minagri.dz

Liste des tableaux

Tableau N°1: Récapitulatif des forces de concentration et de dispersion des productions agricoles.....	39
Tableau N° 2 : Dimensions innovantes en élevage bovin.....	49
Tableau N°3 : Dimensions en amont et en aval de la transformation laitière.....	57
Tableau N°4: évolution de l'importation de lait (1968-1970).....	80
Tableau N°5 : La place du secteur agricole et de l'industrie dans la stratégie industrialisante (1963-1977) (en %)......	81
Tableau N°6 : Évolution des effectifs de vaches laitières entre 1969 et 1980 (têtes).....	83
Tableau N° 7 : La composition de l'industrie laitière durant la décennie 70-80.....	84
Tableau N°8 : Listes des filières agricoles subventionnées dans le cadre du PNDAR.....	94
Tableau N°9 : Évolution des principaux indicateurs du développement de la filière lait en Algérie	100
Tableau N°10: Évolution des principaux indicateurs du développement de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	106
Tableau N°11 : Nombre de projets s'inscrivant dans la filière lait financés dans la wilaya de Tizi-Ouzou par l'ANSEJ (1998-2015).....	113
Tableau N°12: Évolution des projets CNAC par sexe créés depuis le lancement du dispositif jusqu'au 30/04/2017.....	116
Tableau N°13 : Évolution de l'emploi généré par les projets CNAC dans le domaine de l'élevage bovin.....	117
Tableau N°14 : Taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel algérien (MUF : milliard unité fourragère).....	119
Tableau N°15 : Membres de la CAW de Tizi-Ouzou.....	139
Tableau N°16 : La participation de la CAW dans des événements territoriaux.....	144
Tableau N°17 : Évolution du nombre d'exploitations laitières assurées (2013-2016).....	153

Liste des figures, tableaux, images et cartes

Tableau N°18 : Prix et prime payés aux éleveurs contractants.....	160
Tableau N°19 : Catégories d'exploitations selon la quantité de lait produite.....	186
Tableau N°20: Liste des principales fromageries se spécialisant essentiellement dans le camembert.....	213
Tableau N°21 : Variété de fromages fabriqués par l'unité « Saint Amour ».....	214
Tableau N°22 : Lieu de localisation et années de création des entreprises enquêtées.....	217
Tableau N°23 : Mécanismes de financement des laiteries.....	218
Tableau N°24: Capacité de collecte de lait au sein des entreprises enquêtées.....	220
Tableau N°25 : Contribution à la création d'emploi des industries laitières.....	221
Tableau N°26 : Gammes de produits commercialisées par les entreprises enquêtées.....	223
Tableau N°27: Attitudes des entrepreneurs par rapport aux gammes de produits commercialisées.....	224
Tableau N°28 : Le nombre d'éleveurs dans les entreprises enquêtées.....	234
Tableau N°29: Taux d'intégration du lait cru au sein des laiteries enquêtées.....	235
Tableau N°30: Nombre de contrats rompus par les laiteries.....	239
Tableau N°31 : Contenu des échanges entre entrepreneurs agroalimentaires.....	243
Tableau N° 32: Participation des laiteries aux événements agroalimentaire.....	244
Tableau N°33 : Perceptions des entrepreneurs par rapport à la participation aux événements.....	245
Tableau N° 34 : attentes et revendications des industries laitières	247
Tableau N° 35 : Réglementation des prix du lait pasteurisé en Algérie.....	249
Tableau N ° 36 : Gestion des quantités de lait en sachet par l'entreprise « RAHMA »	250
Tableau N° 37 : Marque et provenance territoriale des Produits Frais Libre-Service (PFLS) commercialisés au sein de l'Hypermarché « RAHMA ».....	251
Tableau N°38: Attitude du propriétaire de l'entreprise « RAHMA » par rapport à certains items	253
Tableau N°39 : Attitude par rapport à certains items	255

Liste des figures

Figure N°1: Représentation d'un bassin de production.....	40
Figure N°2 : Environnement externe et interne d'un système d'activité agricoles.....	47
Figure N° 3 : Répartition des financements agricoles par nature des investissements (2010-2016).....	105
Figure N°4. Taux de collecte du lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2003-2017).....	107
Figure N°5 : La répartition de l'effectif bovin par communes de la WTO.....	108
Figure N° 6: Projets créés par secteur d'activité 2016.....	110
Figure N°7 : Évolution du nombre de projets ANSEJ financés dans le secteur agricole (2011-2016).....	111
Figure N° 8 : Nombre de projets ANSEJ créés dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	112
Figure N° 9 : Place du Bassin du Sébaou dans la stratégie ANSEJ.....	114
Figure N°10 : Évolution de la facture de la poudre du lait en Algérie (2000-2017) (unité : Milliard de USD)	118
Figure N°11 : Trajectoire de spécialisation territoriale dans la production laitière.....	134
Figure N°12 : Organisation de la mutualité agricole.....	146
Figure N°13 : dynamiques de proximité et sensibilisation assurantielle et mutualiste.....	150
Figure N°14: Age des éleveurs enquêtés	167
Figure N°15 : Niveau scolaire des éleveurs enquêtés.....	168
Figure N°16 : Nature des exploitations enquêtées.....	169
Figure N°17 : Répartition des exploitants en fonction de leur source de revenu.....	170
Figure N°18 : Surface des exploitations enquêtées.....	171
Figure N°19 : Taille du troupeau dans les exploitations enquêtées.....	172
Figure N°20 : Gestion des effectifs bovins de jeune âge.....	174
Figure N°21 : Superficie de bâtiments d'élevage bovin.....	185
Figure N°22 : Catégories d'exploitations en fonction du rendement laitier	186

Liste des figures, tableaux, images et cartes

Figure N°23 : Répartition par saison de la production laitière.....	188
Figure N°24 : Proximité des producteurs laitiers et choix du territoire de localisation.....	225
Figure N°25 : La qualification de la main d'œuvre et territoire de localisation de l'entreprise.....	226
Figure N°26: Production laitière importante dans la région comme déterminant à la création de l'entreprise.....	227
Figure N°27 : Le comportement du consommateur comme déterminant.....	228
Figure N°28: Dispositif d'aide à la création des entreprises et intention entrepreneuriale.....	229
Figure N°29 : La politique laitière en Algérie et intention entrepreneuriale.....	230
Figure N°30 : La performance du réseau de collecte et intention entrepreneuriale.....	232
Figure N°31: Environnement familial et intention entrepreneuriale.....	233
Figure N°32: Opportunité d'investissements et intention entrepreneuriale.....	236
Figure N°33 : Attitudes des entrepreneurs par rapport à la négociation des contrats.....	237
Figure N°34: Nature du prix payés aux éleveurs.....	238
Figure N°35 : Stratégies de fidélisation des éleveurs adoptées par les laiteries.....	234
Figure N°36 : Les opérations de contrôle de qualité du lait au sein des laiteries.....	236
Figure N°37: Perception des coûts de contrôle du lait au sein des laiteries.....	237
Figure N°38 : La spatialité urbaine/rurale de la fonction de distribution au sein des laiteries.....	238
Figure N°39 : Nature de l'action de l'acteur public selon les entrepreneurs.....	240
Figure N°40 : La spatialité urbaine/rurale de la fonction de distribution au sein des laiteries.....	241
Figure N°41 : La spatialité urbaine/rurale de la fonction de distribution au sein des laiteries.....	242

Liste des images

Image N°1 : Journée d'information sur l'investissement agricole.....	127
Image N°2 : Journée de sensibilisation au profit des éleveurs bovins de DBK.....	127
Image N°3 : regroupement de tous les intervenants dans la filière lait.....	128
Image N°4 : Réunion du comité de village d'Imaloussene à la veille de la fête du lait.....	130
Image N°5 : inauguration de la 5 ^{ème} édition de la fête du lait à Imaloussene.....	130
Image N°6 : Exposition des fromageries.....	131
Image N°7 : Déjeuner collectif « lwâada ».....	131
Image N°8 : Exposition du matériel agricole.....	132
Image N°9 : Remise des prix pour le meilleur petit lait.....	132
Image N°10 : Recettes et dépenses de la 4 ^{ème} édition de la fête du lait à Imaloussene.....	135
Image N°11 : L'exploitation décernée la plus hygiénique dans le territoire de Timizart.....	178
Image N°12 : Étable moderne en France.....	179
Image N°13 : la structuration architecturale d'une étable moderne- 60 vaches.....	180
Image N°14 : Les quatre positions normales de repos des bovins.....	181
Image N°15 : Situation d'étable peu spacieuse.....	183
Image N°16 : Production de lait cru au sein de l'unité « Saint Amour »	215
Image N°17 : cave à fromage au sein de l'unité « FAFI ».....	216

Liste des cartes

Carte N°1 : Étendu géographique de la vallée du Sébaou.....	18
Carte N°2 : Géographie de la production laitière bovine en Algérie.....	102
Carte N°3 : Répartition géographique des laiteries et points de collectes par wilayas en Algérie (2016).....	103

Liste des figures, tableaux, images et cartes

Carte N°4 : Localisation géographique des exploitations enquêtées.....	166
Carte N°5: Géographie des entreprises laitières et des centres de collectes dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	204

Annexes

Annexe 01 : Questionnaire adressé aux éleveurs de bovin laitier

1. Village :

2. La catégorie d'âge de l'éleveur : [18-25] [26-30] [31-40] [41-50] [51-60] plus de 60 ans

3. Votre niveau scolaire : Primaire, CEM, Lycée, universitaire

:

4. Votre exploitation est de nature : Individuelle, Familiale

5. Exercez-vous une autre activité en plus de l'élevage de bovin : Oui, Non

6. Si oui, veuillez préciser le domaine de l'activité :

7. L'âge de l'exploitation³⁷ laitière : de 0 jusqu'à 5 ans, de 5 ans jusqu'à 10 ans, plus de 10 ans

8. Êtes-vous nés dans une famille paysanne : Oui, Non

9. Veuillez nous indiquer la surface de votre propriété terrienne :

SAU : Terres en jachère :

10. Veuillez nous indiquer le mode d'appropriation des terrains :

11. Avez-vous eu recours au dispositif d'aide à la création des entreprises ANSEJ : Oui

Non

Propriété personnelle ou familiale

Location :

Hectares loués

Le cheptel :

12. Veuillez indiquer le nombre de vaches laitières :

13. Veuillez indiquer le nombre de génisses pleines:

³⁷ L'âge de l'exploitation laitière renvoie à la première fois où l'éleveur a commencé la livraison du lait

Annexes

14. Veuillez indiquer le nombre de vaches pleines³⁸ :
15. Veuillez indiquer le nombre de vêles :
16. Veuillez indiquer le nombre de petits veaux³⁹ :
17. Veuillez indiquer le nombre de grands veaux :
18. Combien de grands bovins que votre cheptel puisse contenir⁴⁰ :
19. Combien de petits bovins que votre cheptel puisse contenir :

20. Parlez-nous de vos motivations, objectifs et des difficultés rencontrées :
21. Parlez-nous de la conduite d'élevage :
22. Quelle stratégie adoptez-vous pour la gestion de votre effectif bovin ?

23. Les principaux acheteurs de vos veaux et vêles sont :

24. Parlez-nous du calendrier alimentaire suivi au sein de votre exploitation :

25. Veuillez nous indiquer les quantités de lait produites par vache :

En été : en printemps : en hiver : automne :

26. Veuillez nous indiquer les quantités de lait consacrées à :

- L'autoconsommation :
- l'Alimentation du cheptel
- la Transformation

27. Quels sont les principaux facteurs qui font augmenter les quantités de lait produites par vos vaches ?

28. Parlez-nous du marché à bétail :

29. Parlez-nous de l'implication familiale dans votre activité :

30. Si vous avez déjà eu recours au dispositif ANSEJ, veuillez nous expliquer :

- Vos motivations ;

³⁸ Une vache pleine : il s'agit des vaches qui sont à leur deuxième portée

³⁹ Le petit de la vache pendant sa première année

⁴⁰ Le nombre maximal

Annexes

Lait en sachet					
Lait de vache					
Lait en poudre					
L'ben					
Raïb					
Fromage en portion					
Fromage fondu					
Fromage râpé					
Fromage dur					
Gruyère					
Camembert					
Yaourt					
Crème dessert					

12. Pour chaque produit laitier commercialisé, donnez sa part en % sur les différents marchés ?

Nature du produit	Part de marché sur le marché local (le centre)	Marché national
Lait en sachet		
Lait de vache		
Lait en poudre		
L'ben		
Raïb		
Fromage en portion		
Fromage fondu		
Fromage râpé		
Fromage dur		
Gruyère		
Camembert		
Yaourt		
Crème dessert		

13. Qu'est-ce qu'explique votre spécialisation dans les produits cités dans le tableau :

Annexes

14. Suivez-vous le système de quotas en matière de poudre de lait importée ? Oui Non

15. Votre quota en lait s'élève à combien ?

16. L'évolution du volume du quota de la poudre du lait (ces trois dernières années) :

- En augmentation
- En diminution
- En stagnation

17. Veuillez nous indiquer le taux de cette évolution :

18. Existe-t-il un lien de causalité entre la quantité de poudre achetée et votre quantité de lait en sachet produite ? Oui Non

19. Selon les objectifs de localisation veuillez indiquer l'importance des facteurs suivants :

Le facteur/ le degré d'importance	Très important	Important	Peu important	Insignifiant
Proximité des producteurs laitiers				
Production laitière importante dans la région				
Qualité du lait de la région				
Comportement du consommateur				
La main d'œuvre qualifiée				
Coût de production				
Coût de la main d'œuvre				
Dispositif d'aide à la création des entreprises				
La politique laitière en Algérie				
Un réseau de collecte performant				
Un réseau de distribution performant				

Annexes

L'environnement familial				
Opportunités d'investissements				

20. Veuillez remplir le tableau suivant

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Partie prenante					
Ouvriers					
Collecteurs de l'entreprise					
Collecteurs privés associés à l'entreprise					
Distributeurs de l'entreprise					
Distributeurs associés à l'entreprise					
Centre de collecte					

21. Veuillez nous dire le taux d'intégration du lait cru dans la production totale de la laiterie :

22. L'évolution du volume du quota de la poudre du lait :

- En augmentation
- En diminution
- En stagnation

23. Quels sont les facteurs qui empêchent l'augmentation du taux d'intégration du lait cru ?

- Prix élevés du lait cru
- Forte concurrence sur le lait cru
- Faible disponibilité du lait cru
- Coût élevé de la collecte

24. L'opération de contrôle porte sur :

- Acidité (Ph)
- Densité

Annexes

- Taux de matière grasse
- Taux de protéine
- Traces antibiotiques
- Traces antiseptiques

25. La positivité de ces tests :

- Une réalité quotidienne
- Un fait fréquent
- Un fait rare

26. Quel test qui est le plus souvent positif :

- Densité
- Taux de matière grasse
- Taux de protéine
- Traces antibiotiques
- Traces antiseptiques

27. Les coûts de contrôle sont :

- Très Elevés
- Elevés
- Peu élevés
- Insignifiants

28. Comment se caractérise-t-il le prix du lait payé aux éleveurs ?

- Fixe
- Variable

29. S'il est variable veuillez nous dire de quoi cela dépend ?

30. Qu'est-ce qui coûte moins cher pour vous :

- La reconstitution de la poudre du lait non subventionnée
- L'intégration du lait cru

31. Veuillez nous indiquer à combien s'élève le taux d'écart entre ces deux produits :

%

32. Accordez-vous des primes de qualités aux éleveurs : Oui Non

33. Si oui, lesquelles :

- Matière protéique elle s'élève à
- Matière grasse elle s'élève à
- Qualité bactériologique elle s'élève à

34. Veuillez remplir le tableau suivant :

Annexes

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Le nombre de contrat signés					

35. Existe-t-il un processus de négociation des contrats avec les éleveurs ? Oui Non
36. Si oui, veuillez nous dire quels sont les principaux aspects qui sont négociés ?

37. En fonction de quoi que les prix du lait sont fixés ?

38. La durée des contrats s'élève à combien :

39. Veuillez remplir le tableau suivant :

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de contrats rompus					

40. A votre avis qu'est-ce qu'explique la rupture de ces contrats :

41. Appliquez vous des sanctions à l'égard de ceux qui rompent le contrat ? Oui Non

42. Quels sont les services rendus aux producteurs du lait :

- Fourniture de module de vache
- Différents intrants d'élevage
- Aliments de bétail
- Crédits
- Cuves de réfrigération
- Bidon en intox

43. Ces services ont-t-ils encouragé les éleveurs à contractualiser avec votre entreprise ?

Oui Non

44. La demande en produits laitiers dans la wilaya de Tizi-Ouzou présente-t-elle des caractéristiques particulières ? Oui Non

45. Si oui, veuillez nous dire lesquelles :

46. Comment vous faites pour satisfaire la demande au niveau de cette wilaya ?

Annexes

47. Veuillez nous dire la répartition spatiale de votre offre en produits laitiers : Rural :
% Urbain : %

48. Rencontrez-vous des difficultés pour satisfaire la demande au niveau rural ? Oui
Non

49. Si oui veuillez nous dire pour quelle raison :

- Des coûts élevés de la distribution
- Une demande faible au niveau rural
- Une demande forte au niveau urbain

50. La distribution du lait en sachet concerne toutes les communes de la wilaya ? Oui Non

51. Si non veuillez nous citer les communes que vous rayonnez :

52. La distribution du lait fonctionne-t-elle avec un système des quotas ? Oui Non

53. Si oui, dites-nous à combien s'élève un quota en moyenne :

En ville :	au village :
------------	--------------

54. Ces quotas sont déterminés par :

- Le magasinier
- L'entreprise

55. La distribution laitière :

En ville :	au village :
------------	--------------

56. La distribution des produits laitiers concerne-t-elle toutes les communes de la wilaya ?
Oui Non

57. Si non veuillez nous citer les communes que vous rayonnez :

58. La distribution des produits laitiers :

En ville :	au village :
------------	--------------

59. Participez-vous à des salons d'agroalimentaire ? Oui Non

60. Si oui, veuillez citer le(s) nom(s) de ce (s) salon (s) :

61. Quel sont les avantages tirés de votre participation à ce type d'évènements :

62. Qui organise ces évènements ?

Annexes

63. Veuillez nous dire le nombre d'évènements auxquels vous avez pris part ces trois dernières années :

64. La participation à ces évènements est-elle payante ? Oui Non

65. Ces évènements sont-ils déterminants dans votre activité ? Oui Non

66. Si oui, veuillez nous dire comment :

67. Quels sont les dispositifs de communication avec les consommateurs :

- Canal associatif
- Canal publicitaire
- Evénements culturel
- Journées ouvertes
- Autres

68. veuillez nous indiquer la fréquence de ce contact :

- Permanent
- Fréquente
- Occasionnelle
- Rare

69. Sur quoi porte essentiellement la communication avec le consommateur :

70. Quels sont les dispositifs de communication avec les autres laiteries et fromageries :

- Canal associatif
- Canal coopératif
- Canal amical
- Evénements culturel
- Journées ouvertes
- Autres

71. veuillez nous indiquer la fréquence de ce contact :

- Permanent
- Fréquente
- Occasionnelle
- Rare

72. Sur quoi porte essentiellement la communication avec ces acteurs agroalimentaires :

73. Etes-vous membre d'une organisation syndicale agroalimentaire ? Oui Non

74. Si oui, veuillez nous dire sa nature :

75. Quelles sont les principales décisions qui ont été prises en lien avec l'activité agroalimentaire durant ces trois dernières années ?

76. Ces décisions sont-elles déterminantes pour votre activité ? Oui Non

77. Si non, comment sont-t-elles prises les principales décisions dans le secteur agroalimentaire ?

78. Comment jugez-vous la place de l'Etat dans l'organisation du secteur agroalimentaire ?

- Une place centrale

Annexes

- Une place complémentaire
 - Une place secondaire
79. Comment jugez-vous l'action de l'Etat dans le secteur agro-alimentaire en Algérie ?
- Rigide
 - Flexible et inclusive
80. Si elle est rigide, cela nuit-t-il à votre liberté entrepreneuriale ? Oui Non
81. Comment faites-vous pour dépasser cette rigidité ?
82. Etes-vous déjà consultés pour la co-construction d'une décision publique ? Oui Non
83. Si oui, veuillez expliquer :
- L'objet de la décision, l'année, la personne qui vous a sollicité, les objectif.
84. Etes-vous membre d'une organisation associative agroalimentaire ? Oui Non
85. Si oui, veuillez nous dire sa nature :
86. Quelles sont les principales revendications des IAA dans la wilaya de Tizi-Ouzou et en Algérie ?
87. Quels sont les dispositifs de communication avec les producteurs du lait (éleveurs) :
- Canal associatif
 - Canal coopératif
 - Canal amical
 - Evénements culturel
 - Journées ouvertes
 - Autres
88. veuillez nous indiquer la fréquence de ce contact :
- Permanent
 - Fréquente
 - Occasionnelle
 - Rare
89. Sur quoi porte essentiellement la communication avec ces producteurs du lait :

Annexe N° 03 : Guide d'entretien avec le représentant de la CAW

- Comment organisez-vous la profession agricole ? Et qu'en-est-il de l'élevage de bovins laitiers ?
- Quels sont vos instruments d'organisation de la profession d'élevage ?
- Comment jugez-vous l'organisation actuelle de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?
- Quels sont les principaux facteurs, selon vous, qui expliquent une telle organisation ?
- Une telle organisation est-t-elle spécifique à la wilaya de Tizi-Ouzou ?
- Selon vous quelle est l'organisation efficace de la filière ?

Annexes

- Comment vous mettez à la disposition des éleveurs l'information scientifique, technique et économique ?
- Quels sont les résultats attendus pour la filière lait ?
- Existente-elles des actions ayant pour promouvoir le lait algérien ?

Annexe N°4 : Guide d'entretien : CRMA

- 1) Présentation de la CRMA, objectifs et missions.
- 2) Ses partenaires.
- 3) Des statistiques sur les portefeuilles agricoles et sur les portefeuilles des éleveurs bovins laitiers. Leur part dans les portefeuilles globaux (ces 6 dernières années)
- 4) Quels sont les moyens que vous mettez en œuvre afin de sensibiliser les acteurs agricoles sur les enjeux du mutualisme ? Qu'en est-il de la filière lait ? (des statistiques en la matière).
- 5) Comment vous faites pour dynamiser le système coopératif et associatif à caractère agricole et rural dans la wilaya de Tizi-Ouzou ? Qu'est-ce qu'explique selon vous le faible dynamisme de ces acteurs au niveau de notre wilaya ?
- 6) Qu'est-ce que vous entendez par « la modernisation des activités assurantielles » ? Comment fonctionne-t-il le processus de modernisation ?
- 7) Comment vous promettez les actions sanitaires ?
- 8) Avez-vous déjà réalisé des projets rentables économiquement au profit des éleveurs ? Si oui, veuillez nous expliquer et nous fournir des chiffres en la matière ?
- 9) Pour la filière laitière y a-t-il une diversification des produits d'assurance ? Si Oui veuillez nous expliquez davantage ?
- 10) Veuillez nous parler sur le règlement des sinistres (en matière d'élevage bovin) : comment vous vous y procédez, combien cela dure ? quels sont les difficultés rencontrées ?
- 11) Avez-vous mis en œuvre des programmes d'assistance de sensibilisation auprès des acteurs du monde rural ? si oui, veuillez nous fournir des statistiques en la matière.
- 12) Avez-vous mis en œuvre des programmes de prévention et d'appui techniques des risques inhérents de la collectivité si oui, veuillez nous fournir des statistiques en la matière. Sinon vous nous dire pourquoi ce n'en est pas le cas.
- 13) Avez-vous mis en œuvre des actions de développement, appui-conseil techniques, études et formation destinées aux acteurs du secteur agricole. si oui, veuillez nous fournir des statistiques en la matière. Sinon vous nous dire pourquoi ce n'en est pas le cas.

Annexe N°05 : Questionnaire adressé au représentant de l'Hypermarché Rahma

- Siège social du commerce :
- Depuis quand avez-vous commencé votre activité :
- Le nombre de fournisseurs du lait en sachet pasteurisé:
- La (s) marque (s) de l'entreprise fournisseuse du lait en sachet pasteurisés
- Le nombre de fournisseurs des produits laitiers (fromage, yaourt....) :

Annexes

- La (s) marque (s) de l'entreprise fournisseuse (s) des produits laitiers :
- Nombre moyen de clients par jour :
- Les clients de votre quartier/ village représentent quotidiennement :
- Cette année, le rythme d'approvisionnement en lait pasteurisé est comme suit : Une fois par semaine ; deux fois par semaines ; trois fois par semaine ; quatre fois par semaine ; toute la semaine ; autre (veuillez ; précisez) ; sans réponse ;
- Un tel rythme est : Votre choix ; le choix du fournisseur ; choisi conjointement ; autre ;
- Ces 3 dernières années la tendance des approvisionnements en lait pasteurisé est :
- Baissière ; Haussière ; Inchangée ; sans réponse ;
- Combien de sachets en lait que le fournisseur du lait pasteurisé vous desserve en moyenne à chaque approvisionnement :
- La quantité desservie en lait pasteurisé est-t-elle suffisante pour satisfaire toute la demande exprimée par votre clientèle : Oui Non
- Limitez-vous les quantités vendues du lait en sachet pasteurisé : Oui Non
- Le quota par client s'élève à :
- Le prix actuel du lait pasteurisé vous arrange : Oui Non
- Mettez-vous en vente le lait de vache pasteurisé (livré par les fournisseurs du lait en sachet) : oui non
- Généralement, vous ne connaissez pas de rupture d'approvisionnement en produits laitiers :
- Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Dans nos approvisionnements en produits laitiers, nous préférons travailler avec les laiteries de la wilaya de Tizi-Ouzou :
- Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Les camemberts produits localement dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont demandés pour leur qualité
- Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Les fromages de marques étrangères importés sont d'une qualité supérieure comparativement aux marques locales :
- Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Durant ces 10 dernières années la consommation des produits laitiers (yaourt et fromages) a augmenté
- Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Vos ventes de produits laitiers suivent une saisonnalité : Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- La part des bénéfices annuel/ mensuel réalisés de la vente des produits laitiers représente : Entre 1 . et 10 . du bénéfice total ; Entre 11 . et 20 .du bénéfice total ; Entre 21percent et 30percent du bénéfice total ; Entre 31percent et 40 percent du bénéfice total ; Entre 41percent et 50 percentdu bénéfice total ; Entre 51 percentet 60 percentdu bénéfice total ; Entre 61 percentet 70percent du bénéfice total ; Entre 71percent et 80 percent du bénéfice total ;

Annexes

- Le prix du Yaourt et du crème dessert est accessible à tous vos clients : Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Le prix des fromages de marques locales est accessible à tous vos clients : Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Les prix des fromages de marques étrangères ne sont pas accessibles à tous vos clients : Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- La confiance est déterminante dans le choix du fournisseur de produits laitiers : Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Vous n'aimez pas changez les fournisseurs de produits laitiers : Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- La proximité relationnelle du fournisseur de produits laitiers est importante :
- Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Vos fournisseurs en produits laitiers sont prêts à vous accorder des facilités en matière de règlement de vos factures : Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Dites-nous est-ce que vous bénéficiez d'une aide financière de la part d'une fromagerie ou laiterie (ou de la part du fournisseur) ?
- Souvent ; Rarement ; Parfois ; Jamais ;
- Dites-nous est-ce que vous bénéficiez d'une aide matérielle de la part d'une fromagerie ou laiterie (ou de la part du fournisseur) ?
- Souvent ; Rarement ; Parfois ; Jamais ;
- Dites-nous est-ce que vous bénéficiez d'une aide technique (formation, encadrement) de la part d'une fromagerie ou laiterie (ou de la part du fournisseur) ?
- Souvent ; Rarement ; Parfois ; Jamais ;
- Le fournisseur des produits laitiers est quelque part choisi en fonction de la marque pour laquelle il travaille :
- Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;
- Vous êtes prêts à accorder des facilités à vos clients (ex : achat à crédit) :
- Pas du tout d'accord ; Pas trop d'accord ; D'accord ; Tout à fait d'accord ;

Résumé en français

Partant du constat mettant en relief d'une part , l'existence d'atouts matériels et immatériels pour la création et la pérennité des exploitations d'élevage bovin laitier dans le haut du bassin du Sébaou et l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale agroalimentaire dans le bas dudit bassin et d'autre part de la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs et de mécanisme de coordination et d'arrangements entre les acteurs au niveau territoriale. Notre recherche porte sur la coordination territoriale et les conditions d'émergence d'une dynamique entrepreneuriale de filière. La méthodologie mobilisée s'articule autour de plusieurs instruments , tenant de concilier les approches théoriques avec les apports pratiques. Sur le plan théorique, nous avons suivi un cheminement théorique original consistant à développer un cadre théorique approprié aux questions de développement territorial des filières laitières. Sur le plan pratique, nous avons opté pour une démarche mixte, conciliant observations participantes, entretiens semi directifs , questionnaires. Nous nous sommes centrés sur le système d'acteur intervenant dans le bassin laitier étudié. Nous avons notamment mis l'accent sur les dispositifs et les espaces de coordination entre les acteurs institutionnels et économiques. Les résultats de notre recherche ont confirmé nos hypothèse de départs. Le premier résultat met en évidence l'existence d'une démarche territoriale mais qui est peu maîtrisée par les acteurs composant le bassins de production étudié. En effet, les acteurs institutionnels restent dissociés et interviennent de façon rarement coordonnée. L'enquête auprès des éleveurs a révélé aussi que la dynamique de création et le fonctionnement des exploitations d'élevage sont conditionnés par plusieurs facteurs matériels et immatériels limitant sa structuration. L'aval de la filière semble être plus structuré et territorialisé. La géographie des entreprises de transformation laitière montre une forte localisation d'une dynamique entrepreneuriale dans le côté ouest de la vallée du Sébaou. Les liens territoire-entreprise se caractérisent par une voie de spécialisation dans la production des fromages à pâte molle initiée par la laiterie Tassili qui est renforcée par la suite avec l'ouverture économique du pays par des entreprises prenant plusieurs formes comme stratégie de pérennisation : l'entrepreneuriat familial, l'entrepreneuriat en réseau, petites fabriques, approche glodal de filière... L'acte entrepreneurial est encouragé notamment par : le comportement du consommateur, la politique laitière en Algérie, le milieu familial et les opportunités d'investissements.

Résumé en arabe

هذه الأطروحة تسلط الضوء من جهة على وجود أصول ملموسة وغير ملموسة لإنشاء واستدامة مزارع الأبقار الحلوب في حوض سيبو الأعلى وظهور ديناميكية في مجال الصناعات الغذائية الزراعية. في الجزء السفلي من الحوض ومن ناحية أخرى تنفيذ مجموعة من آليات وآليات التنسيق والترتيبات بين الجهات الفاعلة المحيطة بالحوض . يركز بحثنا على التنسيق الإقليمي والشروط لظهور ديناميكيات تنظيم المشاريع في هذا القطاع. أكدت نتائج بحثنا فرضية. تسلط النتيجة الأولى الضوء على وجود نهج إقليمي ولكن غير متقن . والواقع أن الجهات الفاعلة المؤسسية لا تزال منفصلة وتتدخل بطريقة نادرة ما تكون منسقة. وكشف مسح المربين أيضا أن ديناميكية إنشاء وتشغيل مزارع الماشية مشروطة بالعديد من العوامل المادية وغير الملموسة التي تحد من هيكلتها. ويبدو أن المصعب في هذا القطاع أكثر تنظيما. حيث هناك تركز مؤسساتي لتحويل الحليب في الجهة الغربية لسيبو. وتتميز الروابط بين الإقليم والمشاريع بنهج تخصصي في إنتاج الجبن الطري الذي بدأه منتج الألبان تاسيلي تم تشجيع العمل الريادي على وجه الخصوص من خلال: سلوك المستهلك ، سياسة الألبان في الجزائر ، البيئة الأسرية وفرص الاستثمار.

Résumés

Résumé en Tamazight

Anadi-agi yeena aḥric uyefki deg umḍiq n sibau, nennuda ad nzer amek i d-yettili usefti n lyella n uyefki d wayen i t-yetṭafaren syur imawlan n tsita yettezgen d wid yettejmaæen, akk d imawlan n tkebbaniyin i t-id yessufyen d ayefki. Asteqsi-nney yeena dayen leqdic n wid yeskelfen s uḥruc-agi mgal axxam n yifellaḥen, ssraves n tfellaḥt, axxam n ṭṭmana ifellaḥen.

Liste des abréviations

- ANSEJ** : Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes
- BADR** : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
- CAW** : Chambre d'Agriculture de la Wilaya
- CNAC** : Caisse nationale d'assurance chômage
- CNMA** : Caisse nationale de mutualité agricole
- CRMA** : Caisse régionale de mutualité agricole
- CNIL** : Conseil national interprofessionnel du lait
- CNIAGG** : Centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique
- DSA** : Direction des services agricoles
- ITMAS** : Institut de technologie moyen agricole spécialisé
- GAIRLAC** : Groupement d'achat d'importation et de répartition des laits de conserve
- GATT** : General Agreement on Tariffs and Trade (en français : accord général sur les tarifs douaniers)
- GERMI** : Groupe de Recherche Européen sur les *Milieux Innovateurs*
- CNIFLAIT** : Conseil National Interprofessionnel de la filière lait
- FLN** : Front de Libération Nationale
- FNDIA** : Fonds national de développement des investissements agricoles
- FNRPA**:Fonds national de régulation des produits agricoles
- MADRP** : Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches
- OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques
- OMC** : Organisation mondiale du commerce
- ONACO** : Office national de commercialisation
- ONAPSA** : *Office national* de l'approvisionnement en produits agricoles
- ONAB** : Office national d'aliments de bétail
- ONALAIT** : Office National Algérien du Lait et des Produits Laitiers
- ONS** : Office national des statistiques
- ONIL** : Office National Interprofessionnel du Lait
- ONTA** : Office national des terres agricoles
- PNDA** : Plan National de Développement Agricole
- PNDAR** : Plan National de Développement Agricole et Rural

Liste des abréviations

PCHAT : programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique

SAU : Surface agricole utile

SPL : Système productif localisé

TIC : technologie de l'information et de la communication

UNPA : Union Nationale des Paysans Algériens

UGTA : Union générale des travailleurs algériens

UHT : Upérisation à Haute Température

Tables des matières

Sommaire

Introduction générale	8
Chapitre 1 : Les bassins de production agricole : Une lecture par les systèmes d'acteurs territorialisés	21
Introduction	21
Section 1 : La notion du territoire dans la pensée économique : Genèse et évolution	21
1. De la notion de l'espace à l'émergence du fait territorial.....	21
2. Le territoire comme composante du développement.....	28
3. Le développement territorial rural.....	32
Section 2 : Les bassins de production agricole : Des territoires de système d'acteurs	35
1. De la notion de filière à celle des bassins de production.....	35
2. Les composantes d'un bassin de production agricole.....	40
3. Les bassins de production au cœur des transformations et recompositions des espaces ruraux.....	44
4. Des bassins de production structurée par une paysannerie reconfigurée.....	45
5. Des reconfigurations paysannes fondées sur l'innovation.....	48
6. La spécification des métiers et des savoir-faire agricoles : vers une agriculture managériale.....	51
7. Les dynamiques entrepreneuriales agroalimentaires et structuration des bassins de production.....	53
Section 3 : Modes de coordination et structuration des bassins de production agricoles	57
1. La coordination par le marché régulé comme composante de construction des bassins de production	58
2. Les arguments en faveur de la coordination par le marché dérégulé en agriculture.....	59
3. Les arguments en faveur d'une coordination par le marché régulé en agriculture.....	60
4. La gouvernance territoriale comme mode de coordination des acteurs autour d'un bassin de production	65
5. Les arrangements contractuels entre acteurs de filière dans un bassin de production : portée et limite.	69

Tables des matières

6. Les effets positifs attendus de l'agriculture contractuelle.....	71
7. Les effets négatifs de l'agriculture contractuelle.....	73
Conclusion	76
Chapitre 2 : Cadre politico-institutionnel et développement de la filière lait en Algérie : portée et limite.....	77
Introduction	77
Section 1 : Éléments sur la coordination socialiste de l'agriculture algérienne.....	77
1. L'agriculture autogestionnaire : contexte de mise en œuvre.....	77
2. Situation de la filière lait algérienne à l'ère de la révolution agraire	80
Section 2 : Du contexte d'émergence de l'initiative privée à la prise en compte des acteurs territoriaux dans la gouvernance du secteur agricole.....	85
1. Contexte de l'émergence de l'initiative privée dans le secteur agricole algérien.....	85
2. Le tournant territorial des politiques de développement agricole à partir de 2000.....	89
3. Le nouveau paysage institutionnel agricole : acteurs et instruments	94
Section 3 : Impacts des réformes dans le secteur agricole et rural sur l'évolution de la filière lait.....	98
1. Portée de la politique laitière au niveau national.....	99
2. Portée de la politique laitière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	104
3. Limites de la politique laitière en Algérie	117
Conclusion	122
Chapitre 3 : Formes de coordination territoriales autour de la filière lait dans le bassin du Sébaou.....	124
Introduction	124
Section 1 : Identification d'une nouvelle démarche de développement par le bas.....	126
1. La Direction des Services Agricoles : un acteur déconcentré au cœur de tous les leviers de la gouvernance laitière au niveau local.....	124
2. Vers la Territorialisation de l'action de la DSA ?	124
3. La fête du lait à Imaloussene : Un levier d'une dynamique de spécialisation dans la production laitière	129
Section 2 : Le dispositif de coordination consulaire.....	137

Tables des matières

1. Objet et missions de la chambre d'agriculture.....	137
2. Un dynamisme associatif laitier à l'état embryonnaire.....	138
3. Représentation de la profession et coordination des acteurs : un processus inachevé.....	139
4. Organisation de la profession agricole.....	141
5. Diffusion de l'information scientifique, technique et économique.....	142
6. L'événementiel : un levier de construction territoriale de filière.....	143
Section 3 : La gouvernance mutualiste pour la sécurisation de l'entrepreneuriat agricole.....	146
1. La gouvernance de la Caisse Nationale de Mutualité agricole	146
2. Le réseautage de l'action de la CNMA	146
3. Les partenaires de la mutualité agricole	148
4. Dynamiques de proximité et sensibilisation assurantielle et mutualiste.....	146
5. Dynamisation de l'acteur coopératif et associatif : des efforts à l'état embryonnaire.....	151
6. Modernisation des activités assurantielles.....	152
7. Réalisation dans la CRMA de Tizi-Ouzou	153
Section 4 : Les dispositifs de coordination contractuelle : apports et limites.....	155
1. Convention DSA-Office National Interprofessionnel du Lait –Laiterie.....	155
2. Apports et limites de la convention DSA-ONIL-Laiterie à la construction de la filière lait	157
3. Convention tripartite DSA-Laiterie-Eleveur	158
4. Convention tripartite DSA-Laiterie-Collecteur.....	160
5. Apports et limites des deux conventions DSA-Laiterie-Eleveur et DSA-Laiterie-Collecteur.....	161
Conclusion	163
Chapitre 4 : Dynamique et conditions de créations des exploitations d'élevage bovin laitier dans le bassin du Sébaou	165
Introduction	165
Section 1 : Caractéristiques socio-territoriales des éleveurs enquêtés.....	166
1. Localisation géographique des exploitations.....	166

Tables des matières

2. Age des éleveurs	167
3. Niveau scolaire des exploitants.....	168
4. Caractère familial des exploitations	169
5. Pluriactivité des exploitants.....	170
Section 2 : Nature des exploitations d'élevage bovin laitier enquêtées.....	171
1. Surface des exploitations.....	171
2. La taille du cheptel bovin dans les exploitations enquêtées	172
3. La gestion des effectifs et de la reproduction bovine.....	174
4. La coordination de la conduite alimentaire	175
5. Démarche qualité dans les exploitations : un processus inachevé.....	177
6. La production laitière dans les exploitations	183
7. Quelle appropriation pour Les dispositifs d'aide à la création des entreprises	186
Section 3 : Vers la construction d'une typologie d'exploitations laitières	190
1. Les très petites exploitations laitières	190
2. Les petites exploitations laitières	193
3. Les exploitations laitières moyennes	196
4. Les grandes exploitations laitières.....	199
Conclusion	201
Chapitre 5 : Industries laitières et dynamique territoriale à l'aval de la filière : Cas du bassin laitier du Sébaou	203
Introduction	203
Section 1 : Ressources territoriales et dynamique de la filière en aval : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	203
1. La production fromagère : une ressource en voie de territorialisation ?	203
2. Liens territoire-entreprises : lecture par le cas des quelques laiteries et fromageries au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou	205
Section 2 : Nature des industries laitières et facteurs de localisation dans le bassin du Sébaou.....	216
1. Lieux de localisation et années de création des entreprises enquêtées.....	216
2. Mécanismes de financement des laiteries	218

Tables des matières

3. Capacité de collecte de lait.....	219
4. Contribution à la création d'emploi	221
5. Choix du produit au sein des laiteries	222
6. Les facteurs expliquant l'intention entrepreneuriale et la localisation des entreprises enquêtées.....	225
Section 3 : Relations des laiteries avec leur écosystème territorial	233
1. Liens laiteries-éleveurs de bovin laitier	233
2. Liens interentreprises : quelle appropriation par les laiteries.....	241
3. L'événementiel : un levier pour la création des liens de proximité	243
4. Liens industries laitières-acteurs publics : quelle place des laiteries dans la gouvernance de la filière lait ?.....	245
5. Liens laiteries- maillon de distribution : cas de l'hypermarché « RAHMA ».....	248
Conclusion.....	257
Conclusion générale	259
Bibliographie.....	265
Liste des figures, tableaux et images	279
Annexes.....	285
Liste des abréviations.....	302
Table des matières.....	304